1563

1

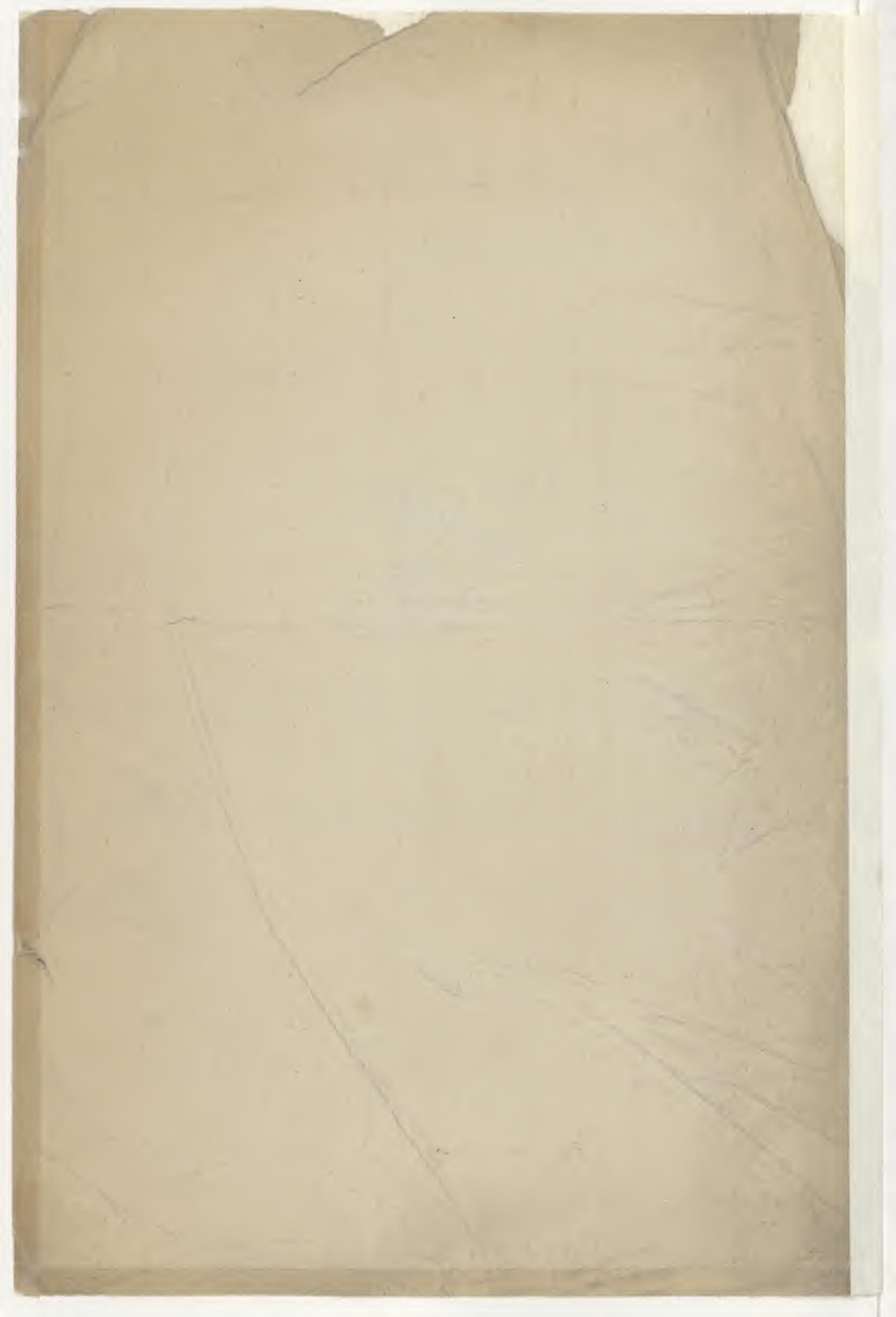
Documens

relatifs à la situation

politique – économique

de la [illegible]

Bretagne



Collége royal de Louis-le-Grand.

Les Lettres et Paquets adressés à l'administration, doivent être affranchis.

Paris, ce 7 Juin 1831

Monsieur,

Je suis confus de vous avoir fait si longtems attendre, pour ne vous donner aucun renseignement utile. J'ai lu ces derniers jours l'article que vous m'avez adressé : le fond m'en a paru exact ; il y a quelques erreurs de détail, que je ne puis corriger sans consulter des livres & des hommes que je n'ai pas près de moi.

Veuillez agréer, avec mes excuses & mes regrets, l'assurance de ma haute considération

A M

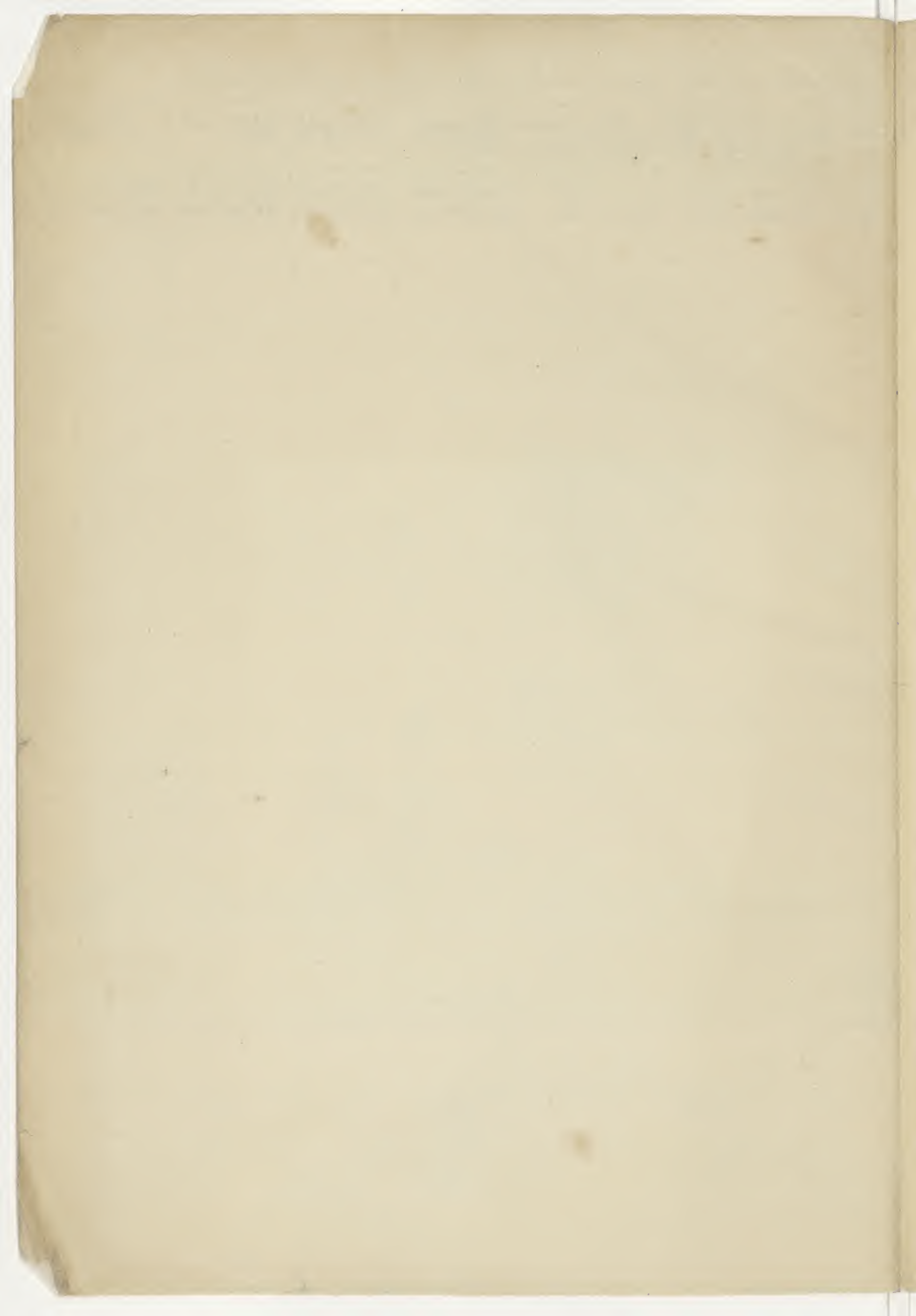
J. [illegible]

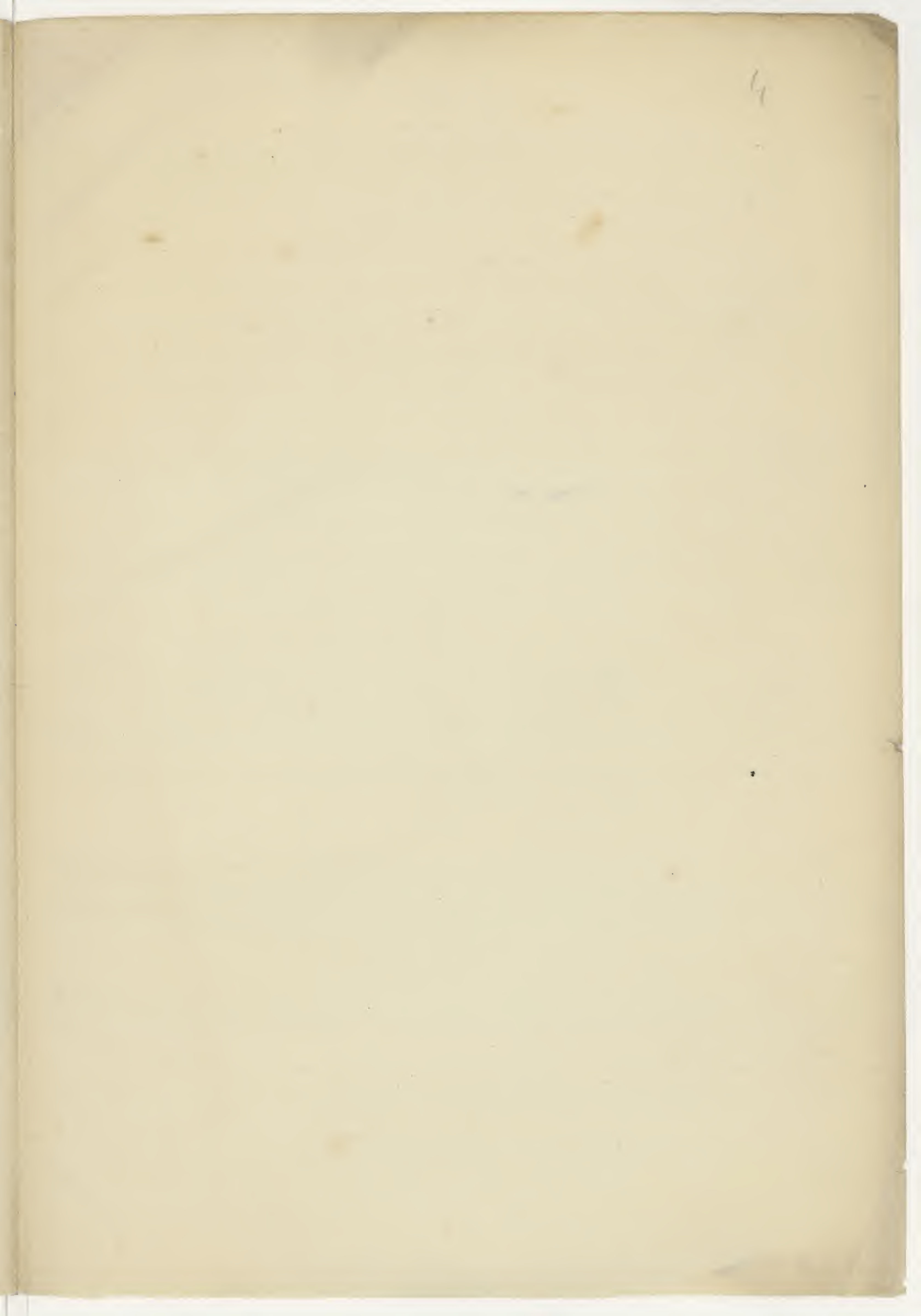
Monsieur

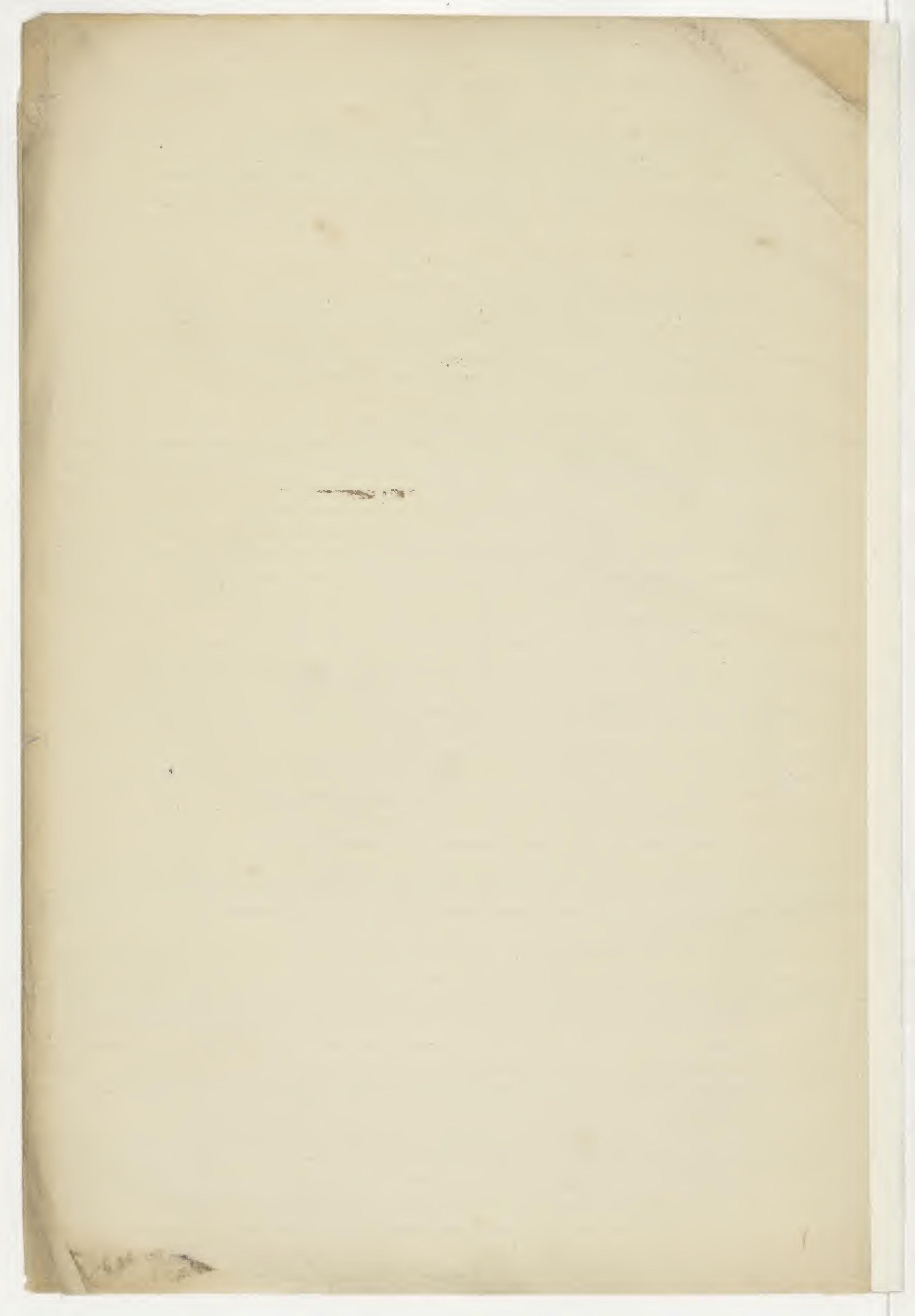
Monsieur de la Roquette
rue du Tourniquet St Jean No. 2

Suivant M. César Moreau, Chronological records of british finance P. 17

années	montant total de la dette du royaume uni y compris les emprunts contr. chem. en portugais, &c	Dette contractée pendant le cours de ~~chaque année~~ chacune de ces 2 années	Dette rachetée comprenant les 5 p %	Total de la dette non rachetée	total de la dette non fondée	Total de la dette non rachetée & non fondée
1817	1,149,094,403	3,193	19,460,982	776,742,403	66,772,364	843,514,767
1818	1,183,867,783	34,773.380	19,648,469	791,867,313	33,095,008	844,962,321







Dette publique non fondée
au 5 janvier 1819

Suivant les finance accounts p. 1818 —
La dette non fondée se composant

1 - Billets de l'échiquier	43,655,400.	
2 - Trésorerie (bill. de la) et autres — pour services divers	5,609,120	13 . 10
3 - armée	1,009,469	13 - 8 ½
4 - marine	1,376,135	3 - 8 - ½
5 - artillerie	339,864	1 - 8 - ¾
6 - Barraques	2,106	1 - 3
	51,992,095	14 : 2 : ¾



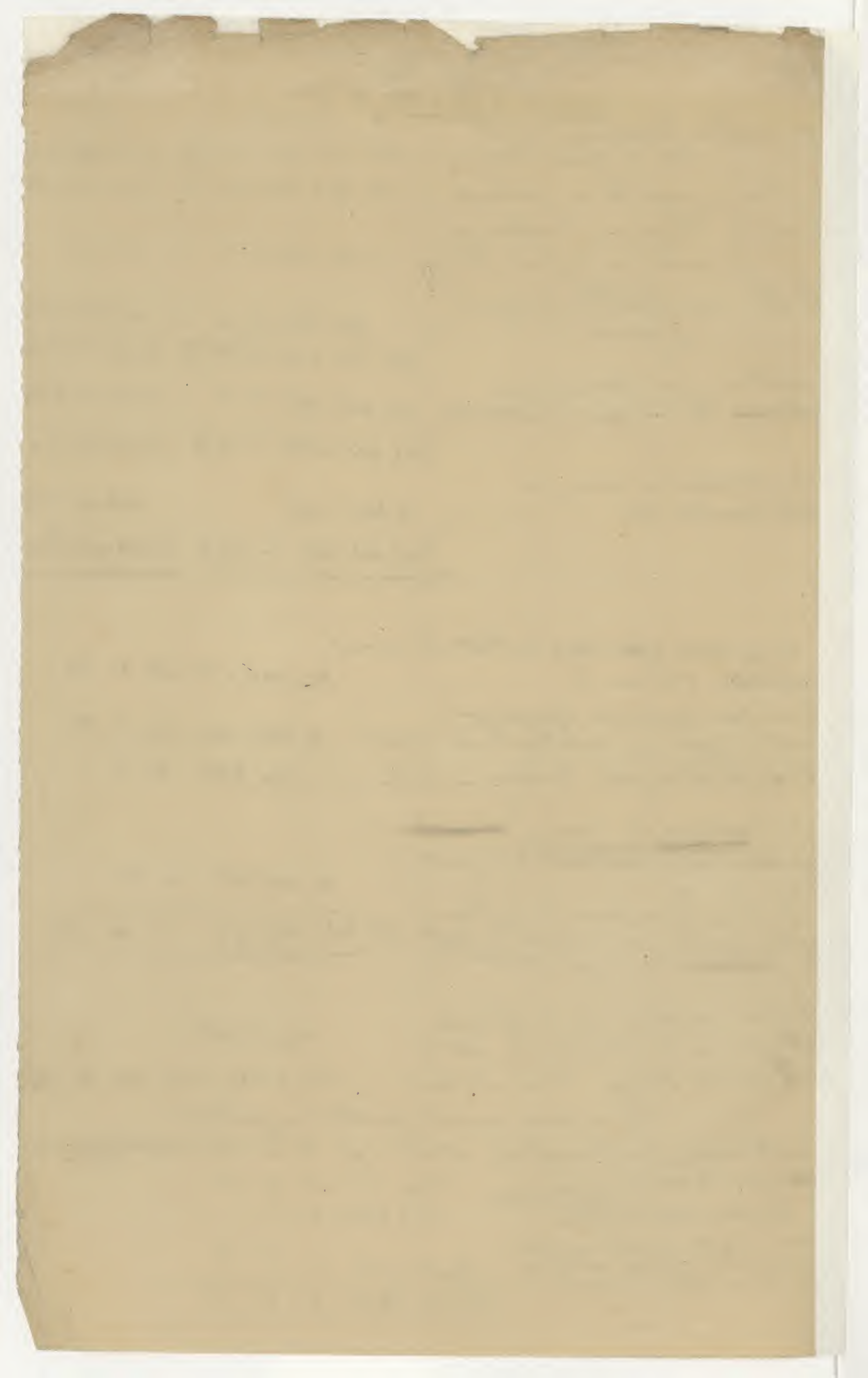
818 Dette publique fondée du Roy. Uni
au 5 Janvier 1819
Finance accounts f. 1818

	Capital	Intérêt annuel
Dette totale du Royaume Uni payable dans la Grande Bretagne	863,215,427 = 7 = 1 = 3/4	29,522,975 = 9 = 4 3/4
Idem – payable en Irlande	28,598,549 = 12 = 1 = 1/2	1,172,230 = 10 = 3/4
Emprunt de l'Empereur d'Allemagne payable dans la Grande Bretagne	7,502,633 = 6 = 8	225,079
Id. Id. au Prince régent de Portugal payable Id	895,522 = 7 = 9	26,865 = 13 = 5 1/4
	900,212,132 = 13 = 8 = 1/4	30,947,150 = 13 = 1 3/4
à déduire pour autant aux noms des commissaires de la dette national	97,915,867 = 12 = 10	2,947,761 = 5 = 4 3/4
	802,296,265 = 10 1/4	27,999,389 = 7 = 9
Transféré aux commissaires pour achat d'annuités à vie	4,895,146	148,090 = 12 = 4 3/4
	797,401,119 – 10 1/4	27,851,298 = 15 = 4 1/4

En ajoutant au montant de l'intérêt annuel de la dette s'élevant à .... 30,947,150 = 13 = 1 = 3/4
Le montant des sommes à payer pour annuités viagères ou p^r un certain nombre d'années 1,706,742 = 19 = 7 = 1/2
Le montant des frais d'administration 279,888 = 8 = 3
et le montant des sommes payables annuellement aux commissaires de la dette nationale ci 12,815,516 = 6 = 4
On aura le montant de la somme annuelle payable pour intérêts de la dette fondée et viagère frais d'adm^on (a) 45,749,298 = 7 = 4 = 1/4

Le fonds consolidé de la Grande Bretagne et de l'Irlande était au 5 janvier 1819, annuellement L. St. 15,038,756 = 10 = 5 = 1/4

(a) on arrive au même résultat en ajoutant
au Montant de l'intérêt annuel ci dessus 27 851 298,15 – 4 – 1/4 ~~d'intérêt annuel~~
Le montant des annuités à vie ou pour un certain nombre d'années 1 699 175 – 15 – 9 – 1/2
Les frais d'administration 279 888 – 8 – 3
Sommes annuelles ou autres à payer aux commissaires de la dette nationale d'après divers actes du parlement 15,918,935 = 7 – 11 – 1/2
45,749,298 – 7 = 4 – 1/4



818

Dette

13 mai 1827 —

D'après un tableau dressé par M. Finlayson chargé du travail sur la dette fondée, et présenté à la Chambre des Communes le 7 mai 1827 le capital de la dette non rachetée en fondée s'élevait au 5 janvier 1819 à L.St. 832,136,445.6.8¼ ~~de la dette~~

soit f. à 25 f. pour 1 L. St. ———



1818

Dette publique

5 aout

au 5 janvier 1818 (année 1817)

Capital non racheté	L. St. 780,057,160
Intérêt	29,134,098
Sinking fund (Caisse d'amortissement	14,739,966
Frais de service	276,730
	44,150,795.

Somme totale de la dette rachetée jusq. présent en Angleterre et en Irlande	367,458,703
Il restait dans les mains des Commres. le 5 janv. 1818	86,279,332
Entre le 5 janv. et le 5 juillet 1818, il avait été racheté en 3 po/o f.	8,552,036
et en 3 1/2 po/o	229,100
Ce qui mettait entre les mains des Commissaires	93,260,468
Ce qui ajoutait au fonds d'amort. p. montant d'intérêt annuel	271,579
et ce qui donnait à la Caisse d'amt. au 5 juillet 1818 un revenu de	15,011,545.

1818
56

Dette publique

Caisse d'Amortissement (Sinking fund)

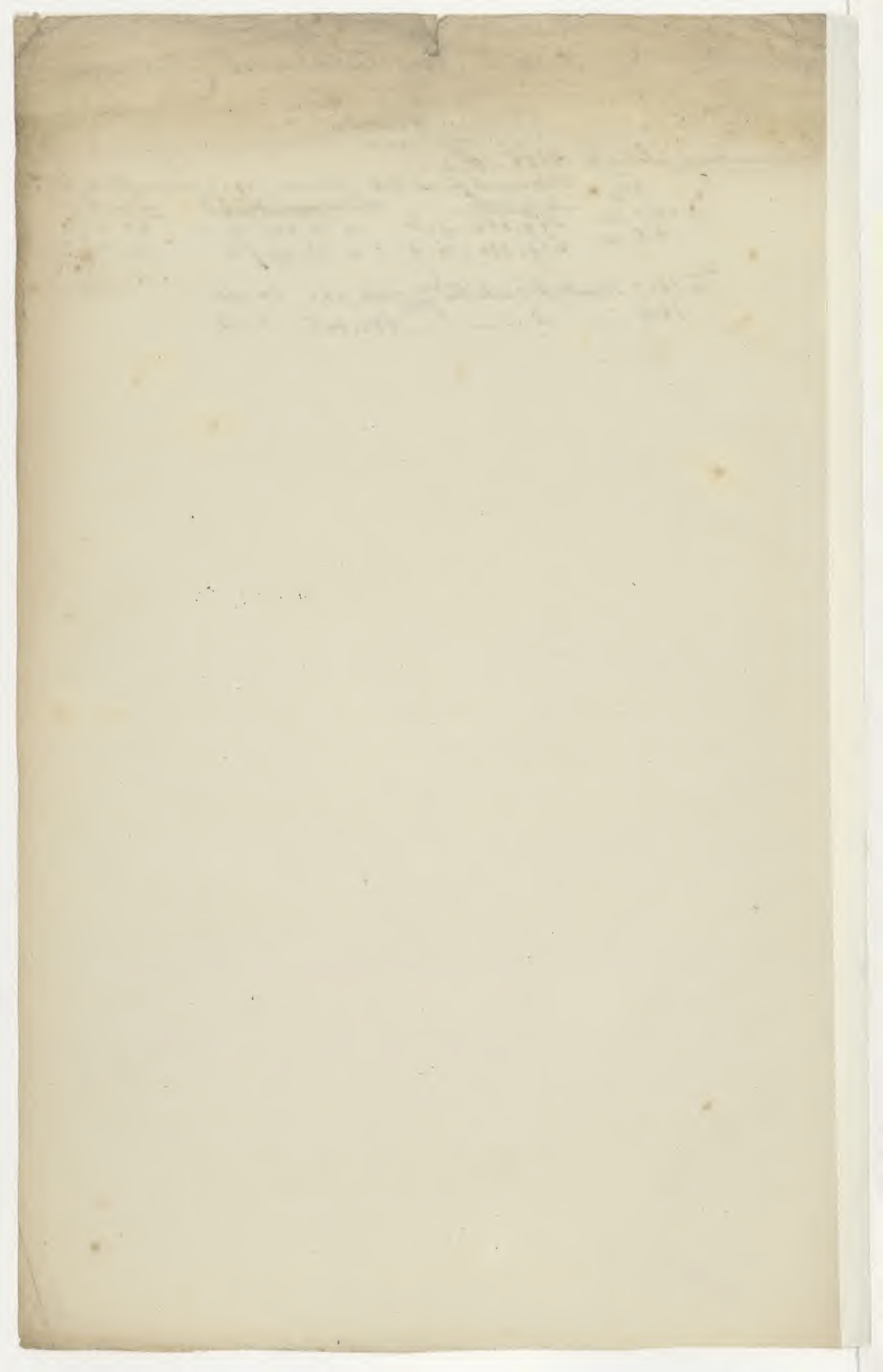
Irlande

Parliamentary abstracts – 1826 – P. 3 –

3½ ff %. Fonds employés en 1818, (5 Janvier 1819) pour rachat de fonds pub.

	en capital	Dividende racheté	au cours de
en 1817 =	669,356 – 6 – 10	= 26,820 – 19 – 7	87 – 6 – 11
1818 =	619,430 – 16 – 9	= 23,940 – 4	90 – 11 – 2

en 1817 Capital racheté 3½ ff % 766,313 – 13 – 11.
1818 — id ——— 684,006 – 3 – 4.



Extraits des finance accounts
1. of Great Britain publié en mars 1817 N° 99
2. Ireland id. id
3. of the United Kingdom publié en 1,818

Les revenus perçus dans le Royaume uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande se sont élevés en 1816, c'est à dire du 5 janvier 1816 au 5 Janvier 1817 savoir :
Pour la Grande Bretagne à 75,519,223. 5. 3. 1/4
Pour l'Irlande . . . . . à 9,109,171. 8. 11 "

Total de la recette en 1816.. 84,628,394. 14. 2. "/4

La dépense pendant la même année a été
Pour la Grande Bretagne de 80,185,828. 19. 7. "
" Irlande 14,612,560. 6. 4. 1/4

Total de la dépense en 1816.. 94,798,389. 5. 11. 1/4

La dette consolidée (funded debt) était au 1er février 1817

	capital	intérêts annuels
Grande Bret.	772,764,937. 9. 3/4	42,206,218. 4. 5. 3/4
Irlande	141,441,180. 7. 9	6,483,836. 1. 1. 1/4
Total de la dette fondée au 1er f. 1817..	914,206,117. 16. 9. 3/4	48,690,054. 5. 7

Et la dette non consolidée était à la même époque
P. la Grande Bretagne de 50,047,088. 13. 3/4
Irlande . . . . 5,774,883. " "

Total de la dette non fondée au 1er février 1817... 55,821,971. 13. 3/4

Les revenus perçus dans le Royaume uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande se sont élevés en 1,817, c. a. d. du 5 Janvier 1817 au 5 Janvier 1818 savoir,
Pour la Grande Bretagne à .. 50,905,564. 18. 7 "
" Irlande 4,931,323. 16. 9. 1/2

Total de la recette en 1817.. 55,836,888. 15. 4. 1/2

La dépense pendant la même année a été
Pour la Grande Bretagne et
l'Irlande 68,710,502. 13. 3. 1/2

La dette consolidée était au 5 janvier 1818

	Capital	Intérêt annuel
Grande Bretagne	839,697,383. 4. 10. 3/4	42,349,463. 08. 7. 3/4
Irlande	25,854,229. 8. 6. 1/2	1,557,582. 13. 4. 3/4
Total de la dette consolidée au 5 janv. 1818..	865,551,612. 13. 5. 1/4	43,907,047. 2. 1/2

La dette non consolidée du Royaume uni était au 5 janv. 1818 de 66,681,626. 5. 1. 1/2

Capital de la dette consolidée de la Grande Bretagne (1817)
831,299,227. 10. 5. 3/4
7,502,633. 6. 8
895,522. 7. 9

839,697,383. 4. 10. 3/4.

Intérêt annuel de la dette consolidée payable dans la G. Bretagne (1817)
41,796,876. 12. 8
495,581. 7. 6
57,006. 8. 5. 3/4

42,349,464. 08. 7 3/4

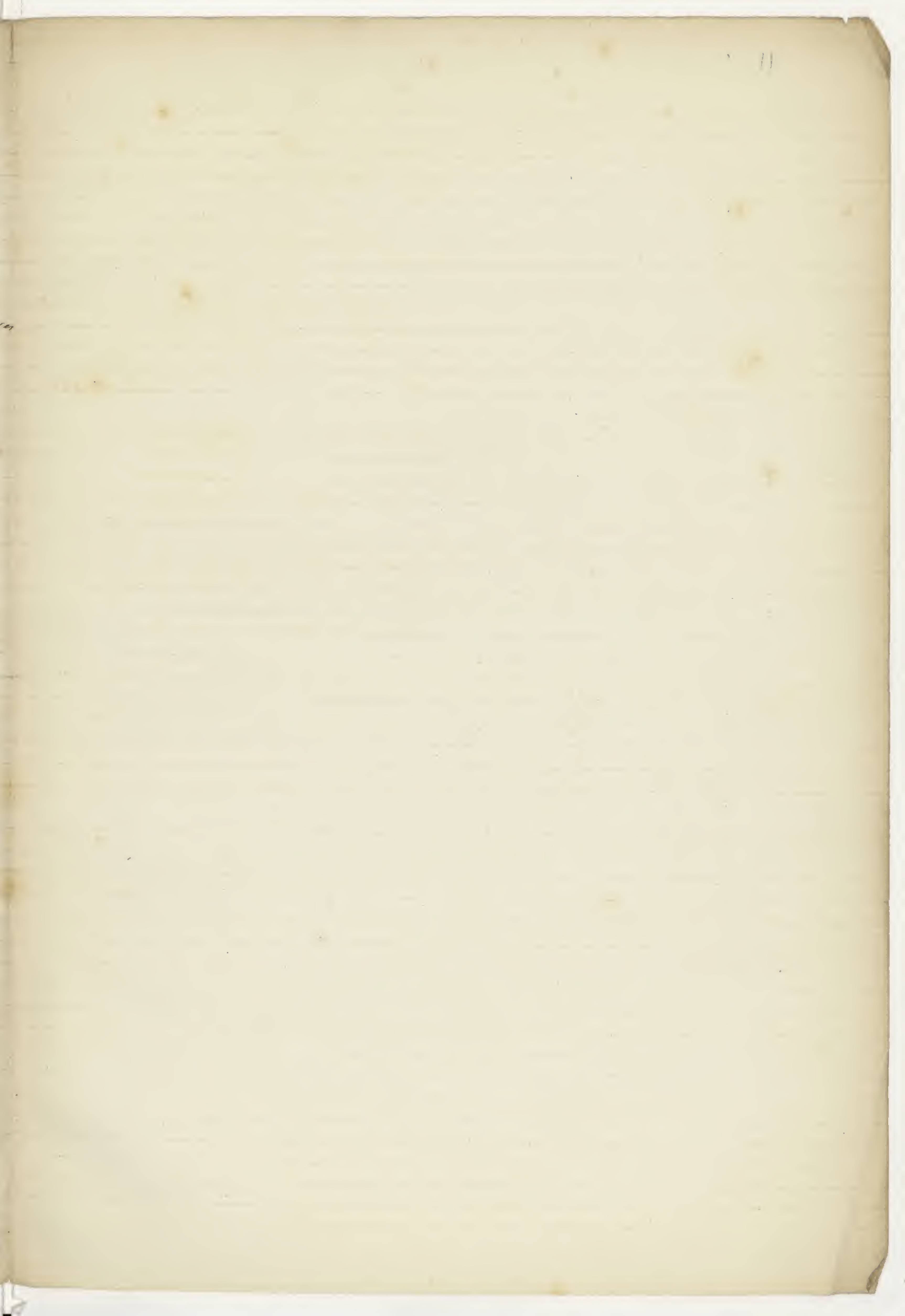
Suivant M. César Moreau, chronoligal records of British finance P. 13
La totalité du revenu net de la Grande Bretagne non compris les emprunts (exclusive of loans) s'élera

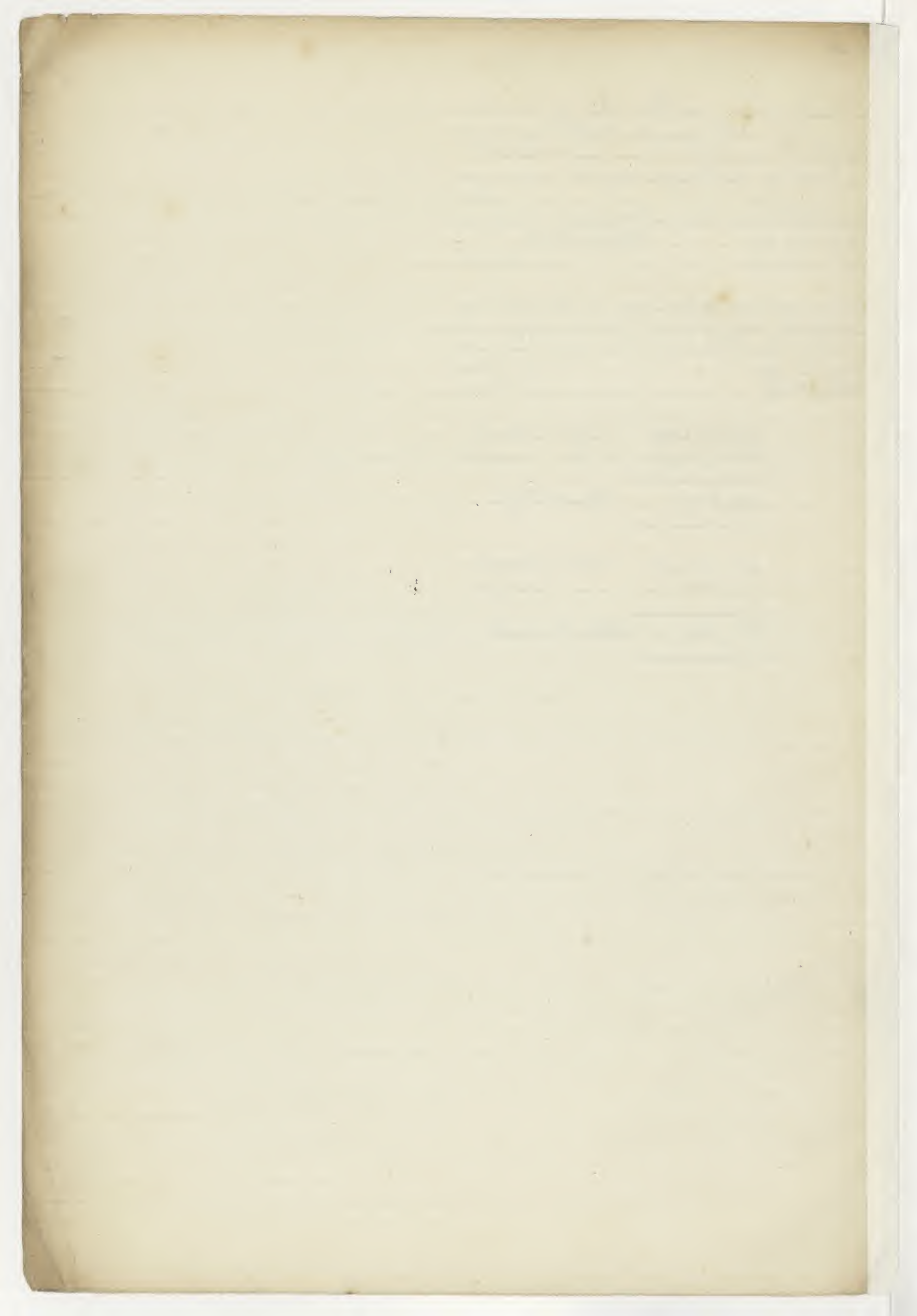
en 1817, (c.a.d. pendant l'année finissant le 5 Janvier 1818) à L. Sterl. 48,122,636
Et en 1818 à 49,420,509

et la totalité des dépenses (the total expenditure) (non comprises toutes les sommes payées aux commissaires pour la réduction de la dette nationale) s'élera
en 1817 à 49,317,435
en 1818 à 48,488,720

Récettes en 1817	48,122,636
Dépenses id . . .	49,317,435
Déficit en 1817 .	1,194,799

Recettes en 1818 . . .	49,420,509
Dépenses id	48,488,720
Excédant en 1818	931,789





Il faut trouver

1°. le montant des recettes et des (de l'angleterre) dépenses à la fin de 1816 et à la fin de 1817.

2°. le montant total de la dette de l'angleterre aux mêmes époques

3°. armée

4°. marine

Renseignemens pris dans un tableau [illegible] du Bureau de statistique

Finances

	Revenu	Dépenses	Dette
1816 —	80,526,482	86,507,962	864,000,000
1817 —	69,697,464	72,196,882	846,767,070 —

438,947
1,183,383
758,578
73,022 675

75,376,983
8,939,802

84,316,685 [illegible]
3

84,316,688

75,519,223 . 5–3 ½ net produce of Great Britain
7,128,607 [illegible] Ireland

75 519 223-5.3 1/4

13

73 022, 675-16 = 11-1/4
432 247 16-10
1 183 383-19-6 1/2
738 378-2-5-1/4

75,376,885-9-9
8,797,465-" 8.3/4

66,579 420 9 "-1/4

5025,430 7--1/2
31 049-12-4
3 740,985 1 4 1/4

8.797,465 " 8-3/4

1816

Dépenses (public expenditure) au 5 Janvier 1817

Great Britain 80,185,918-19-7

Ireland 14,612,560,6-4 ½

94,798,389-5-11-¼

1817

Dépenses au 5 Janvier 1818

Royaume Uni 68,710,502-12-2 ½

1817

Dette consolidée 1.1 avril

Great Brit 749,869,694-8-2-¾

Ireland

Total - 865,551,612-13-5 ¼

~~84,318,081~~

[illegible] 115,681,918 - 5 - 2 ½

Dette non fondée - 1817

Royaume - 66,681,626-5-1-½

14

1816

Revenu [illegible] de la Grande Bretagne
[illegible] de 5 janvier 1816 au 5 janvier 1817

Grande Bretagne Revenu net — 75,519,223.5-3 ½
Irlande — D° — 9,109,171.8-11

84,628,394

1817

Revenu
Grande Bretagne — 50,903,564-18-7
Irlande 4,931 323-16-9-½

55,836,888

Dette consolidée (1816)

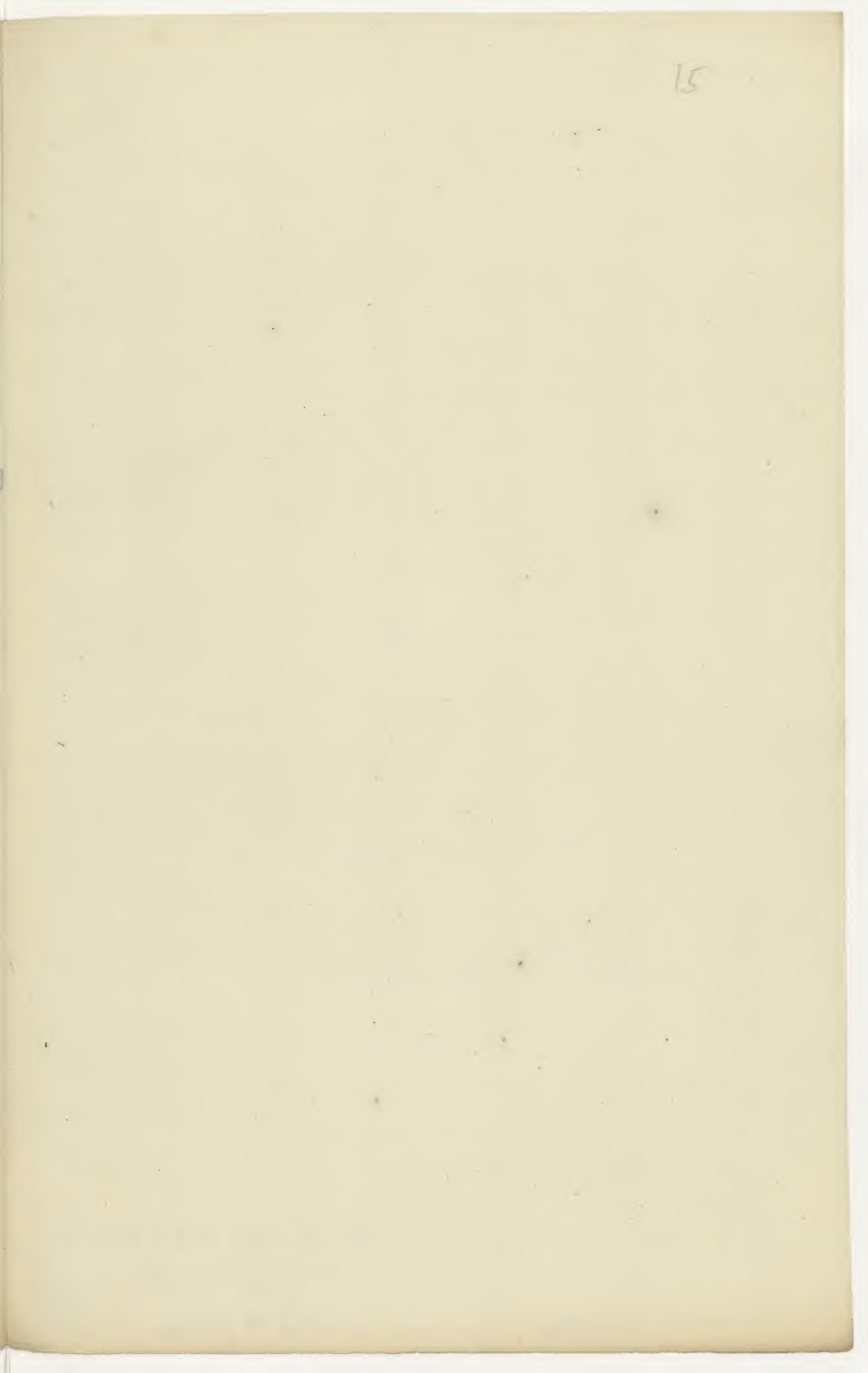
G. B. Capital	Rentes Intérêt annuel
772,764-937-9-3/4	42,206,218-4-5-3/4
Irl. 141,441,180-7-9	6,483,836-1-1-1/4
914,206,117-16-9-3/4	48,690,054-5-7

Dette non consolidée (Unfunded debt) 1816

Gr. Bret. 50,047,088.13-3/4
Irl. — 5,774,883 —

55,821,971-13-3/4

Années 1816	Capital [illegible]	Dépenses annuelles [illegible]	Différence [illegible] dette non fondée [illegible]
1816 —	772 764 937	42,206,718	50 047 088
	27 948 958	2 090,875	5 774,883
	800 713,895	44,297,593	55,821,971
1817 —	776,742,403	43,907,047	66,681,626
	23,971,492	,390,546	10,859,655 (a)



~~Les~~ Recettes [brutes] de la Grande Bretagne en 1816 ——— ~~75,519,223~~ 84,316,688-6
qui se composent

1- Balance dans les mains des collecteurs au 5 janvier 1816 ——— 432 247-10-10 16

2- Balance dans les mains des receveurs généraux au 5 janv. 1816 ——— 1,183

1,900,000 1,873,412 -
42,687,625 45,594,977 - 682,769,318 - 11,944,796
52,768,750 57,166,145 - - 855,600
5,954,375 6,880,572 - - 15,149,058
9,222,000 2,407,166 -
104,932,750 27,948,954
113,492,222 103,032,750
[illegible] Total amount of the debt [illegible] 129

1816 - 1,149,137,360 848,282,477
848,282,477
Difference 300,854,883 (où peuvent elle?)

Suiv. finance account

1816 Total de la Dette fondée de la Grande Bretagne Capital	Total de la dette de l'Irlande payable dans la Grande Bretagne	Prêt à l'Empereur d'Allemagne payable dans la Grande Bretagne	Prêt au Prince régent de Portugal payable dans la Grande Bretagne
726,738,842	103,032,750	7,502,633	895,522

141,441,180
~~113 492 222~~
2
6 483 836
1 557 582
4

113 492 222 - 15,149,058
27 948 954 855 600
141,441,176 11,944,796
155 27 948 954

6 483 836 [illegible]
4 392 961 - [illegible] en angl.
2,090,875 [illegible] en Irlande





18

93 133
88 718
76 850
96 505
355,209
2 550
323 031
680 789

740
45
1765
2,550

64,528
97,887
143,659
16,957
323,031

138 401
186 650
222 277
113 462

448
148
329
839
1,764
19999
21,763

" 1 434
" 7625
" 11940
" "
19,999

99 853
60 386
17, 559
93, 941
271 739
500
18 260
290 499

500
"
"
"
500

6190
7786
4050
234
18,260

142 721
71 247
89 137
155 524
458,629
26 340
240 466
725 435

8315
4930
6240
6855
26340

67 513
109 607
60 346
3 000
240 466

218 549
185 784
155 723
165 389
725 445

24 667
23 627
18 648
25 174
92 116
80
390
92 586

40 320
" 70
40 "
" "
80 390

25 027
23 697
18 708
25 174
92606

22,996
7 113
7 655
23 154
60,918
968
61 886

" 95
" 533
" 340
" "
968

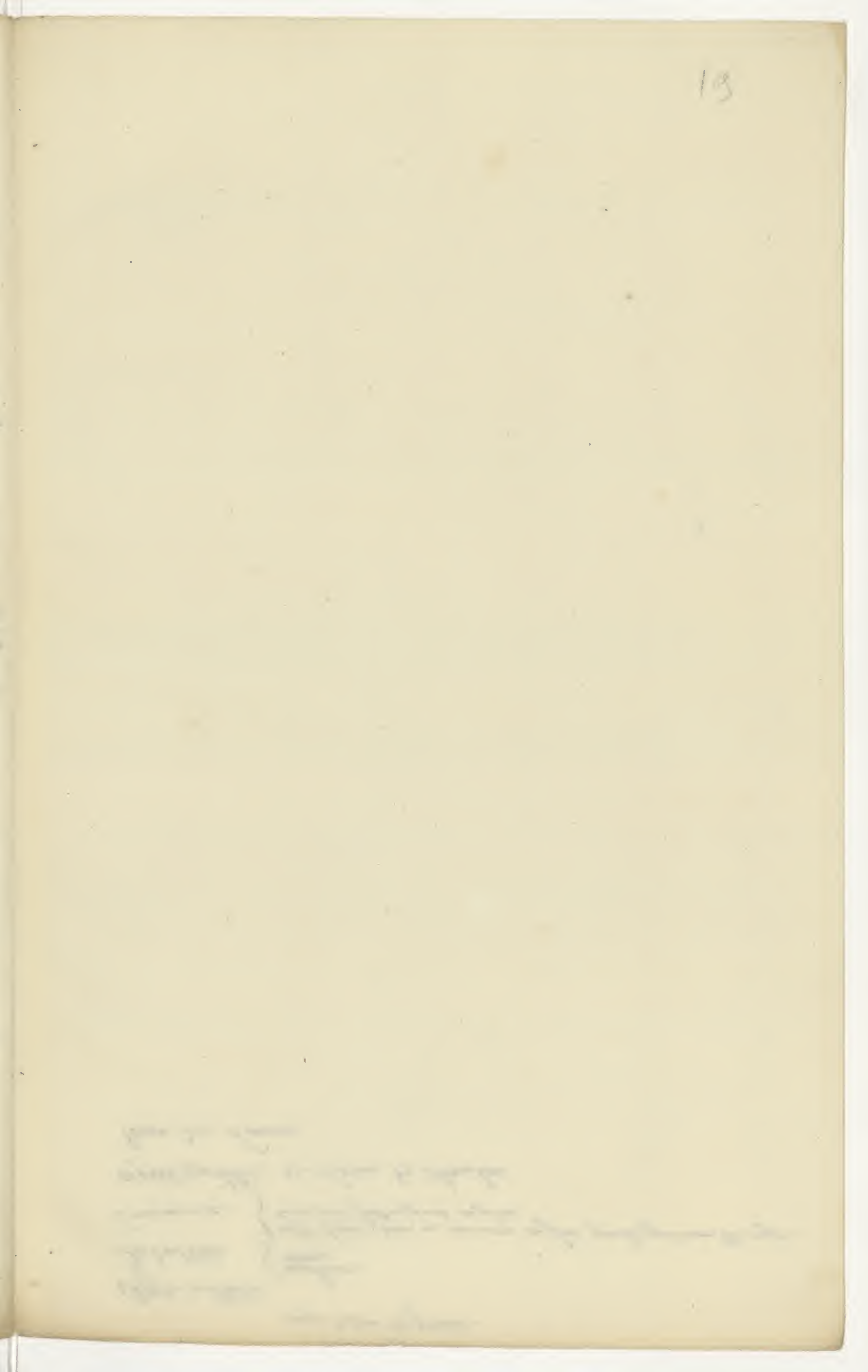
95 538
85 951
55 448
95, 934
332 871
519
333 390

" "
" 80
" 439
" "
519

2 800
2756
5069
548
11 173
91 046
102 219

" 9547
" 25948
" 49713
" 5838
91 046

12347
28724
54782
06386
39



importation des grains –

Agriculture

Industrie { machines / canaux

Commerce { restrictions mises au commerce anglais par les puissances étrangères / Concessions faites par les anglais

esprit public et séances des Chambres

Taxe des pauvres

1818
N° 1

Dépenses de la Grande Bretagne et de l'Irlande en 1818

D'après les finance accounts

20

1°. Intérêts de la dette permanente non rachetée du royaume uni et de divers emprunts ?	28,873,637 " 18 " " 3/4	~~28,873,637~~
– frais d'administration &c	277,699 " " 5 "	44,648,738 " 18 " 10 1/4
– Intérêts sur la dette rachetée &c ~~Réduction de la dette nationale~~	15 497,402 " " 4 1/2	
2°. Intérêts des bills de l'échiquier et de la trésorerie d'Irlande		2,200,414 " 2 " 1 " 1/2
3°. Liste civile d'Angl. et d'Irlande		1,236,167 " 12 " 2 " 1/2
4. Charges diverses sur le fonds consolidé, telles que Cours de Justice en Angleterre, allocations à la famille royale, salaires, charges permanentes en Irlande &c		1,139,912 " 0 " 10
5. Gouvernement civil d'Écosse		129,627 " 3 " 4 " 1/2
6. autres payemens en anticipation des recettes de l'échiquier		483,471 " 6 "
7. Marine		6,521,714 " 7 " 8 " 3/4
8. Artillerie		1,407,807 " 11 " " 1/4
9. Armée		8,517,044 " 3 " " 1/2
10. ~~Emd~~ Prêts, remises, et avances à divers pays		206 " 1 " 1/2
11. Dépenses sur fonds appropriés à des objets d'intérêt local		60,078 " 13 " 6 "
12. Services divers		2,620 891 " 03 " 4 1/4
		68,966,073 " 3 " 1
à déduire fonds d'amortissement pour prêt à la Compagnie des Indes orient.		144,636 " 1 " 1
Total de la dépense en 1818		68,821,437 " 2 " 11
La recette nette de la même année avait été de		68,348,714 " 19 " 2

Différence entre la recette & la dépense en 1818 — 472,722 " 2 " 10

dépense 68 821 437 Livres sterling	472,722
25	25
344,107,185	2363610
1376 42874	945444
1,720,535,925 francs	11,818,050 francs

Soit en francs environ — 11,818,050 francs de déficit.



1818 ~~Revenu~~ Revenu de la Grande Bretagne et de l'Irlande en 1818 d'après les finance accounts

Revenu brut de la Grande Bretagne en 1818, y compris les balances laissées à la fin du précédent exercice entre les mains des collecteurs &a — 71 074 746=4=8½ dont (58,693,304=12=11-½ pour revenus ordinaires, 12 381 441=11=9 pour ressources extraordinaires)

à déduire

frais de recouvrement — 3,523,439=15=5¼
autres frais et dépenses — 4,278,880=17=9¼ | 7 802 320=13=2½

Revenu net en 1818 — 63,272 425=11=6

Revenu Brut de l'Irlande en 1818, y compris les balances laissées à la fin du précédent exercice dans les mains des receveurs &c &c — 6,078 507=1=7=½ (5 812 898=10=4¾ pour revenus ordinaires, 208,034=17=6½ pour ressources extraordinaires, 57 573=13=8¼ par droits appropriés aux dépenses locales)

à déduire

pour frais de recouvrement 880,317=0=9¼
autres frais et dépenses — 121,900=13=2¼ | 1,002 217=13=11=½

Revenu net en 1818 — 5076 289=7=8

Récapitulation

En 1818

Revenu net de la Gde Bretagne — 63 272,425=11=6
Id - Id de l'Irlande — 5,076,289=7=8

Total du revenu net de la Grande Bretagne et de l'Irlande en 1818 — 68 348 714=19=2

25
341 743 575
136 697 430

Soit francs environ — 1,708717875 francs

~~1819~~

~~Traite des nègres~~

~~23 Novembre~~

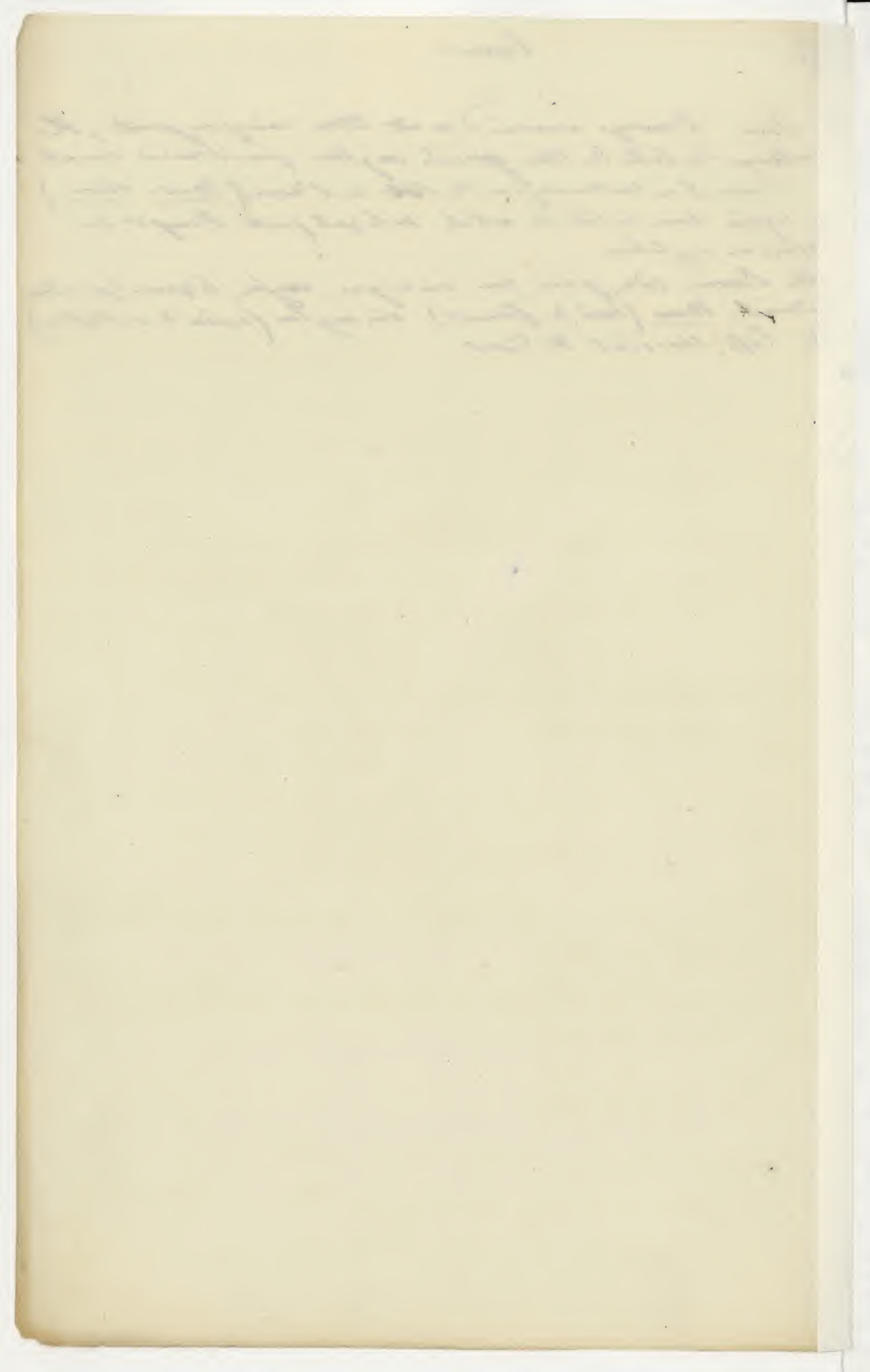
1818

Taxes

4 Juin L'ouvrage annoncé dans cette lettre n'est pas joint, il contenait la liste des taxes générales anglaises pour l'année courante.

Comme il ne contenait pas la liste sur l'accise (Droits réunis) on requiert donner la liste des articles sur lesquels porte l'impôt de l'excise en angleterre.

aile, Bierre, cidre, poiré, vin, vinaigre, verjus, liqueurs spiritueuses hydromel, Mum (bierre de froment) vin anglais (espèce de ratafia) thé, Café, Chocolat &c



19 Décembre 1818 – M. Seguier ratifie le tableau 2 **A** voir d'autre part, joint à la lettre du 9 Xbre.

Revenu des douanes de la Gde Bretagne en 1817

Recettes générales	L. Sterl. Sh. d.
Produit gal des droits de douane à l'entrée (droits de tonnage compris)	10 425,520-3-1/2
Id. Id – Id. à la sortie (Droits de tonnage compris)	248,848-5-9 1/4
Produit gal des droits de cabotage d'import du royaume uni dans l'autre — charbon de terre 866,095; ardoise et pierres 36,153	902,249-8-7
	11,576,617-17-5 3/4

	L.St. Sh. d.
Produit séparé des droits de tonnage à l'entrée	95,125-0-1/2
id — id – à la sortie	77,461-14-3 1/4

La nomenclature des objets principaux du revenu des douanes indiquée d'autre part et non rayée est exacte.

Nomenclature des objets et produit des principaux à la sortie qui ont payé des droits

		L.St. Sh.
marchandises étrangères	Toiles de lin (droit de transit dans les entrepôts)	1,883-10-11
	peaux et poil de Castor	259-
	bois de Campêche	65
	Cochenille	21
	&c &c	
marchandises anglaises	Charbon	58 476
	Etain	6 793
	alun	994
	Couperose	803
	~~plomb~~	

Droit de balance sur tous les articles d'exportation — 98,113 L.St.

Ces différens tableaux présentent l'état du commerce d'importation et d'exportation de l'angleterre, sous le ~~rapport~~ point de vue du bénéfice que le trésor en retire par le moyen des taxes en 1817

21 Décembre 1818 – à cette lettre sont joints 5 tableaux officiels présentant le commerce d'importation et d'exportation sous le point de vue de son importation générale.

E. N° 1 – Valeur des importations & des exportations (non compris le commerce respectif entre l'angleterre, l'Ecosse et l'Irlande) d'après

~~1816~~ années	Valeur des importations évaluat. officielles	Valeur des exportations en évaluations officielles: produits et manufactures des 3 roy.	marchandises étrang. et colon.	total des exportations	Valeur des produits naturels et des arts et de manufactures des 3 royaumes exportés valeur déclarée
1814	33,755,263	34,207,253	19,365,980	53,573,233	45,494,218
1815	32,987,395	42,875,966	15,748,552	58,624,548	51,603,027
1816	27,425,538	35,707,008	13,484,039	49,191,047	41,657,873
1817	30,805,655	40,086,945	10,292,684	50,379,629	41,749,015

2 / 1818

Finance de l'Angleterre
Commerce d'importation et d'exportation

Suite de la lettre du 21 Décembre 1818

24

N°2. Valeur des principaux objets, produit naturel ou de l'industrie des trois roy. export. en 1817 suiv. evalu. officielle

ouvrages en coton	L.St. 20,357,147
id. en laine	6,074,729
sucre rafiné	2,018,121
toileries	1,962,261
ouvrages de fer et d'acier	1,239,737
coton filé	1,214,770.

N:3. Valeur des principaux articles étrangers ou colon: aux exportés des 3 roy. en 1817 valeur officielle

Café	3,389,284 L.St.
Etoffes des Indes	1,212,523
sucre brut	1,174,234
Rhum	934,309
coton en laine	721,430
Thé.	576,441
Indigo	486,957

N: 4 Valeur des principaux articles de commerce importés dans les trois roy. en 1817 valeur officielle

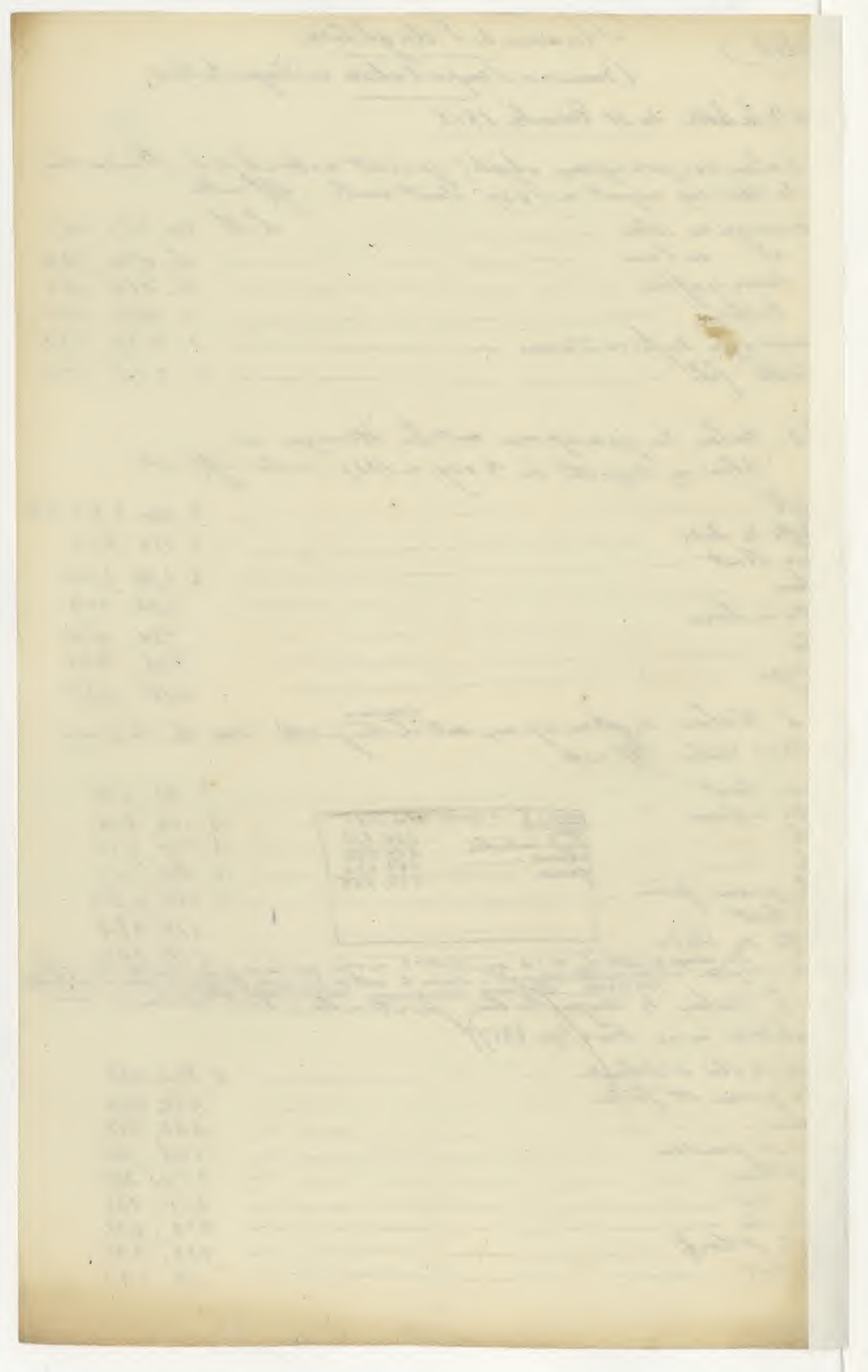
sucre brut	5,188,914
coton en laine	4,161,824
Café	3,529,912
Thé	3,146,717
Blé, grains farine	2,212,953
lin brut	818,384
etoffes des Indes	716,502

articles européens	a ajouter au tab. N°4
vins	688,513
bois de construction	457,583
chanvre	388,676
garance	322,155

En comparant le N°4 avec N°3 on voit que la majeure partie du café importé en angleterre en est ensuite réexporté. Parmi les articles européens on voit les bois de construction principalement le chanvre est également tout au premier [illegible].

N: 5 Valeur des importations principales, de l'Irlande en Angleterre et en Ecosse (en 1817)

Toiles de lin d'Irlande	1,824,066
bled grains et farine	480,659
Beurre	442,662
lard et jambons	288,706
boeuf salé	179,337
porc salé	171,141
fil de lin	121,961
vaches et boeufs	115,446
lin brut	79,043



1818 Revenus et dépenses

6 Mai 1820

net produit ~~de douanes~~ du 5 avril 1818 au 5 avril 1819 d'après les journaux anglais

Douanes — 10,111,912 Livres sterling

Excise — 23,120,523 id.

Timbre poste aux lettres, taxes mobiliaire, personnelle, foncière et autres diverses — 15,824,128

Recette totale en 1818 — 49,056,563

10 Janvier 1819 —

Tableau comparatif du revenu de la Grande Bretagne d'après les papiers publics anglais

	année finissant le 5 janvier 1818 — L. Sterl.	année finissant le 5 janvier 1819	
Douanes	9,761,480	9,996,226	
Excise (Droits réunis)	19,726,297	22,894,450	impôt qui touche la classe moyenne
Timbre	6,337,421	6,391,270	
poste aux lettres	1,338,000	1,339,000	
assessed taxes (impôt sur les fenêtres, les chevaux, les voitures, &c)	6,127,529	6,217,594	
Land taxes (impôt sur la terre)	1,163,320	1,209,682	impôt qui touche la classe riche
revenus divers	492,872	368,099	
	44,946,919	48,416,321	

L'Irlande n'est pas comprise dans ce calcul, mais on croit que le revenu public y a éprouvé un accroissement proportionnel.

Il faut aussi remarquer que dans le tableau ci-dessus l'arriéré des taxes de guerre n'est pas mis en ligne de compte.

Commerce entre la France et l'Angleterre

Entrée et sortie de Batimens français
Port de Londres.

fait

Taxe des Fanaux

fait

Commerce de la France avec Jersey

fait

26



Correspondance de 1817

Entrée et sortie des Batimens français dans le port de Londres

9 février		M. Seguier transmet deux Etats desquels il résulte que notre commerce avec l'Angleterre s'est peu amélioré puisque:
1817		1°. Que sur 23 batimens français expédiés p. Londres pendant le 3e trimestre 1816, 19 sont venus sur leur lest, et qu'il a été
1er trim.	16 bat. franc. entrés dont 12 sur lest	importé pour — f. 335,000
2	16 — 14 id.	et exporté — 5,750,000
3	22 — 20 id.	2°. Que sur 21 batimens français expédiés p. Londres pendant le 4eme trimestre 1816, 19 sont venus sur leur lest, et qu'il a été
4	13 — 5 id.	importé pour — f. 20,000
	67 — 51	en exporté — 4,620,000

Les articles importés consistent en fruits, vins, et un peu de laine d'Espagne.

Les importations pendant tout 1816 se sont élevées à — 1,309,000
et les exportations à — 15,894,000

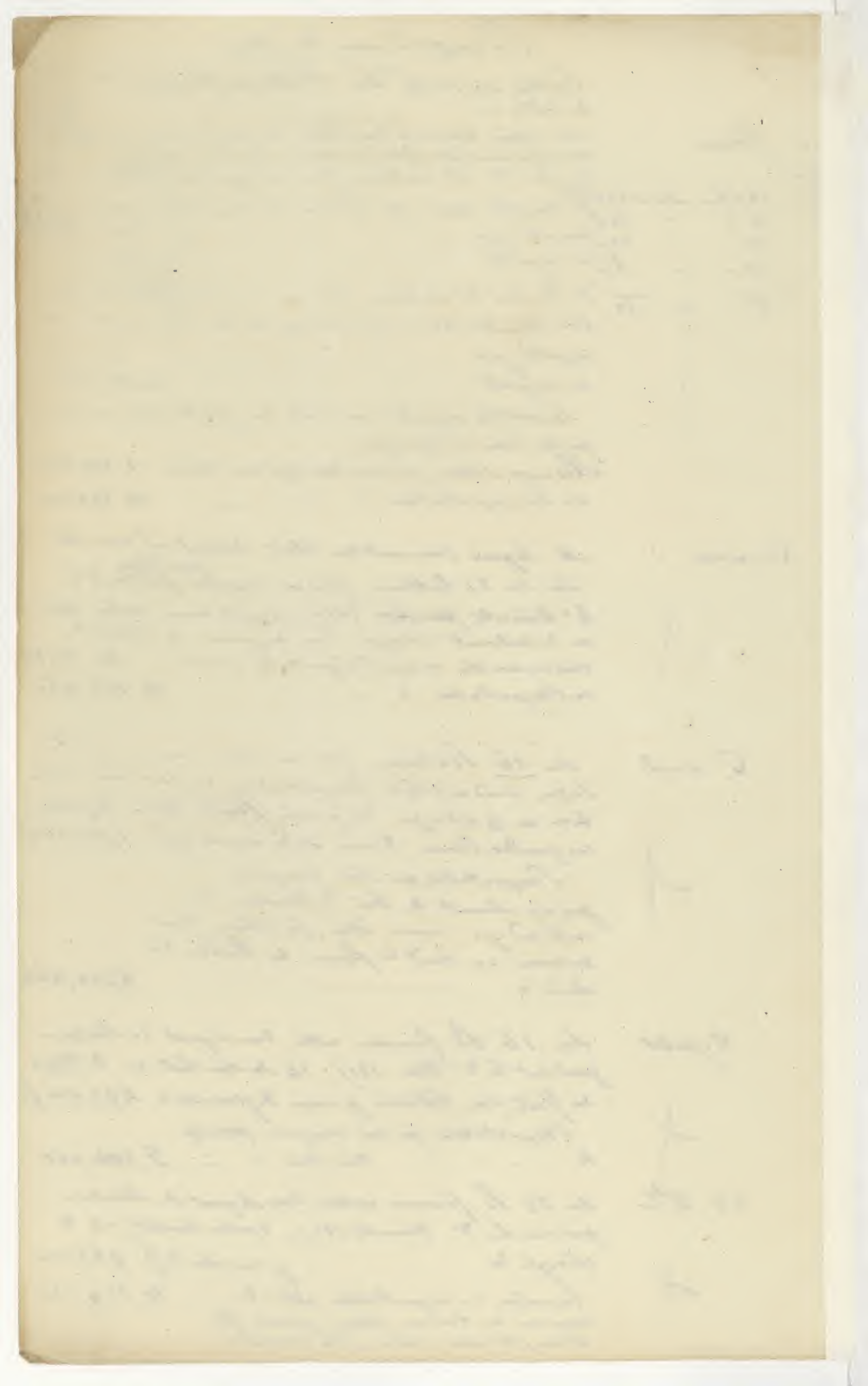
6 mars — M. Seguier transmet un état duquel il résulte Que sur 21 batimens français expédiés pour Londres pendant le 4e trimestre ~~pendant~~ 1816, 19 sont venus sur leur lest et 2 seulement chargés l'un de grains et l'autre de vins et meubles et que l'importation est évaluée à 20,348 f.
et l'exportation à — 4,620,950.

6 avril — Sur 16 Batimens français entrés dans le port de Londres pendant le 1er trimestre 1817, 12 sont venus sur leur lest et 4 chargés de grains, ~~fruits~~, terre de pipe, un peu de laine, de vin et des meubles est. — 1,017,000 f.

L'exportation qui s'est composée principalement de bois de teinture, sucre café, indigo, cuivre, étain, fer blanc, huile de morue et huile & fanons de Baleine s'est élevée à — 5,204,440

8 juillet — Sur 16 B. français entrés dans le port de Londres pendant le 2e trim. 1817, 14 sur leur lest et 2 chargés de fruits, vins, librairie p. une valeur de 491,000 f.
L'exportation qui s'est composée principalement de . . . . . s'est élevée à — 5,204,000.

13 8bre — Sur 22 B. français entrés dans le port de Londres pendant le 3e trimestre 1817, 20 sur leur lest, et 2 chargés de p. une valeur de f. 965,000
La valeur des exportations a été de — 10,119,250
composée de tabac, étain, plomb, fer blanc, fer, acier, cuivre, coton & sucre



Corresp. 1817

Entrée & sortie de Batimens français

13 8bre

Il est certain que M. Séguier a cherché à se procurer la valeur des importations et des exportations relatives à la France qui ont eu lieu sur Batimens anglais, il n'a pu y réussir; mais il pense que l'état n'en doit pas être aussi défavorable attendu que c'est généralement sur des batimens anglais que sont apportés les vins, et eaux de vie, de France qui se consomment dans l'empire Britannique.

29 Janv. 1828

Sur 13 batimens français entrés dans le port de Londres pend. le 4e trimestre 1817, 5 sur leur lest et 8 plus ou moins chargés de graines de treffle, prunes, pommes et gomme du Sénégal. La valeur totale de leurs importation a été de 1,537,050 f.
et celle des exportation —— 4,886,920
consistant principalement en fer, fer blanc, acier, salpêtre dents d'Eléphant et denrées Coloniales.

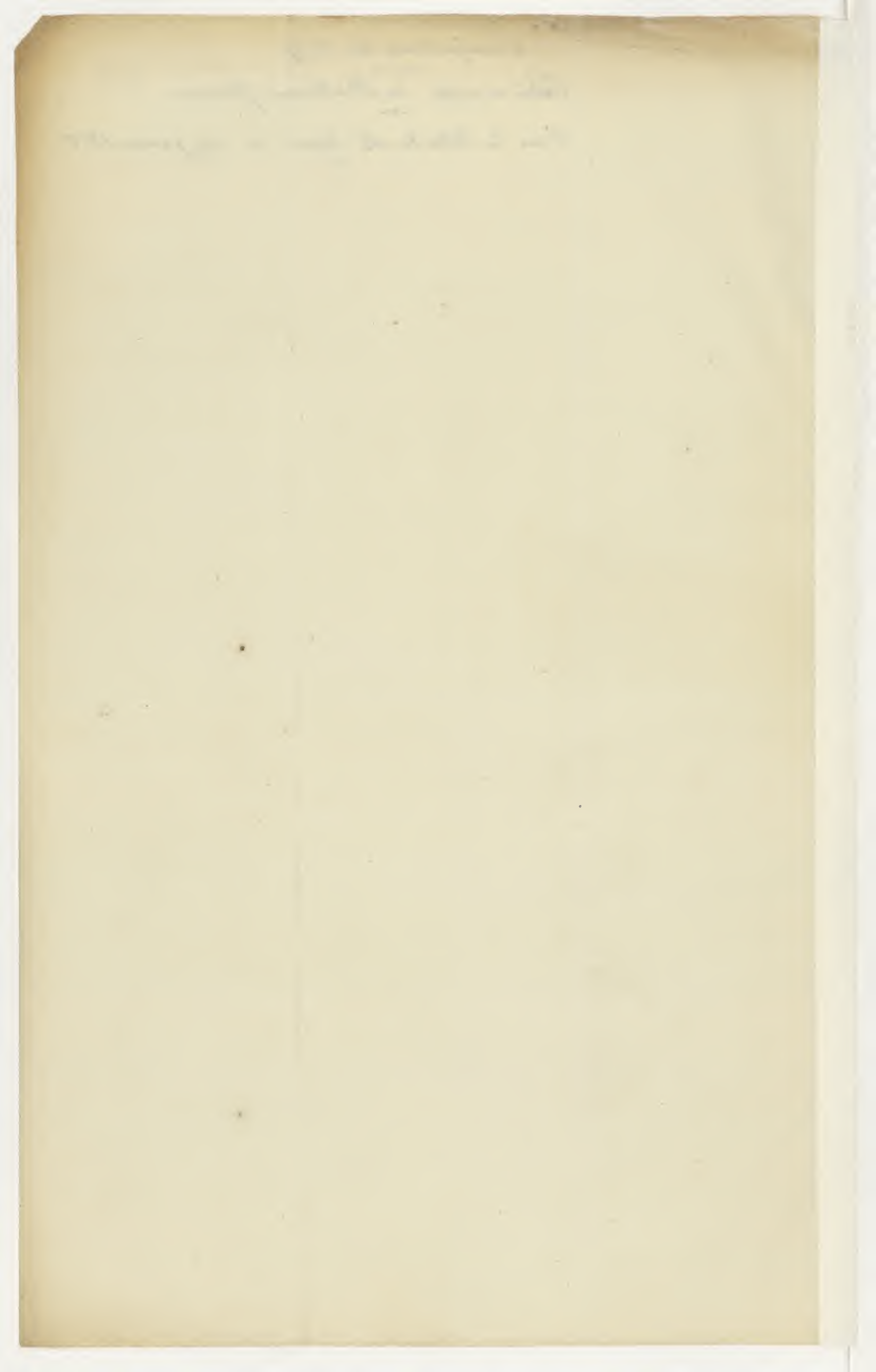
	importation		exportation
1er trimestre 1817	1017,000		5,204,440
2 ——	491,000		6 713,550
3e ——	965,000		10,119,250
4e ——	1 537,050		4,886,920.
	4,010,050	—	26,924,170
Total pendant les 4 trimestres 1816 ——	1 319,000	—	15,894,000

Nota Les vins & les eaux de vie qui forment la meilleure partie de notre Commerce avec l'Angleterre sont portés presque tous par batimens anglais.

Correspondance de 1817

Entrée et sortie de Batimens français

Voir la lettre de M. Seguier du 29 janvier 1818



Recapitulation

Le revenu net de la Grande Bretagne s'est élevé en 1818 à 63,272,425.11.6
Celui de l'Irlande pend.t la même année à . . 5,076,289.7.8
Total du revenu net des trois royaumes en 1818 . L. st. 68,348,714.19.2

Soit en francs à raison de 25 francs pour 1 livre sterling . . . . 1,708,717,875 f.

Les dépenses de la Grande Bretagne et de l'Irlande se sont élevées en 1818 à une somme de L. st. 68,821,437.2

Savoir :

1°.	Intérêts de la dette permanente non rachetée des 3 royaumes 28,873,637.18.0¾; Frais d'administration &c. 277,699.5; Intérêts de la dette rachetée &c. 15,497,402.4½		44,648,738.18.10¼
2°.	Intérêts des bills de l'échiquier et de la trésorerie d'Irlande		2,200,414.2.1.½
3°.	Liste civile d'Angleterre et d'Irlande . . .		1,236,167.12.2.½
4°.	Charges diverses sur fonds consolidé . . .		1,139,912.0.10
5°.	Gouvernement civil d'Ecosse		129,627.3.4.½
6°.	autres payemens en anticipation des reçus de l'échiquier		483,471.6
7	Marine		6,521,714.7.8¼
8	Artillerie		1,407,807.11.0¼
9	Armée		8,517,044.3.0¼
10	Prêts, remises et avances à divers pays . . .		206.1.0½
11 / 12	Dépenses sur fonds appropriés aux objets d'intérêt local		60,078.13.6
12°.	Services divers		2,620,891.3.4½
			68,966,073.3.4
	à déduire fonds d'amortissement propre à la Compagnie des Indes orientales		144,636.1.1

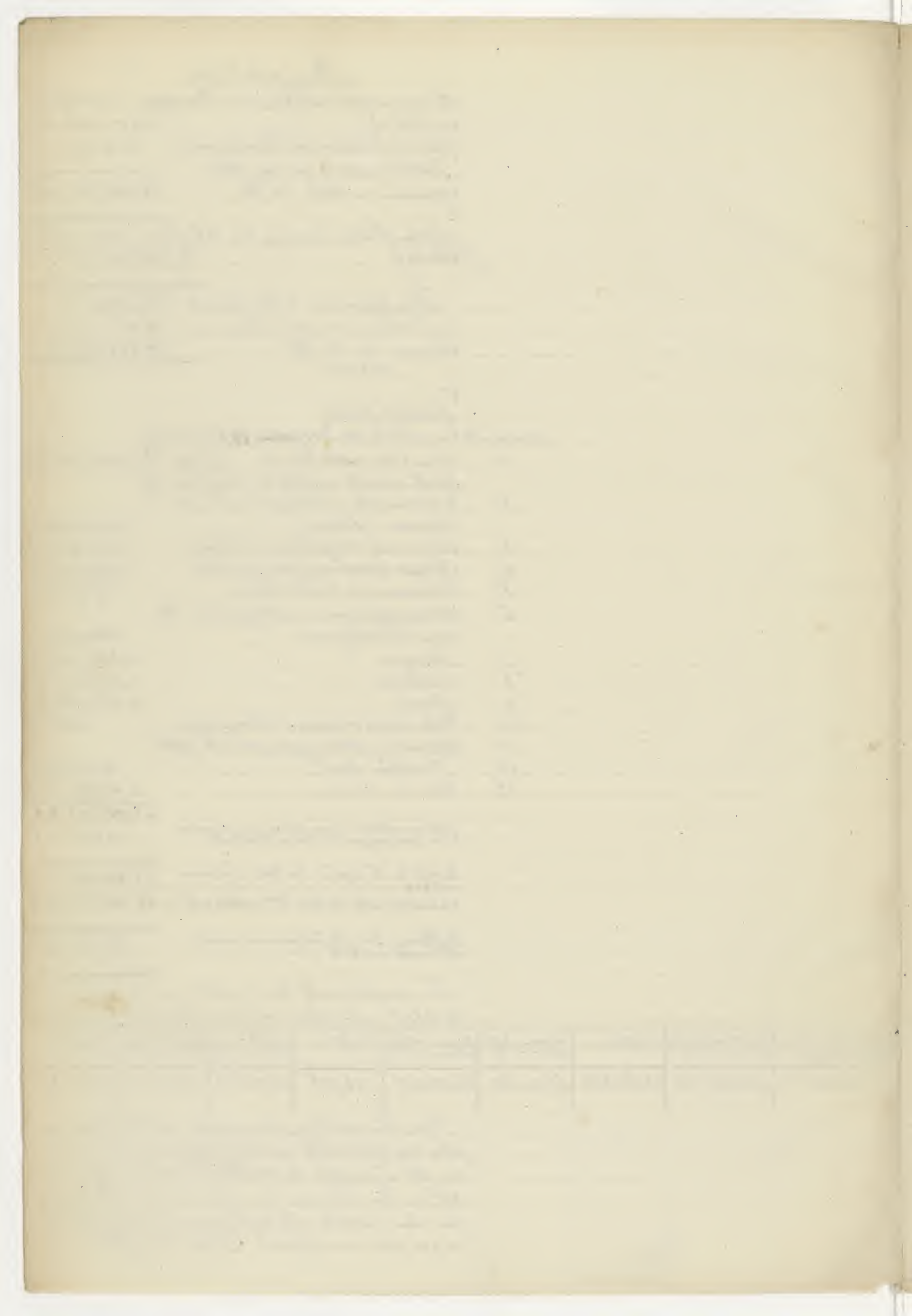
Total de la dépense des trois royaumes en 1818 . . . . 68,821,437.2.
La recette nette des trois R.mes en 1818 a été de . 68,348,714.19.2

Différence dont les dépenses ont excédé les recettes en 1818 . . . . 472,722.3.10

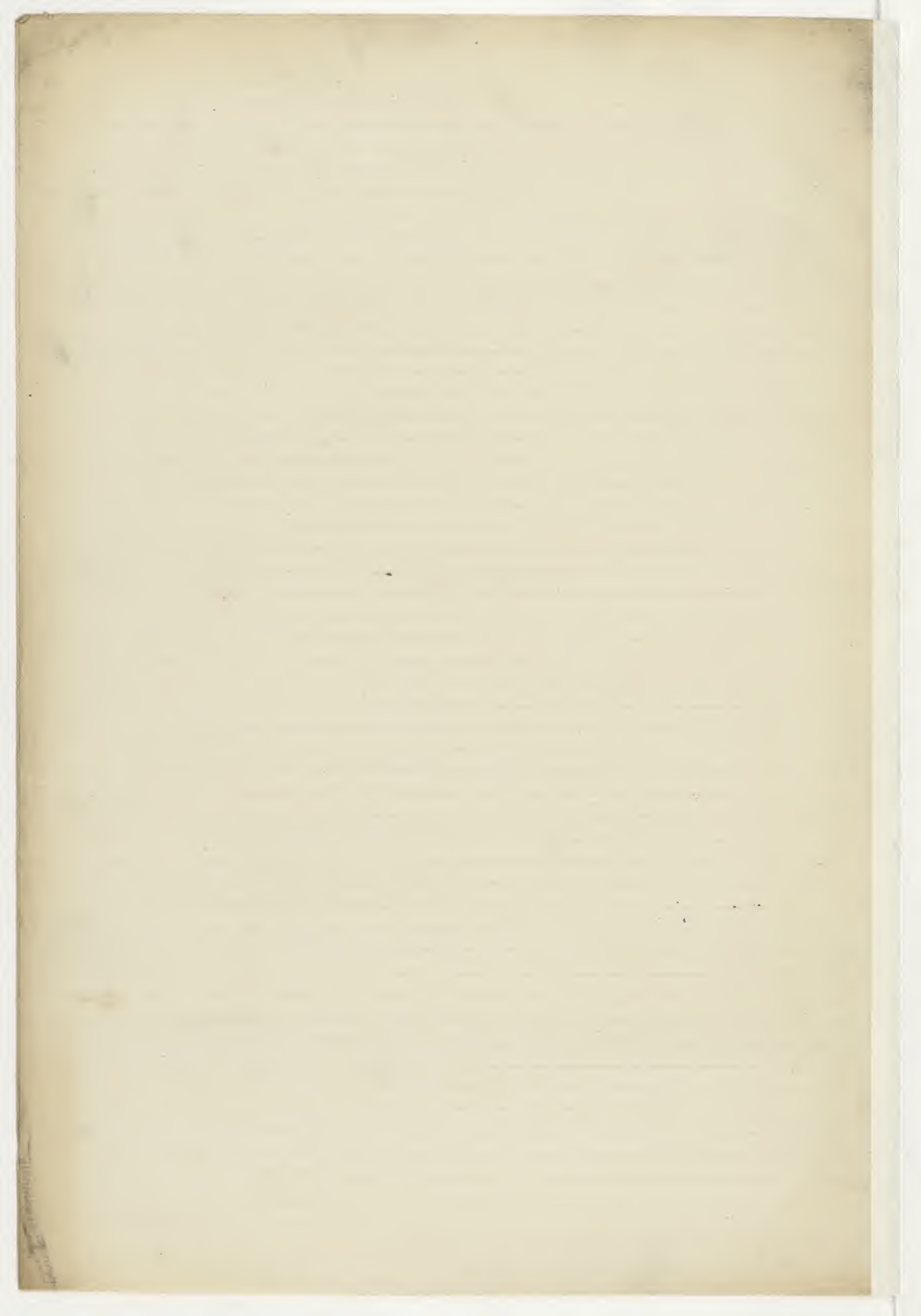
En comparant les recettes et les dépenses de 1817 et de 1818, on trouve les résultats suivants

Recette nette des trois royaumes en 1817 fractions négligées	Recette nette des trois royaumes en 1818	Différence	Dépenses des trois royaumes en 1817	Dépenses des trois royaumes en 1818	Différence	Déficit des trois royaumes en 1817	Déficit des trois royaumes en 1818	Différence
55,836,888	68,348,714	12,511,826	68,710,502	68,821,437	110,935	12,873,613	472,722	12,400,891

D'où l'on voit que les recettes ont été beaucoup plus considérables en 1818, tandis que les dépenses ont été à peu près les mêmes qu'en 1817; et comme il y a eu un déficit dans chacune de ces deux années, il s'en suit que celui de 1818 a été infiniment plus faible, et que par conséquent l'état des finances







Situation de l'Angleterre

fait

32

Irlande

Situation de l'Angleterre Correspondance de 1817

26 janvier

esprit public

L'assemblée du Conseil général de la cité de Londres (Court of common Council) qui a eu lieu le 23 à Guildhall a pris des résolutions comparativement plus modérées que toutes celles de l'année dernière. « Le vœu de l'assemblée (quelqu'était composée de tous les éléments démocratiques) a été exprimé, a dit un de ses membres, avec une mesure inconnue depuis vingt ans; pour la première fois la modération a été recommandée dans les poursuites à faire pour obtenir le but désiré; pour la première fois aucun mode de réforme n'a été spécifié d'une manière absolue en le renouvellement annuel du parlement, non plus qu'un droit d'élection général n'a été proposé. »

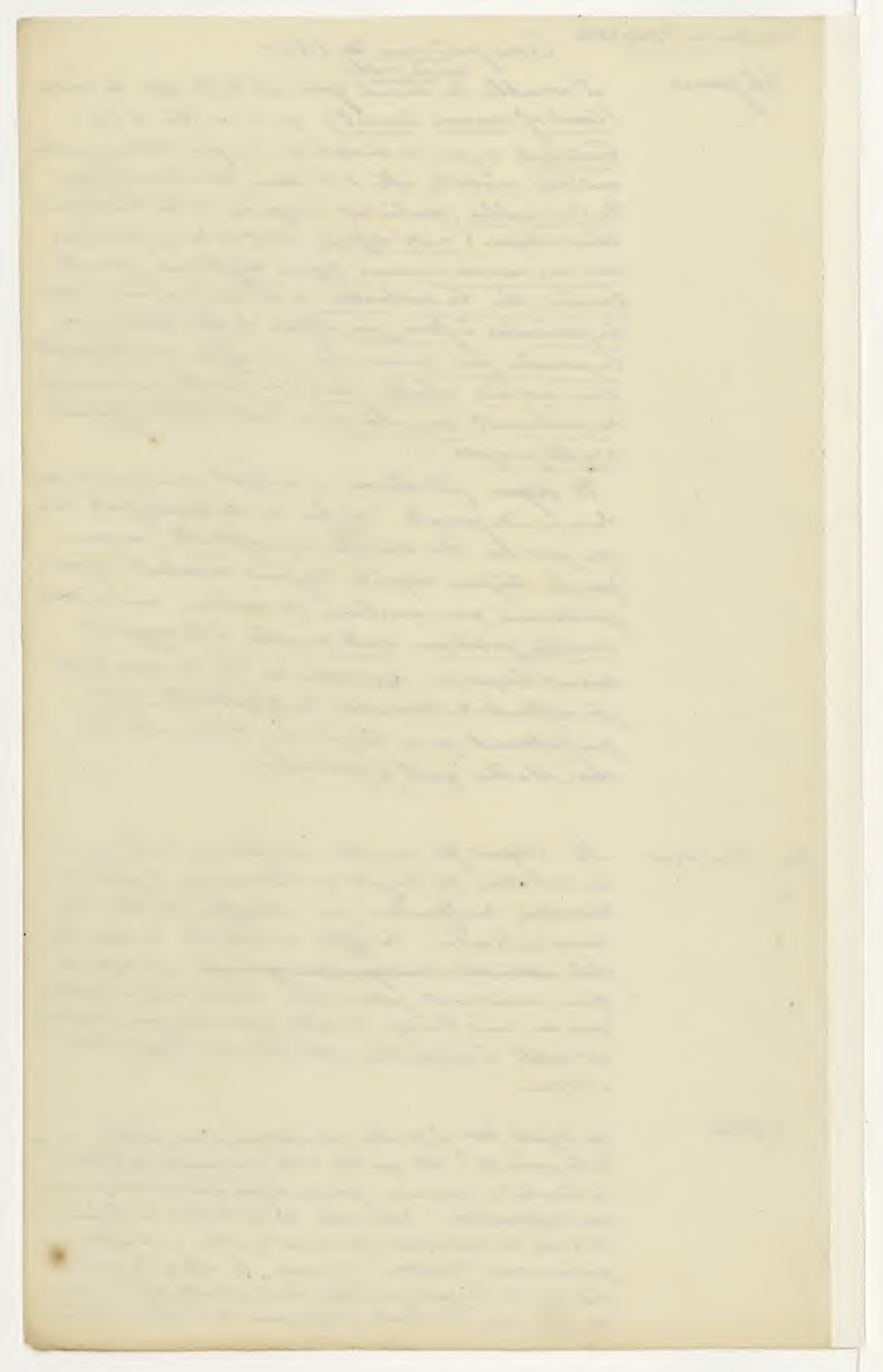
M. Séguier fait observer à ce sujet qu'il existe dans la masse du peuple anglais un sentiment juste de ce qui peut lui être nuisible ou profitable, en que ce peuple toujours inquiet, toujours mécontent, toujours pétitionnant pour améliorer son existence, mais dont le caractère politique est de se plier à la majorité, suivant l'expression applaudie de l'un des membres les plus influents de l'assemblée de Guildhall, voit parfaitement que ce n'est pas en détruisant la chose établie qu'il y parviendra.

30 Janvier

M. Séguier fait connaître les effets produits par les tentatives de l'esprit révolutionnaire le jour de l'ouverture des Chambres pour échauffer les têtes et causer du désordre. Les efforts de cette lie de tous les clubs ~~ont excité l'indignation générale~~ qui espérait qu'un amendement préparatoire serait mis à l'adresse qu'on est dans l'usage de voter après le discours d'ouverture ont excité l'indignation générale et l'opposition a disparu.

3 février

Un député doit il prendre connaissance d'une pétition avant de la présenter? cette question a été vivement débattue à la chambre des Communes, quoique le président se soit prononcé pour l'affirmative. Modération des résolutions de la commune de la cité de Londres, sur les dix articles relatifs à la réforme parlementaire, la réforme de l'armée, la réforme du système électoral &c.; engagement individuel et collectif de l'assemblée des principaux marchands et banquiers de la cité de défendre



1817

Esprit public – Séances des Chambres

L'ordre des choses par tous les moyens en leur pouvoir.

6 février — Esprit des ageses des chambres sur lesquelles le Ministère prend un ascendant progressif.

10 février — La conduite adroite du Ministère qui propose des réductions considérables sur diverses parties lui donne beaucoup de partisans et déroute l'opposition

18 février — envoi à la tour des nommés Preston, Watson père et [illegible] prévenus et impliqués dans des complots et machinations contre la sûreté de l'état.

20 février — Rapport des comités des deux Chambres chargés d'examiner les papiers secrets ~~relatifs~~ aux complots et machinations dont ~~[illegible]~~ tous deux établissent qu'il existe une conspiration dont le but évident est de renverser par la violence, les lois et la constitution du royaume uni

24 février — La suspension de la loi de l'Habeas corpus ~~[illegible]~~ Le bill pour ~~[illegible]~~ à la Chambre des Pairs

28 février — Le Morning Chronicle se plaint de ce que la partie saine et bien pensante de la communauté n'a pas, lorsqu'il en était temps, étouffé en élevant la voix, les clameurs de la démagogie au lieu de la choyer et de l'encourager pour donner un prétexte aux mesures que l'on va adopter. Il faut que le fait soit vrai fait observer M. Séguier pour que le Morning Chronicle qui vit par ses jours tienne un semblable langage.

13 Mars — Insurrection des ouvriers à Manchester qui, au nombre de 12 à 15,000 veulent aller à Londres présenter eux mêmes une pétition au prince pour le détromper. Elle est dissipée par la Bourgeoisie

Cette insurrection et d'autres encore ~~font~~ craindre un complot général et déterminent les Ministres à mettre les dépôts d'armes hors de la portée du peuple; On a calculé qu'il y avait éparpillé en Angleterre plus de 800,000 fusils et 250 000 tonneaux de poudre.

31 Mars. — Découverte d'un complot à Manchester au moment où il allait éclater, ~~[illegible]~~ il avait de grandes ramifications la banque, la prison et les casernes devaient être attaquées

Esprit public – Séance des Chambres

31 mars et 1er avril — à la fois. Des mouvemens insurrectionnels de même nature s'organisaient en même tems à Birmingham, Nottingham et Derby; la vigueur des magistrats a tout arrêté; 21 chefs saisis et envoyés à Londres. Tout cela provient de la misère et du mécontentement — Comparaison avec la France.

Le bill pour prévenir les rassemblemens séditieux après avoir été adopté dans les deux Chambres a été revêtu de l'assentiment royal par le Prince régent

Le démagogue Cobbett s'est exilé en Amérique.

17 juin — Le jury a acquitté Watson — par suite de l'usage du jury anglais de prononcer sa décision à l'unanimité. Quoique cet acquittement soit fâcheux on pense qu'il facilitera la suspension de la loi d'Habeas corpus.

20 juin. — La continuation de la suspension de la loi d'Habeas corpus a passé à une grande majorité à la chambre des Pairs.

13 juillet — Le 12 Jt le Prince régent est venu clore la session

Le Courier du 10 contient un aperçu historique de la session — après avoir rappelé qu'à l'ouverture de la session le pays était dans un état général d'alarme; ~~que~~ esprit de mécontentement ~~était~~ provenant de la misère réelle fomenté par des esprits turbulents et tarés, des sociétés professant les plus dangereux principes des libelles, des assemblées de la lie du peuple, enfin l'attentat contre la personne du prince régent.

La tranquillité publique a été assurée par l'accord du Ministère et des chambres par les lois répressives, mais temporaires qui ont été adoptées.

On s'est occupé de venir au secours des pauvres (au moyen d'une émission de billets de l'échiquier), des réductions ont été faites dans l'état de la marine et de la guerre, on a mieux réglé les banques d'épargne, ~~on a porté~~

4 — Situation de l'angleterre

Corresp — 1817

Esprit public —

36

22 7bre

un M. Hone attaqué par le Ministère public pour publication differentes ouvrages, especes de parodies dans lesquelles les expressions du texte du Credo & servent de cadre et dont le but véritable est d'enflammer les esprits contre le gouvernement, ses agens et la chose établie, a eté acquitté. voila le 4e échec que le Ministère eprouve cette année

1. affaire Thistlewood, Preston &.
2 — id Wooler
3 — En Ecosse
4 — Hone.

1/

37

Correspondance de 1817

Situation de l'Angleterre

25 Mars

Il résulte des renseignemens fournis par les papiers publics et de ceux que s'est procurés M. Seguier, que l'état des classes souffrantes de ce pays n'éprouve pas d'amélioration. Les mesures prises par le Gouvernement, l'appui qu'il trouve dans les propriétaires dirigeants & armés, les secours alimentaires procurés aux Individus compriment les mauvaises intentions, et arrêtent le désespoir de la faim, mais le mal est trop grand, il embrasse trop de classes, on peut même dire trop de générations pour trouver de remède autrement que dans le tems et dans une meilleure disposition des ressources publiques.

On estime que la population anglaise s'est augmentée depuis un grand nombre d'années tous les ans de 200 000 individus ; en même tems le progrès du perfectionnement des machines privait chaque année d'emploi une multitude d'ouvriers ; mais alors l'état toujours plus florissant de l'Angleterre, les maisons, les ponts, les canaux qui se construisaient de tous côtés et dont on calcule l'augmentation en masse à plus de 50,000 depuis quinze à vingt ans, le service de la guerre, celui de la Marine et tous les accessoires, offraient des ressources de tout genre à la population nouvelle ou à la population déplacée. Aujourd'hui on a cessé de construire, la guerre & la marine, non seulement n'absorbent plus le superflu de la population, mais rejettent encore dans le sein de la société la foule d'individus qu'elles licencient ; les machines continuent à se perfectionner, la même quantité d'hommes naît, et augmente par myriades cette population surabondante dont on porte le nombre à plusieurs millions. Voilà ce qui est vraiment effrayant pour le gouvernement ; aussi s'occupe-t-il de trouver les moyens de remédier au mal. On a délibéré dernièrement dans le conseil s'il ne conviendrait pas de favoriser l'émigration par de grandes colonisations dans les possessions anglaises et particulièrement au Cap de bonne Espérance. Ceux qui proposaient ce remède observaient que quant aux dépenses de transport et d'établissement il y serait aisément suppléé en très grande partie en ne faisant qu'y affecter les taxes pour les pauvres qui s'éteindraient bientôt par l'effet de la colonisation

Correspond - 1817

Situation de l'Angleterre.

25 Mars — même, si bien que loin d'être à charge à la mère patrie, les nouveaux établissemens contribueraient dans peu d'années à la faire fleurir par la consommation de tous les objets qu'ils en tireraient - Cette proposition sans être rejetée a été remise à un examen plus mûr.

29 avril — M. Brougham présente la pétition de 60000 individus de Bermingham qui exposent l'accroissement toujours plus grand de leur misère. accroissement rapide et progressif des pauvres qui était termemoyen

de 9 shell. 10 d. par livre dans les derniers 12 mois
12 " id. —— — dernier 6 mois
13 " id —— — 3 mois
14 " 4 d id —— dernière semaine

Le chancelier de l'échiquier a répondu que sans contester une grande partie des faits, la portion de la population la plus souffrante était celle qui s'occupait particulièrement de la fabrication des objets propres à la guerre qui était auparavant outre la consommation anglaise de 3 millions d'armes livrées aux peuples alliés. l'exportation du fer ou de l'acier n'a pas diminué à Birmingham

En 1814 elle s'est montée à L.st. 1,940,000
1815 — id —— 1,127,000
1816 — id —— 1,740,000

en peuples quincailleries

1814 —— —— 300,000
1815 —— —— 871,000
1816 —— —— 720,000

On discute la proposition du chancelier de l'échiquier d'émettre 1,500 000 L.st. de billets de l'échiquier à prêter aux manufacturiers et entreprises de travaux publics et sur les fonds consolidés de l'Irlande 250,000 L.st. pour le même but.

5 Mai — Suivan

Correspond. 1817

Situation de l'angleterre

6 juin — majorité ~~de l'angleterre~~ considérable en faveur du ministère 1° pour nomination du speaker (Manners Sutton) et 2° nouvelle suspension de la loi d'Habeas corpus.



Correspondance de 1817

Irlande — Etat de souffrance

8 Mars

Quoique l'Irlande n'éprouve pas de manque de grains, cependant la souffrance est grande ~~particulière~~ sous le rapport des subsistances, par suite de la difficulté des communications intérieures d'où il résulte qu'il y a beaucoup de grains dans certains comtés tandis que les autres sont dans la détresse.

17 Mai

Souffrance du revenu public en Irlande

En 1814 le nombre des barils de drèche qui ont payé les droits s'élevait à — 800,000

En 1815 — 670,000

En 1816 — 480,000

Le terme moyen du vin importé en Irlande pendant les trois années qui ont fini en janvier ~~1806~~ 1806 a été de — 6700 tonneaux

P. les 3 années finiss.t en janv. 1817 — 2680 —

Le produit du droit sur les vins était en 1803 de 390,000 L.St.
et quoique le droit ait été doublé il n'était en 1816 que 191,000

Les droits sur le thé, le café, les vins (étrangers) & ont diminué (également). ~~[illegible]~~

32 000 fenêtres ont été fermées en 1815 & 1816

10 000 foyers ont été éteints

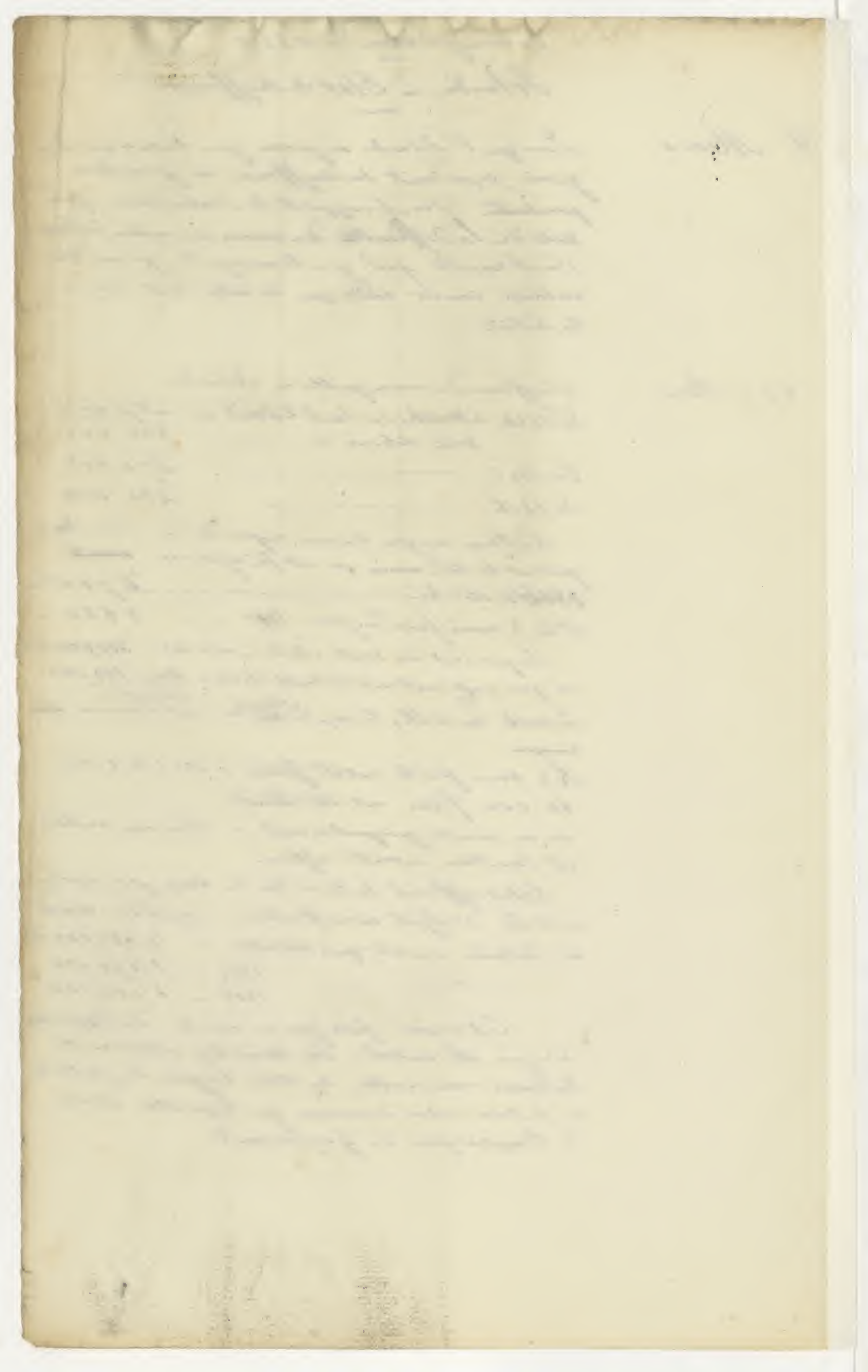
et une réduction proportionnelle de chevaux, voitures et serviteurs ont été réformés

L'état officiel de la valeur des onze principaux articles des objets manufacturés en Angleterre importés en Irlande constate qu'elle était en 1813 de 3,420,000 L.S.

1814 — 2,490,000

1816 — 1,100,000

Cet exposé fait par un membre de l'opposition n'a pas été contesté. Les ministres attribuent seulement au malheur des temps la gêne des particuliers et la diminution du revenu que l'opposition attribue à l'imprévoyance du Gouvernement.



Corresp. 1817

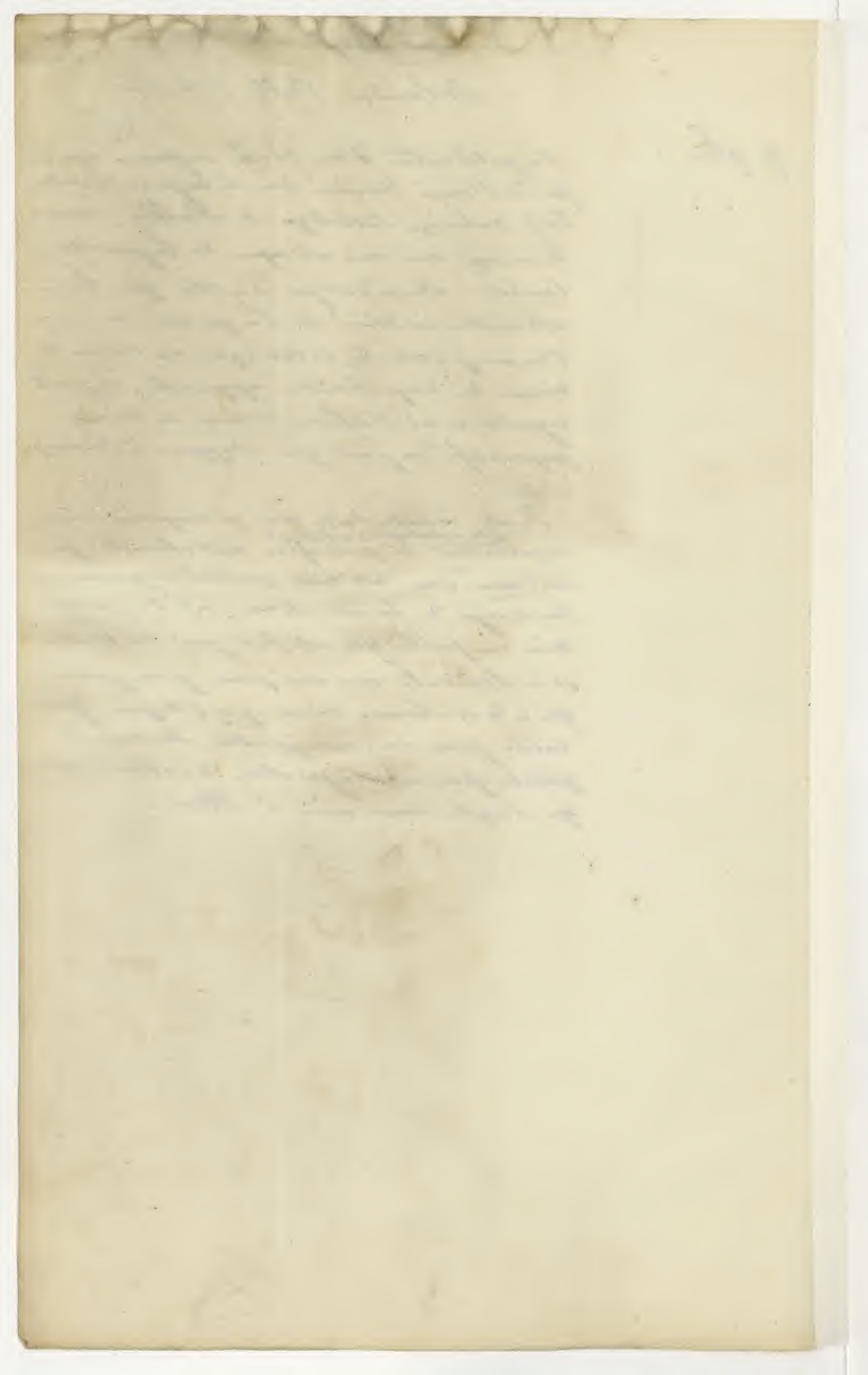
Irlande, Bible catholique

41

9 9bre

La publication d'une Bible imprimée vers la fin de l'année dernière sous les auspices du Docteur Troy archevêque Catholique de Dublin, vient d'occasionner une vive attaque de la part du Courier. On ne doit pas oublier que le Ministère est divisé sur la question de l'émancipation des Catholiques et comme la réunion des deux chambres approche, on peut regarder ce cri d'alarme comme un des préparatifs du parti qui s'oppose à l'émancipation.

Il est incontestable qu'on a réimprimé avec approbation des annotations renfermant des principes intolérants qui existaient dans cette bible publiée originairement sous le règne de la reine Marie; et la partie saine du public qui est fatiguée de troubles et de scandale voit avec peine qu'un parti qui a de si bonnes raisons politiques à faire valoir pour son émancipation se nuise à plaisir par une exagération de catholicité qui n'a plus cours même à Rome.



Division du Mémoire Annuel de 1820

~~Tableau du~~ Commerce de France avec l'Angleterre

Calcul hypothétique

42

avantage des anglais dans le Commerce réciproque

articles d'importation

Tableau de navigation, impossibilité de fournir celui de 1819 – dédommagement

Navigation de 1789, 1790, 1791 comparée à celle de 1814, 1815, 1816.

Tableaux généraux de commerce

Supériorité des ressources intérieures du commerce anglais sur les ressources extérieures

Commerce des grandes Indes.

Commerce des Américains

Concurrence des Hollandais

Cours des Changes et fonds publics

Grains, prix des grains

Droits de douane et de Navigation

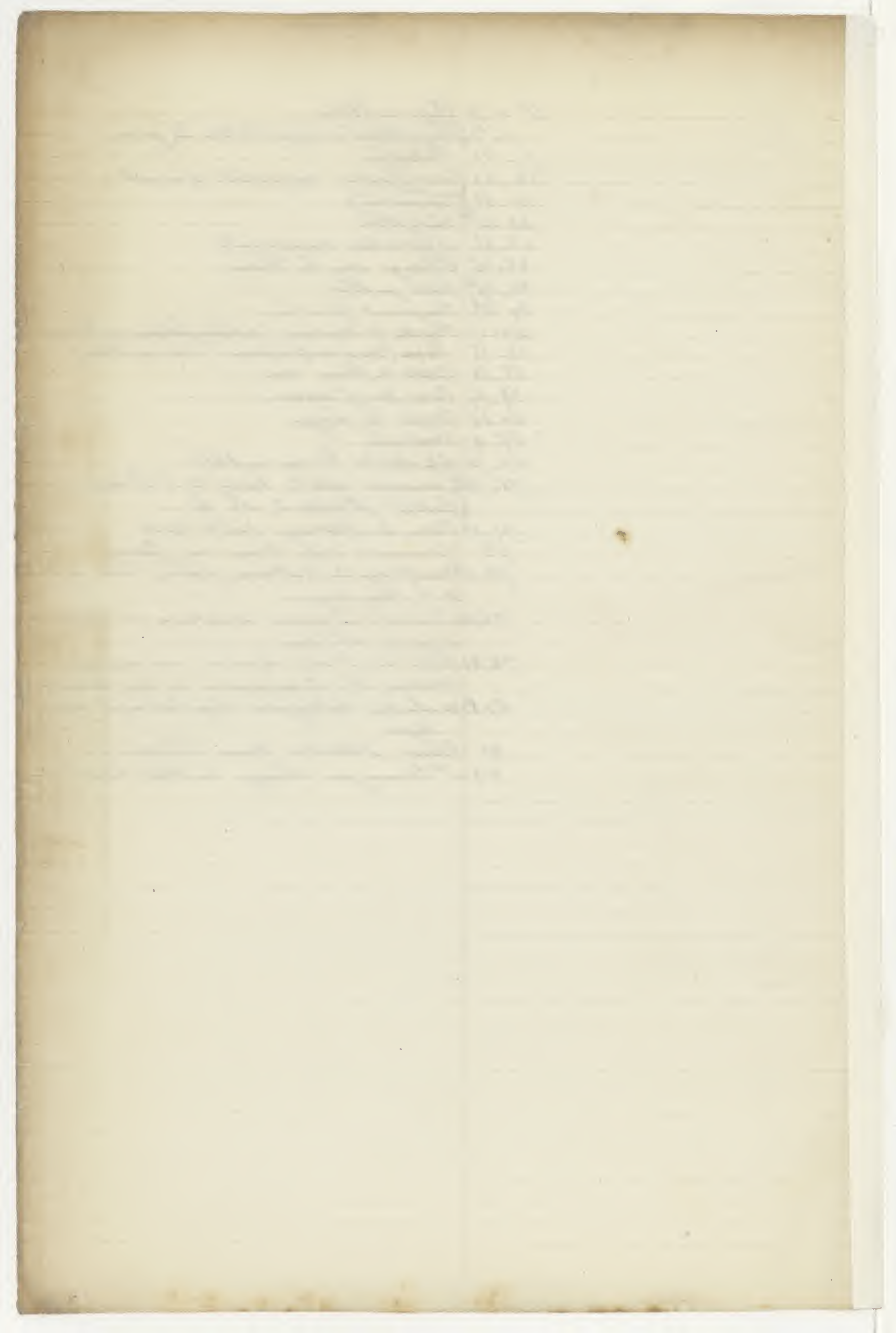
Traités

Désavantages dont souffre le commerce étranger en angleterre

Consuls; opinion des gens de loi à leur égard, stipulations consulaires; composition des Consuls en angleterre

Distinction à faire entre les consuls

Situation de l'angleterre – Réflexions générales sur sa situation.



28 janvier le Prince régent fait l'ouverture du Parlement

3 février Message du Prince régent annonçant qu'il a donné l'ordre de mettre sous les yeux de la Chambre des papiers qui prouvent l'existence d'une conspiration pour renverser la constitution et les lois, invite à prendre en considération.

14 février – Watson, Preston, Hooper et Keen après avoir été examinés séparément devant le Conseil privé sont envoyés à la Tour.

19 février rapport du comité secret nommé par suite du message

21 février Exposé des pauvres trop onéreuse un comité est nommé pour l'examiner.

Lord Castlereagh propose et fait passer un bill portant suspension de l'acte d'habeas corpus et pour étendre à la personne du Prince régent les dispositions accordées en 1795 à la personne du roi dont il remplit les fonctions.

3 juin. Nouveau message du Prince régent relatif aux réunions de conspirateurs &

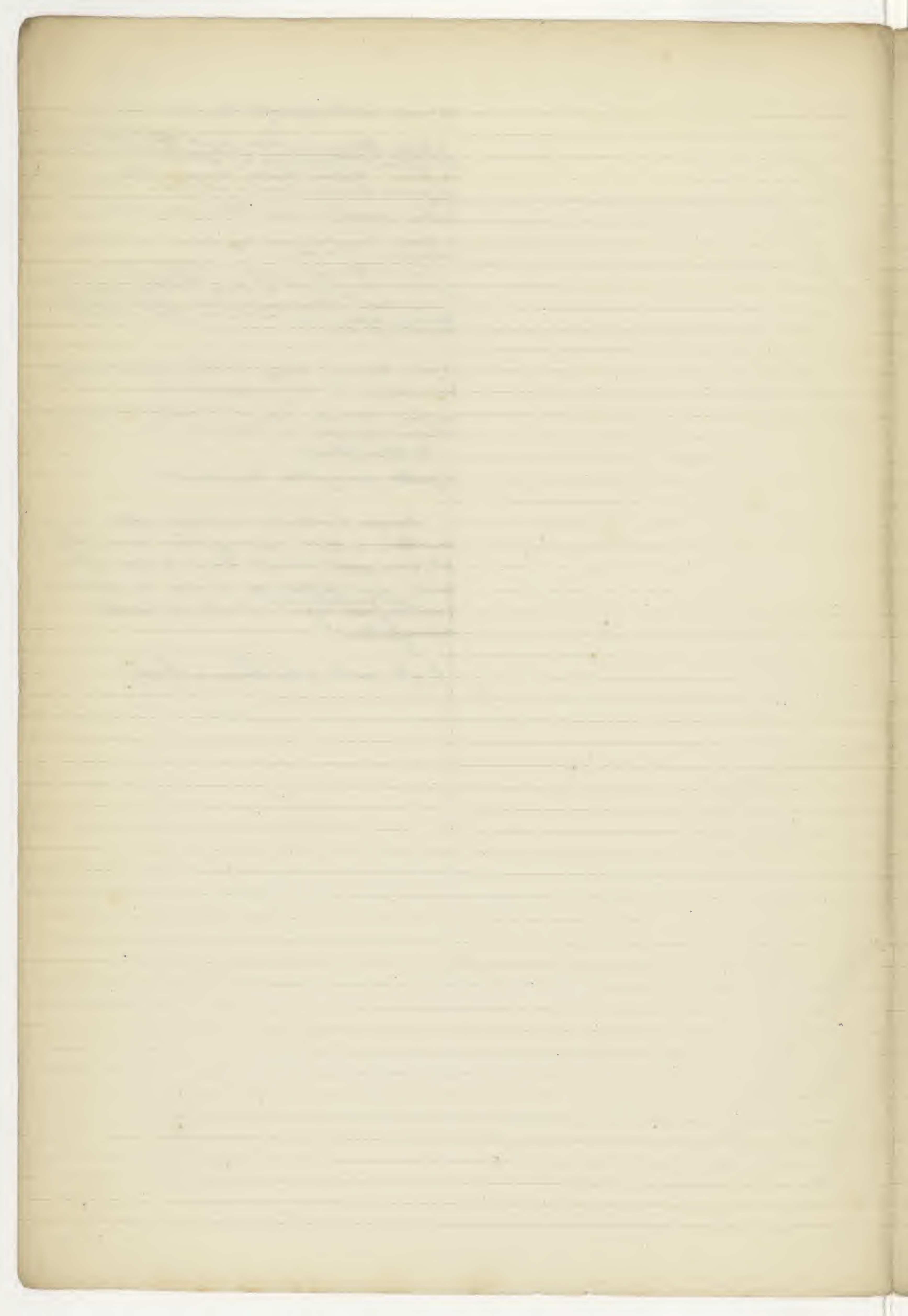
12 juin nouveau rapport du comité nommé pour examiner les papiers des conspirateurs &

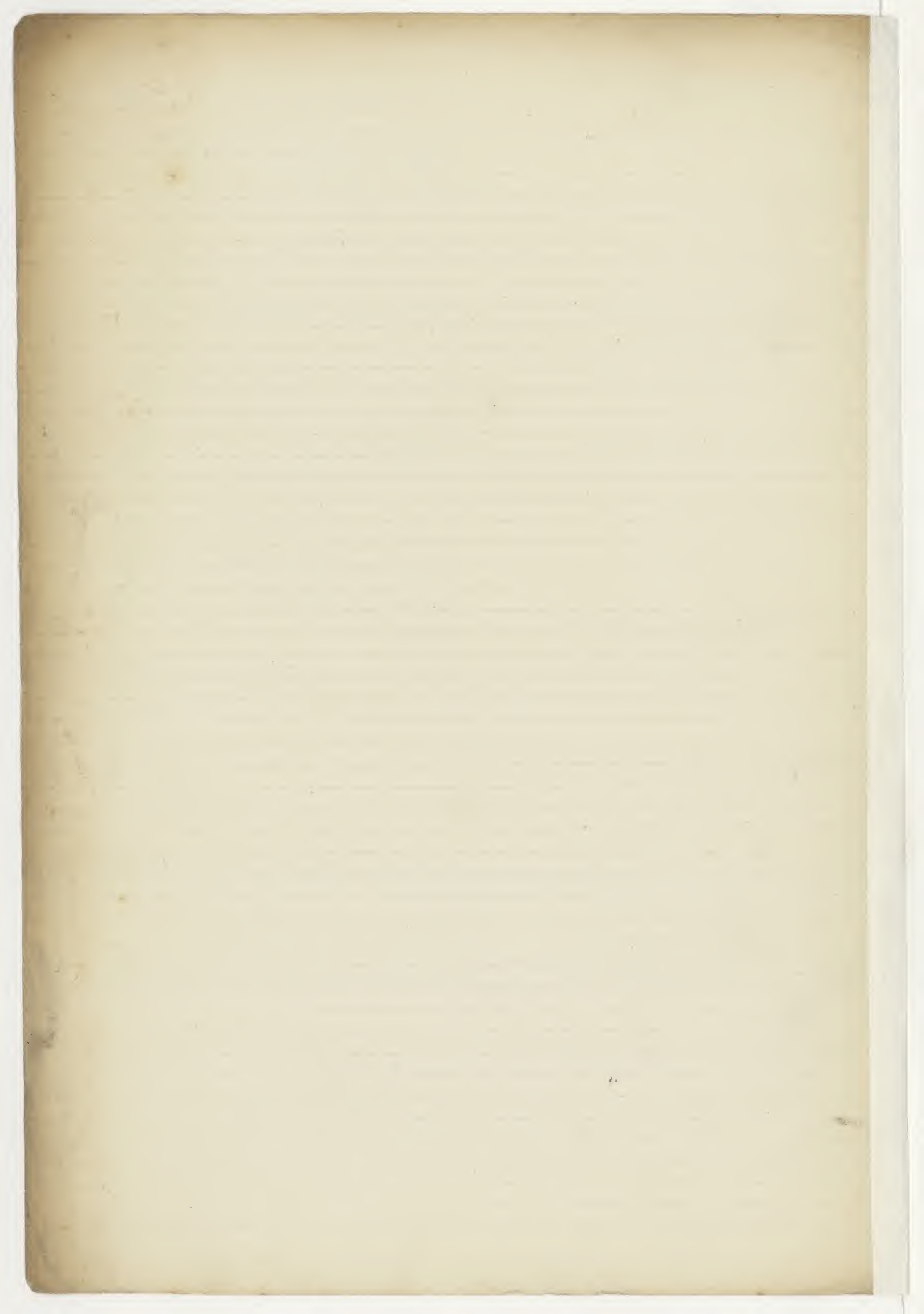
troubles en Irlande

12 juillet prorogation du parlement

Quoique la situation de l'agriculture se fût améliorée en 1817, ainsi que nous l'avons déjà dit, & que pendant le cours de cette même année, mais surtout vers le mois de juillet le commerce et les manufactures eussent repris de l'activité,

6 9bre mort de la Princesse de Galles





Législation commerciale

Fait

48



Prohibition et Législation commerciale

19 janvier

défense d'Exportation d'armes

La Gazette de Londres du 18 contient un ordre du Conseil qui prolonge pour 6 mois à dater du 13 février, la prohibition de transporter sans une permission expresse du conseil privé, de la poudre, du salpêtre, aucune espèce d'armes ou de munitions sur la côte d'Afrique, les Indes occidentales et le continent de l'Amérique, les colonies anglaises et les Etats unis exceptés.

26 janvier

Le consul général de Hollande a annoncé à M. Séguier que les Ministres doivent passer d'androit de 30 p.% le commerce de tous étrangers dans les établissemens anglais des Indes orientales. Cette mesure paraît dirigée particulièrement contre les Américains, au bénéfice desquels une partie des produits de l'Inde a été portée en Europe.

6 Mars

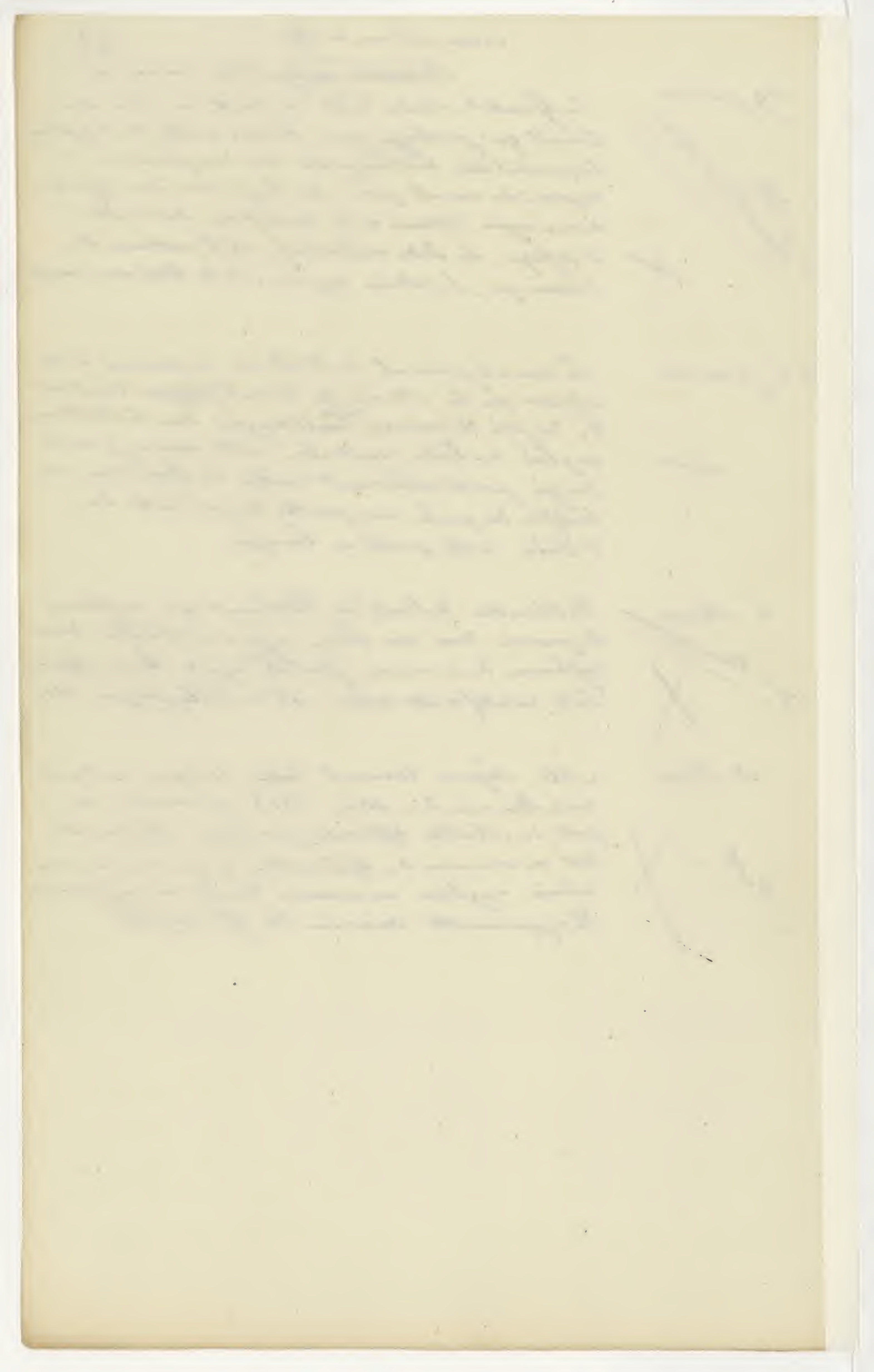
Cap de Bonne espérance

Publication de l'acte du Parlement qui confirme le pouvoir donné au Prince régent d'établir des réglemens de commerce pour le Cap de bonne Espérance; l'acte relatif à cette colonie est valable jusqu'en 1820

13 Mars

Malte

M. Séguier transmet ~~[illegible]~~ la teneur de l'acte rendu le [illegible] mois de Mars 1815 qui accorde au port de Malthe différents privilèges étendus plus tard au commerce de Gibraltar, et qui ouvrent aux colonies anglaises un commerce direct avec ses possessions. Il approuve cette concession du Gt anglais



/ Législation commerciale

Correspe. de 1817

48

25 Septembre

~~Régime de~~ Colonies Anglaises dans les Indes occidentales
Leur régime

Mr Leynier transmet l'extrait de l'ouvrage fort estimé de Bryan Edwards sur les indes occidentales anglaises, qui se composent de la Jamaïque, les Barbades, Antigues, les Isles Vierges, Monserrat, Nevis, St Christophe, la Grenade, St Vincent et la Dominique. Cet extrait renferme l'exposé des principes sur lesquels le régime colonial anglais dans cette partie du monde est établi, avec le résumé de la partie la plus essentielle des lois émises en conséquence de ces principes; complété par le relevé des autres lois principales qui ont été rendues depuis (1807) l'époque de la publication de l'ouvrage de B. E.

Législ. commerciale

Correspond. 1817

Terre Neuve

50

20 Juin

Il résulte d'un rapport fait à la Chambre des Communes par M. Taylor

Que la colonie anglaise de Terre neuve a 60000 habitans que 5000 sont sans emploi et réduits à la mendicité, que la famine a aggravé cet état et a été la cause de désordres sérieux et qu'il est indispensable d'y envoyer des vivres, le pays n'en produisant point.

Le commerce de Terre neuve exigeant de grands capitaux, si on le laisse tomber, il sera difficile de le faire revivre; il employe 800 navires anglais manoeuvrés par 6000 matelots; toutes les consommations de Terre neuve sont fournies par l'Angleterre et l'Irlande.

M. Taylor attribue cet état à la faculté inconsidérée accordée à la France de pêcher dans ces parages, et dans les hauts droits que l'Espagne et Naples ont mis sur l'importation du poisson.

Il propose d'encourager par une prime la pêche de la Morue, ainsi que celle [illegible] pour la sardine et la Baleine, afin de pouvoir rivaliser dans la méditerranée; prime que le Français accordent non seulement pour le poisson séché, mais pour les bâtimens et les hommes employés à la pêche.

On devrait envoyer ainsi qu'on la proposé une partie de la population de T. N. dans le Nouveau Brunswick, ou dans le Nouveau Canada.

Motion adoptée d'un comité pour examiner l'état de Terre neuve et aviser aux moyens de secourir ce pays

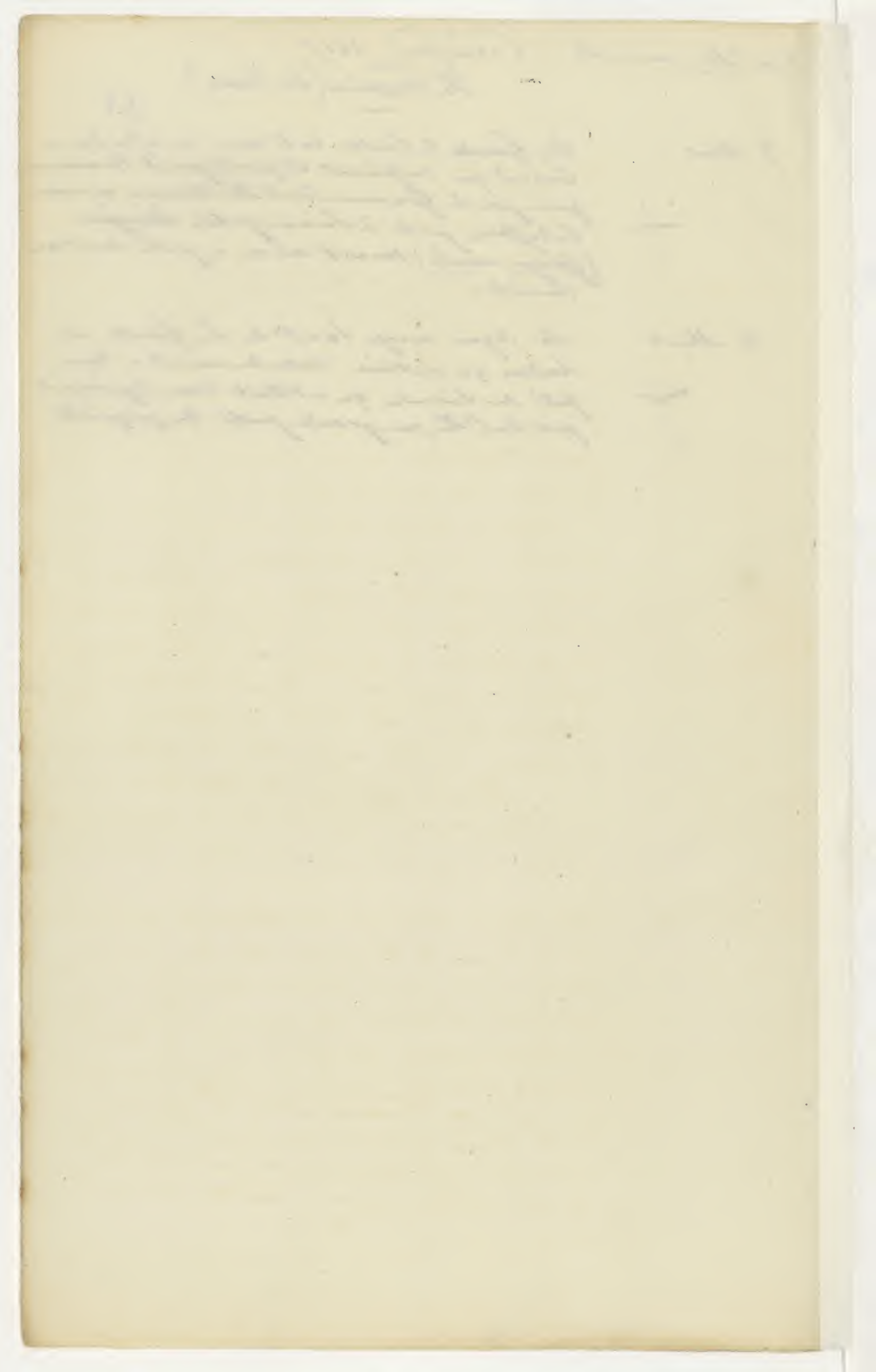
Législation commerciale

Correspond. 1817

Ile Maurice (de France)

3 Mars — La Gazette de Londres du 1er mars un ordre du Conseil qui confirmant et prolongeant la mesure prise par le Gouverneur de l'Ile Maurice, en ouvre les différens ports à la navigation étrangère (foreign vessels) durant un an à partir du 1er mars courant.

6 Mars — M. Seguin envoye le N° de la Gazette de Londres qui contient l'ordre du conseil ci dessus, fondé sur l'incendie qui a détruit dans le principal port de l'Ile, une grande partie des propriétés.



Législation commerciale

Correspondance de 1817

Colonie du Cap de Bonne Espérance

52

4 8bre 1817

~~19 8bre~~

Une circulaire du Ministre de l'Intérieur insérée dans le Journal général de France du 12 Septembre annonçant que M. des Escotais est nommé agent de la marine et du Commerce au Cap de Bonne Espérance et qui lui est recommandé entre autres choses de favoriser autant ~~que~~ qu'il lui sera possible le commerce direct que nous pouvons faire avec cette Colonie en vertu de l'ordre du Conseil de S. M. B. du 24 7bre 1814 ; M. Séguier croit devoir relever les inexactitudes qu'offre ce document, inexactitudes qui ont produit un mauvais effet en Angleterre et qui peuvent entraîner nos négociants dans de fausses spéculations.

L'ordre du Conseil dont il est parlé dans la circulaire n'autorise les batimens des puissances amies de l'Angleterre à entrer dans les ports de la Colonie du Cap que sous le point de vue seulement de s'y réparer et d'y prendre des rafraîchissemens auquel cas une partie du chargement des dits batimens pourra être vendue à l'effet de solder les dépenses de telles réparations et rafraîchissemens .... Ils pourront importer toute espèce de vivres, avec la permission du gouverneur du Cap préalablement obtenue et constatée par une licence &c

19 8bre d°

M. Séguier transmet au Ministre ses observations sur le projet de tarif que M. Des Escotais avait proposé pour les actes et expéditions qu'il sera dans le cas de délivrer au Cap de Bonne Espérance

Le droit proposé aux articles 7, 8, 9, et 10, quoique le double de celui du Consulat général pourrait, ~~vu la cherté extrême~~ le prix exhorbitant au Cap de différents articles tels que logement, domestiques, chauffage, éclairage, chaussure, habillement & meubles, être laissé au taux proposé ~~tout~~ en conservant l'ancien taux pour les français.

Le droit de Courtage sera rarement dans le cas d'être touché.

Quant au droit proportionnel pour le protet des lettres de change au lieu du droit fixe autorisé par l'ordonnance, M. Séguier est d'avis de ne pas l'approuver &c &c.

6/

Corresp. de 1817

53

Commerce de Londres et de l'Angleterre

13 8bre — 3eme trimestre 1817 le nombre total des batimens de tous pays entrés dans le Port de Londres 1216
Sortis — 927.

30 Octobre — article du New times sur la prospérité toujours croissante de l'angleterre
le mettre après avoir parlé de l'agriculture du commerce et de l'industrie.

6 novembre — On lit dans l'Independent chronicle
D'après l'interprétation explicative donnée par autorisation par le collecteur des douanes aux états unis, à l'acte de navigation du 1er mars 1817. Les batimens de la Grande Bretagne pourront dorénavant apporter aux Etats unis des chargemens pris dans les colonies des indes occidentales anglaises et autres colonies appartenant à la Grande Bretagne, composés d'articles produit naturel ou de l'industrie des dites colonies. Les batimens destinés pour les Etats unis pourront également, lorsqu'ils s'affréteront dans une colonie anglaise, y charger les objets qui seraient le produit d'une autre colonie anglaise. La Grande Bretagne et la Suède ayant des réglemens semblables à ceux contenus dans l'acte de navigation des Etats unis, sont aussi les seules que ce nouveau réglement puisse regarder.
Cette décision paraît être le résultat des facilités que le gouvernement anglais a récemment accordé dans ses colonies à la navigation américaine.

7/ Législation commerciale Correspond. 1817

Commerce de Londres et de l'Angleterre

15 Décembre

L'Acte concernant la navigation des Etats-unis porte une clause ainsi conçue « Ce règlement ne sera pas applicable aux bâtimens appartenant aux puissances ~~étr~~ qui n'ont pas adopté ou qui n'adopteront pas de réglemens semblables. &c

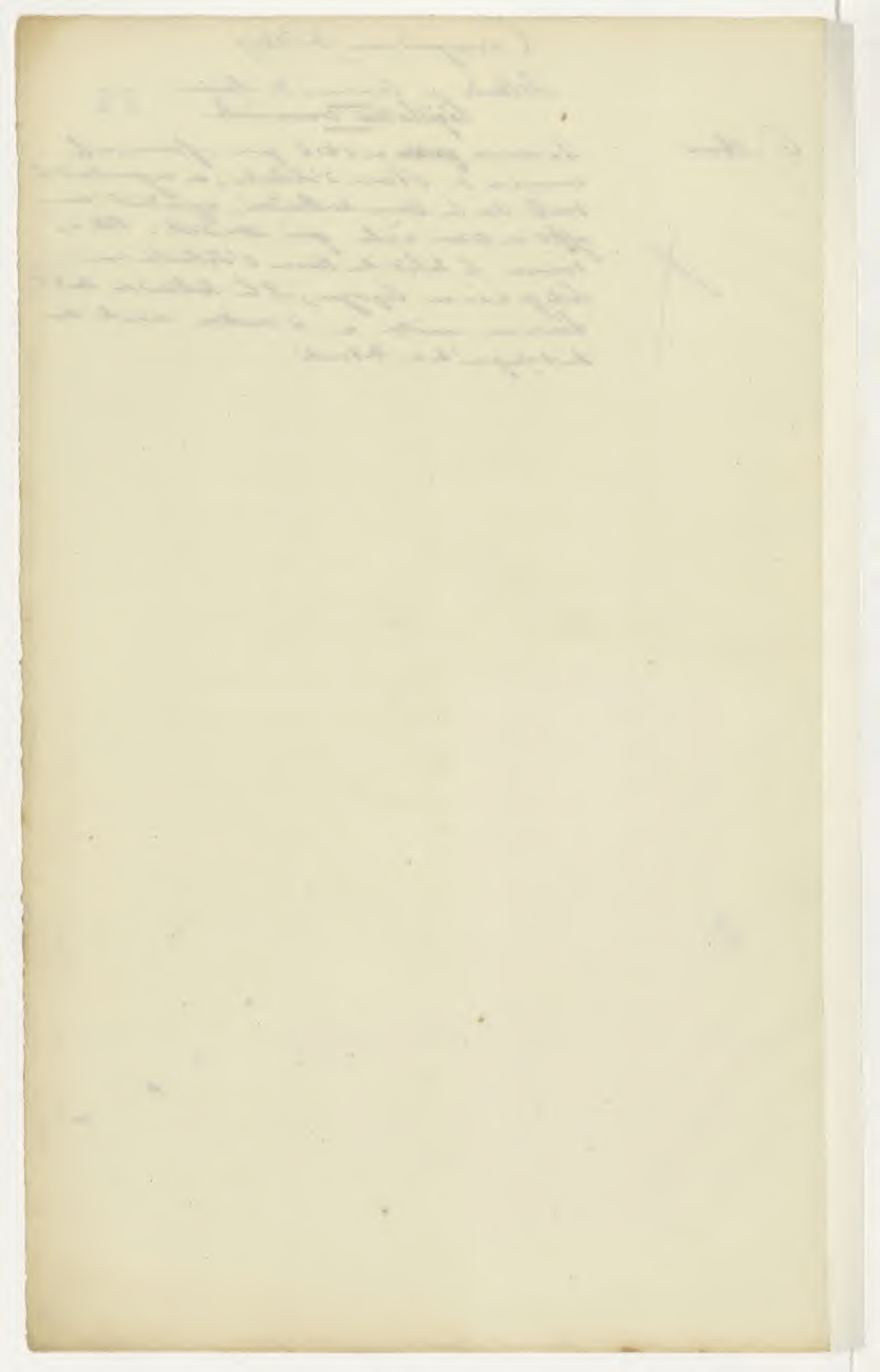
Correspondance de 1817

Irlande — Commerce de beurre
Législation commerciale

55

6 Mars.

La mesure prise en 1816 pour favoriser le commerce de beurre d'Irlande, en augmentant les droits sur les beurres hollandais, a produit un effet contraire à celui qu'on attendait. Elle a diminué le débit des beurres d'Irlande en Portugal et en Espagne, et les hollandais dont le beurre est meilleur et à meilleur marché se sont emparés de ce débouché.



Législation commerciale

Correspond. 1817

Irlande — Toiles

26 Mai

Convient-il aux intérêts bien entendus de ceux des manufacturiers irlandais qui s'occupent de la fabrication des toiles de chanvre et de lin, que les droits de transit et de dépôt sur ces mêmes toiles, lorsqu'elles proviennent des manufactures étrangères soient baissés?

Cette importante question est vivement débattue à la Chambre des Communes et dans les journaux.

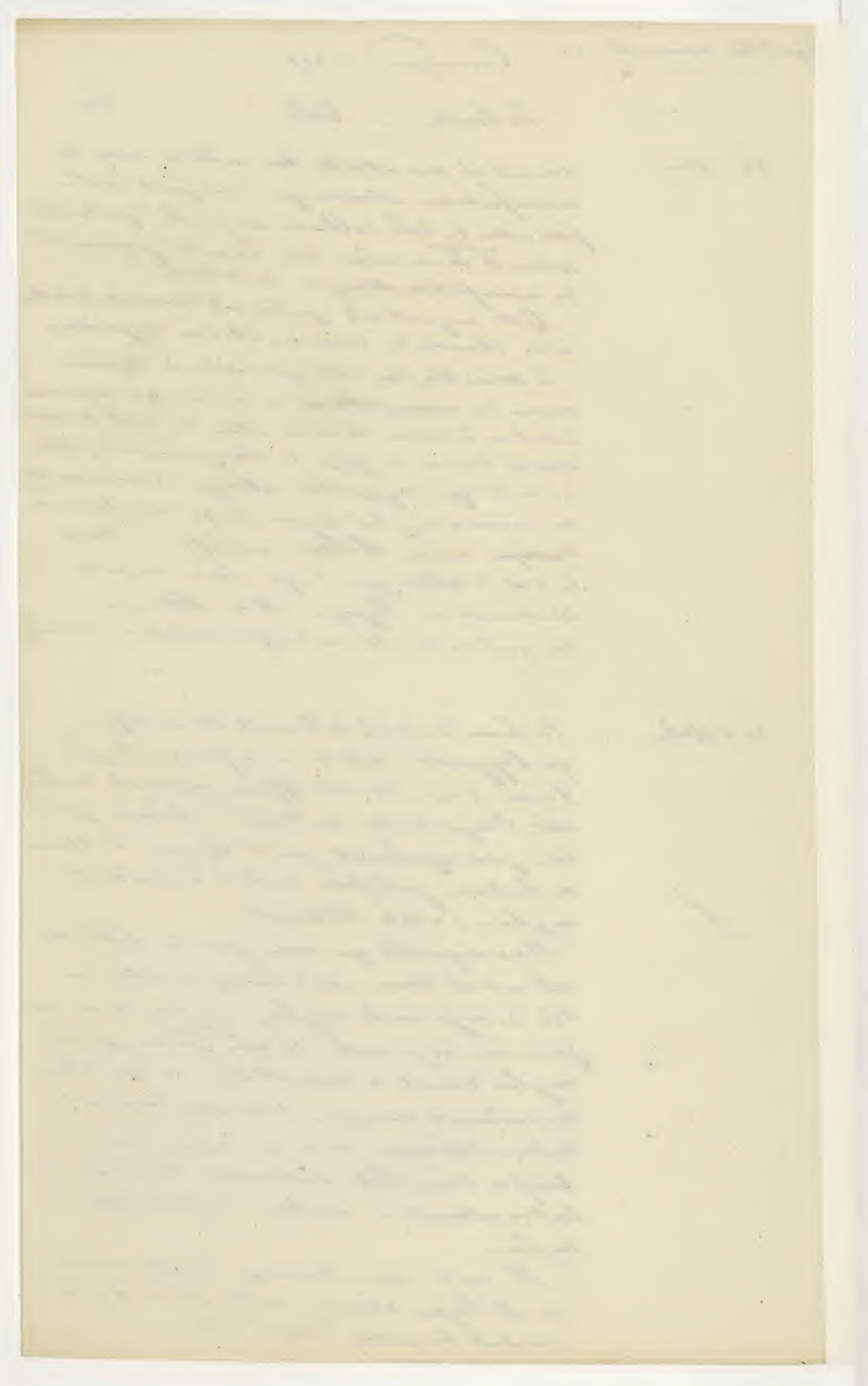
Le ministère, sans doute pour céder à l'opinion erronée des fabricants irlandais qui regardent à tort ou à raison la conservation des droits de transit établis comme un gage de leur prospérité, défend les droits que l'opposition attaque comme nuisibles au commerce anglais en général qui cesse de devenir l'entrepôt comme il l'était autrefois de toutes les toiles d'Allemagne et qui celles-ci vont porter directement en Espagne et en Amérique, sans qu'il en résulte un bénéfice réel pour l'Irlande

20 Octobre

La hausse des droits de transit et de dépôt que l'opposition critiquait a presque triplé depuis 2 ans, suivant différents négociants de la cité, l'exportation des toiles d'Irlande, qui a lieu principalement pour l'Espagne, la Havane et les divers ports francs des Indes occidentales anglaises, à notre détriment.

Il est impossible que nous puissions lutter sur cet article de commerce et beaucoup d'autres au désir des négociants anglais, si nous n'accordons pas à nos négociants la même énorme prime que les anglais donnent à l'exportation de leurs toiles, non seulement parce que le meilleur marché tentera l'étranger, mais parce que les bénéfices d'un débit considérable tendront continuellement à améliorer la fabrication anglaise.

Il existe encore beaucoup d'autres articles que M. Séguier énumère sur lesquels les anglais accordent des primes d'exportation



Corresp. 1817

Commerce du Thé

57

26 7bre

Ce Commerce qui fait entrer annuellement en Angleterre 3,000,000 L. St. (75,000,000 f) peut recevoir un échec par suite du décret rendu en Belgique le 16 8bre courant où les droits établis sont fort légers, ce qui doit obliger l'administration anglaise ou à baisser considérablement son tarif, et alors la recette du trésor diminuera en proportion, ou à conserver son tarif tel qu'il est aujourd'hui et dans ce cas les avantages des contrebandiers seront tels qu'en dépit de la sévérité des douanes le thé hollandais pénétrera dans l'intérieur et y alimentera la consommation

Législation commerciale

Correspondance 1817 (adoptées par les) mesures restrictives ~~des~~ Puissances étrangères

8 janvier

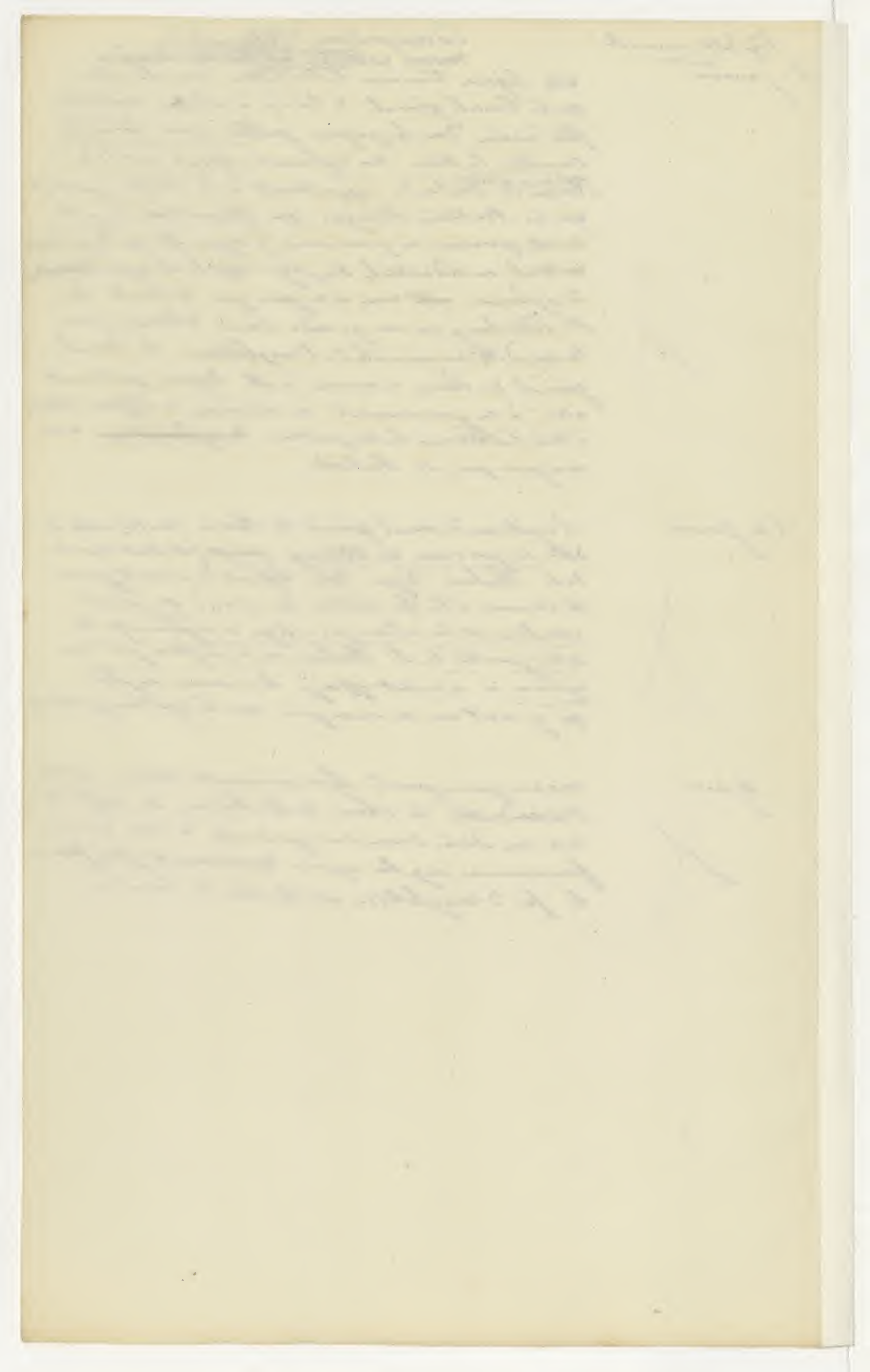
M. Séguier transmet la traduction d'une circulaire que le Consul général de Russie à Londres vient de faire insérer dans les papiers publics, pour faire connaître la teneur d'un règlement, adopté en 1724, et appliqué en 1726 lorsque la Finlande appartenait à la Suède, portant que les Bâtimens étrangers qui fréquenteront les ports de cette province ne pourraient y apporter que les produits naturels ou industriels des pays auxquels ils appartiennent. Ce règlement ~~a été~~ remis en vigueur par le Sénat de St Pétersbourg est une grande cause d'humeur pour la cupidité commerciale de l'Angleterre. Le Consul général de Russie a annoncé à M. Séguier qu'il avait adressé à son gouvernement un mémoire à l'effet d'étendre à toute la Livonie les dispositions ~~du règlement qui~~ mises en vigueur pour la Finlande.

14 janvier

La lettre du consul général de Russie dans laquelle il dit « la province de Wiborg ~~qui jo~~ (elle était séparée de la Finlande depuis Pierre le Grand et n'avait jamais été soumise à la loi Suédoise de 1726) qui jouit actuellement des mêmes privilèges, ces règlemens que les autres parties de la Finlande ne se conforme pas aux règlemens » a surtout effrayé le commerce anglais qui y voit un nouveau pas vers le système prohibitif.

9 mai

Mesures prises par le Gouvernement Suédois contre l'introduction du rhum, de la bière, du café &c. sont considérées comme des représailles de celles que le Gouvernement anglais a prises dernièrement pour favoriser le fer d'Angleterre et les bois du Canada



Corresp. 1817

Pêche du Groenland

59

26 7bre

+

Tentative des hollandais pour augmenter leur pêche dans ces parages par un arrangement avec des propriétaires de batimens anglais qui font cette pêche, afin qu'ils viennent en hollande avec une partie de leurs gens ou leurs batimens & y reçoivent le pavillon hollandais.

Autrefois les hollandais envoyaient à cette pêche tous les ans — — — 150 batimens
et les anglais environ — — 40 —

Aujourd'hui les anglais y en envoient 200
Et les hollandais seulement 2 à 3

60

Agriculture

Grains (fait)



Correspondance de 1817

2 janvier — expédition considérable de grain ou farine de l'Amérique pour l'angleterre et l'Irlande — on en attend encore de New-york — prix de la farine Américaine sur le marché de Londres 65 à 74 Shillings le baril, à Liverpool 80 Sh.

les secours et la libre exportation qui continue en Hollande du côté de la mer ont fait baisser le prix des grains dans led. marché de Londres.

arrivage pendant la semaine de Bled étrang. à Londres 14 000 quarters, 40 000 hectolitres environ

Prix moyen du prix des grains par quarter en angleterre et dans le pays de galles pendant la semaine qui a fini le 21 xbre.

Bled, 103 Shillings.
seigle, 66 — 8 d.
orge, 51 — —
avoine 31 — 10
fèves 62 — 6
pois 58 — 10.

Il en a été écrit à M. Becquey

3 février

M. Séguier transmet deux Etats; l'un des arrivages de grains qui ont eu lieu à Londres durant le cours de l'année 1816; et l'autre celui des arrivages dans le même port du 11 au 25 Janvier 1817.

Il résulte du 1er état qu'il en arrivé à Londres en 1816

Lieux d'où les grains ont été importés	Blé Quarters	seigle Quarters	orge Quarters	avoine Quarters	fèves Quarters	pois Quarters	farine Sacs	farine Barils
angleterre & Ecosse	409,665	2609	222 399	662,893	109,884	47,113	351,223	"
Irlande —	3,551	"	2658	123,603	"	"	420	"
Etranger	102,935	440	3705	53,777	"	"		503
Total général	516,151	3049	229,762	840,273	109,884	47,113	351,643	503

donnée

Il résulte du 2e état 1o qu'il en arrivé à Londres du 11 au 25 janvier 1817
tant de l'angleterre
que de l'Ecosse
que de l'Irlande
et de l'étranger 16,403 152 14,020 34,151 2269 3071

Et 2o que le prix moyen a été

du 11 au 18 102 Sh. 7 66 Sh. 6. 50 Sh. 6 30 Sh. 7 61 Sh. 7 63-5
du 18 au 25. 101-5 62-10 51-2 29-10 61- 61-10

Le prix du blé était vers le milieu de l'année 1816 de 55 Shillings (68 f 75) par quarter composé de 2 hectolitres 8 décalitres 2 litres, il s'est élevé ensuite jusqu'à 104 Shill. pour revenir dans toute l'angleterre au taux moyen de 101 Sh. indiqué ci-dessus.

Corresp. 1817

Grains

13 février — arrivages à Londres de grains anglais, irlandais et étrangers du 26 janvier au 8 février

Blé seigle Orge avoine fève pois

31847 Qrs 411 - 32417 - 54986 - 4533 - 5,118

Prix moyens de la semaine finissant le 2 février

102 - 9 62 - 4 52 - 3 30 - 2 60 - 2 57 - 2

27 février — arrivages à Londres de grains anglais, irlandais, étrangers du 8 au 22 février

14370 - 108 - 12401 - 20842 - 3493 - 2651 -

Le prix moyen du blé a été de 99 shillings à Londres le quarter et 99 sh. 4 deniers

Le d. prix général du Blé dans les douze comtés maritimes d'Angleterre publié le 25 février a été de 100 sh. 10 deniers

La baisse qui se fait sentir sur les fèves et les pois fait croire que le marché intérieur ne tardera pas à être fermé

12 Mars — arrivages à Londres de grains du 22 février au 8 mars

13,372 " 4911 15,137 2564 2179

Le prix moyen général des grains dans l'angleterre et le pays de Galles durant la semaine terminée le 22 février et le 1 mars a été de 100 shill. 9 et 6 deniers le quarter - à l'exception des pois, les grains ont baissé d'une semaine à l'autre.

26 mars — arrivages de grains à Londres du 8 au 22 mars.

23 854 76 17,896 29,739 - 5767 - 4424

Le prix moyen général en angleterre & Galles a été dans la semaine terminée le 8 mars

100 sh. 11 - 60 - 1 - 48 - 29 - 7 54 - 7 55 - 1

et dans la semaine terminée le 15, de

102 - 5 60 - 5 - 49 - 8 30 - 11 54 - 5 55 - 1

Cette hausse provient de ce que les grains apportés étaient de meilleure qualité

à Londres le prix moyen du blé dans la semaine finissant le 15 d. 99 sh. 9 d. et pendant la semaine finissant le 22 de 100 - 8.

~~la demande de gr~~

Correspondance 1817

Grains

10 avril — arrivages de grains à Londres du 22 mars au 5 avril

Blé
35 415 1105 12449 62980 3630 2438

Le prix du blé demandé à Londres semaine finissant le 29 mars a été de 101 Shell. 9 d. le 5 avril il était a 103.

Le prix moyen général en Angl. & Pays de Galles a augmenté à cause de la meilleure qualité

en 2 semaines Blé 103.3 et 104.9 seigle 60.4 & 61.10 orge 50.10 et 51.8; avoine 32.7 & 32.6; fèves 53.9 & 54.1 pois 54.5 et 55.2.

26 avril — arrivages de grains à Londres du 6 au 19 cour.

24551 – 125 – 8964 – 27107 – 2954 – 1615

Prix moyen à Londres 102 Sh. et 103 Sh. 4 d.

Prix moyen général en Angleterre & Pays de Galles

	Blé	Seigle	orge	avoine	fèves	pois
	103.2	61.7	50.11	33.2	51.9	58.3
&	103.8	59.10	51.3	32.9	51 "	54.6.

7 mai — arrivages de grains à Londres du 20 avril au 3 mai

20252 59 14,071 – 27450 – 3197 1316

Prix moyen du blé à Londres semaine finissant 26 avril 102 Sh. et le 3 mai 102 Sh. 2 d.

Des marchands français ont acheté sur le marché de Londres les qualités les plus inférieures du froment à 50 à 61 Sh.

Prix moyen général des grains en Angl. et Galles

102.7	59.9	50.1	33.11	51.3	53.10
103.10	61	50.10	33.7	49.3	55.

21 Mai — arrivages de grains à Londres du 4 au 18 mai

30,511 20 – 6980 19926 3509 769

Prix moyen du blé à Londres le 10 mai 102 Sh. 2

Prix moyen des grains en anglet. et P. de Galles en 2 semaines

104.7	62.1	51.1	33.7	51 "	53.9
104.10	60	51.10	33.6	52.4	49.10

A

Corresp. 1817

Grains

voir une lettre de M. le génie du 4 juin — 3 novembre
19 id. — 19 id.
2 juillet — 3 décembre
18 id. — 17 id.
30 id. — 31 id.
13 août
27 id.
10 7bre
24 id
8 8bre
22 id

64

10 7.bre Extrait d'un des papiers publiés de ce jour
La quantité de grains que produisent annuellement les trois royaumes est supposée de 30,000,000 de quarters qui au prix moyen de 3 L. St le quarter présente une valeur de 90,000,000 L. St. Sur cette quantité

5,000 Quarters sont récoltés en Août
20,000 — — — — Septembre
5,000 — — — — — Octobre

En 1802 il a été importé en Angleterre, d'après les livres des douanes, pour terme moyen en valeur de grains et de farine — 10,149,098 L. St.

Et dans le cours de 15 années qui ont fini en 1815, la somme payée par les anglais aux étrangers en même denrées s'élève à — 46,582,776 L. St.

qui n'a servi au peuple anglais qu'à sa consommation pendant une semaine durant chaque année

Nª. Je ne conçois pas ce calcul

19 9.bre & 3 X.bre Les prix moyens généraux des cinq dernières semaines présentent un terme moyen général de 79 sh.
2 d. le quarter pour le blé
44 sh. — seigle
41 sh. 8 d. — orge
25 - 5 d. — avoine
43 - 6 — — fèves
44 - 8 — pois

Il est probable que la liberté d'importation des grains en Angleterre, lorsqu'elle cessera avec le 22, ce qui est effectivement certain ; l'importation continue de subsister pour les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale

65

Correspondance 1817

Grains

voir une lettre de M. Séguier du 25 Janvier 1818

~~et une autre du même du 9 8bre 1818~~

15 8bre id.

25 Janvier 1818

64

Les Importations de grains [illegible] dans le port de Londres, se sont élevées en 1816

	Bled	Seigle	Orge	avoine	Fèves	Pois	Farine sacs	barils
Quarters	516,151	3049	229,762	840,273	107,884	47,113	79705	503

Résumé des importations de même genre en 1817

		Bled	Seigle	Orge	avoine	Fèves	Pois	Farine sacs	barils
1er trimestre	anglais et Ecoss.	93133	448	99853	142721	24667	22,996	95,538	2,800
	Irlandais	740	"	500	8315	40	"	"	"
	Etrangers	64,528	434	6190	67513	320	95	"	9547
		158,401	882	106,543	218,549	25027	23091	95,538	12,347
2e trimestre	Ang. & Ecoss.	88718	148	60386	71,247	23627	7113	85951	2756
	Irland.	45	"	"	4,930	"	"	"	"
	Etranger	97887	7625	7786	109,607	70	533	80	25948
		186,650	7773	68172	185,784	23697	7646	86,031	28724
3e trimestre	Angl. & Ecoss.	76,850	329	17,559	89,137	18,648	7655	55,448	5069
	Irland.	1,765	"	"	6,240	40	"	"	"
	Etrang.	143,659	11,940	4,050	60346	"	340	439	49,713
		222,277	12269	21,609	155,723	18,708	7,995	55,887	54,782
4e trimestre	Anglet. & Ecoss.	96,505	839	93,941	155,524	25,174	23,154	95,934	548
	Irland.	"	"	"	6,855	"	"	"	"
	Etrang.	16,957	"	234	3,000	"	"	"	5838
		113,462	839	94,175	165,389	25,174	23,154	95,934	6386
Total général		680,790	21763	290499	723,145	92606	61,886	333,390	102,239
Réexporté		66,228	13,765	3,435	27,408	6965	4,483	21,934	6,745
Différence restée à Londres en 1817		614,562	7,998	287,064	695,737	85,641	57,403	311,456	95,494

vérifiés

Récapitulation des Importations de grains anglais, écossais, Irlandais & étrangers dans le port de Londres pendant les années 1814, 1815, 1816 & 1817

		Bled	Seigle	Orge	avoine	Fèves	Pois	Farine sacs	barils
1814	Total Gal	768,021	2,259	292,578	725,009	91,567	44,007	399,502	"
1815	id	471,140	3,415	282,805	842,572	106,616	52,016	362 823	3,105
1816	id	516,151	3,049	229,762	840,273	107,884	47,113	79 705	503
1817	id	680,790	21,763	290,499	723,145	92,606	61,886	333,390	102,239

6/

1817
Grains

Voir une lettre de M. Ségnié du 9 8bre 1818 — 66

9 8bre 1818 — Il résulte d'un rapport présenté à la Chambre des communes durant la session de 1818 sur les quantités de blé, grains, farines & fleurs de farine qui ont été importées dans la Grande Bretagne et qui en ont été exportées de celles depuis le 5 janvier 1816 jusqu'au 5 Janvier 1818, en distinguant les importations et exportations de chaque année et les différentes provenances & destination,

1°. que c'est la Prusse, quant aux importations l'allemagne, la Russie et les Pays bas qui ont été les principaux points d'approvisionnement pour l'angleterre en ~~g~~ Bled & autres grains

2°. Que la farine a été presque toute fournie par les Etats unis

3°. Que ~~la France a tout~~ les importations de la France en grains se réduisent à presque rien

et quant aux exportations

=1°. Qu'en 1816 les principales exportations de blé et farine ont eu lieu ~~pour~~ pour la France, la Hollande l'Amérique anglaise et les indes occidentales anglaises ; et en 1817 pour les mêmes localités et de plus pour le Portugal.

Importations en 1816

Carts grs. lbs

	orge	fèves	maïs	avoine	Pois	Seigle	froment	farine d'orge, de maïs, d'avoine, fleur de farine, seigle et de froment
des Pays étrangers	14 864	24-4	0-2	75 277-4	879-3	15074	202+304-6	25,726-1-2
d'Irlande —	62 252-7	5983-5	"	662,549-3	238-7	43.3	98 204-4	115 257 0 16
de l'Ile de Man	1 374-6	91 4	"	687-6	43-2	"	1 201-7	55-1-20
Totaux en 1816	78 492-3	6099-5		738,514-5	1161-4	15,117.5	301,711-1	141,038-3-10

Importation en 1817

	orge	fèves	maïs	avoine	pois	seigle	froment	farine
des Pays étrangers —	133,432.4	3559.1	2-3	478 007-"	13 146-7	134 517=2	716,514-7	1,114,379-0-14
d'Irlande —	26,740:3	2274:4		594 437:5	12 "	"	50 842 "	42,537-1-25
de l'Ile de Man —	1 241:6	16:4		909-1	3	"	1 786-6	177-2-12
d'Irlande — (produit étranger)	—	—	—	—	"	—	1288-2	10 217-3-21
Totaux en 1816	161,414=5	5850=1	2.3	1,073,353.6	13,161.7	134 517:2	770,431:7	1,167,312:0:16

Exportations en 1816

	Orge	fèves	Maïs	Drêche	avoine	Pois	Seigle	Froment	Farine
Dans les Pays étrangers	31684=5	8728-6	1-6	9809-3	24,088-3	4757=0	8 903.5	77 085-2	126 741-1-15
en Irlande	921=6	10-4		120-4	942-0	48:1	"	9970-2	7921-2-16
dans l'Ile de Man	"				14.2	" 5	"	4	1916.3.12
Totaux	32,606-3	8739=2	1-6	9929-7	25,044=5	4805=6	8093-5	87059-4	136,579-3.15

7/

1817

Grains

67

Suite de la lettre du
9 8bre 1818

Exportation en 1817.

	orge	fève	Maïs	Drèche	avoine	Pois	Seigle	froment	farine de … &c
Pour les pays étrangers	34,020.6	9815.4	"	3847.5	37531.2	6475.2	40,301.2	184,145.3	201469.3.21
Irlande	29,848.2	1828.3	"	2163."	9138.3	541.4	300.7	19168.4	259535.3.1
Ile de Man	"	"	"	"	29."	"	"	80."	3510.2.16
	63,869"	11,643.7	"	6010.5	46,698.5	7,016.6	40,602.1	203,393.7	464,516.1.10

M. Seguier relève une erreur qu'il a commise dans un état précédent où il dit que l'importation par le port de Londres en Blé s'est élevée en 181. à 516,151 quarters tandis que que par tous les ports d'angleterre elle ne s'est élevée cette même année qu'à ——— 301,711 id

Dans une lettre postérieure du 15 8bre M. Seguier fait observer que l'erreur qu'il a cru devoir relever dans son état, n'existe réellement pas, en que la différence qui paraît ~~~~ se trouver provient que dans le premier état il porte les grains anglais ensuite & étrangers qui entrent par mer dans le port de Londres, tandis que dans l'état officiel, on ne porte que les grains étrangers.

La totalité ~~du~~ des Quantités de Blé en autres grains importés dans la Grande Bretagne en 1816 a été de 1,141,097 Quarters 1 Bos
~~sur lesquels~~ dont
308 425.2.3 B. provenant des pays étrangers
~~829 272."~~
ou 829 272.5 de Id. de l'Irlande
en 3 399.1 Id de l'Ile de Man
Quantité égale 1,141,097.1

~~Dont~~ Les mêmes importations ~~ont été~~ se sont élevées en totalité en 1817 à ——— 2158731 2.7
dont
1479180 2. provenant des P. étrangers
1288 2.2. Id de l'Irlande en produits étrangers
674,306.4. Id de l'Irlande en produits du pays
3957.1 Id de l'Ile de Man
Quantité égale 2,158,731 7

Les ~~mêmes~~ exportations du Bled & autres grains se sont élevées en totalité en 1816 à 176,280 Quart. 6. Bos
dont
164 248.6 Pour les pays étrangers
12 013.1 Pour l'Irlande
18.7 P. l'Ile de Man
Quantité égale 176,280.6

1817

Enfin les exportations des mêmes grains se sont élevées en 1817 à 379 234.2.7 Bas

dont

316 137 2 " Pour les pays étrangers
62 988 " 7 Pour l'Irlande
109 " " Pour l'Ile de Man

Quantité égale 379 234. 7

68

On voit enfin, en puisant les élémens de l'observation dans le même document officiel,

1° qu'en 1816, ~~il a été importé dans la Grand~~ la totalité ~~de ga~~ des Bleds et autres grains provenant des pays étrangers s'est élevée à — 308,435 2.3 B.

Que pendant la même année la totalité des exportations pour les pays étrangers a été de — 164,248 " 6

Qu'il est par conséquent resté dans la Grande Bretagne, l'Irlande et l'Ile de Man en 1816 — 144,186 " 5 B

2° Qu'en 1817 la totalité des mêmes importations a été 1,480,468 2.
celle des exportations de 316,137
1,164,331

Qu'il est par conséquent resté dans la grande Bretagne, l'Irlande et l'Ile de Man en 1817 — à 1,164 331 "

Différence — 1,020,144 2.3 B.
(117 - 4 - 28)

3. Qu'en 1816 il a été importé en angleterre en farines étrangères — Quintaux (cwts) ~~qrs~~ qrs. lbs 25,726 " 1 - 2

Que pendant la même année il a été exporté en farine dans les pays étrangers — 126, 741 " 1 " 15

Que la quotité des farines exportées ~~Qu'il est par conséquent~~ ~~été~~ a ~~importé~~ ~~resté en angleterre pendant dans la Grande B. l'Irl. & l'Ile de Man en farine~~ d'angleterre l'emporte sur la quotité des farines importées de — 101, 015 " 0 - 13

4. en angl. Qu'en 1,817 il a été importé en farines étrangères 1,124,597 " 0 - 71.
et exporté d'angleterre dans les pays étrangers pendant le même tems — 201,469 " 3 - 21
— 923,127 " 0 " 14

L'importation des farines plutôt sur l'année 1817 l'a ~~[illegible]~~ emporté sur l'exportation de — 1,024, 142 " 0 " 27

Heureusement ~~l'importation~~ qu'en 1817 il a été importé en farine de plus qu'en 1816

~~Consulats et agence~~



Consuls et agens consulaires en Angleterre
leur situation ~~xxx~~ dans ce pays

Fait

15 Décembre

Consuls étrangers et spécialement ceux de France en angleterre quelle préséance sur leurs nationaux &c.

D'après la demande du Ministre M. Séguier fait connaître :

1° Que les consuls étrangers en angleterre même généraux, à quelque nation qu'ils appartiennent n'ont aucune préséance soit sur les individus soit sur les autorités du pays.

2° Que les Ministres de S. M. B. reçoivent les notes des Consuls généraux comme memorandum mais n'y répondent officiellement qu'en adressant leurs réponses soit à l'ambassadeur, soit au Ministre de la cour à laquelle le Consul appartient.

3° Que les relations des Consuls avec les autorités secondaires sont purement volontaires de leur part.

4° La seule distinction dont jouissent les consuls étrangers en Angleterre c'est de voir leur titre reconnu dans la Gazette de Londres.

5° Que quant aux prérogatives et immunités consulaires, de droit il n'en existe aucune, quoique M. Séguier n'ait jusqu'à présent été soumis à aucune taxe et qu'on ait consenti, non aux affaires étrangères, mais à l'office des taxes, à ne pas considérer sa chancellerie comme un comptoir.

Les ministres ne l'ont jamais invité à aucune soirée.

Les consuls français à Dublin et à Edimbourg sont traités avec plus de considération personnelle ; le vice-roi et les autorités locales leur ont fait des prévenances dont ils se louent et dont ils ont profité ; quant aux droits de préséance, ils n'en ont pas plus que lui.

En 1785 Sir William Scott suggéra de prendre quelques mesures législatives à ce sujet, mais il n'a été rien fait et cela doit étonner surtout chez le gouvt anglais qui a relevé l'état consulaire en prenant des ministres plénipotentiaires pour ses consuls généraux.

Agents consulaires de France
en Angleterre

Fait



Correspondance de 1817

Consulats et agences consulaires

72

6 février –

Le Gouvernement anglais a consenti à la translation à Edimbourg du siège du Consulat établi précédemment à Glasgow.

23 février

Après s'être concerté avec les Consuls et vice Consuls de France en Angleterre, M. Seguier transmet différentes observations sur les instructions réglementaires pour les agens consulaires tendant à déterminer le caractère et les attributions de ces agens, que le Ministre lui avait envoyées le 22 janvier.

Au retour de la paix les besoins de la Marine royale et du Commerce firent établir dans les différents ports d'Angleterre non seulement des Consulats et des vice consulats mais des agences consulaires. Une multitude de demandes pour ces dernières places parvinrent au Consulat général qui en accueillit beaucoup ; mais depuis ils parurent mécontens d'abord

1. du titre d'agent tandis que chez les autres puissances il sont tous vice Consuls

2. de ce qu'il leur était interdit de prélever des droits sur nos navigateurs, la partie la plus claire des indemnités qu'ils peuvent espérer, puisque les actes de l'état civil et les fonctions de notaires n'entrent point dans leurs attributions.

3°. refus d'un sceau.

dès lors les commandes reçurent nominalement ; mais plusieurs donnèrent leur démission ; il en résulte que les avantages attachés par le réglement aux agences ne sont pas suffisants ; Elles ne peuvent être desirées que sous le point de vue de la considération ou de l'intérêt, or le réglement ne leur accorde ni l'un ni l'autre.

Leur service n'est pas d'une grande utilité dans les affaires étrangères, mais il est nécessaire à la Marine et s'il n'est pas payé d'une manière ou d'une autre, il est impossible qu'il continue à avoir lieu.

M. Seguier propose en conséquence

1°. la suppression de plusieurs phrases qui pourraient blesser la susceptibilité des agents et dont quelques unes n'ont pas d'objet

2°. de faire des vice-consuls des Consuls de 2e classe et de réserver le titre de Vice Consul pour nos agents

3°. d'établir la nomenclature de tout ce qu'ils doivent faire gratuitement, et ensuite celle de tout ce qui sera susceptible d'une rétribution pour eux.

4°. d'ajouter les articles relatifs aux travaux gratuits et rétribués pour le service de la marine, en augmentant la rétribution

Correspondance de 1817
Consulats & agences consulaires

73

23 février —

5. de [barré] n'obliger qui présenter tous les ans, au lieu de tous les 3 mois les comptes des recettes rendues par les agens aux Consuls et vice-consuls ; attendu que la recette est ou nulle ou peu élevée.

6 – de leur accorder un sceau

7 – de les autoriser à porter un uniforme.

M. Séguier termine par une reflexion qui tendrait à faire aider l'ambassade par les Consuls ou agens consulaires dans la délivrance des passeports ce qui offrirait à ces derniers une indemnité suffisante et permettrait d'en exiger un service plus régulier.

Dans sa réponse du 13 mars 1817 le Ministre autorise M. Séguier à user de la faculté qu'ont les Consuls et vice-consuls de fixer convenablement les frais de bureau accordés aux agents consulaires, suivant la nature et l'importance de leurs travaux.

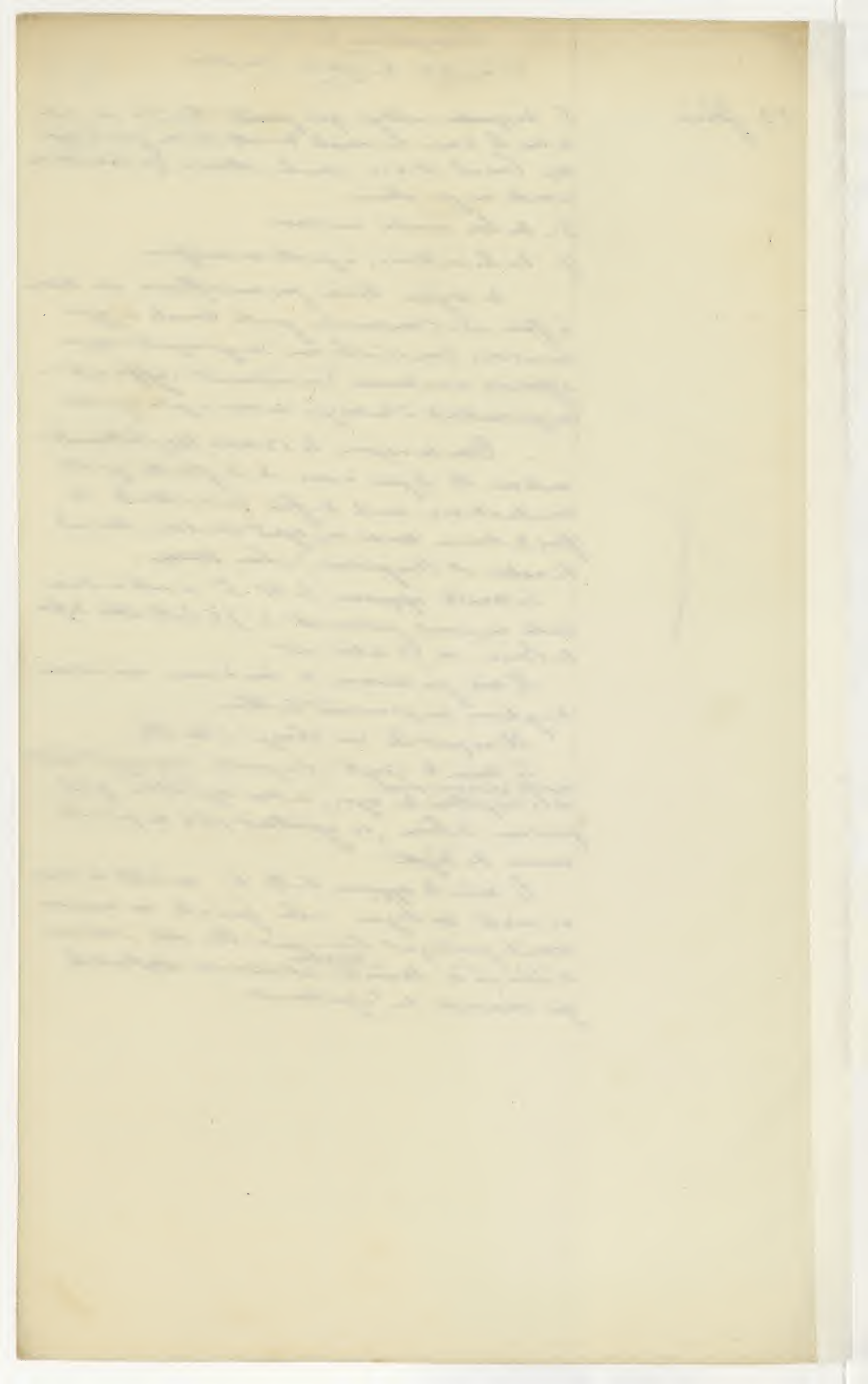
Le Ministre approuve le N° 5. et autorise la retenue en premier prélèvement de 75 L. H. à titre de frais de Bureau – et 1/3 ultérieurement

Il n'est pas nécessaire de leur donner commissions de patrons qui ne ... que ... blesser.

Il ne peut être rien changé à leur titre.

Le Ministre adopte la partie du projet relatif aux actes qui ne sont pas de la compétence des agens, et aux expéditions qu'ils peuvent délivrer, en ajoutant qu'ils ne peuvent recevoir de dépôts.

Le Ministre approuve le N° 6. relatif au sceau et invite Mr Séguier à lui présenter un nouveau travail pour lequel il sera peut être utile d'attendre la décision du Ministre de la Marine relativement aux articles qui concernent son département.



Dette

fait



Dette

La correspondance renferme également peu de renseignemens sur la dette, nous y avons suppléé avec les finance accounts. — Il résulte de ces relevés que 1817 ~~que 1817, le capital de la dette~~ dans le capital de la dette fondée était plus considérable qu'en 1816, tandis que la dette non fondée de 1817 était au contraire moindre.

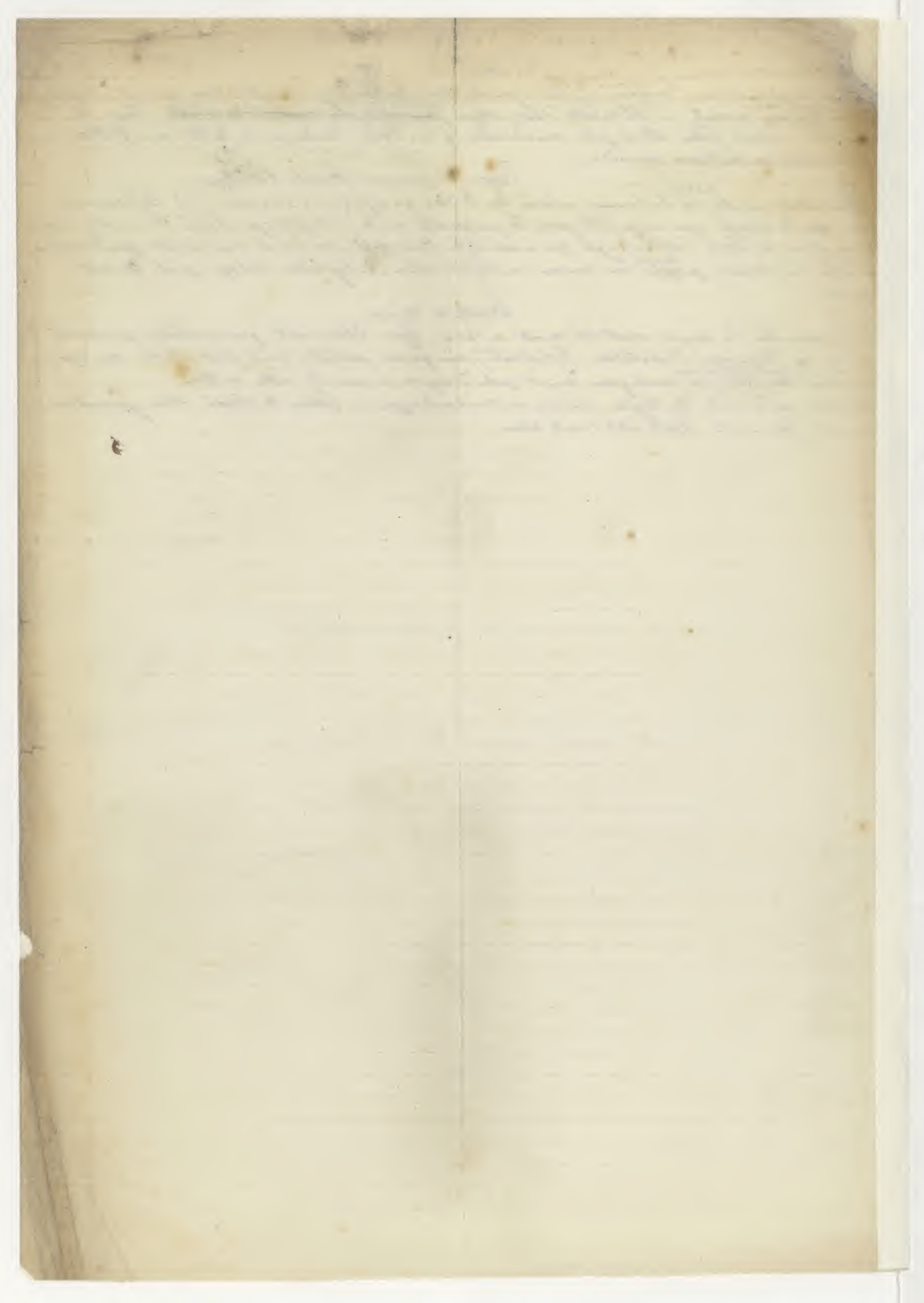
Taxe des pauvres, Grande Bretagne

Elle était montée en 1817 à la somme énorme de 8 500 000 £ (212,500,000 f) le terme moyen de la charge qui en résulte pour les propriétés est de 26 p% partagé très inégalement; observation de Lord Castlereagh qui a modifié l'événement; et d'où il résultait que dans beaucoup d'endroits les fermiers payent les gages de leurs ouvriers en défalcation de la portion de taxe qu'ils doivent supporter.

Traite des Nègres

Confirmation de ce qui avait été annoncé en 1816 que l'humanité qui semblait pousser les anglais à demander l'abolition de la traite, n'en était qu'un prétexte, qu'ils font subir aux nègres de leurs colonies en les enregistrant pour ainsi dire une servitude plus cruelle pour eux et plus dangereuse pour les autres nations.

Ce n'est qu'à l'aide des nègres saisis en contrebande que les colonies de Sierra Leone prennent un aspect favorable. Triste état de cette colonie.



l'agriculture qui vers le milieu de 1816 se trouvait dans un état déplorable s'était peu à peu relevée; qu'au commencement de 1817 cet état d'amélioration existait encore et se prolongea pendant tout le cours de cette dre année.

Industrie

La stagnation qui avait paralysé les efforts de l'Industrie, en 1816, continua d'exister dans les premiers de 1817; cependant vers le milieu de cette année quelques branches éprouvèrent du soulagement sans se relever tout à fait, tandis que d'autres ne donnèrent aucun bénéfice aux fabricants dont les produits s'accumulaient sans trouver de débouché. D'un autre côté l'usage toujours croissant des machines privait chaque année d'emploi une multitude d'ouvriers aussi réduits &c

Commerce.

Le commerce qui partageait la situation languissante où l'industrie se trouvait dans les premiers mois de 1,817, s'améliora comme elle vers la même époque; l'abondance des capitaux jointe à la confiance qui s'accroît chaque jour davantage eut une heureuse influence et à la fin de l'année qui nous occupe, ces deux branches si importantes de la fortune publique étaient dans un état assez rassurant

Importation & exportation

de renseignements détaillés sur la totalité des importations et des exportations du Royaume uni en 1816 et 1817; M. Séguier a éprouvé des difficultés qu'il juge insurmontables pour rassembler les élém[ents]; mais le Consul Gl. en a donné sur quelques branches d'importation & d'exportation des informations qui ne seront pas sans intérêt.

Compagnie des Indes

On signale l'importance du commerce de cette compagnie

Navigation

La correspondance de Mr Séguier ne renfermant que peu de renseignements sur la Navigation du royaume uni nous avons cru devoir recourir aux Parliamentary papers and abstracts. Il résulte des renseignements puisés dans ce recueil que le nombre des vaisseaux enregistrés en 1816 était plus considérable qu'en 1817, que le tonnage était également plus considérable et qu'il avait aussi été employé plus d'hommes en ces bâtiments; tandis que l'avantage était en sens contraire en faveur de 1817, pour tous les rapports des vaisseaux anglais et étrangers entrés dans les différents ports de l'Empire Britannique et qui en étaient sortis que pour celui du tonnage et du nombre d'hommes employés.

Législation commerciale

Quelques mesures adoptées par les puissances étrangères tendraient à restreindre le commerce de l'anglais, d'autres mesures cependant leur étaient moins contraires — Relatives aux colonies

Change sur la France

20 Cours de Change en baisse au commt de l'année 1817 — en [illegible] à la fin de l'année

Fonds publics

63 1/4 baissent puis s'élèvent, puis baissent encore; En définitive ils étaient plus élevés à la fin de 1817 qu'au commt de cette année

Recettes & dépenses

La correspondance ne fournissant que des renseignements incomplets, nous les avons donnés en les complettant avec ceux que nous ont fourni les finance accounts pour 1816 et 1817.
Il résulte de l'examen de ces accounts que les recettes et les dépenses de 1817 sont moindres qu'en 1816, par suite de la suppression de quelques taxes, des recouvrements inférieurs, et de la réduction de certaines dépenses, la guerre, la marine &c

3 78 : : 3 : :

3

300 / 78

302 4

108 : 5 : : 100

5

500 / 108

680 4 - 5/6

~~180~~

32 - 3/5

Income tax

fait



Correspondance de 1817
Incometax

78

17 février

Un article de Sir John Sinclair intitulé : De l'état de l'angleterre au mois de Décembre 1816 est inséré dans le Monthly magazine est transmis par M. Séguier.

L'Angleterre obligée de redoubler d'efforts contre l'ennemi qui la menaçait, établit en 1806 une taxe extraordinaire de guerre appelée incometax, du 10e du revenu de tout individu qui jouissait annuellement de plus de 50 L. Sterl (1250 f)., qu'il fut propriétaire, fermier, négociant, médecin, homme de loi &a &c. Cet état de choses dura jusqu'au commencement de 1816 que la loi de l'Incometax fut abrogée. Il en résulta qu'on put calculer approximativement la fortune de tous les Individus et par conséquent la fortune publique. Je dis approximativement, car les individus ayant moins de 50 L. St. de revenu ne figurent pas.

En 1812 cette taxe s'éleva pour l'angleterre et l'Ecosse savoir Brut à 14 462,775 - net 13,302,782
1813 — 15 488 546 - 14,215,020
1814 — 15,325,720, 14,545,279

C'est de l'évaluation de cette dre année que Sir John Sinclair prend pour base de son travail.

Il remarque 1° que sur les 15,325,720
6,473,475 proviennent de la taxe sur les terres
1,625,939 — sur les maisons
3 004 861 — fonds publics
2,000 000 — Commerce
1,021 187 professions
et le complément des 15,325,720 provient des offices provinciaux, établissements publics &a &a

2° que 589,374 individus cultivant le sol dans la Grande Bretagne † et que 253 686 seulement s'occupent du commerce, de manufactures et des métiers

† et forment 895,998 familles montant ensemble, en comptant 6 personnes par famille y compris les femmes, enfans, domestiques, de 5,400,000 individus

Qu'il y avait 474 596 agriculteurs payant l'incomtax et ayant par conséquent un revenu de plus de 50 L. St.
et seulement 152 926 Commerçants, manufacturiers ouvriers

Il en conclut l'importance et la supériorité de l'agriculture sur le commerce, et il pense que le gouvernement doit employer tous les moyens possibles d'améliorer le sol et le sort de ceux qui le cultivent, — faire aux derniers les avances et les prêts

17 février

qu'il fait au commerce, ramener par tous les moyens une abondante circulation d'argent &c.

Une réflexion de Sir John Sinclair qui ne nous paraît pas juste est celle-ci.

Il prétend que c'est à tort qu'on a attribué la détresse générale et particulière qu'on éprouve en Angleterre au passage de l'état de guerre à l'état de paix; elle est suivant cet écrivain l'effet du passage d'une circulation abondante à une circulation insuffisante. Cette dernière observation est juste, mais le passage d'une circulation abondante à une circulation insuffisante ne provient-elle pas, entre autres causes, du passage subit de l'état de guerre, pendant laquelle mille canaux étaient ouverts au commerce et à l'industrie, à l'état de paix qui en a fermé ou du moins rétréci un grand nombre en faisant cesser le monopole universel dont jouissait l'Angleterre.

Traite des Nègres

fait



1

Correspondance 1817

Traite des Nègres & établiss. sur la côte d'afrique

9 avril

Il résulte d'un article extrait d'un journal périodique estimé & dont M. Séguier envoye la traduction, que les anglais fondent la prospérité de leur établissement de Sierra-Leone sur l'abolition de la traite des Nègres; que le côté philantropique de l'établissement est celui qui prospère le moins; que si les noirs saisis à bord des batimens negriers confisqués n'avaient pas été employés à la culture des terres, il y en aurait très peu de cultivés; que même avec leur secours il n'y a encore de cultivés que 448 acres, environ 336 arpens de france &

21 avril

Dans une conversation avec M. Seguier, M. Colquhoun, l'homme qui connait le mieux l'Empire britannique et qui ~~[illegible]~~ a écrit le plus en détail sur les ressources, pense que quelques des établissemens européens sur la côte d'Afrique ne peut réussir; ~~[illegible]~~ depuis l'abolition de la traite qui en était le principal commerce, que toutes les puissances qui en ont doivent donc les réduire le plus possible; que ~~tout~~ depuis le regne de la Reine Anne sept compagnies anglaises qui ont fait l'entreprise de cette côte s'y sont ruinées et que le Gouvernement y perdra ses avances comme les autres.

13 Mai

M. Seguier donne l'état actuel du commerce des esclaves en Afrique et en Amérique fait par un voyageur anglais qui vient d'arriver tout récemment

aboli à Buenos ayres

à Rio-Janeiro et à Bahia les esclaves sont si abondants qu'on n'en prend aucun soin; quand ils meurent on les laisse souvent pourrir au coin des rues; les droits étant très élevés, on ~~en~~ débarque peu

à Cuba et à Portorico il entre tous les jours un grand nombre de vaisseaux négriers, parmi lesquels plusieurs français. On a calculé que la traite de l'Espagne en nègres élevés par an à 100,000 —

2

voir en 1816 ce qui a été dit d'un ouvrage du Dr Thorpe.

Correspond. 1817

Traite des nègres

13 mai

et celui du Portugal à autant, tandis que avant l'acte d'abolition ce trafic ne s'élevait qu'à 40,000.

le prix d'achat d'un nègre en afrique est de 2 à 5 livres sterl.
Il vaut à la Havane — — 100 L.St.
et lorsqu'ils sont passés en contrebande
aux Florides et à la Havane jusq. 200 L.St.

Sur 2,000,000 d'Esclaves noirs exportés d'afrique depuis 10 ans, les croisières anglaises n'en ont saisi que 10 000.

D'où il résulte que les mesures prises et les dépenses faites ~~par~~ pour l'angleterre (pendant plusieurs [illegible]) n'ont eu pour résultat que d'accroître le trafic, d'augmenter les souffrances des noirs, et d'enrichir l'Espagne et le portugal.

Le Brésil avec les esclaves noirs a fait des essais pour la culture du thé et il en recueille en ce moment d'une excellente qualité qu'il donne à bon marché.

6 Juin

mesure adoptée par les États unis le 11 février pour une négociation avec les cours afin d'effectuer ~~en faveur de la libération~~ l'entière et immédiate abolition du Commerce des noirs, &c —

× Envoi des gens libres de couleur des États unis à Sierra Leone ou dans une colonie que les États unis établiraient sur la côte d'Afrique.

26 juin

Change (avec la France) et cours des effets publics

voir emprunts français

fait

28 livres
27 <?>
26

A



2/

Corresp. 1817

Emprunt français - les fonds publics d'Angleterre

14 février

Une lettre insérée dans le Morning chronicle du 12 février ayant cherché à alarmer les anglais qui prendraient intérêt dans l'emprunt de France, en annonçant que les tribunaux de ce d. pays ne considèrent comme aptes à succéder en France que les étrangers dont la nation accorde les mêmes avantages aux français, le Ministre a invité M. Seguier à expliquer l'état vrai des choses en faisant connaître surtout que le code civil excepte les biens meubles dont les anglais peuvent hériter en France en vertu du traité d'Utrecht et considère les rentes perpétuelles comme meubles auxquels les anglais ont droit

Tout expliqué l'arti. de du Cod. civil qui dit qu'un étranger y jouit des mêmes droits en matière d'héritage que ceux dont un français jouirait dans le pays de l'étranger, en ne considérant comme droits dont les français jouissent dans l'étranger que ceux qui sont fondés sur des traités en vigueur de manière que soit en tems de paix soit en tems de guerre, aucun étranger n'est apte à succéder en France que si dans le pays l'arti. de formel d'un traité établit la réciprocité pour les français.

2 Mars

M. Séguier après s'être concerté avec l'Ambassadeur s'est borné à remettre un extrait de la lettre du Ministre à M. Sartoris banquier qui a été chargé par notre Ministre des finances de coopérer sur la place de Londres à la vente d'une certaine quantité des inscriptions françaises, afin qu'il en donne connaissance aux personnes intéressées qui s'adresseront probablement à lui.

3 mars. et 6

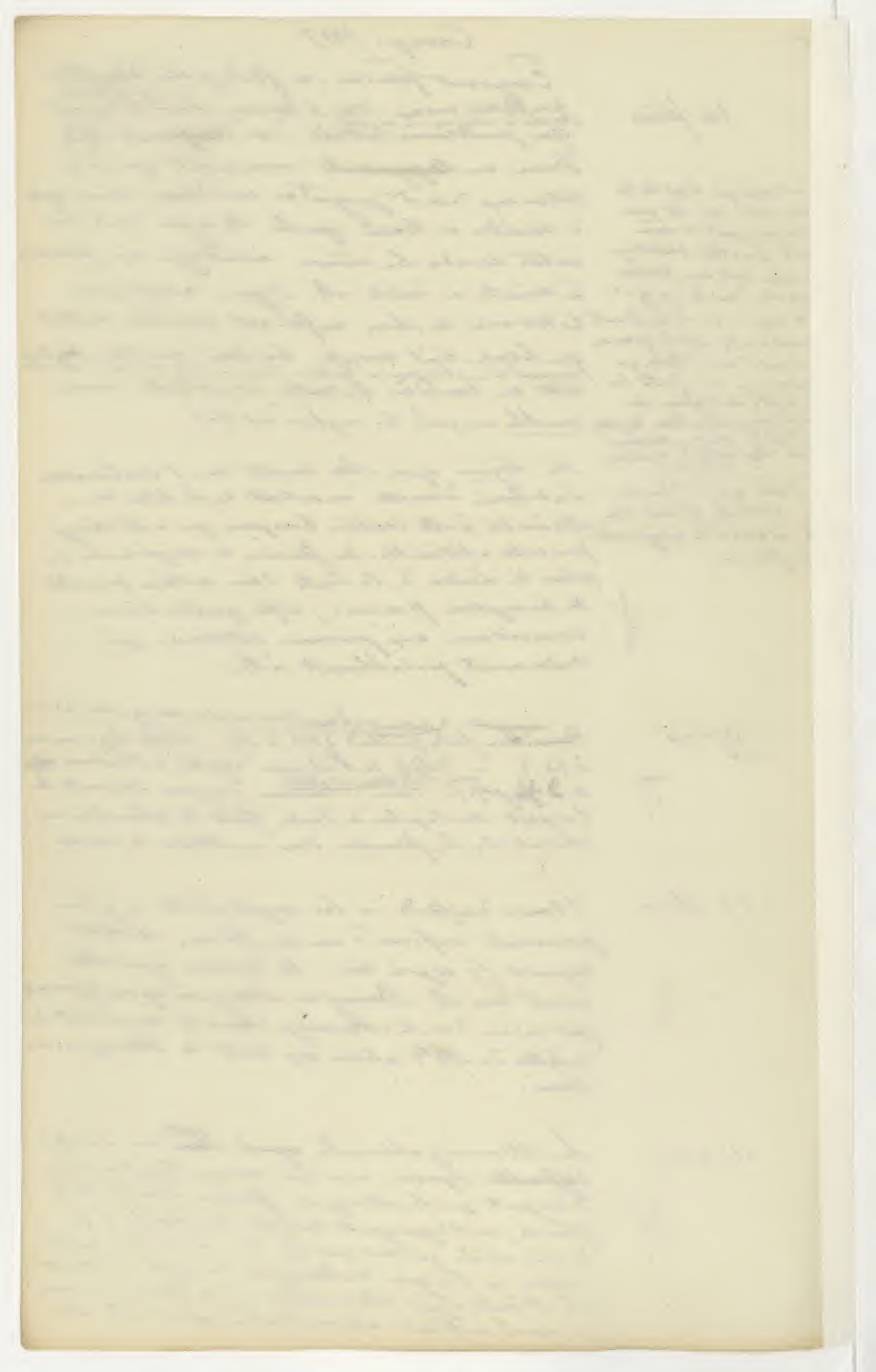
Les fonds publics (continuent à hausser d'une manière remarquable. Le 3 mars) 3 p% à 69 - il était il y a un mois à 62 ½. - Billets de l'échiquier négociés à l'intérêt de 3 ¾ p% (prime déduite payée par l'acheteur) - Cause: abondance toujours croissante de l'argent sur la place de Londres faute de débouchés en par suite de la fermeture d'une multitude de canaux.

13 Mars

Hausse des fonds - les capitalistes anglais prennent confiance dans nos finances et notre emprunt s'y négocie bien. M. Sartoris après s'être concerté avec M. Baring et autres principaux négociants fait insérer dans le Morning chronicle un extrait de la lettre du Mtre relative aux droits des Etrangers en France.

21 mars

Le Morning chronicle fait une nouvelle objection en ce qui concerne les placemens d'argent que les étrangers feraient dans les fonds français, en s'appuyant surtout sur l'article 732 du Code civil portant que la loi ne considère ni la nature ni l'origine des biens pour en régler la succession. Le Ministre après s'être concerté avec le Garde des sceaux y répond, en faisant observer d'abord qu'une déclaration



7/

Corresp. 1817

Emprunt français et fonds publics d'Angleterre

21 mars — du Roi Louis XV du 19 juillet 1739 enregistré au Parlement le 4 août suivant renouvelle et confirme les dispositions du traité d'Utrecht sur la réciprocité de succession mobilière entre les sujets anglais et français et que les tribunaux s'y sont toujours conformés; en ce qui concerne l'art. 732 du code, cet article est relatif aux anciennes distinctions entre les biens meubles et immeubles (propres et acquêts) que la loi nouvelle a voulu supprimer, et n'a rien changé aux stipulations diplomatiques.

18 avril — Fonds anglais à la baisse [descendu de 74 1/2 à] tiers consolidé 71 1/2 on n'en peut indiquer d'autre cause sinon qu'ils s'étaient élevés [au dessus du niveau du restant de l'Europe, ou de l'Amérique] trop haut et sont revenus à leur niveau.

contre joint et à 25 / à deux prix

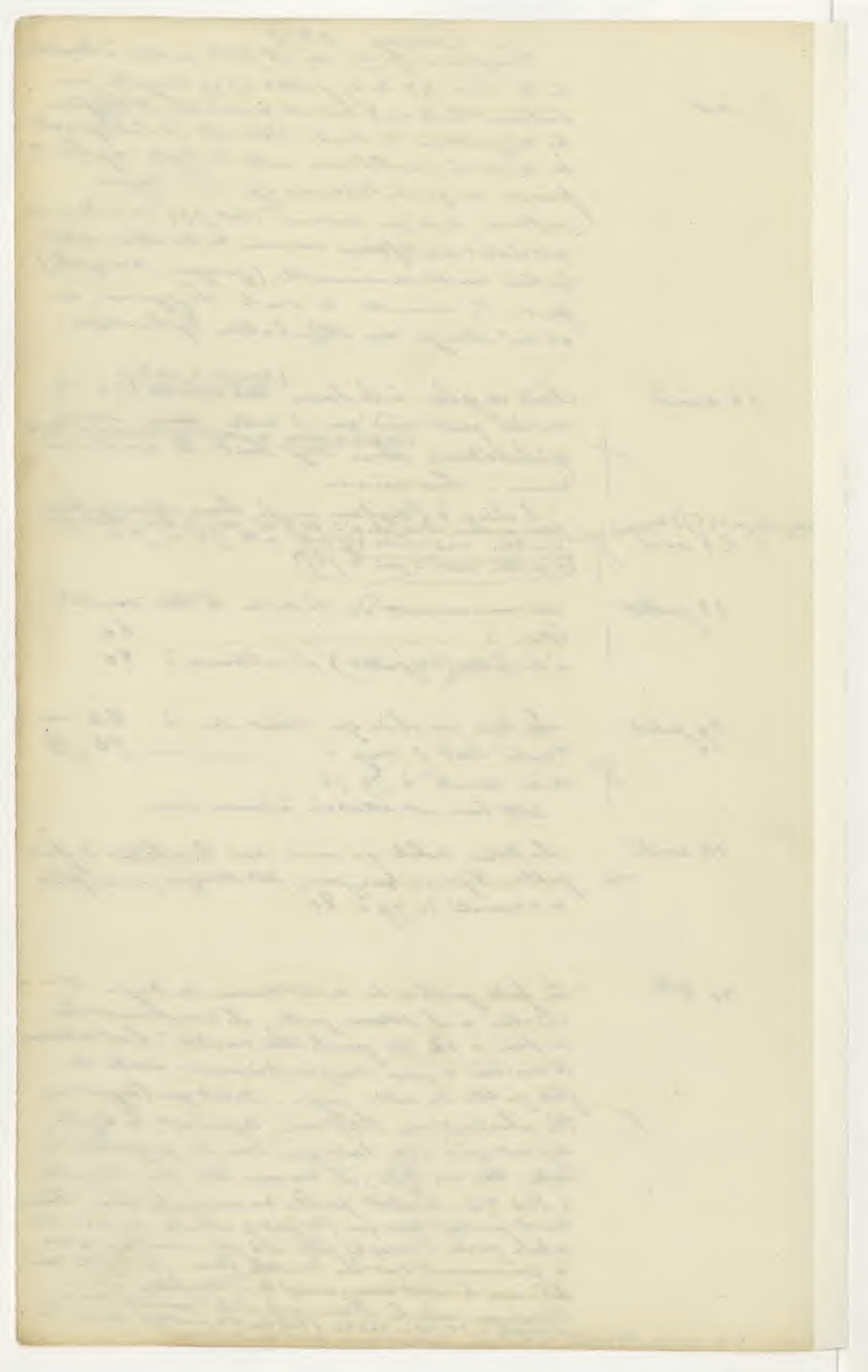
25 avril — Le change de l'Angleterre avec la France a beaucoup baissé depuis un mois, il n'est plus qu'à 24 f 80c pour la livre sterling à 3 tiers consolidé 4 [+ qui était monté à près de 75] flotte entre 72 et 73.

13 juillet — au commencement de la session le tiers consolidé était à — 62
à sa clôture (12 juillet) il se trouvait à 80

29 juillet — Le tiers consolidé qui s'était élevé à 84 est tombé tout à coup à — 76-7/8 et est remonté à 79 1/2.
Cette baisse est attribuée à diverses causes

14 août — La terreur subite qui avait saisi les acheteurs de fonds publics il y a quelques jours, s'est dissipée, et les fonds sont remontés de 79 à 81.

30 8bre — Les fonds publics se maintiennent au degré d'élévation où ils s'étaient portés; ils se sont ouverts hier et fermés à 82 3/8 pour le tiers consolidé! il est intéressant de considérer ce prix comparativement à celui des fonds publics des autres pays. On dit que l'argent est très abondant aux États-Unis, cependant les 6 p% n'y sont qu'à 109, tandis que dans la proportion de notre tiers consolidé, ils devraient être pour l'égalité à 164 3/4. Le crédit public est encore plus bas en France. On dit pourtant aussi que l'argent y abonde et nous avons entendu parler d'escomptes faits à 4 p%; mais les papiers du Gouvernement sont loin d'une telle faveur. Les 5 p% sont à 65; ainsi le crédit comparatif de l'Angleterre, de l'Amérique et de la France peut-il être représenté dans la proportion de 78, 109 et 164 3/4, tels sont les avantages qui résultent de la sagesse de nos mesures financières, et de l'union depuis longtemps d'un gouvernement ferme.



1817

Article XIII du Traité de navigation et de commerce conclu à Utrecht entre la France (Louis XIV) et l'Angleterre (Anne) le 31 mars / 11 avril 1713

Il sera entièrement libre et permis aux marchands et aux autres sujets du roi très chrétien et de la Reine de la Grande Bretagne de léguer ou donner soit par testament, par donation ou par quelqu'autre disposition que ce soit, faite, tant en santé qu'en maladie, en quelque tems que ce soit, même à l'article de la mort; toutes les marchandises, effets, argent, dettes actives, et autres biens mobiliaires, qui se trouveront, ou devront leur appartenir au jour de leur décès dans les territoires et tous lieux de la domination du roi très chrétien et de la reine de la Grande Bretagne: En outre, soit qu'ils meurent après avoir testé, ou ab intestato, leurs ~~[illegible]~~ légitimes héritiers, exécuteurs, ou administrateurs demeurans dans l'un ou dans l'autre des deux royaumes, ou venant d'ailleurs quoiqu'ils ne soient pas reçus dans le nombre des Citoyens, pourront recevoir et jouir paisiblement de tous les dits biens et effets quelconques, selon les loix respectives de la France et de la Grande Bretagne; de manière cependant que les sujets de l'un et de l'autre royaume soient tenus de faire reconnaître selon les loix, les testamens ou le droit de recueillir les successions ab intestato dans les lieux où chacun sera décédé soit en France soit dans la Grande Bretagne, et ce nonobstant toutes loix, statuts, édits, Coutumes ou droit d'Aubaine à ce contraires.

code civil art. 726 et 529

726 - Un étranger n'est admis à succéder aux biens que son parent, étranger ou français, possède dans le territoire du royaume, que dans le cas et de la manière dont un français succède à son parent possédant des biens dans le pays de cet étranger, conformément aux dispositions de l'article 11, au titre de *la jouissance et de la privation des droits civils.*

art. 11 l'étranger jouira en France des mêmes droits civils que ceux qui sont ou seront accordés aux Français par les traités de la nation à laquelle cet étranger appartiendra

art. 529 Sont meubles par la ~~[illegible]~~ détermination de la loi, les obligations et actions qui ont pour objet des sommes exigibles ou des effets mobiliers, les actions ou intérêts dans les compagnies de finance, de commerce ou d'industrie, encore que des immeubles dépendans de ces entreprises appartiennent aux compagnies. Ces actions ou intérêts sont réputés meubles à l'égard de chaque associé seulement, tant que dure la société.

Sont aussi meubles par la détermination de la loi, les rentes perpétuelles ou viagères soit sur l'état, soit sur des particuliers.

art. 732 (des Divers ordres de successions)
La loi ne considère ni la nature ni l'origine des biens pour en régler la succession.

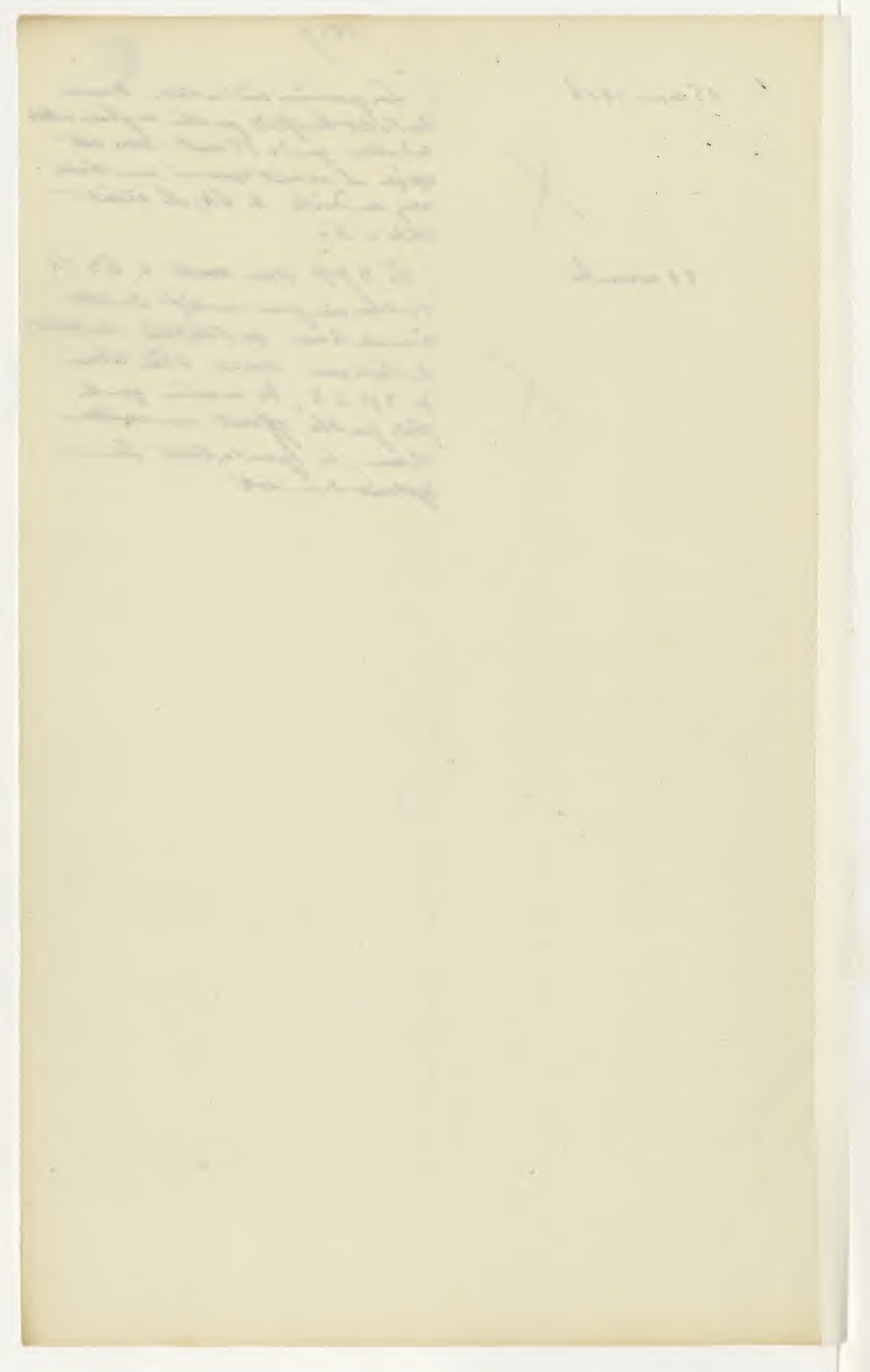
1817

15 août 1816

Les premières indications données sur l'état des fonds publics anglais en 1816 ne datent que du 15 août. Vers cette époque ils avaient éprouvé une baisse assez considérable de 64, ils étaient tombés à 60.

21 novembre

Les 3 p. % étaient montés à 63 1/4 on donnait pour motif de cette nouvelle hausse que l'intérêt des billets de l'échiquier venait d'être réduit de 3 1/2 à 3, de manière que les fonds publics offrant une meilleure chance, les spéculateurs se rejetaient de ce côté.



1

Correspondance de 1817
Emprunt de France en fonds publics d'Angleterre

19 janvier

La nouvelle de notre emprunt a produit en Angleterre ~~moins d'effet qu'on n'... un effet moins grand qu'il... qu'on aurait pu attendre~~ sur la valeur des fonds publics et sur le change avec l'étranger, un effet moins grand que celui qu'on aurait pu supposer d'après la chaleur que les papiers ministériels et ceux de l'opposition ont mise dans les discussions que cet emprunt a fait naître.

Les fonds publics ont d'abord baissé (de 2 à 3 p. %), mais ils se sont promptement relevés; quant à la livre sterling, elle est tombée de 25.70c à 25.20 et ne se relève pas encore quoique beaucoup de négociants pensent qu'il en sera du change comme des fonds publics ~~Comme du change~~, par suite de l'abondance extrême de l'argent sur la place de Londres et à cause de la masse énorme de fonds dont l'Angleterre est créancière vis à vis de l'Europe. On est d'ailleurs convaincu qu'outre les capitalistes anglais, il y a beaucoup de maisons étrangères et françaises qui prendront part à l'opération. L'effet moral de l'emprunt est avantageux pour nous.

Le change avant la nouvelle de l'emprunt tendait à s'élever au delà de 26.

Au commencement de 1816 le change avec Paris était à 25 f. la livre Sterl. et on trouvait ce taux trop élevé — cependant 14 nov. 1816. La dernière cote fournie par M. Séguin en 1816 portait le change de la livre sterling avec Paris entre 25 f. 70c et 25 f. 90 c.

Cette hausse en apparence avantageuse était considérée comme nuisible à l'Angleterre [illegible] intérêts.

6 février

Le Chancelier de l'échiquier déclare que le gouvernement anglais n'a garanti, ni encouragé, ni favorisé l'emprunt de la France; mais qu'il ne connaît aucune loi qui s'opposera à ce qu'une puissance aussi négocie un emprunt en Angleterre.

6 février

Les fonds publics anglais se sont élevés à la bourse du 6 — tiers consolidé 65 3/8 — tiers réduit — 66.

Cette hausse est attribuée à la déclaration relative à l'emprunt de France et à l'opinion qui prend de la consistance que le Gt. anglais n'aura pas besoin de recourir à un emprunt; ceux qui dans cette attente avaient conservé leur argent disponible en achetant des billets de l'échiquier, sont obligés aujourd'hui de se rejeter sur les fonds publics.

Les actions de la Banque ont aussi haussé de 10 p. % et cette hausse est attribuée à un arrangement avantageux entre la Banque et le gouvernement pour prendre une certaine quantité de billets de l'échiquier.

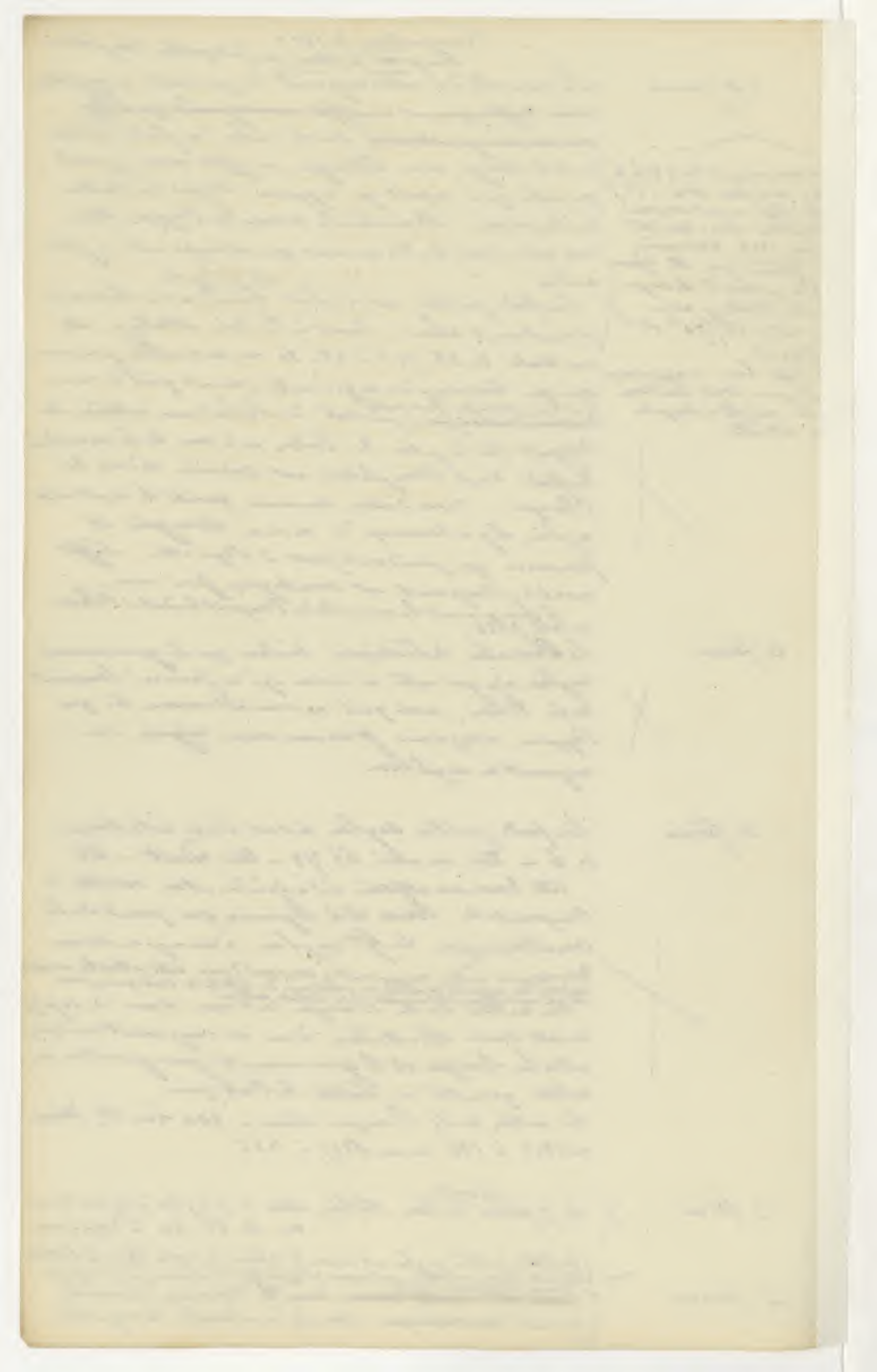
Les actions de la Banque créées à 100 Liv. st. étaient en 1803 à 136 et en 1817 à 355.

13 février

Le 7 février le cours de la livre sterling était de 25 f. 80 à 3 jours de vue et de 25.40 à deux usances

14 février

Les fonds publics anglais ont baissé le 13 février, les 3 p. % de 2/8 et les 5 p. % de 2/8. Cette baisse est attribuée par les papiers de l'opposition à la nouvelle que l'emprunt français est d'[illegible] ~~[illegible]~~ ~~dans~~ le Morning Chronicle ayant ~~annoncé que~~ cherché à alarmer les Anglais.



Fonds publics

Change avec la France

fait



Correspondance 1817

Change avec la France

25 avril — Il a baissé depuis un mois – 24 f. 80c L. St. à courts jours et 25 f. à deux mois

90



Navigation de l'angleterre

fait

31



navigation 1817

29 Janvier 1828 Le Nombre total des batimens au long cours de tout pays entrés dans le port de Londres pend. le 4e trimestre 1817 a été de 1192 et celui des batimens sortis de 927.

Total des batimens entrés en 1817 — 3908.
sortis — — 3388.

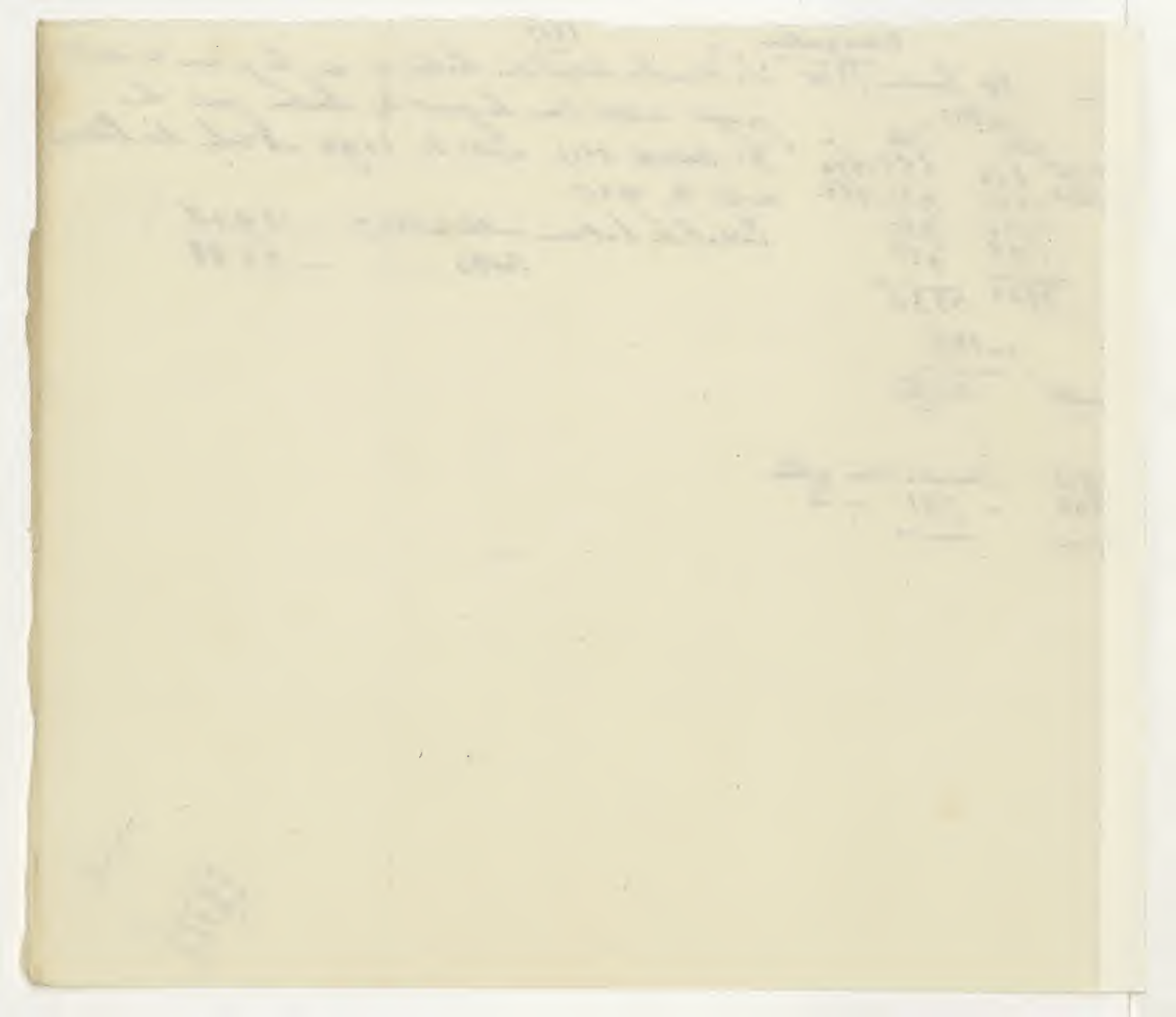
en 1817

	entrés	sortis	
6 avril	654	555	-879
8 juillet	-846	927	-655-
	1216	927	
	1192	927	
	3908	3336	

en 1816

entrés	sortis	
-	-	
-	-	
- 810	- impossible à obtenir 9 février	
- 848	- 791	- id

1 janvier
1 avril
1 juillet
1 octobre
91



Correspondance de 1817

Batimens de commerce anglais

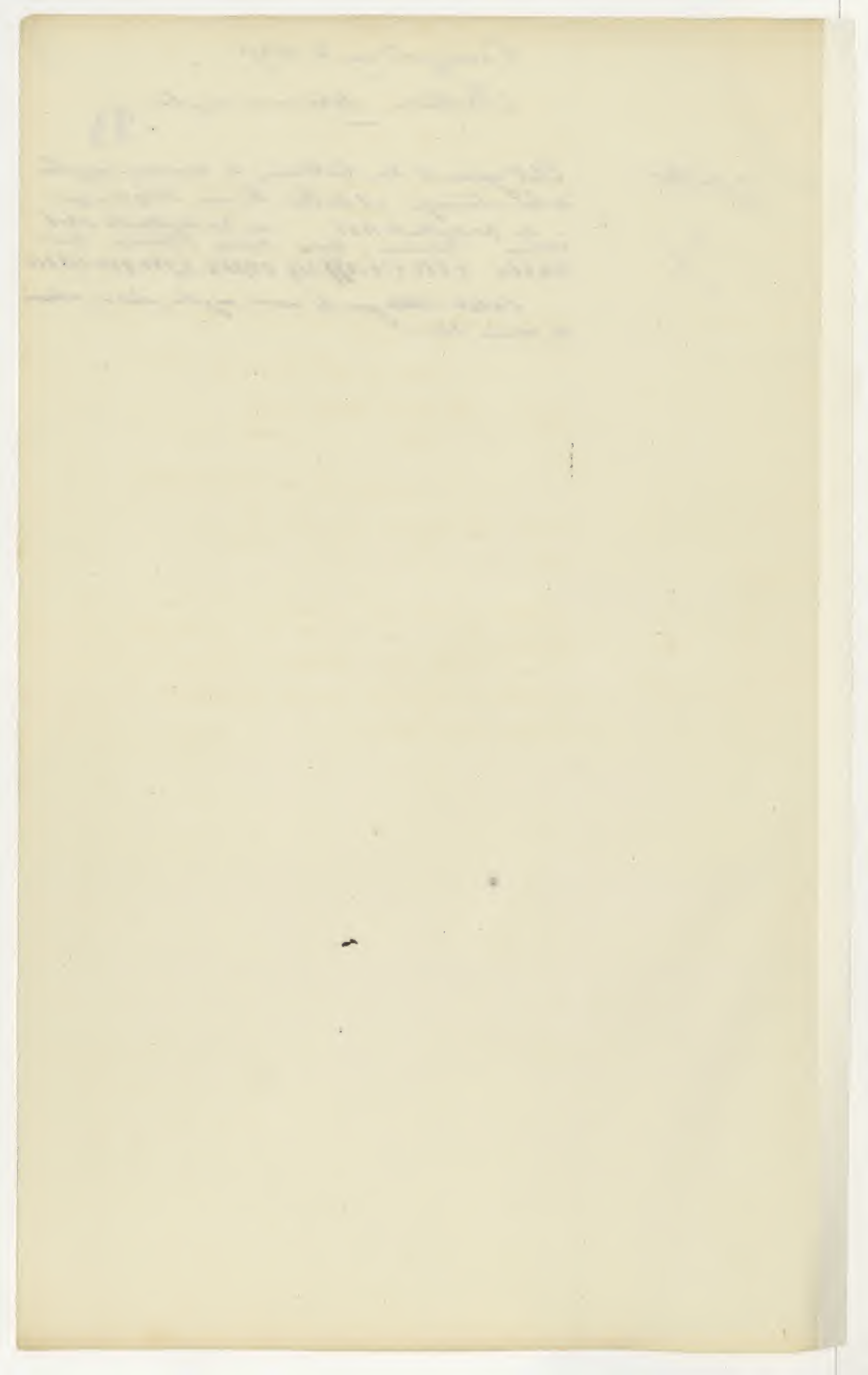
93

7 juillet

Etat général des batimens de commerce anglais de leur tonnage, et de leurs hommes d'équipage

au 30 septembre 1815			au 30 septembre 1816		
vaisseaux	tonneaux	hommes	vaisseaux	tonneaux	hommes
24860	2,681,276	177,309	25,864	2,780,940	178820

l'état distingue les navires anglais, écossais, irlandais, des colonies &c.



Correspondance 1817

8 juillet

Entrée et sortie des Batimens de toute nation dans le port de Londres.

2e trimestre 1817 entrés — 846
sortis — 927.

voir Commerce de Londres

6 avril

654 batimens entrés pend. le 1er trimestre 1817
555 — id. sortis id

Dans le 4ème trimestre 1816

848 — Batimens étaient entrés
791 Id — sortis

Dans le 3ème trimestre 1817

1216 Batimens étaient entrés
927 — Idem étaient sortis

14 janvier

Depuis le 14 avril 1814 que le commerce des Grandes Indes a été ouvert aux particuliers, jusqu'au 1er avril 1816, 189 batimens ont pris des licences; on peut les considérer comme les glaneurs du commerce de l'Inde.

Exportations et importations

fait

95



importations

Corr. 1817

Commerce de Londres et de l'angleterre

Laine – En 1817 il a été importé
en laine d'Espagne — 21915 Quint aux
idem d'autres pays – 45 320 id
Total 67,235 id ou

7 530, 320 L. pesant au prix moyen de L. st
4 sh. 6 d. la livre donne 1,658,250 f 39,798,000

Houblon – La récolte a manqué pour moitié (1817) en
angleterre, n'a été que de 57 429 quint aux
ce qui a obligé à en importer
des Pays bas et de Hambourg 23,127 Id.
qui ont été trouvés inferieurs
au Houblon anglais

Graine de trefle il en a été importé en 1817
des Pays bas, de France &c 25,989 Quint aux

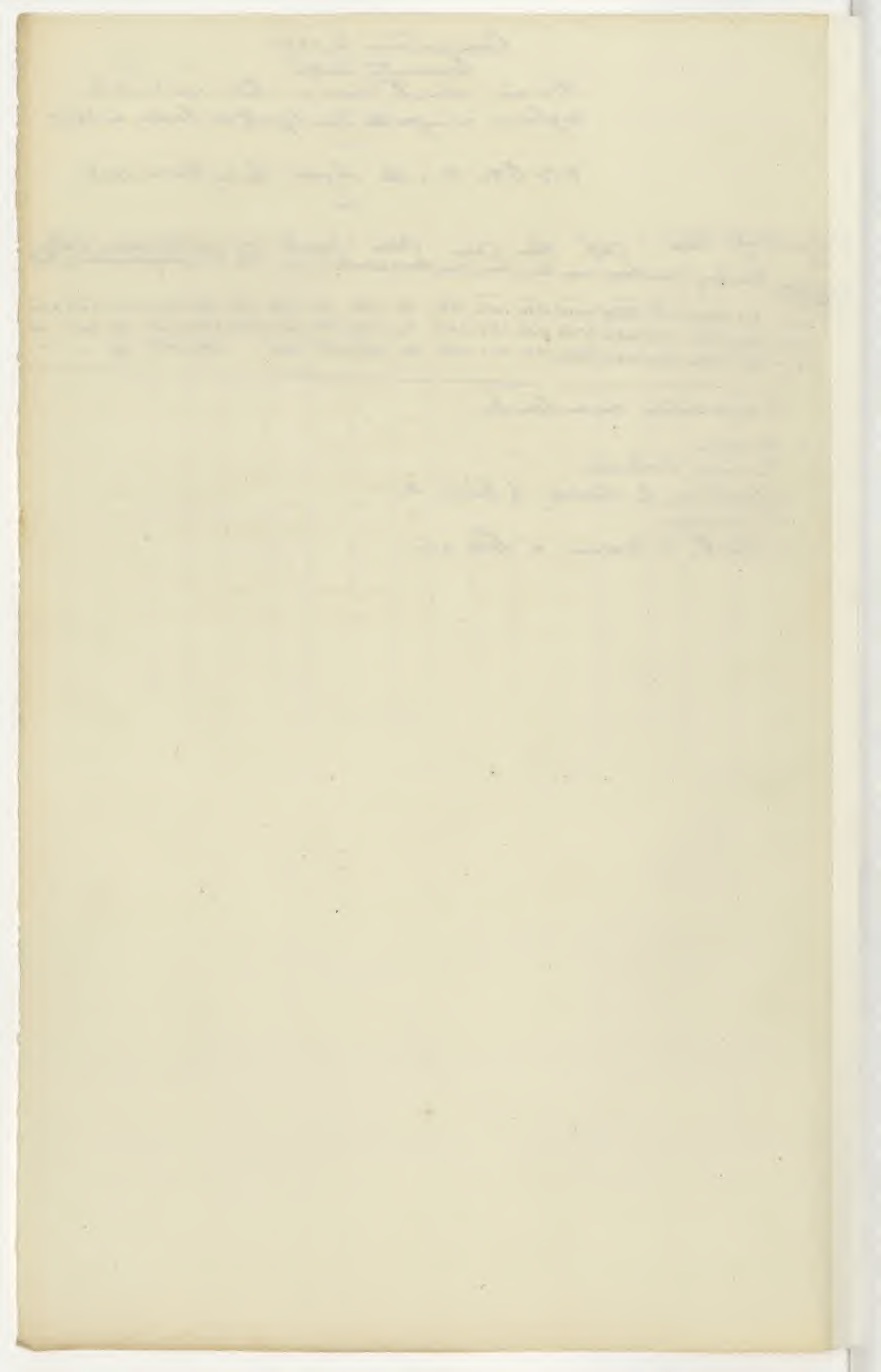
Correspondance de 1817
Commerce de Londres
Denrées coloniales venues des Indes occidentales
anglaises et importées dans le port de Londres en 1817

voir lettre de M. Léguier du 30 Janvier 1818.

Total général des importations dans le port de Londres	nombre de Bâtimens	Sucre barriq.	Sucre Caisses	Café barriq.	Café caisses	Rhum barriq.	Cacao barriq.	Cacao Caisses	Poivre barriq.	Poivre Caisses	Gingembre barriq.	Gingembre Caisses	Coton Balles	Campêche tonneaux	Fustic quintaux	mélasse poinçons	Tabac barriq.	Tabac Balles
en 1815	508	182,996	20521	38349	240,865	41,891	1036	7834	187	12288	378	10743	27584	7543	1249	2026	12154	3422
" 1816	449	175,127	7074	30450	57256	21260	1575	4407	314	10597	1084	1498	18052	4539	1243	108	7004	96
" 1817	441	175,394	10690	30256	55,172	36111	1112	2626	201	9434	2505	2466	"	6089	1108	109	"	"

Ces importations ont eu lieu de

la Jamaïque
Demerary & Berbice
La Dominique, la Barbade, la Trinité &
St Domingue
Le Brésil, la Havane & Porto rico.



Corresp. 1817

Prohibitions par

9 Mai

A l'occasion d'une pétition présentée à la chambre des communes par les manufacturiers en coton, pour la prohibition de sortie du coton filé, M. Philipps prouve que dans l'état où se trouve l'industrie européenne, la prohibition de sortie des cotons filés occasionnerait une perte, dont on ne trouverait pas la compensation dans une vente plus grande de coton ouvragé, par suite de l'établissement de filatures que les manufacturiers de l'Europe n'ayant plus à craindre de concurrence ne manqueraient pas d'élever.

L'usage du coton filé anglais devenait chaque jour moins grand à l'étranger

Depuis 1792, 1793, 1794 l'emploi du coton est devenu si considérable en Angleterre que les importations de coton en laine qui ne s'élevaient à cette époque qu'à 26,000,000 livres s'élève aujourd'hui à ——————— 93,000,000

Sur lesquels 30,000,000 sont exportés en coton filé
& 63,000,000 sont filés ou ouvragés en Angleterre

Correspondance de 1817

Quantités de Coton importées à Londres, Liverpool et Glasgow en 1817

voir lettre de M. Séguier du 10 février 1818

Quantités de Coton importées à Londres, Liverpool et Glasgow en 1816 & 1817

Total des importations en 1816 ——— 370,863 balles
1817 ——— 470,359 id

Accroissement en 1817 ~~Différence~~ — 99,496

C'est de l'Amérique septentrionale qu'avait été faite
En 1816 en 1817 l'importation la plus considérable
~~venait~~ venaient ensuite le Portugal & ses colonies
en 3e ligne et les Indes orientales, d'où on avait importé en 1816 - 33 830 ~~qui sont~~ et en 1817 ——— 117,225

C'est pour le port de Liverpool qu'avaient eu lieu les importations les plus fortes elles étaient de ——— 305,961 Balles en 1817
tandis que pour Londres elles ne s'élevaient qu'à ——— 118,815 — —
et pour Glasgow à — 45,583 — —

Les quantités de coton emmagasinées en

	Londres	Liverpool	Glasgow
1816 étaient de	23 020 B.	50 000 -	5569
et en 1817 de	45 000	64 000 -	2744

On voit par ce rapprochement que le commerce des anglais en ce genre devient plus florissant, et qu'il se fortifie du côté des Indes orientales.

2

correspce. 1817
Exportation de coton filé & ouvragé

1 Juin

1816	1815
9020	6976.
500	2680
48	33
14742	18382
315	147.3.10
1718	850
7086.4	4611.8
1539.16.8	426

en exporté pour la France

1816	1815
44,026	21813
68,591	102465
81,060	69225
27650	5767
31	670
"	"
"	58
1761	60
7.	103
128	"
114.6	292
132	19.10.

Les exportations les plus fortes ont été faites
d'abord aux Etats unis
ensuite Indes occidentales
Allemagne
Brésil
Portugal
Italie
Hollande
La France occupe le dernier échelon

Correspondance de 1817

Exportation de coton filé et coton ouvragé

27 Mai et 1 juin — Il résulte de plusieurs documens authentiques imprimés par ordre de la Chambre des communes et distribués seulement à ses membres que l'Angleterre a exporté en coton filé dans divers pays

en 1814	13,534,003 livres valant environ		2,907,276 L.S.
1815	9,947,147	– – –	1,781,077
1816	16,362,782	– – –	2,707,384
	39,843,922		7,395,737

Que la France s'y trouve comprise —

en 1814	33 188 L. valant –	7779
1815 –	126	69
1816 –	2481	978
		8,826

Qu'en 1815 (1) l'Angleterre exporta pour tous les pays du monde y compris les possessions

(2) en 1816	1815		
50,251,102	66,616,538	yards (3 pieds 1 pouce 3/12 de France)	Calicot blanc & uni
90 392,886	124,968,363	Id.	Calicot imprimé et peint
35 460,257	45,365,116	Id.	Mousselines blanches & unies
1,021,015	1,118,071	Id.	id imprimées & peintes
9,486,882	11,850,031	Id.	Futaine
2,266,655	2,927,305	Id	Etoffes mélangées de coton et de lin
20,561	29,100	pièces	Couvertures et courtepointes
2,561,838	2,849,113	yards	passementerie
~~[illegible]~~ 31,926 "1"3	~~[illegible]~~ 47,283 . 11 . 7	Livres sterl.	Rubans de coton
242,861	265,272	Livres pesant	Coton pour coudre & broder
408,595 " 8	453,572 . 7	Douzaines paires	Bas de coton
35,289 " 7 . 1	40 359 . 11	Livres sterl.	ouvrages tricotés

En 1816 il a été exporté pour l'Allemagne 16,902,678 yards (calicots imprimés & peints)
Id – Id Etats unis – 16,922,239 id.
En 1815 il avait été exporté p. les Etats unis 32,601,366 Id.

Une chose remarquable c'est qu'il a été importé dans les Indes orientales et en Chine

1816	1815		
252 560	239,027	yards	Mêmes objets comme ci dessus et dans le même ordre
968,903	839,666	Id	
462 051	250,372	Id	
12 724	16 755	Id.	

1817

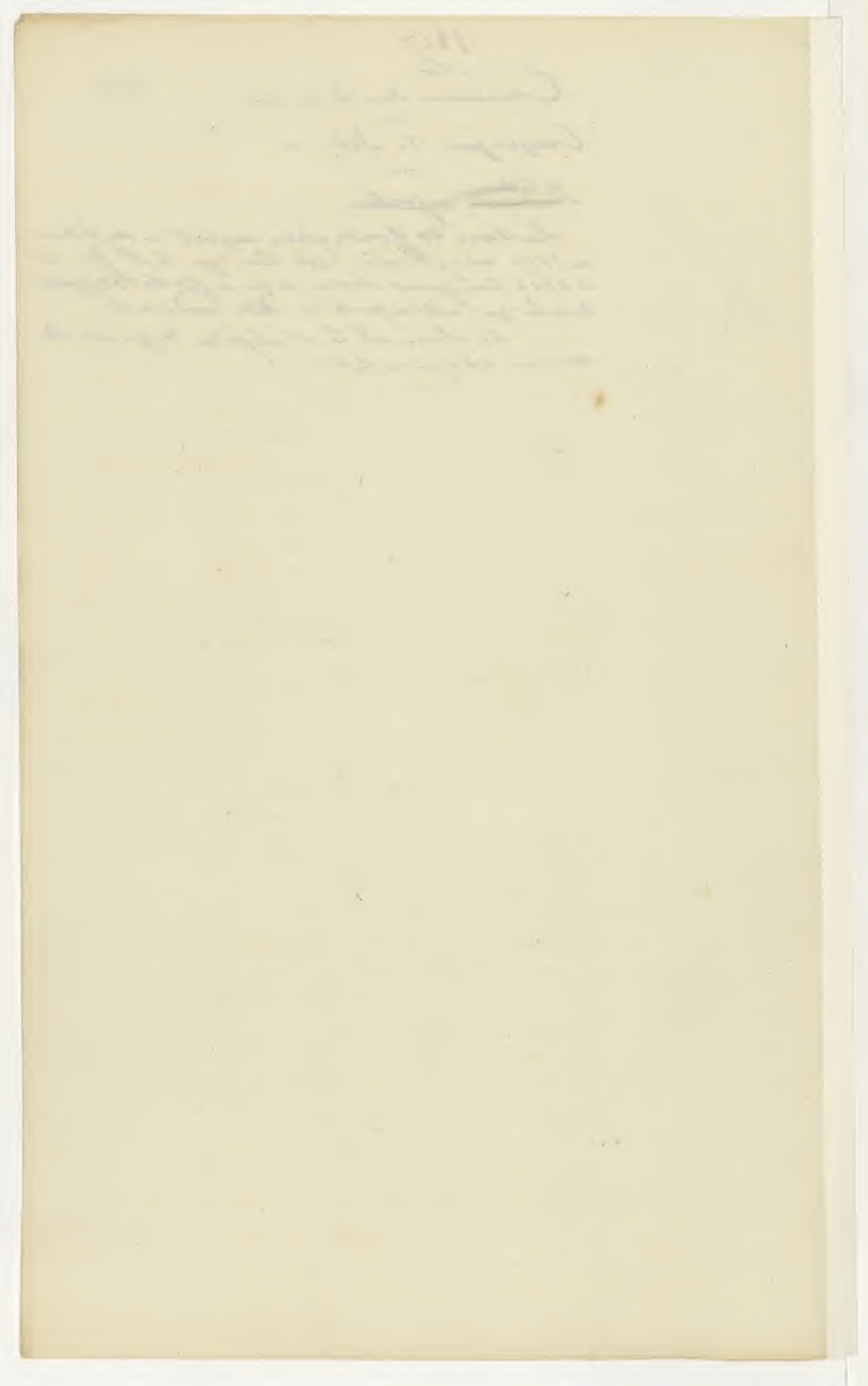
Commerce de Londres

Compagnie des Indes —

importé

Le sucre des grandes Indes importé en Angleterre en 1817 n'a égalé qu'à 5000 Barriques de la Jamaïque de 1500 livres pesant chacune, ce qui ne fait que la 33e partie de celui qui a été importé des Indes occidentales

Le Sucre et le Salpêtre des grandes indes arrivent chargés en lest



1817

Commerce de Londres

Compagnie des Indes

Quantités de Marchandises vendues en vente publique par la Compagnie des Indes ~~dans~~ en 1817

Thé . . . 26,400,000 Liv. pes^t. qui au prix moyen de 3 Sh. 6 sans les droits, et 96 p% de droits représente une valeur de 10 millions Sterl. 240 à 250 millions de f.

Soye. — 400,000 L. pes. En 1817 il a été introduit 680,000 L. pes. soye du Bengale 558,327 id. id. d'Italie ~~cette dernière quantité~~ Le prix de la 1ère est de 30 sh et celui de la 2e — 40 id qui ~~reprirent~~ fait 52,800,000 Les 400000 vendues par la Cie et 558 327 venues d'Italie ont été manufact. en Angleterre

Coton — 78,743 balles de 300 livres pesant chacune

En 1783 on ne manufacturait en Angleterre que 5,000,000 Liv.
1797 — — 50,000,000
1817 — — 91,000,000

Calicos 1 318 732 pièces
Sucre — 48 322 sacs
Café — 101 166 balles
riz — 17 436 id
Indigo — 18 900 caisses
Salpêtre — 5 237 tonneaux
Nankin — 865 962 pièces
poivre — 16 906 balles de 300 livres
Canelle — 400,000 Livres
noix muscade — 290,000 idem
macis — 70,000 idem
girofle — 400,000 idem

La quantité d'épicerie restant dans les magasins de la Compagnie des Indes au 31 X^{bre} 1817 étaient calculée

Canelle 353,468 Livres à 12 Sh. 212,080 L. Sterl
girofle 1,131,688 — — 3 Sh. 6d. 180,540
Macis 399 724 — — 8 sh. 159,649
Noix muscade 1,371,693 — — 6 sh. 411,507

963 776 L. St. ₣ 24,094,400.

Correspondance 1817

Commerce d

Importations et exportations des anglais avec la côte d'Afrique

104

4 août

	importation de la côte d'Afrique en angleterre	Exportation des denrées étrangères et coloniales en Afrique	Exportations des produits de l'angleterre et de l'Irlande sur la côte d'Afrique
1813		—	— 123,720 L. St.
1814		—	— 94,884
1815.		—	— 89,477

La valeur des marchandises n'est pas indiquée pour les 2 premières colonnes



Industrie (fil)



Correspondance de 1817
Canaux et

14 Janvier.

Le Canal de Leeds et Liverpool (commencé en 1770) qui joint le Canal St George avec la mer d'Allemagne et qui s'étend sur une longueur de 127 Milles, à travers une Contrée extraordinairement montagneuse, vient d'être terminé.



1/

Corresp. 1817

102

Machines

4 Avril

M. Séguier n'ayant pu se procurer la description de la nouvelle Machine inventée par M. Lee pour extraire d'une manière plus parfaite les fils du Chanvre et du Lin, ce que l'inventeur vient de se faire autoriser de nouveau à tenir secrète, transmet le procès verbal des examens sur lesquels il a obtenu la 1ère autorisation. Il en résulte que le fil obtenu est plus beau, plus fort et doit revenir à meilleur marché.

M. Séguier pense qu'il serait utile qu'un français instruit et adroit, tel par exemple que M. Pelletan fils, vînt en angleterre pour tâcher de découvrir le procédé de M. Lee qui peut nous faire perdre la supériorité que nous avons jusqu'à présent conservée de la fabrication des toiles et de la baptiste.

14 avril

Sir John Sinclair ne pense pas que l'invention de M. Lee pour le Chanvre et le Lin remplisse les espérances qu'elle avait d'abord fait concevoir ; le plus grand défaut suivant lui est que sa machine n'agit que sur de très petites quantités. Il parle d'un nouveau procédé inventé par MM. Hill et Bundy qu'il croit préférable et remet un imprimé relatif à ce procédé. M. Séguier le transmet au Mre. qui en envoye copie à celui de l'intérieur.

Comme l'exportation des machines est défendue en angleterre, il serait utile d'y envoyer un individu adroit et bon connaisseur ~~qui peut~~ en mécanique qui après avoir jugé l'invention, avoir démonté et dessiné les machines fût à son retour en état d'en construire de pareilles.

24 avril

Mr Séguier envoye les échantillons de lin préparé par le procédé de M. Lee. La personne qui les lui a remis paraît ébranlée par le jugement de Sir John Sinclair et croit à l'excellence de l'invention — Ces échantillons ont été envoyés au Mre de l'Intérieur

2

Corresp. 1817

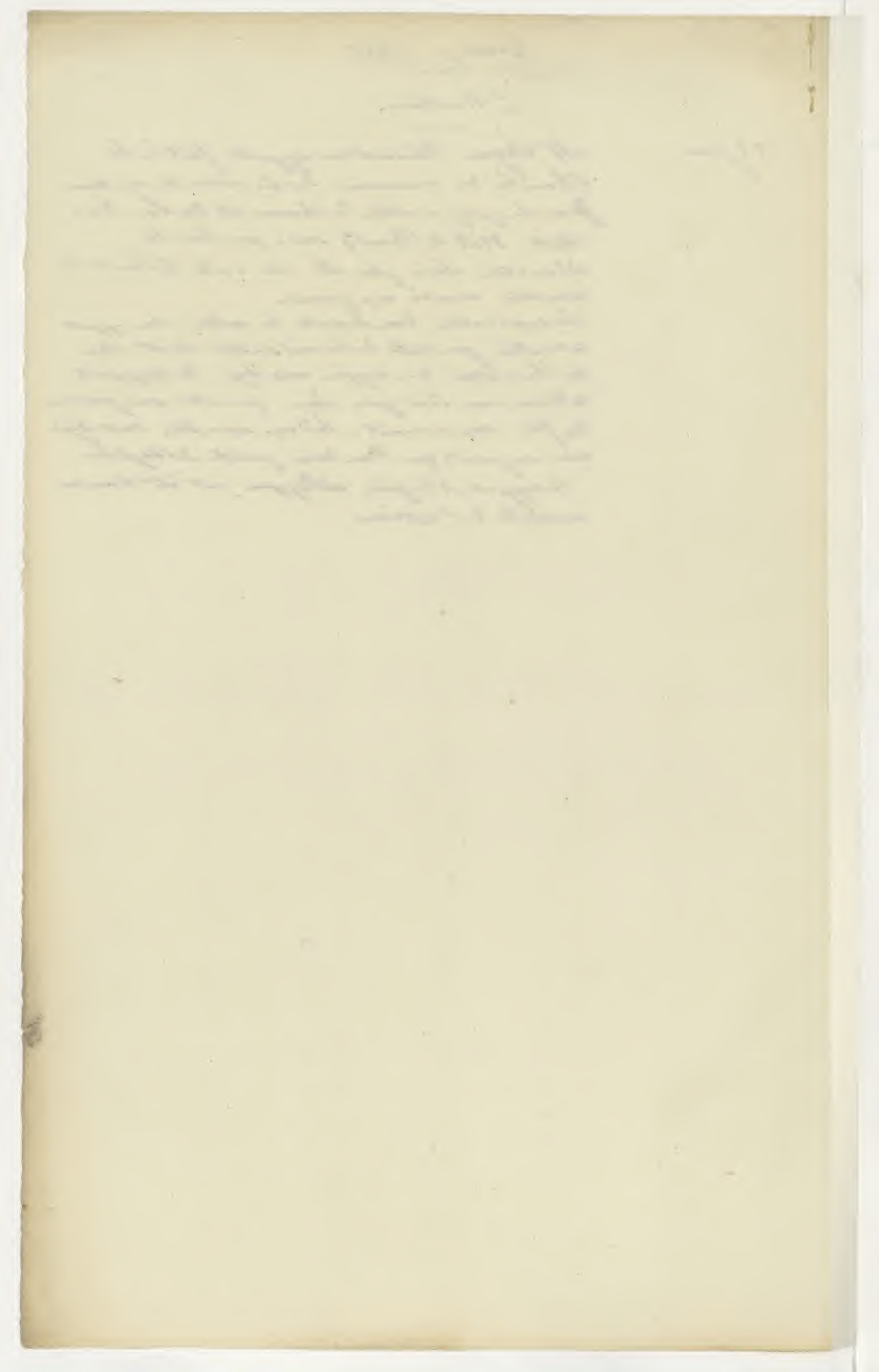
Machines

15 juin

M. Seguier transmet un rapport fait à la Chambre des communes sur les nouvelles machines pour la préparation du chanvre et du lin de MM. Hill & Bundy ainsi que sur la réclamation élevée par M. Lee contre le brevet d'invention accordé aux premiers.

Les explications dans lesquelles les auteurs du rapport sont entrés par suite de la réclamation du Sr Lee sur la nature des moyens employés de deux parts en donne une idée plus claire que celle qu'on pouvait s'en faire auparavant. Les deux inventions sont déjà mises en pratique dans divers points de l'Angleterre.

Ce rapport & les pièces à l'appui ont été transmis au Mre de l'intérieur.



Commerce (fait)



Correspondance de 1817

Influence des nouvelles politiques sur le Commerce de l'Angleterre

29 Mai — La nouvelle des victoires des insurgés au Chili est reçue avec enthousiasme en Angleterre.

X Il résulte du succès du Gal San Martin que des quantités énormes de marchandises anglaises qui se trouvaient sans débit à Buenos ayres sont expédiées au Chili et que Buenos ayres demande de nouveaux envois pour remplacer les marchandises dont on vient de se défaire.

Correspondance de 1817

111

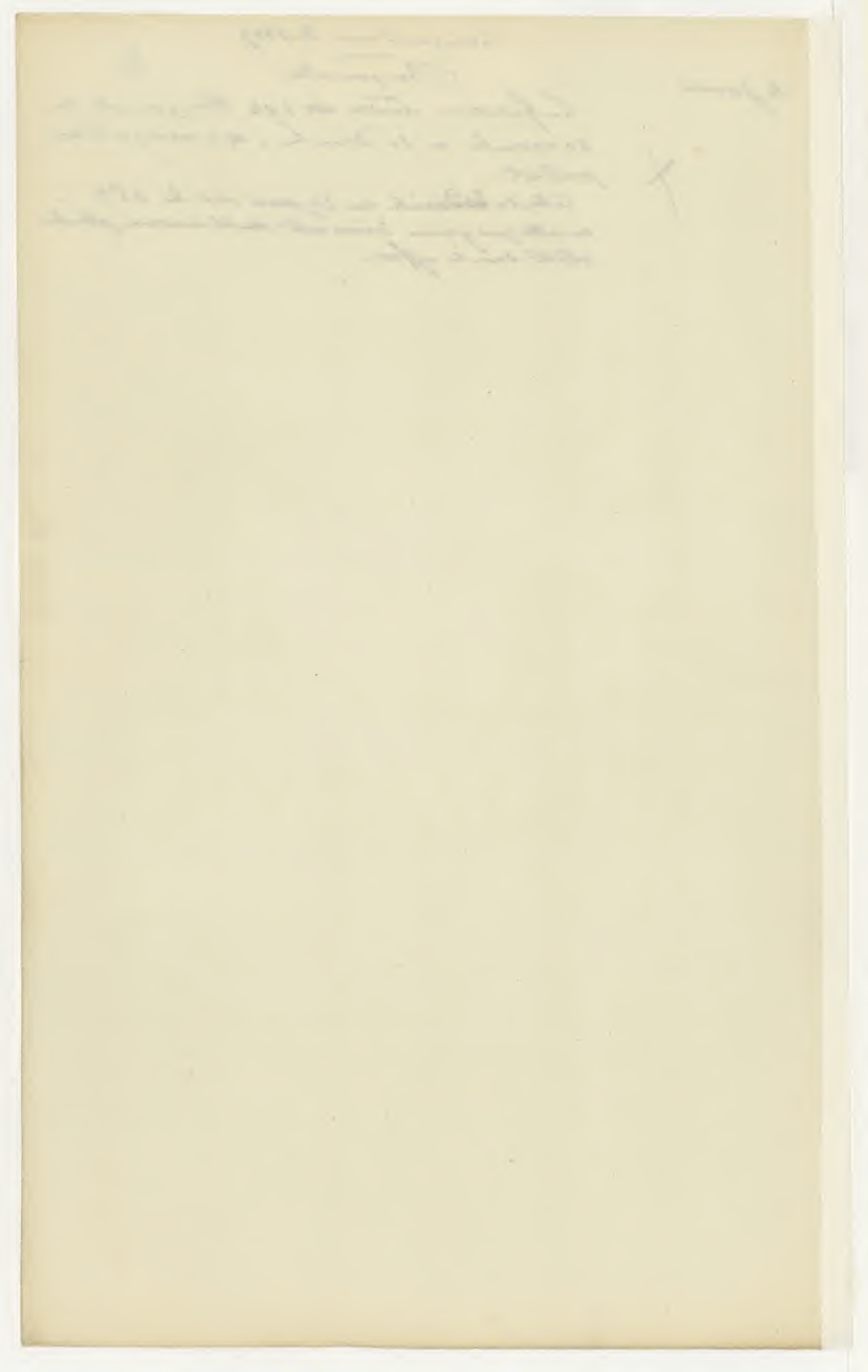
Banqueroutes

14 janvier

X

La Gazette de Londres cite 194 Banqueroutes du 20 novembre au 20 Décembre ; 14 de moins que le mois précédent.

Celles du 20 Décembre au 20 janvier sont de 153 — et cette progression décroissante semble annoncer plus de solidité dans les affaires



Correspondance de 1817

Marchandises coloniales

2 janvier

Prix moyen du sucre 50 shillings le quintal

augmentation de 2 den. 1/4 sur le prix de la semaine d.re

Les derniers arrivages de coton à Liverpool ont été considérables ; ils n'ont fait ni hausser, ni baisser le prix.



Correspondance 1817

munitions navales

2 janvier

Le prix des munitions navales ne se relève pas ; il n'y a point de demandeurs et il existe sur la place une grande abondance



Maladies contagieuses

Législation anglaise à leur sujet

fait



Corresp. de 1825
Maladies contagieuses

21 juillet

~~M. Séguier envoye les derniers actes du Parlement relatifs à la quarantaine~~

Le Ministre de l'Intérieur ayant désiré connaître d'une manière positive quelles sont les précautions que l'on prend en Angleterre pour prévenir l'introduction des maladies contagieuses et assurer le maintien de la santé publique, M. Séguier envoye les derniers actes du Parlement relatifs à la quarantaine; Ils renferment en même tems toutes les mesures prises contre l'introduction de la fièvre jaune et donnent au pouvoir exécutif ~~le droit~~ la faculté de faire des réglemens de circonstance pour l'exécution des mesures générales. L'un de ces réglemens qui porte la date du 5 avril 1805 ~~établit~~ et qui est le plus intéressant établit 11 chefs lieux où les batimens susceptibles de faire quarantaine doivent se rendre en raison de leurs différentes destinations ultérieures; ces endroits sont: Chetney hill, Standgate creek, white booth roads, Bromborough pool, mother banck, St yrenpool, Kings road, en Portshute pill, Milford haven, inverkeithing bay, Holy loch, Dumfries et Kirkendbright

il prescrit ensuite les questions qui doivent être faites aux batimens suspects lors de leur arrivée, ainsi que le traitement respectif qui doit résulter de l'état vérifié de chacun d'eux. Le réglement divise les marchandises sujettes à être purifiées en deux classes et prescrit à cet égard un mode qui paraît être absolument le même que celui qui est employé à Marseille.

M. Séguier n'a trouvé en général dans les dispositions établies rien qui différât essentiell[t] des précautions que l'on prend en France et en Italie.

Quant aux mesures de précaution à établir du côté de la terre, elles ne pourraient avoir lieu qu'entre l'Ecosse et l'Angleterre ou de comté à comté; il paraît qu'elles se réduisent à la faculté

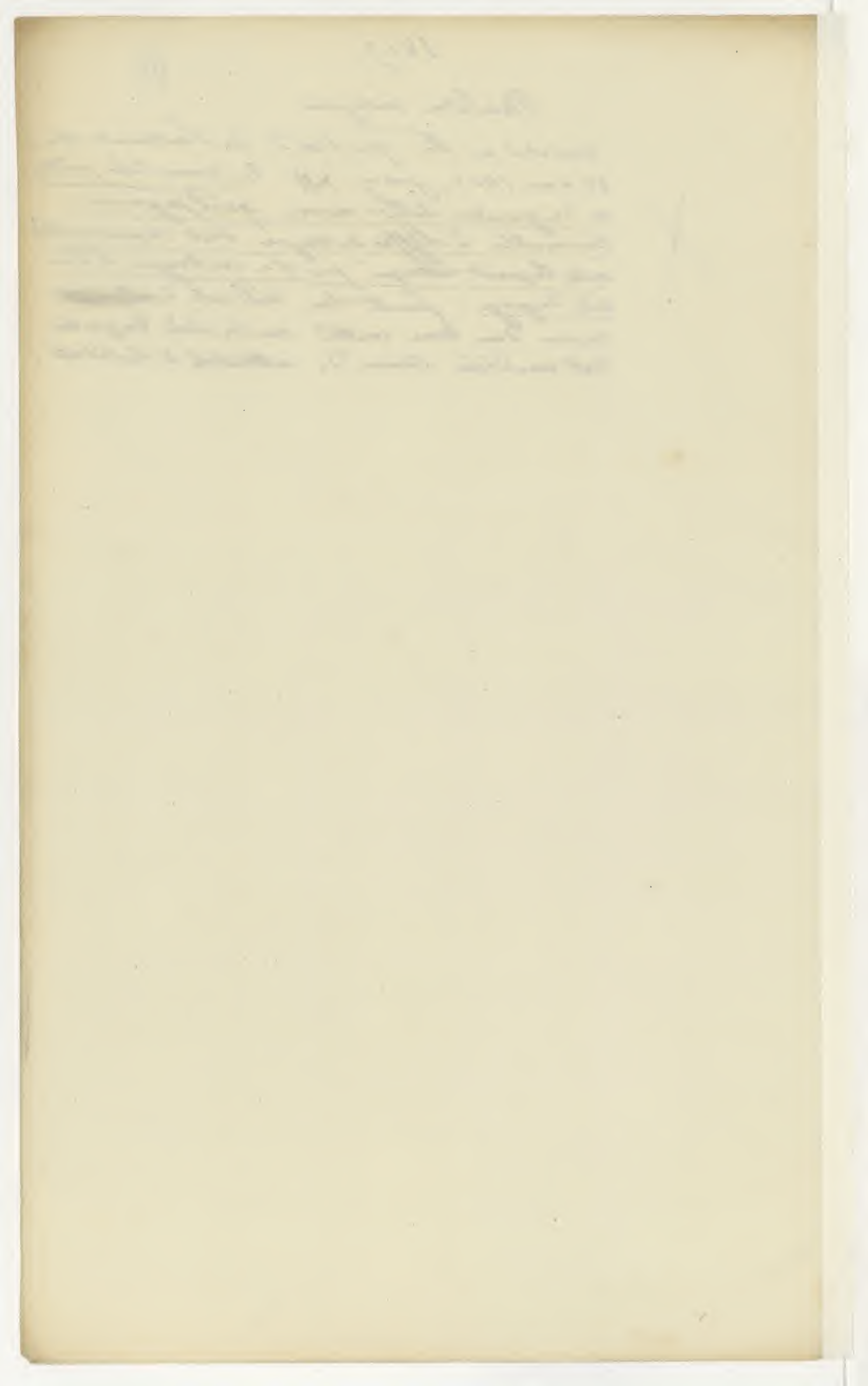
2

1817

116

Maladies contagieuses

accordé au Roi par l'acte du Parlement du 12 mars 1805, parag. XII de donner telles ordres et de prendre telles mesures qu'il jugerait convenables à l'effet de couper toute communication entre le point attaqué par la contagion et le reste du pays. Faculté bien délicate à exercer dans une contrée où les idées de police sont considérées comme des attentats à la liberté.



Remise d'Etablissement français

Fait

117

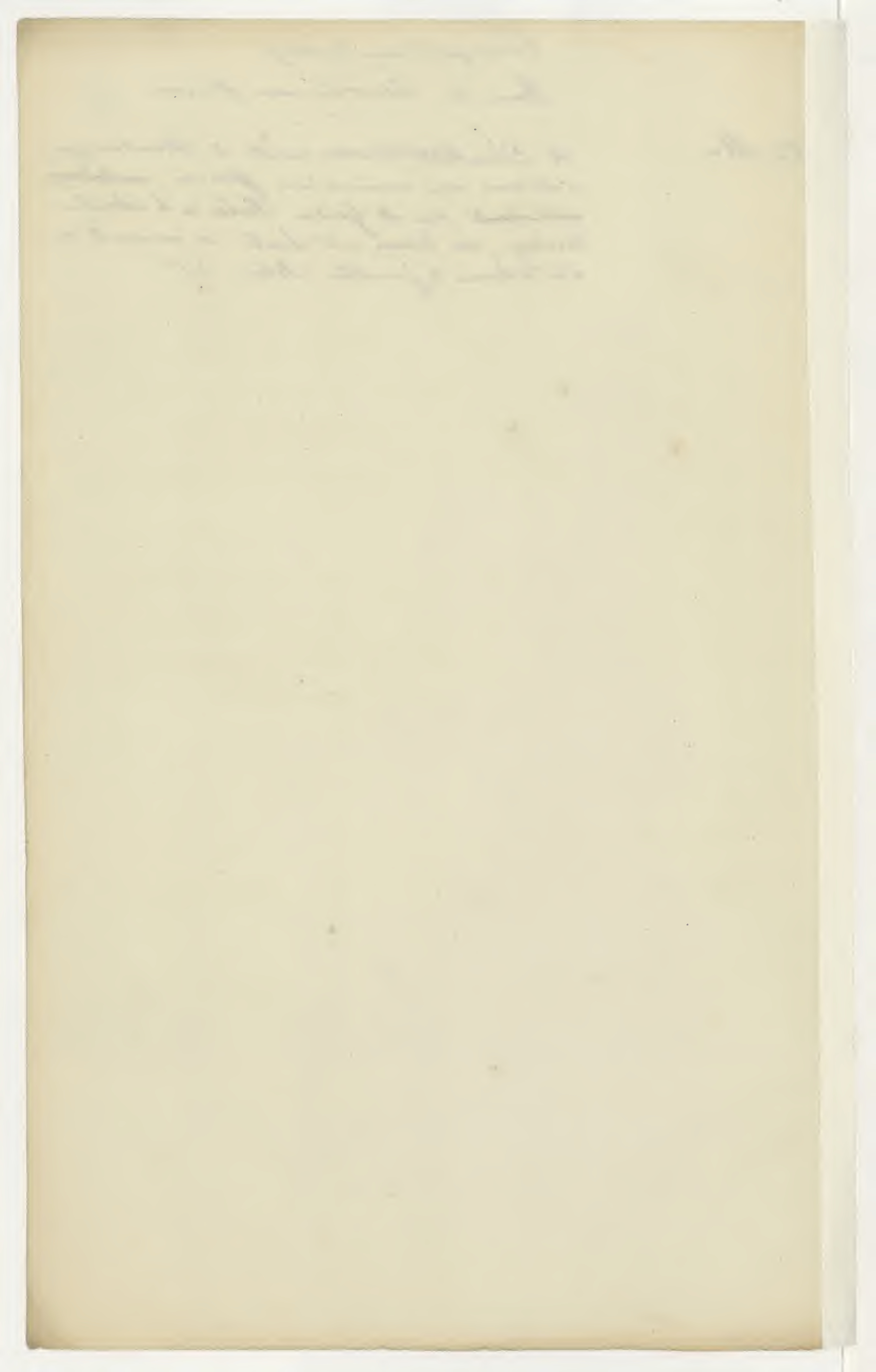


Correspond^ance^ de 1817

Remise des Établissements français

13 Mai

4 Décembre 1816 l'établissement de Chandernagor a été remis aux commissaires français ; ~~un Tedeum a été chanté~~ par M. Gordon Forbes et le colonel Loveday ; un Tedeum a été chanté au moment où l'on arborait le pavillon Blanc &c.



St Domingue

fait



Corresp. 1817

St Domingue

13 Septembre

Il résulte des renseignemens transmis à M. Déjean par un français qui est resté près d'un an au Port au Prince que la domination de Pétion s'affermit de jour en jour, tandis que celle de Christophe ne se soutient que par la violence.

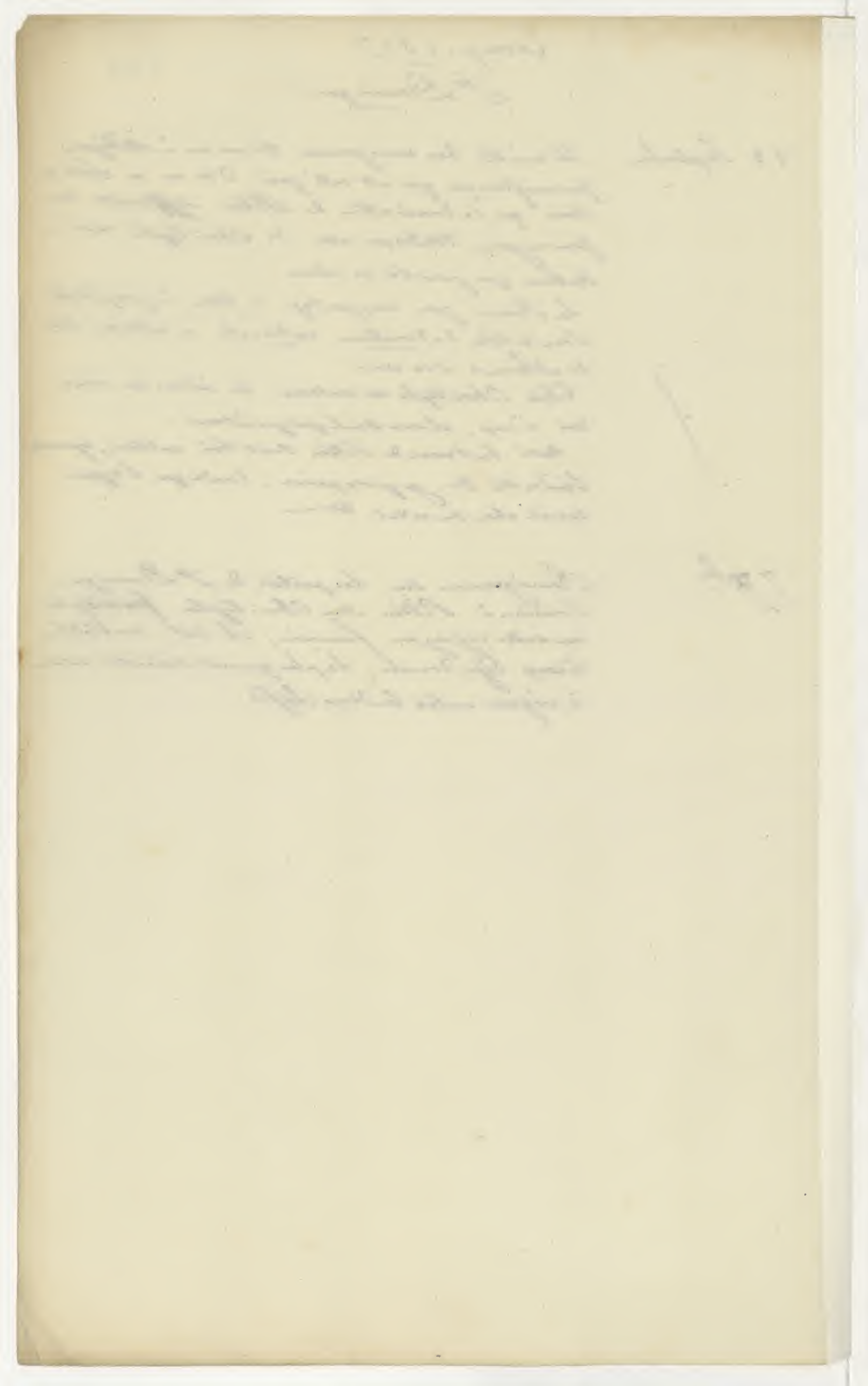
Le Premier par un partage de terres à perpétuité sous le titre de donations nationales a intéressé tous les adhérens à sa cause.

Chez Christophe au contraire les individus soumis à eux, il est seul propriétaire.

Aussi les terres de Pétion sont bien cultivées, l'agriculture l'industrie &c y prospèrent, tandis que l'opposé se voit chez son rival &c.

7 Xbre

Renseignemens sur les parties de St Domingue soumises à Pétion et à Christophe fournis par un autre voyageur français; ils sont semblables à ceux déjà donnés. La plus grande inimitié continue à régner entre les deux chefs.



1817

Vagabonds français en angleterre

121

N: 197

Lettre du Ministre du 15 avril

1817
Banqueroute

172

19 Janvier

6 février



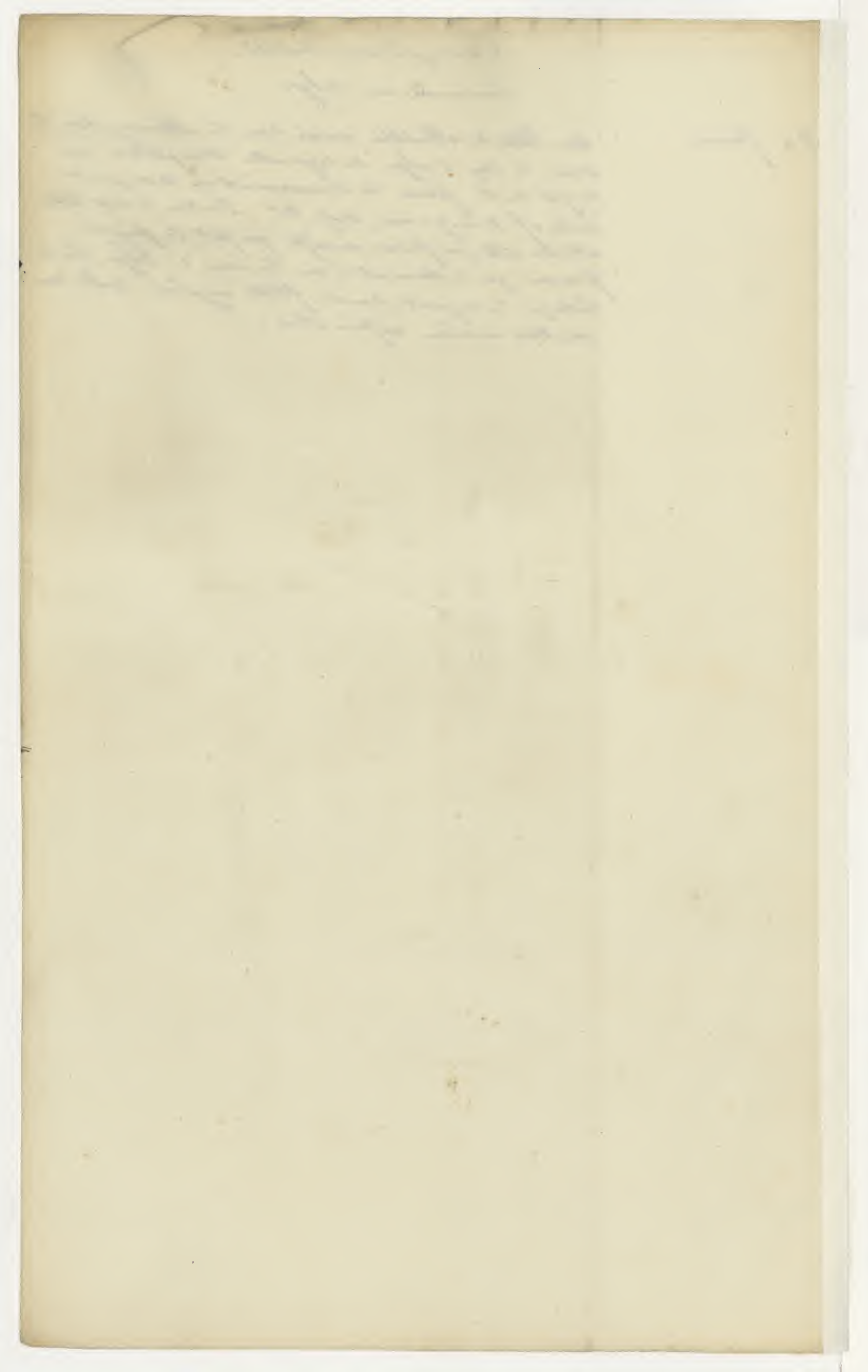
Correspondance de 1817

Commerce avec Alger

124

24 février

Une lettre de Malthe insérée dans le Morning chronicle accuse le dey d'Alger de dépouiller l'Angleterre au profit de la France du commerce et du transport exclusif de ses grains, oeufs &c. L'auteur de cette lettre attribue cette préférence au refus que fit la frégate française qui se trouvait dans les eaux d'Alger, lors de l'attaque de ce port par la flotte anglaise de lui donner assistance et même information.



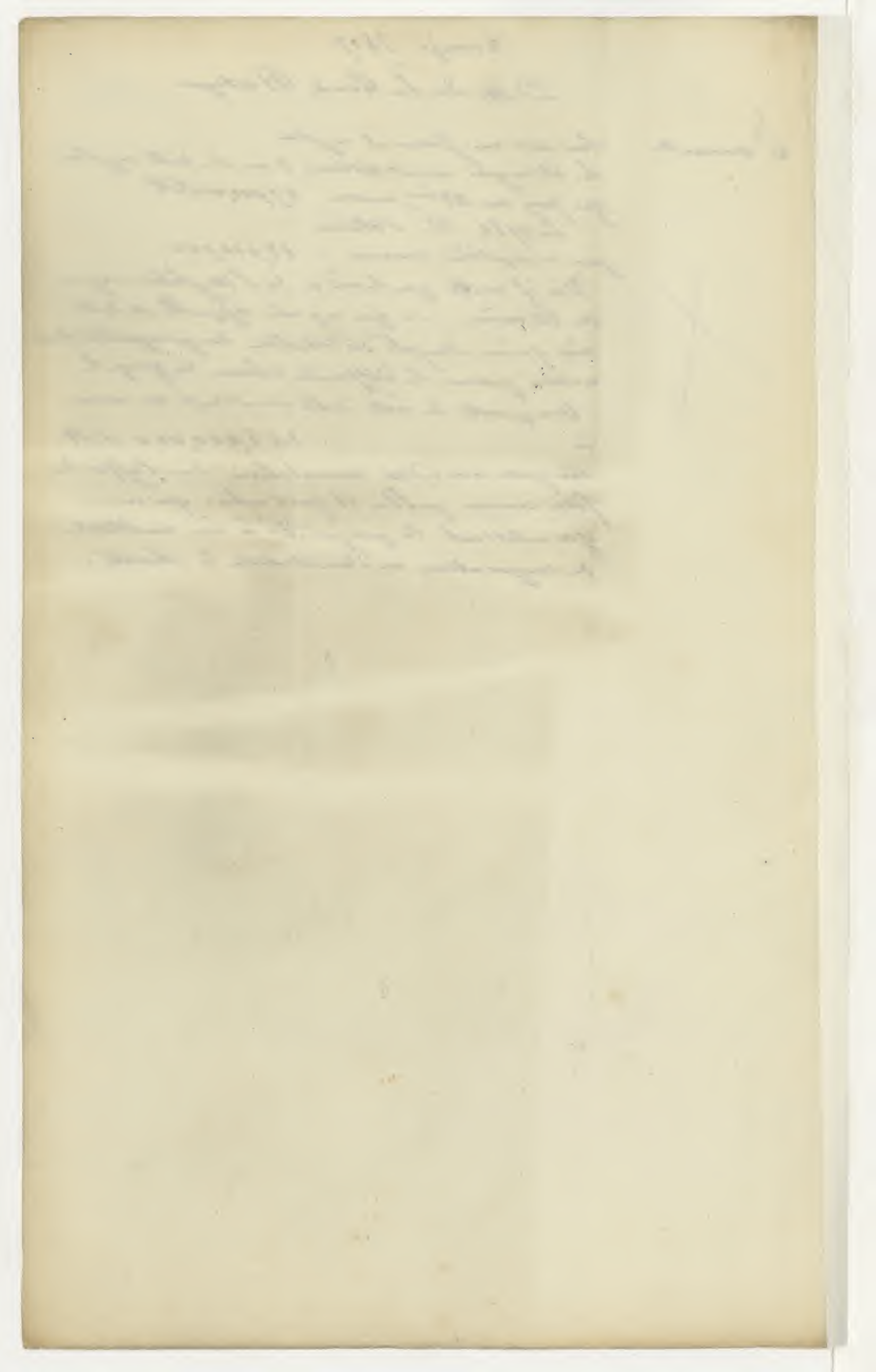
Correspe. 1817

Dette de la Grande Bretagne

166

6 novembre.

Suivant un Journal anglais
Les étrangers ne sont intéressés dans la dette anglaise
que pour un 48ème, environ 17,000,000 L.St
En 1762 Ils l'étaient
pour un septième environ — 18,000,000
D'où il résulte que le crédit de l'Angleterre repose
sur elle-même, ce que ceux n'on appelle sa dette
n'est qu'une simple distribution des propriétés de la
nation parmi les différentes classes du peuple.
Une partie de cette dette montant au moins
à ——————— 245,000,000 L.St.
est pour ainsi dire immobilisée par l'effet des
fidei commis publics et particuliers qui en
garantissent la propriété à une multitude
de corporations et d'institutions de charité.



Contrebande

voir exportation

127



Taxes

Income Tax } ——— 1

assessed Taxes

Dette

Recettes & dépenses } 1



Corresp. 1817

Contrebande

27 Mai
& 1 juin

voir exportation



1/

Correspondance 1817

Commerce de Londres et de l'angleterre

9 février

Il résulte du tableau que M. Seguier a envoyé et qu'il qu'il qualifie très imparfait, que la valeur des marchandises importées par mer à Londres en juillet et août 1816, tems de Magasin de commerce et de misère peut être évaluée à £. 137,000,000

La totalité des bâtimens au long cours arrivés à Londres pendant le 3e quartier — s'élève à 810 -
" 4e id. — " 848 -
" " """
" " 791

9 février

Ne pouvant donner un État général de toutes les importations et exportations de marchandises qui ont lieu en Angleterre chaque année, ~~M. Séguier traverse le Sommaire~~ travail immense qui demanderait un tems, des employés et des moyens de rechercher qu'il n'a pas, M. Seguier s'occupe à réunir des renseignemens généraux qui lui paraissent d'ailleurs plus propres à asseoir un jugement; car ce n'est pas, suivant le Consul général sur l'importation ou l'exportation particulière de telle ou telle marchandise, dans tel ou tel port, et dans tel ou tel tems, que l'on peut conjecturer l'étendue du Commerce d'un pays, surtout de l'Angleterre où le Commerce se trouve partout et pénètre ou sort chaque jour par les mille ports qui l'entourent. Une branche principale embrassée toute entière fera mieux juger la grandeur d'un arbre, qu'une masse considérable de feuilles et des rameaux ramassés et entassés pêle mêle. Il transmet en conséquence le sommaire général des importations qui ont eu lieu en 1814, 1815 et 1816, dans les principaux ports de l'Angleterre et de l'Ecosse, c'est à dire à Londres, Liverpool, Glascow et Bristol en sucre, café, Rhum, Coton, Tabac, bois de teinture, Cacao et Riz: articles d'un intérêt général pour l'angleterre et pour l'Europe.

Sucre

Il en a été importé par les quatre ports ci dessus dénommés
en 1814 - 332,300 Sucres étrangers et anglais emballages divers et sucre anglais emballé que
1815 - 288,000 — Idem
1816 - 271,800 — Idem

quantités auxquelles il faut ajouter
Savoir 1814 — 17,230 pour sucres étrangers et anglais emballages divers exportés de Liverpool et de Glascow
1815 — 32,250 — Idem
1816 — 3,500 — Idem

Correspondance 1817

Commerce de Londres et de l'angleterre

en observant que le poids moyen de ce qui est spécifié sur le titre emballages divers peut être évalué par emballage à 1.200 livres de France.

Café

Il en a été importé toujours par les 4 mêmes ports

en 1814 — 84,100 Barriques (6 à 8 quintaux de France par Barrique) — 318,300 sacs et balles (le sac cinquante ou 90 livres. la balle environ 2 quintaux)
1815 — 47,788 Id. — 208 700
1816 — 35,500 Id — 85,860

~~Le commerce~~ Cette diminution progressive, quoique la consommation du café ait été plus considérable en Europe provient 1° de l'ouragan qui a ravagé l'amérique; 2° de ce que plusieurs planteurs ont substitué le sucre au café 3° de ce que il en a été importé directement en France et en Hollande des colonies qui ont été restituées à ces puissances.

L'augmentation de la consommation provient 1° du meilleur marché ~~2° les march~~ des denrées coloniales; 2° du peu d'élévation du fret 3° de ce qu'on est revenu aux anciennes habitudes.

Rhum

Il en a été importé

en 1814 — 74,200 punchons de 100 gallons (le Gallon, 5 bouteilles de France)
1815 — 59,900 — id.
1816 — 33,600 — id

La baisse ~~des~~ prix d'Europe a déterminé les Colons anglais à aller trafiquer avec les établissemens de l'Amérique anglaise

Coton

Il en a été importé

en 1809 — 445,000 sacs et Balles (La balle pèse environ 2 quintaux 1/2; Le sac — 1 quintal)
1810 — 568-010 — Id
1811 — 324,724 — Id
1812 — 260,169 — Id
1813 — 250,430 — Id
1814 — 288,970 — Id
1815 — 375,900 — Id
1816 — 373,100 — Id.

Tabac

Le prix élevé auquel les américains portèrent leurs tabacs à la paix, furent une des causes qui les firent peu demander, d'ailleurs les goûts étaient changés, des plantations considérables avaient été faites dans différents pays et quoique ensuite les prix eussent baissé en amérique en 1816, il n'en fut expédié en angleterre que de faibles quantités.

Il en a été exporté des magasins royaux d'Angleterre en 1816

4482 Barriques de Virginie
1662 — de Maryland

3/ 132

9 février

Correspondance de 1817

Commerce de Londres et de l'Angleterre

Bois de teinture

Existant à Londres au 31 Xbre

1814 — 16,000 tonneaux Bois de Campêche — 2,890 T. bois de Fustoch ou jaune

1815 — 13,000 — id — 2,195 — id.

1816 — 10,000 — id — 1,971 — id.

La vente des bois de teinture a été lente en Angleterre, en 1816, ~~[illegible]~~ quelques espèces ont repris à la fin de l'année un peu de faveur — toutefois la masse en est si considérable et les découvertes de la chimie en diminuent tellement l'usage dans les manufactures de l'intérieur, qu'il n'y a pas apparence que le débit en augmente.

Cacao

Quantités en magasin à Londres au 31 Xbre

1815 — 1347 Barriques — 4633 sacs

1816 — 1361 — id — 2220 id.

Le prix a baissé progressivement surtout à cause des mesures restrictives adoptées par le Gouvernement espagnol contre le commerce anglais; mais comme la culture en a été négligée et que les arrivages sont moins nombreux, on pense que le prix se relevera.

Riz

Les mauvaises récoltes en Europe ont fait hausser le prix du Riz.

Le Riz de Caroline en 1816 a monté de 28 à 30 Shillings à 46 à 48 par quintal sans droits et à 66 à 68 avec les droits

Le Riz des Indes orientales s'est élevé en 1816 à peu près dans la même proportion de 42 à 44 Shillings sans les droits et à 62 à 64 avec les droits par quintal

A/ Les marchands de vin de Londres demandent une baisse de moitié sur le droit établi sur le vin, à cause de la diminution de consommation de cet article qui a été telle qu'il en est résulté un déficit comparatif sur les droits

Correspondance d. 1817

Commerce de Londres et de l'Angleterre

perçus de 338 000 L. St. 8,450,000 f pour le seul port de Londres.

Margin: 15 Mars

M. Brougham présente à la chambre la situation déplorable de l'Angleterre, en accuse les ministres d'avoir contribué à l'aggraver par leurs mauvaises mesures ; cite surtout les restrictions qu'ils ont mises au commerce étranger et surtout à celui avec la France qui ont occasionné des mesures réciproques dont le commerce anglais s'est ressenti. Il pense qu'un système contraire doit être adopté.

+

Ce discours étant intempestif et les conclusions de M. Brougham [dans lesquelles il reproche aux Ministres de n'avoir pas profité de leur position pour obtenir des traités de commerce avantageux] ~~ayant~~ ~~[illegible] facilement~~. Ayant paru maladroites et intempestives, ce principal moyen d'attaque [illegible] a été victorieusement repoussé par les ministres et on [illegible] plus occupé du reste.

Margin: 6 avril

654 Bâtiments entrés dans le port de Londres 1er trimestre 1817.

555 — Do sortis — Do.

Dans le 1er trimestre 1816 il en était

entrés — 848

et sortis — 791.

Margin: 5 mai

+ Toutes les feuilles périodiques présentent le commerce de l'Angleterre comme toujours languissant.

Le produit de l'assessed-taxes qui s'était élevé en 1815 à 6,214,990 .. 16 .. 8 .. 1/2.

n'a été en 1816 que de 5,783,323 .. 6 .. 7 1/2

58

474,596
152,926
627,522

120,000
25
600000
240000
3600000

604000
25
3020000
1208000

252000
25
1,260000
504000
6300000

132000
25
660000
264...
3,300,000

50
25
1250

17000000
40
680,000000

Correspondance 1817

Commerce de Londres et de l'Angleterre

14 aout

L'année s'annonce comme devant être abondante

L'achat des bestiaux se vivifie, ainsi que l'industrie, les manufactures de coton reprennent chaque jour plus d'activité ; on a calculé que dans les 6 premiers mois 1817, les manufactures avaient déjà consommé une plus grande quantité de coton en laine qu'elles n'avaient fait dans tout le cours de 1816

Le mois de juillet présente une consommation plus considérable encore

Le commerce en fers a repris de l'activité & des envois considérables ont de cette matière été faits pour la France.

Les demandes en sucre et autres denrées coloniales ont été nombreuses cette semaine, la valeur s'en est augmentée de 7 à 8 p% ; dans une semaine on a vendu 8 mille tonneaux de sucre.

Les fonds publics sont remontés de 79 à 81

17 aout

D'après les états d'importation et d'exportation du Consulat de Liverpool les exportations anglaises ont été considérables

13 octobre

Le commerce reprend une grande activité ; les branches les plus florissantes en ce moment sont celles en fer, en cotonnades, en entoiles de lin et de chanvre

Les recettes du trésor pendant le 3e trimestre 1817 présentent comparativement au même trimestre de l'année précédente une augmentation générale de près 100,000 L. St. (2,500,000

La différence porte [illegible] quant aux ; les autres articles dont la recette a augmenté sont le timbre, l'impôt sur les domestiques, les commis, les chevaux, les chiens, la poudre à poudrer, les armoiries &c appelés assessed taxes malgré la multitude de familles anglaises passées sur le continent. L'article qui a le plus souffert est l'excise, qu'on attribue à la mauvaise récolte d'orge de l'année dernière qui a paralysé la fabrication de la bière ; l'activité a repris depuis la nouvelle récolte

Criminels

fait



Corresp. – 1817

136

Criminels

9 juillet

X

Etat soumis à la Chambre des communes, séance du 8. du nombre d'enfans ou de très jeunes gens qui depuis quelques années ont été arrêtés et condamnés comme criminels.

La double dépense de Botany Bay et des pontons de dépôt en angleterre ont coûté depuis 15 ans qui ont précédé 1813 – 3,383,938 L. st. (81,214,512 f) ou 225 588 L. st. (5,314,116 f.) par an.

Commerce avec Jersey.

fait

137



Corresp. 1817

Jersey - commerce de la France avec cette Ile

30 xbre

Renseignemens fournis par M. Valmer ancien officier de la Marine française

Les Etats de Jersey ont supprimé les droits d'ancrage et autres sur les bateaux pêcheurs étrangers

La france fournit à cette Ile en legumes, beurre, œufs, fruits, volailles & gibier etc 650 000 f à 700 000 par an.

1817

Remise de Chandernagor aux français
Entrée et sortie de Batimens français dans le port de Londres
maladies contagieuses, ~~précautions~~ mesures prises en Angleterre
Quantités de Coton importées en 1816 & 1817 à Londres, Liverpool & Glasgow
Grains
Irlande, Bible catholique
Irlande, Toiles
Irlande, Beurre
Irlande, Etat de souffrance de ce pays
Grains français, taxes pour les fanaux
Traite des Nègres
Jersey, commerce de la France avec cette Ile
Pêche du Groenland
Thé (Commerce du)
St Domingue
Dette de la Grande Bretagne
mesures restrictives adoptées par les Puissances étrangères
Canaux construits
Naufrages de vaisseaux français
Naufrages de vaisseaux - Sauvetage
Prohibitions et législation commerciale
Pauvres
Taxe des pauvres
Alger (commerce avec)
Change avec la France
Prohibitions de l'importation du coton filé
exportation de Coton filé
Machines
Cote d'Afrique, importations & exportations des anglais
Esprit public
Marchandises coloniales
Munitions navales
Recettes & Dépenses de l'Angleterre
Banqueroutes
Income tax
Situation de l'Angleterre
Commerce de Londres et de l'Angleterre
Commerce de Londres Compagnie des Indes
Commerce de Londres, Denrées coloniales
Commerce de Londres & de l'angleterre
Influence du nouveau système que suit le commerce de l'angleterre
Colonies anglaises dans les Indes Occidentales, leur régime
Droit d'aubaine (voir emprunt français)
Emprunt français en fonds publics d'Angleterre
Criminels
Entrée et sortie des Batimens de toute nation dans le port de Londres
Batimens de Commerce anglais voir Commerce de Londres.
Consuls et agens commerciaux de France en Angleterre (6
Consuls, protection

Naufrages de Batimens français

Lois anglaises sur le Sauvetage

fait

145



Correspondance de 1817

Naufrages

14 janvier

Naufrages de 2 batimens français l'Elisa de Toulon venant de Cette et chargé de vin, pour Rouen, et la Paix de St Valery venant ~~de~~ également de Cette et chargée pour Rouen, sur la côte du pays de Galles et sur celle du Devonshire dans le Canal de Bristol. Le Ministre de la marine en a été informé par le consul général.



142

Correspondance de 1817

Naufrage de Batiment — Sauvetage

23 ~~Mars~~ aout. N. Il résulte de l'extrait des Lois anglaises sur le naufrage et le sauvetage transmis par Mr Séguier, que tous les cas y ont été prévus ; que ce sont les douanes qui sont particulièrement chargées de leur exécution ; qu'elles se font aider, lorsqu'il y a lieu par les préposés de l'excise (Droits réunis) ; que les consuls ne peuvent intervenir qu'indirectement pour activer et imposer par leur présence comme le feraient les véritables intéressés au chargement et au batiment ; que ce sont les magistrats du lieu qui règlent les frais, qui souvent sont si considérables qu'ils absorbent la valeur des objets sauvés ; Que ce sont certains magistrats qui coopèrent avec les officiers des douanes à établir l'ordre et à empecher le pillage. &c

Eaux des fanaux dans le canal.

143

fait



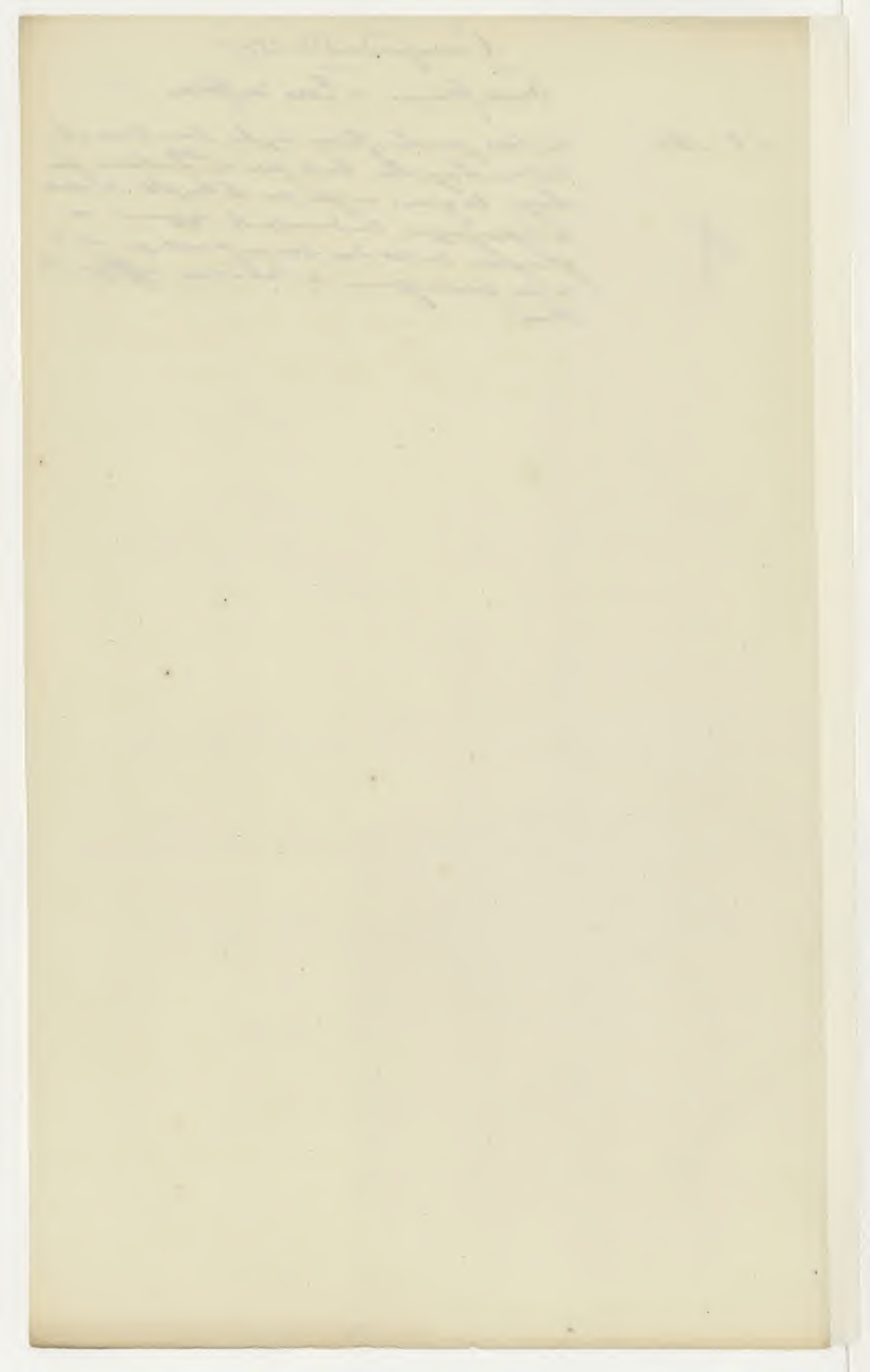
1

Correspondance de 1817

Grains français — Taxes des fanaux

15 Mai

Les taxes pour les fanaux anglais dans le canal sont une charge bien lourde pour nos petits bâtiments fort chargés de grains en forcés par la tempête de relâcher. Mr. Séguier propose d'en demander la suppression au Gt anglais surtout dans le moment critique actuel où une grande pénurie de subsistance afflige la France.

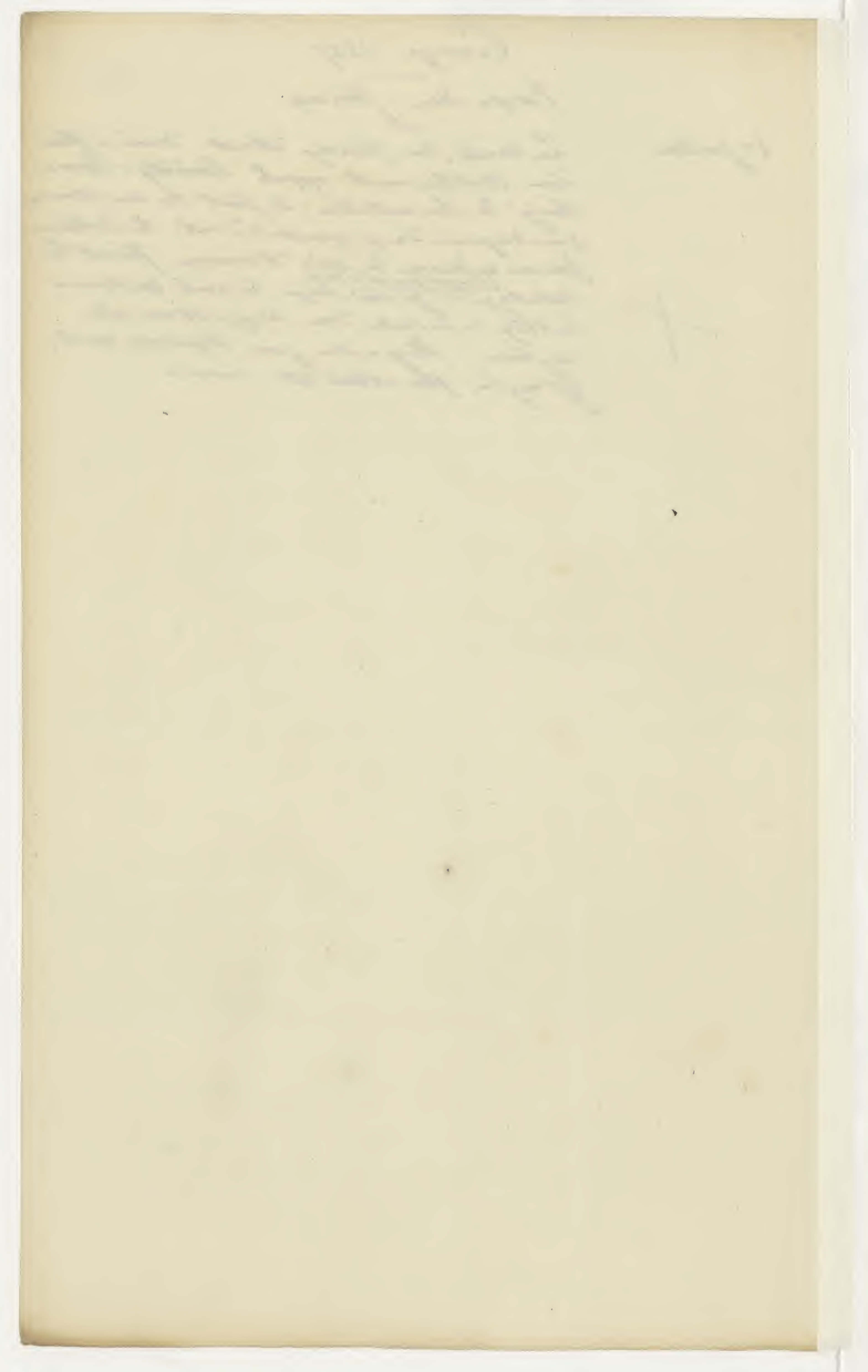


Corresp. 1817

Taxe des fanaux

10 juillet

Les droits des fanaux étant donnés à ferme à un établissement appelé Trinity-house chargé de leur entretien ; il faut son consentement pour dispenser du payement des droits les bâtimens français au dessous de 100 tonneaux faisant le cabotage de grains, (l'import français à [illegible]) lorsque les vents contraires les obligent de relâcher dans les ports ou rades anglais. Il y a donc peu d'espoir que le Gt anglais fasse obtenir cette concession



Taxe des pauvres

fait

116



/

Correspondance de 1817
Taxe des pauvres

24 février 1817.

Nombreux et funestes inconvénients de cette taxe présentés à la chambre des communes (séance du 21 février) par le Sr Curwen en demandant d'un comité pour examiner l'état du pauvre et les lois qui le concernent. Différence qui existe aujourd'hui entre l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande ; Le pauvre d'Angleterre est le plus abruti ;

En 1803 la taxe des p. en Ang. etait taxe était de

	4 267 000 L st.	106,667,000 f
En 1817	8 500 000	— 202,500,000

Terme moyen 26 p. % sur la propriété ; mais cette taxe est repartie si inégalement qu'ici elle n'est que de 6 p. % et ailleurs de 40, 45 et même 50 p. %.

~~Le ministre~~ Lord Castlereagh annoncant que le ministre seconderait autant que possible les vues de M. Curwen la motion de ce Sr a été adoptée et un comité a été nommé.

8 Mars

Lord Castlereagh fait observer dans la séance de la Chambre des communes du 7 mars, que les fermiers ont pris dans beaucoup d'endroits l'habitude de payer une grande partie des gages de leurs ~~[illegible]~~ ouvriers, sous la dénomination de taxe des pauvres, en défalcation de la portion qu'ils doivent supporter. En sorte que dans plus d'un district sur les 19 ou 20 shillings par livre (produit des terres évalués à une certaine époque reculée) prélevés comme taxe des pauvres, il y en avait 15 payés réellement pour solde d'ouvriers, ~~ce qui~~ d'où il résulte que la taxe des pauvres quelque énorme qu'elle soit, n'est pas aussi considérable qu'elle le paraît.

2/

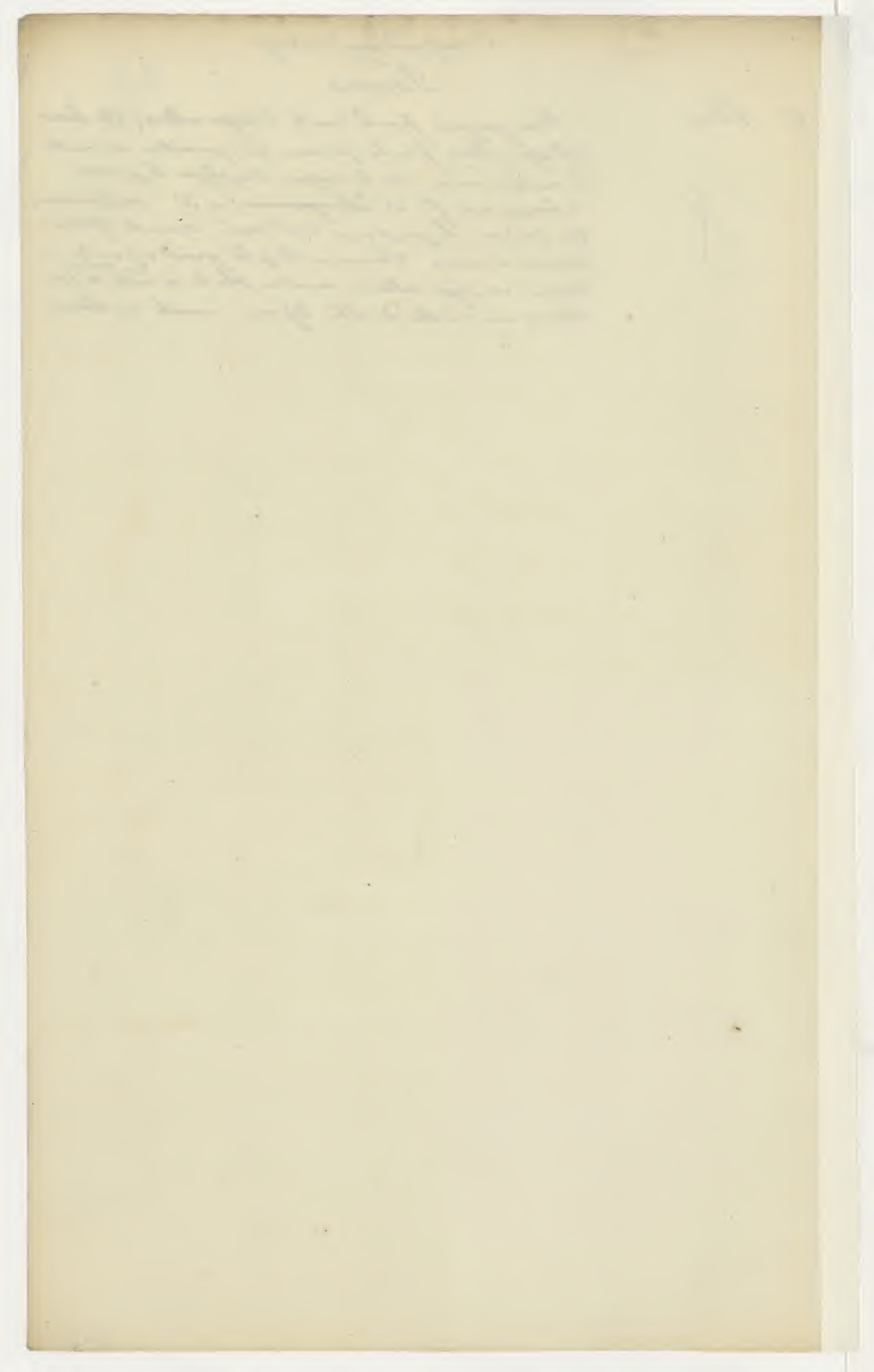
Correspondance de 1817

Pauvres

9 Mai

X

Prix proposé par le Comité d'Agriculture (the board of agriculture) 1°. à la personne qui présentera au comité le meilleur essai sur les moyens d'employer le pauvre laborieux oisif ; 2°. ~~à la personne~~ et 3°. aux personnes qui pendant le printemps de l'année courante feront préparer à main d'hommes le plus grand espace de terrein non déjà cultivé, au moins plus de 10 acres (ou 5 acres), et en tireront une récolte de blé, légumes, navets ou choux.



Recettes et dépenses

fait

119



Correspondance de 1817

9 Janvier

Recettes et Dépenses de l'Angleterre

Le Courrier vient de publier

1°. l'état comparatif des recettes du trésor pendant le dernier quartier qui a fini le 5 janvier et pendant le quartier correspondant de l'année précédente ; la différence est d'environ un douzième

2°. l'état comparatif des mêmes quartiers relativement aux charges ; il résulte de ce dernier 2e au commencement de 1816 le déficit était de £.st.604,000 - 15,100,000
et au commencement de 1817 de 2,081,000 - 52,025,000

Les pensions ont fortement élevé ced. quartier ; elles étaient en 1816 de —— £.st. 120 000 -
et en 1817 de —— 252,000 -

L'excise, le timbre, le casuel, et les droits annuels, et les douanes ont le plus souffert. La taxe de guerre sur les douanes qui, auparavant figurait à part étant devenue permanente s'y trouve comprise. C'est ce qui explique pourquoi le montant des douanes paraît du dr trimestre paraît supérieur quoiqu'en défalquant cette taxe il en résultat un déficit de près de 400,000 l.st.

Le lendemain le Courrier a comparé toutes les recettes de 1816 à celles de 1817 ; ce rapprochement est moins défavorable, quoique le déficit des 4 derniers trimestres fondus ensemble soit de 4,824,000 l.st. environ 118,000,000 de f. Le timbre & l'impôt foncier se sont le mieux soutenus, ce qui semblerait prouver que la situation du propriétaire est moins mauvaise que celle du commerçant et du manufacturier. Le grand déficit est dans les douanes et l'accise

Il résulte de ~~cet état~~ cette décadence des revenus de l'Angleterre, grand état de souffrance, diminution marquée de commerce et des dépenses occasionnées par la guerre, et des consommations.

Réflexions au sujet du Courrier ~~[illegible]~~ journal ministériel, de ses adversaires et conclusions qu'en tire Mr Séguier

1819 Paris [5]

28 Mai



Droit d'aubaine

voir Fonds français

État des français ~~en Angleterre~~ dans la grande Bretagne et l'Irlande en ce qui concerne la transmission de leurs biens meubles et immeubles

Fait



7 juillet

1817

Importation et exportation de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, d'après les comptes officiels anglais.

	Valeur déclarée des exportations des produits de la terre et en objets manufacturés	Valeur vérifiée des exportations en denrées étrangères et denrées coloniales	Valeur générale vérifiée des importations
L. St. 1814	47,851,453	20,499,347	36,559,788 L. St.
1815	53 217,445	16,930.439	35,989,650
1816	42,942,951	14,545,933	30 106 818

~~La valeur déclarée des exp~~

M. le génie a donné (la valeur déclarée) aperçu par erreur ~~le détail de la~~ des exportations de 1816 s'élevant à 42,942,951 L.S.

Janv. 220 63. 62

2bre 794 1/2 83 1/8 83 3/4

novembre

---

79 93 7/8 16 1/4

99 7/8 109 1/8 21 1/8

---

94 1/2 62 1/8 188 3/4

107 3/4 81 1/4 248

---

67 1/4 15. 5 6 10

88 3/8 [illegible] 124. 37 34 34

[illegible] dont juillet [illegible] [illegible]

T

1/

Correspondance de 1817

Droit d'aubaine, Voyez Emprunts français.
État des français en Angleterre, Ecosse et Irlande

5 mars

M. Séguier envoye au Ministre la réponse de M. Stadgate avocat du Consulat général aux questions qui lui avaient été soumises

1°. Existe-t-il des moyens par lesquels un étranger peut acquérir ou transmettre des immeubles en Angleterre?
R. Deux, Naturalisation par acte du Parlement, et Denization par lettres patentes du roi

2°. Que devient un immeuble dans le cas où l'héritier naturel du possesseur défunt serait un étranger?
R. L'immeuble passe au plus proche héritier né apte à succéder.

3°. Quels sont les droits d'héritage d'une femme anglaise qui a épousé un étranger?
R. Elle conserve tous ses droits, mais les enfans nés en angleterre sont les seuls qui en héritent.

4°. Jusqu'à quel point l'établissement d'une maison de commerce, qu'un étranger fait en Angleterre y est il favorisé?
R. Il a le droit de prendre à bail la maison où il s'établit aussi longtems qu'il continue le commerce et que son souverain reste en paix avec l'Angleterre. Le droit attaché à la Couronne, de saisir en cas de guerre la propriété des étrangers établis en angleterre n'a jamais été exercé.

2 juin 1817

28 aout

~~Il est~~ Il résulte de deux consultations faites par des avocats Ecossais et Irlandais sur l'état des français en Ecosse et en Irlande relativement aux droits d'hérédité, que la jurisprudence des trois royaumes unis ~~[illegible]~~ à ce sujet s'accorde sur tous les points principaux et qu'elle y est à peu de chose près la même. La plus grande différence est en Irlande où le fils d'un étranger devenu par le fait de sa naissance ou par sa naturalisation sujet Irlandais, n'hérite pas de ses parens irlandais, tandis qu'en Angleterre le fils

2

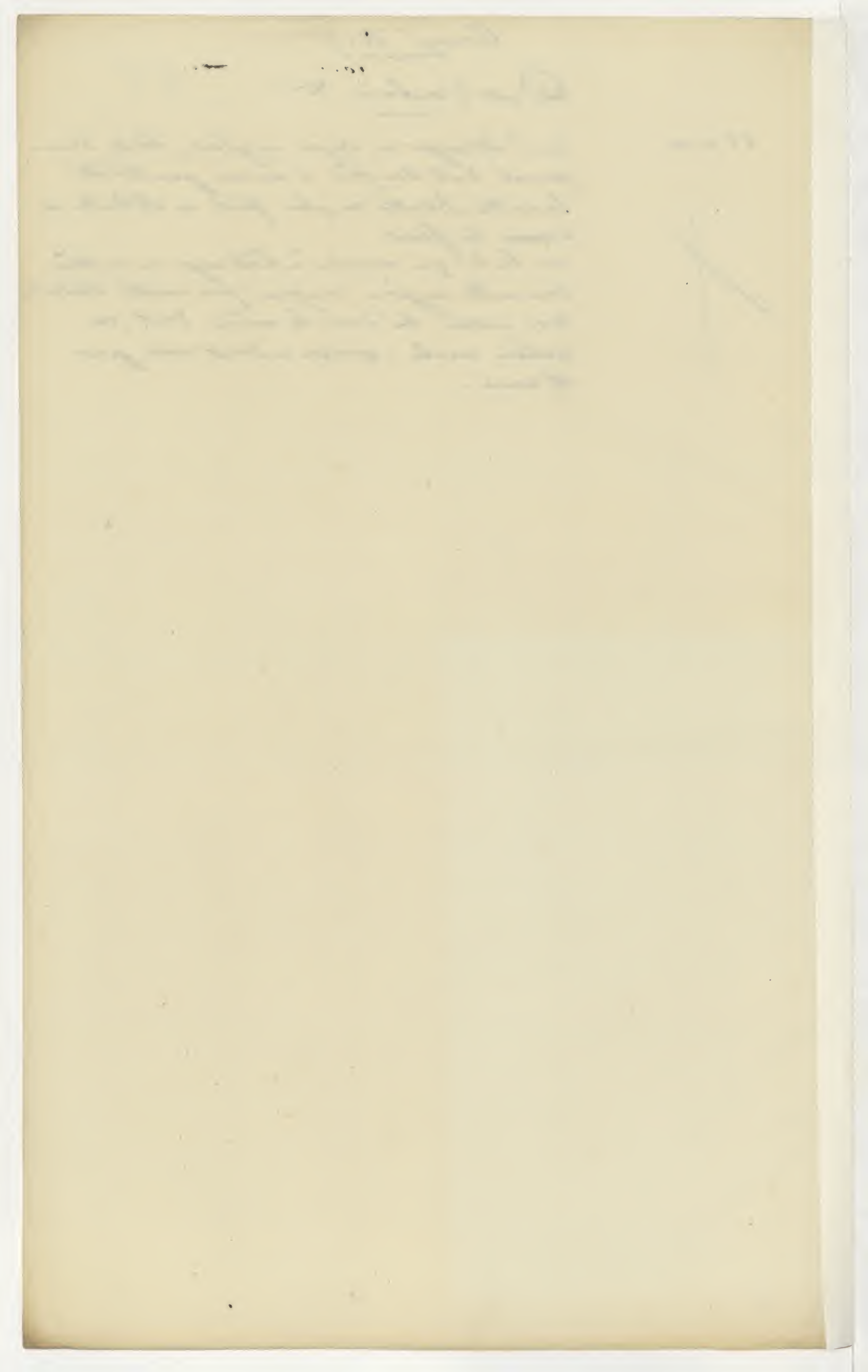
Corresp. 1817

Droit d'aubaine &c

28 avril

de l'étranger né sujet anglais, hérite d'un parent dont son père n'aurait pas hérité.
La naturalisation est plus facile en Irlande et à moins de frais
et la loi qui accorde à l'étranger en matière criminelle un jury composé par moitié d'individus de sa nation, lui donne le même droit, en matière civile, quoique ce droit n'ait pas été exercé.

155



Martens - nouv. recueil de traités - Suppt. aut. X p. 558. Times 13.8bre 1824

Déclaration de la régence d'Alger, concernant le rétablissement de la paix avec la Grande Bretagne du 26 juillet 1824

Il résulte de cette déclaration signée par le Dey et par M. Macdonald, consul général de S. M. B. à Alger.

Qu'à l'avenir et à toujours l'agent et consul général d'Angleterre dans le Royaume d'Alger sera traité avec le respect et les égards dûs à son caractère.

Que sa personne et sa maison ou ses maisons seront inviolables; et qu'on punira sévèrement ceux qui l'insulteraient.

Qu'il aura la liberté de choisir ses interprètes et domestiques, musulmans ou autres, et qu'ils ne seront soumis à aucune taxe ou contribution.

Qu'il pourra toutes les fois que cela lui conviendra hisser le pavillon de sa nation au dessus de sa résidence de ville ou de campagne et du bateau qu'il sera dans le cas de monter.

Qu'il ne payera aucun droit pour fourniture, habillemens, bagages ou autres articles nécessaires à lui ou à sa famille qu'il importera dans la ville ou le Royaume d'Alger; et que s'il est obligé par un motif quelqu'il soit de quitter ce royaume ni lui, ni ses domestiques, ni ses bagages ne seront arrêtés sous aucun prétexte.

Que tous les honneurs ou privilèges qui sont ou qui pourront être à l'avenir accordés au consul ou vice consul d'une autre nation le seront également aux agens de S. M. B.

Enfin que le Dey renonce formellement à la pratique de condamner à l'esclavage des prisonniers de guerre chrétiens, et qu'il s'engage à les traiter avec humanité.

Moniteur 1825 - p. 877

Martens - Nouv. recueil de traités, Suppt. tom X p. 619

répression de la traite des nègres.

Traité signé à Stockholm le 6 novembre 1824, entre la Grande-Bretagne et la Suède:

Par ce traité des mesures répressives très fortes sont adoptées par les deux Etats pour s'opposer à la traite des nègres par leurs sujets respectifs. Douze bâtimens de chacun des dits Etats pourront visiter les ~~sujets~~ navires marchands des sujets de l'autre état qu'ils soupçonneraient de faire la traite; et des lois pénales très fortes seront infligées à ceux qui se rendraient coupables de ce trafic &c

Ce traité a été ratifié à Stockholm le 6 novembre 1824, et à Londres le 25 janvier 1825

Lettre de M. Séguier des 25 et 29 Juin 1824

~~Système de~~ réciprocité ~~aux~~ de droits de navigation et de commerce entre le Royaume uni et la Russie

Il paraîtrait qu'il n'y a eu entre le Royaume uni et la Russie ni arrangement convenu, ni arrangement de fait relativement à la réciprocité de droits de navigation et de commerce. Mais comme d'après son régime existant, la Russie traite chez elle les batimens étrangers comme les siens propres, l'Angleterre pour être conséquente avec elle même, s'est cru obligée d'admettre les Russes à une égalité absolue des droits de navigation, y compris même les fanaux. Le Consul général de Russie à Londres a été invité à se rendre au Bureau de Commerce, et sur l'assurance qu'il a donnée que l'égalité de traitement était complète en Russie pour les étrangers, elle l'a été également ~~en Anglet~~ dans le Royaume uni pour les Russes.

Lettre de M. Séguier du 6 juillet 1824

Suède – colonies des Indes occidentales anglaises.

Le Consul général annonce qu'il tient de bonne source que le gouvernement anglais vient de proposer à la Suède d'admettre des batimens dans les Indes occident. anglaises avec des chargemens de matières premières Suédoises et de quelques autres articles étrangers tels que les vins et eaux de vie, pourvu que les Suédois fissent leur retour en denrées coloniales. Les Suédois, fait observer M. Séguier, gagneraient à cet arrangement quant à leurs importations dans les Iles anglaises, mais ils perdraient évidemment de l'autre, car le café de Saint Domingue et le sucre du Brésil et de la Havanne sont à beaucoup meilleur marché que ceux de la Jamaïque; Il reste à savoir s'il y aurait suffisamment compensation: l'affaire se consulte en ce moment en Suède.

Lettre de M. Séguier du 30 juillet 1824.

Abolition complète de la surcharge qui existait pour les importations, entre la Grande Bretagne et l'Irlande.

La loi de prévoyance et de protection rendue, lorsqu'en 1801 l'union entre l'Irlande et la Grande Bretagne fut effectuée par une décision souveraine, avait imposé un droit d'importation de dix pour cent sur les marchandises respectives de ces deux fractions du Royaume uni. Cette surcharge qui devait durer 20 ans fut cependant maintenue pendant deux ans en 1821 époque où la loi devait expirer et cela d'après la demande ~~[illegible]~~ et des anglais et des Irlandais. En 1823, l'administration diminua une partie de la surcharge respective, qui a été entièrement abolie en 1824; et cette liberté de communication s'est trouvée également et réciproquement avantageuse.

Lettre de M. Séguier du 19 aout 1824. Restitution ~~des~~ Esclaves esclaves fugitifs d'une colonie étrangère ne peuvent être déplacés de la colonie où ils se sont réfugiés.

~~D'après l'avis~~ Un avis des juris consultes anglais, relaté dans un document parlementaire ~~[illegible]~~ envoyé par M. Séguier et transmis au Ministre le 17 aout 1824, établit d'après l'acte 46. George 3 Chap. 52 Section 1ère, et l'acte 51 George 3 Chap. 23 Section 1ère, que des esclaves fugitifs de colonies étrangères ne peuvent être déplacés de la colonie ou de l'établissement où ils sont transportés.

La question s'était élevée à l'égard de cinq esclaves fugitifs de la Guadeloupe et de Marie galante qui s'étant échappés en 1822 avaient trouvé le moyen de gagner la Dominique.

Lettre de M. Séguier du 20 aout 1824

Pays Bas – Royaume uni réciprocité

Décret du Roi des Pays-bas du 11 aout 1824

En attendant le traité de commerce entre les Pays Bas et le Royaume uni qui se débat en ce moment à Londres, le Roi des Premiers de ces Etats admet provisoirement toutes les marchandises importées du Royaume uni en Hollande sous pavillon anglais aux mêmes droits que si elles étaient importées sous pavillon hollandais.

Cette égalité des droits ne s'étend pas sur les marchandises spécialement favorisées par la loi générale ou par le tarif des droits à l'entrée et à la sortie.

14 Lettre de M. Séguier du 13 7bre 1824.
Rédaction, règlement de quarantaine.
Réduction des droits.

Le but ~~[illegible]~~ exprimé par les auteurs de ce projet de règlement est de faire disparaître les obstacles qui ont contribué jus à empêcher jusques à présent que les ports de l'Angleterre deviennent, ainsi que le desire le gouvernement des lieux de transit et de dépôt des articles venant de la méditerranée, ~~[illegible]~~ des lieux d'entrepots universels; et sous ce rapport Mr Séguier pense qu'il est essentiel que la France se tienne sur ses gardes et qu'elle ne se laisse pas dépasser dans un point où elle ~~[illegible]~~ a obtenu et conserve encore l'avantage.

~~Les droits de quarant~~ Les obstacles dont parlent le projet de règlement consistent dans la différence qui existe entre les droits de Lazareth en Angleterre et ceux infiniment moindres perçus à Marseille, Trieste et en Hollande puisqu'ils ne sont ~~En Angleterre~~ guère que le 15e ou le 20e des premiers.

~~En angleterre~~ Pour une quarantaine de 40 jours effectifs un navire de 300 tonneaux avec patente brute, doit faire en Angleterre une dépense de 480 L. st (12,000 f environ)

~~Pour~~ Les principaux changements projetés ~~[illegible]~~ sont qu'il n'y ait plus désormais que les articles dits de première classe qui à leur arrivée en Angleterre soient soumis aux formalités de Quarantaine et que les bâtiments porteurs de patente nette, et qui n'auront point eu de malades à bord, soient seulement tenus de s'arrêter dans un lieu indiqué pour y attendre le permis définitif de communiquer.

Si le projet était adopté les frais des établissements de quarantaine seraient entièrement au compte du gouvernement; et il n'y aurait que les dépenses spéciales de service, réduites au plus petit pied, qui resteraient à la charge de la navigation.

Ce projet de règlement a été transmis le
1824 au Ministre de l'Intérieur.

Lettre de M. Séguier du 23 novembre 1824

Levée de la prohibition de sortie des laines anglaises d'angleterre.

motifs qui ont dirigé l'administration anglaise

Les motifs qui ont dirigé l'administration anglaise lorsqu'à la dernière session elle a levé la prohibition de sortie des laines du pays et réduit des 5/6e le droit à l'importation de la même ~~[illegible]~~ même matière, ont ~~ayant~~ paru difficiles à expliquer au Président du bureau de commerce, en réfléchissant surtout que la production des laines a tant de peine à lutter en France contre celles des autres pays, malgré le taux élevé des taxes qui les protègent. M. Séguier répond aux questions qui lui ont été soumises à ce sujet.

L'angleterre ne produit et ne produit en général que des laines médiocres ; la laine n'est dans le pays que le point de vue secondaire dans le nourrissage; le premier c'est la viande, véritable pain des anglais, cet objet de première nécessité; aussi s'est on attaché à ~~multiplier à~~ améliorer et à propager l'espèce de moutons qui donne le plus de chair et de graisse; qualités réunies dans ceux appelés Southdown ~~dont la laine est inférieure même à celle de nos métis, et~~ qui se nourrissent facilement, et dont la laine inférieure même à celle de nos métis, sert à faire des draps de 3e et 4e qualités qui habillent la masse du peuple anglais et ~~[illegible]~~ et les tapis qui couvrent

Casimirs et

les cabanes du pauvre comme du riche. C'est en mélangeant leur laine avec les ~~laines~~ fines qu'ils tirent de l'étranger que les anglais donnent ~~à leurs draps~~ une plus ou moins belle apparence à leurs draps qui ne se conservent pas aussi longtemps beaucoup que ceux de France. C'est pour favoriser l'agriculture en souffrance depuis 3 ans que la prohibition de sortie des laines a été levée, et c'est pour empêcher les plaintes des manufacturiers qu'il a si fort réduit le droit sur l'importation de la laine étrangère.

La france importe beaucoup plus de laine commune que de laine fine; c'est tout le contraire relativement à l'Angleterre. Ces besoins tout différens doivent motiver des deux côtés des règlemens d'entrée et de sortie tout à fait opposés.

L'Angleterre produit 3 espèces différentes de laines les laines communes, qu'on peut comparer à nos belles laines ~~[illegible]~~ françaises.

Les laines longues appartiennent à une espèce toute particulière à l'Angleterre et qui ne se maintient que dans certaines localités où les pâturages sont très riches.

et enfin les laines dites Galloises, servant à la fabrication de la flanelle, sont le produit d'une petite espèce de moutons qui habite les montagnes du pays de Galles. Elles sont remarquables par leur élasticité et leur douceur, qualités qu'elles perdent dès qu'on descend les moutons dans la plaine.

Ces deux dernières espèces de laine sont des productions propres à l'Angleterre qui n'a rien de similaire à tirer de l'étranger.

Quant aux laines communes les anglais en tirent très peu du dehors parce qu'ils en ont assez et lorsqu'ils en achètent ce ne sont que celles de la dernière qualité et à des prix très bas pour la confection de leurs tapis grossiers.

On n'a fait en Angleterre que des essais peu importans sur les Mérinos.

Lettre de M. Séguier du 28 Décembre 1824

Traité de paix, de commerce et de navigation entre les États unis de l'Amérique septentrionale et la République de Colombie du 3 octobre 1823

La Gazette de Colombia du 10 octobre 1823 qui annonce la conclusion de ce traité ne donne aucun détail sur cette transaction

Lettre de M. Séguier du 31 Decembre 1824

articles dont l'introduction est prohibée dans la République de Colombie

Loi du Congrès du 27 7bre 1821. Décret du pouvoir exécutif du 20 janvier 1823 Lois du congrès du 5 août 1823 et 8 juillet 1824.

Les articles dont l'importation est prohibée dans la république de Colombia par les lois et décrets signalés en marge sont

1° Le Café, le Cacao, l'Indigo, les sucres bruts et rafinés et la mélasse sous peine de confiscation du batiment et de la cargaison.

2° La Poudre à canon, le tabac en feuilles, en cigarres et en poudre, sous peine de confiscation des articles, et sous celle de la confiscation du batiment et de tout ou partie de la cargaison, s'ils appartiennent au propriétaire de la contrebande.

3° Les esprits étrangers, extraits de la canne à sucre ou leurs composés sous peine de confiscation du batiment et des esprits

4° Le sel étranger, sous peine de confiscation du batiment et du sel.

Lettre de Mr Séguier du 25 Juin 1824

3 Principe de réciprocité des droits. Historique de son établissement

Ce fut en 1810 (commença non pas par une position de principe, mais par un traité avec le Portugal) que la mesure de réciprocité ~~que~~ ~~le genre~~ de droits, que le gouvernement anglais veut faire adopter aujourd'hui par tous les peuples et qui est déjà en vigueur avec quelques uns. Ce traité était tout à l'avantage de l'Angleterre, parce qu'alors le siège du gouvernement portugais était au Brésil dont les moyens de navigation étaient à peu près nuls, et que tout le trafic réciproque se faisait par bâtiments anglais.

1810

En 1815, un traité de même nature ~~fut~~ passé pour 4 ans entre ~~l'Angl~~ le Royaume uni et les Etats unis et ~~a été~~ renouvellé de suite en 1818 pour 10 ans, ne fut pas aussi avantageux aux anglais parceque la navigation des Citoyens des Etats unis ~~est~~ est fort active et obtient ~~souvent~~ la préférence sur celle des anglais même en Angleterre.

1815

~~L'Anglais~~ ~~Depuis les Etats un~~ Ce n'a été qu'en 1823, ~~c'est~~ à dire après 8 ans d'expérience avec les Etats unis, qui avaient étendu leurs relations de réciprocité avec la Hollande, la Prusse, la Suède, le Mecklembourg, Brême, Hambourg et la France, que les anglais, adoptant le système américain, ont établi la réciprocité en principe par l'acte 4 George IV Chap. 77 (du 1823) Cet acte est fort important puisque c'est à lui que se rapportent tous les ordres en Conseil subséquents par lesquels certaines réciprocités de droits ou de surtaxes ont été depuis établies. N'ayant point l'acte ~~dont~~ original sous les yeux nous n'avons fait que l'indiquer ~~acte 1823~~ dans notre mémoire pour 1823, et nous ne donnerons ici ~~que~~ qu'un extrait de l'analyse ~~plus~~ étendue fournie par M. Séguier dans sa lettre du 25 juin 1824.

1823

Par l'acte en question: « Il est statué ~~—~~ qu'il sera légal pour S. M, avec « l'avis de son conseil privé, ou par ses ordres, ou par ses ordres « en Conseil insérés dans la Gazette de Londres, d'autoriser « l'importation ou l'exportation sur bâtiments étrangers « des marchandises légalement importables ou exportables « sur les dits bâtiments, aux mêmes droits et avec les mêmes « drawbacks, primes, ou remises qui sont prelevés ou « accordés lorsque l'importation ou l'exportation, ont « lieu sur bâtiments Anglais, pourvu qu'avant l'émission « des dits ordres il ait été donné à S. M. et à son Conseil

privé des preuves satisfaisantes que les marchandises importées sur batimens anglais dans les pays ou exportées idem des pays, en faveur desquels la remise des droits, ou l'admission aux avantages auront lieu ne seront soumises à leur importation, ou à leur exportation qu'aux mêmes droits, et jouiront des mêmes avantages qui frappent ou dont jouissent les batimens des dits pays.

2°. [illegible] de lever, ou charger un droit ou des droits additionnels de douane, ou de retirer la jouissance des drawbacks, primes ou remises accordées sur les marchandises importées dans le royaume uni, ou [illegible] exportées du dit royaume, par des batimens appartenans à des pays dans lesquels des droits plus élevés seraient prélevés, ou des drawbacks, primes ou remises moindres seraient accordés, lorsque l'importation ou l'exportation aura lieu sur batimens anglais, que lorsqu'elle se fera sur batimens d'es pays, pourvu toutefois que les droits additionnels ainsi imposés, ou les drawbacks, primes ou remises ainsi retirés, ne s'élèvent pas au dessus de ce qu'on pourra considérer comme une balance exacte de la différence de droits ou d'avantages existante dans les dits pays entre les batimens anglais et les batimens nationaux, circonstances d'ailleurs égales.

3°. d'exempter les batimens étrangers au dessous de 60 tonneaux de prendre un pilote pour les introduire dans les ports de la Grande Bretagne, nonobstant toutes lois usages ou coutumes contraires, dans le cas où les batimens anglais du même tonnage en sont exemptés dans les pays des dits batimens étrangers. »

On voit par cet extrait qu'il ne s'agit pas d'un nivellement de droits de pays à pays, c. a. d. d'une mesure par laquelle les dépenses respectives anglaises et étrangères seraient égalisées, mais d'une uniformité de traitement dans chaque pays respectif, d'après laquelle l'étranger paierait les mêmes droits et jouirait des mêmes avantages que le national. Il est important de remarquer que cet acte ne s'applique qu'au Royaume uni et point à ses dépendances.

1822 — Par suite de ce traitement différent dans les dépendances du royaume uni les Américains commencèrent à prélever en 1822, un droit d'un Dollar par tonneau ou de dix p% ad valorem sur les marchandises produit des colonies anglaises portées de là en Amérique sur batimens anglais, droit dont les batimens américains restèrent exempts en pareille circonstance.

1823 — Pour balancer cette mesure Un ordre en conseil du 21 juillet 1823 ~~l'angleterre~~ établit un droit de tonnage équivalent sur les batimens américains qui entraient pour affaires de commerce dans les ports des Indes occidentales anglaises.

Les pays avec lesquels les anglais agissent d'après le principe de réciprocité peuvent aujourd'hui se diviser en trois classes :

1. Ceux qui ont adopté par traité la réciprocité absolue ; tels que le Portugal, les États-unis la Suède et la Prusse.

2. Ceux qui sans une convention spéciale, mais par une adoption de fait du principe, se sont mis successivement sur le pied d'égalité respective en ce qui concerne les fanaux et les droits de port ; tels que le Hanovre, la Hollande, et les villes Anséatiques

1823 — Les deux premiers de ces pays ont été ensuite admis par deux ordres en conseil des 21 juillet et 18 novembre 1823 à jouir de la faculté que les batimens anglais au dessous de 60 tonneaux ont de se piloter eux mêmes dans les ports anglais

3. La Russie avec laquelle il n'y a aucun arrangement convenu, ni arrangement de fait ; mais qui a été admise à l'égalité, aux fanaux près, parce qu'elle traite chez elle les batimens étrangers comme les siens propres.

moniteur 1824 p. 418.
même lettre de M. Ségnier
réciprocité
surtaxe sur la navigation
française

1er juillet 1822 — le droit de tonnage anglais ~~est aboli~~ d'un shilling à l'entrée et d'un shilling à la sortie par tonneau est aboli.

10 mars 1824 ordre en conseil qui établit sur les navires français une taxe de 3 ½ shellings par tonneau ~~tout à l'entrée et autant à la sortie~~ au lieu d'un shelling montant de l'ancien droit. l'ordre en conseil n'a été ... [illegible] ... avril 1824.

20

M. Léguen n'explique pas si ces 3 sh. 1/2 à l'entrée et autant à la sortie ; il semblerait que cela est ainsi puisqu'il oppose ce nouveau droit [illegible] à l'ancien droit d'1 shilling qui était payé deux fois c.à.d. à l'entrée et à la sortie. Cependant il semblerait en être autrement d'après l'état ci après des Droits de navigation payables en Angleterre par un batiment de 200 tonneaux

1823

Espèces des droits	Batiment anglais	Batiment français	Difference
Pilotage entrée & sortie	25. 14. 6	32. 3. 0	6. 8. 6
fanaux	9. 13. 8	20. 7. 6	9. 13. 8
Droits de Trinity-house	" 16. 8	1. 13. 14	" 16. 8
Droits du port de Douvres	2. 10. "	5. " "	2. 10. "
Droits du port de Ramsgate	3. 6. 8	6. 13. 4	3. 6. 8
Droits du port de Londres	8. 6. 8	8. 6. 8	" " "
Total en livres sterling	50. 18. 2	73. 2. 8	22. 15 "
A ajouter en 1824 pour surtaxe de 3 sh. 1/2 par tonneau	" " "	35 " "	35 " "
Total en 1824	50. 18. 2	108. 2. 8	57. 15 "

Il résulte de ce qui a été dit,

1° Que le principe de la réciprocité, de la manière dont les anglais l'entendent, est relatif au traitement comparatif du pavillon dans chaque pays, et non pas à la masse des charges de pays à pays.

2° Que les anglais ont posé ce principe d'une manière illimitée, et qu'il embrasse d'un coté toutes les marchandises permises, et de l'autre tous les droits quelle soit leur nature et leur dénomination.

3° Que chaque pays peut adopter avec l'Angleterre soit la totalité, soit telle partie de la réciprocité qu'il croit pouvoir lui convenir, bien entendu que l'Angleterre se réserve de contrebalancer par un droit de contrepoids l'inégalité qu'on laissera subsister.

4° Enfin que les dépendances de l'Angleterre, c'est à dire les colonies et possessions, restent en dehors des principes.

Moniteur du 24 juin 1824
P. 831

selon devenu loi par la sanction du Bill, ~~sanctionné par le~~ pouvoir exécutif des Etats unis &c qui assujétit les marchandises anglaises à des droits élevés d'importation.
Les effets de ce bill seront sévèrement sentis par les districts manufacturiers d'angleterre.

[61]

Moniteur 1824. P. 1075
Times
Différends entre la Russie et le Roy. uni relatifs aux prétentions de la première à la domination de la mer pacifique

Le Moniteur annonce d'après un Numéro du Times dont il ne donne pas la date, que les différends avec la Russie occasionés par des prétentions exagérées à la domination de la mer pacifique sont sur le point d'être complettement ajustés, grace aux négociations de M. Canning. Les droits et les intérêts commerciaux de l'Angleterre sont, dit on, réglés par le traité, dont les bases sont déja posées, et ont été reconnues par le Gouvernement Russe.

Moniteur 1824, P. 196
réciprocité
Etats unis – Roy-uni

Les Etats unis continuant à percevoir sur les batimens anglais qui font le commerce avec ~~eux~~ elle les Etats des droits égaux à 94 centimes par tonneau pour les navires qui arrivent directement d'Angleterre et de 60 centimes par tonneau pour ceux qui arrivent des colonies anglaises M. Huskisson propose à la chambre des communes dans la séance du 13 février 1824 (~~et la chambre adopte~~ d'autoriser S.M. ~~à~~ imposer sur tous les batimens américains qui entrent dans les ports des domaines de S. M. des droits égaux à ceux que l'on perçoit sur les batimens anglais qui entrent dans les ports des Etats unis. Cette proposition est à l'instant adoptée.

Moniteur 1824 – P. 351
Projet de révocation des primes sur les toiles
modification importante

Le chancelier de l'échiquier a consenti le 22 mars 1824 dans la chambre des communes à ce que la révocation des primes sur les toiles, au lieu d'être immédiate, ne commencera qu'~~au~~ 25 Janvier 1825 et qu'alors même il ne sera supprimé qu'un dixième des primes, et chaque année un autre dixième, de manière que la suppression totale ne soit effectuée qu'au bout de onze ans.

Moniteur 1824. P. 363.
679.
importation des laines étrangères, réduction du droit rendue graduelle
~~exportation des laines longues~~
droit établi à l'exportation des laines longues

Bill des droits à l'importation et à l'exportation des laines

Proposition du chancelier de l'échiquier (Chambre des communes séance du 26 mars 1824) de rendre graduelle la réduction du droit à l'importation des laines étrangères, et de mettre un droit à l'exportation des laines d'angleterre, afin de dissiper les alarmes des fabricans qui craignaient que l'exportation des laines longues ne mît d'autres nations à même de rivaliser avec les anglais dans certaines branches de commerce, ce qu'elles ne peuvent faire à présent.

D'après ce nouvel arrangement, il est arrêté que le 10 septembre le droit sera réduit de 3 pence, et le 18 décembre de 2 pence, ce qui ne laissera qu'un penny sur les laines étrangères. Les laines longues, brutes d'Angleterre, seront assujéties à un droit de 16 p% de la valeur à l'exportation.

Le bill à l'importation et à l'exportation des laines a été adopté le 21 ~~mars~~ mai 1824 [illegible] la chambre des communes avec une clause ajoutée par le chancelier de l'échiquier à l'effet de permettre l'exportation des laines après le 10 décembre prochain.

Moniteur 1824 P. 401, 437, 452
alien-bill

2e lecture de l'alien bill à la chambre des communes séance du 4 avril 1824
3ème lecture ~~et adoption définitive du bill~~ (séance de la Chambre des communes du 12 avril 1824)
adoption définitive du Bill tel que l'ont demandé les ministres (séance de la Chambre des communes du 10 avril 1824)

Moniteur 1824. P. 824
Bill sur les assurances maritimes

3ème lecture du Bill sur les assurances maritimes (Chambre des communes séance du 11 juin 1824)

Moniteur 1824. p. 418

Rejet du Bill d'abolition des lois concernant l'Usure.

Bill d'abolition des lois concernant l'usure rejeté ou du moins ajourné à 6 mois, après plusieurs divisions.
Ce bill dit un journal anglais est une mesure qui n'aurait pu manquer d'être extrêmement désastreuse pour les propriétaires de terres, et amener la ruine d'un grand nombre de familles et d'individus, en exposant le public à la rapacité sans frein des prêteurs d'argent.

Moniteur 1824. p. 628

Motion tendant à faire supprimer entièrement les taxes de cotisation, rejetée par la Chambre des communes.

Moniteur 1824. p. 405, 572

Bill en faveur des dissidens unitaires, rejeté. Ce bill était soutenu par une partie du Ministère et attaqué par l'autre : Il y avait des Evêques pour et des Evêques contre.

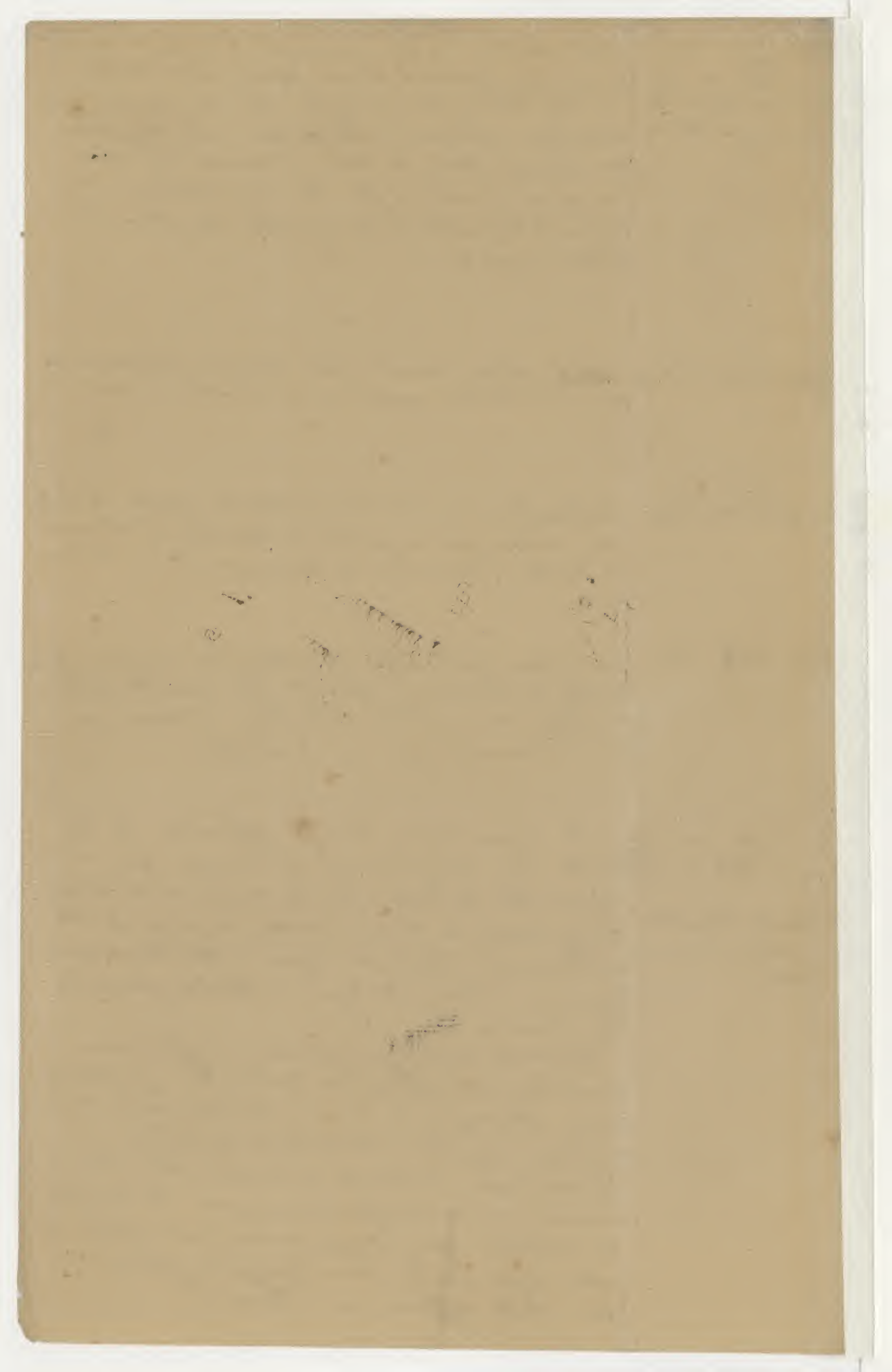
Moniteur 1825 p. 30

on assure qu'il a été officiellement annoncé qu'un traité de commerce aurait été conclu entre le Roy. uni, et la Colombie, le Mexique, et Buenos ayres — à vérifier. ...

Lettre de M. Seguier du 26 avril 1825.

Traités de l'Angleterre avec diverses puissances de l'Asie

M. Seguier envoie des copies officielles de 30 traités avec des puissances asiatiques qui viennent de paraître en masse, le plus ancien est de 1817 et le dernier du 6 mars 1824 ; les pays qu'ils embrassent s'étendent depuis l'Arabie jusqu'au royaume d'Ava, et depuis le Thibet jusqu'au cap Comorin.
Ces traités ne sont pas joints ; le fait peu commun dans l'histoire, de 30 traités publiés en masse est propre à donner une idée juste de la politique anglaise dont toutes les actions diplomatiques, semblables à les opérations du commerce, ne se manifestent que par les résultats. Qui savait que 30 puissances ont plié ou achevé de succomber sous le joug qui pèse sur elles. Lettre d'affirmer en France!



Commerce

fait

163



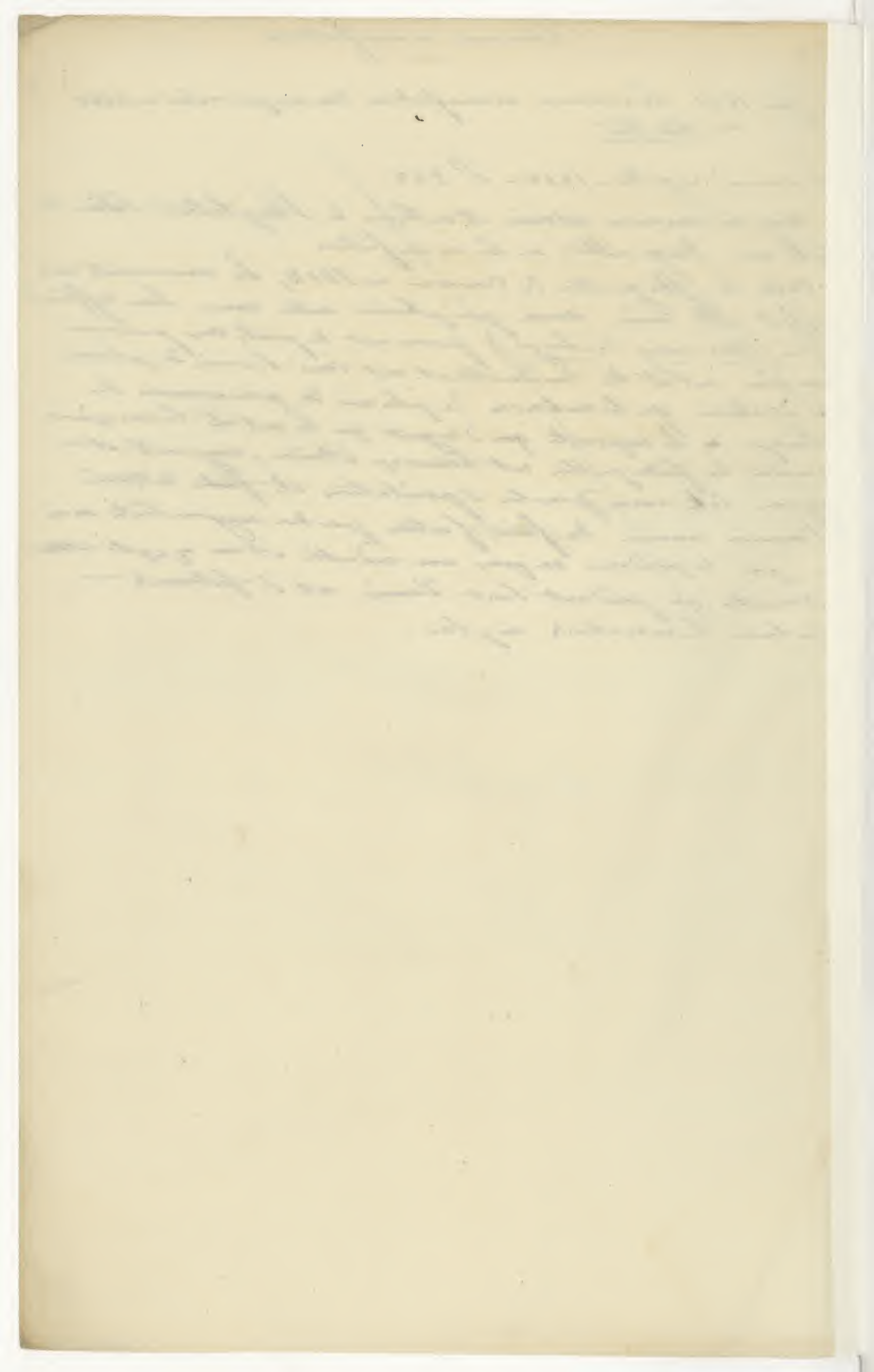
1818 Commerce manufacturier

25 juin 1821 Le commerce manufacturier s'est un peu relevé en 1818
voir Industrie

New annual register - 1818 - P. 288.

~~Note~~ Le commerce intérieur et extérieur de l'Angleterre s'élève et tombe avec l'agriculture et les manufactures.

Outre la stagnation du commerce en 1818, les commerçants ont souffert cette même année par plusieurs autres causes. Leurs différents trafics (their many dealings) provenant de prêts aux puissances étrangères ont été très considérables et ont causé la ruine de plusieurs. Nous ajouterons que les embarras de plusieurs des gouvernements de l'Europe ~~et~~ les emprunts ~~qui~~ d'argent qui en ont été la conséquence, la création de fonds publics ont beaucoup étendu, augmenté et aggravé cette ardeur pour les spéculations et ~~fait~~ détourné de l'ancienne manière de faire fortune par des moyens lents mais sûrs, par la prudence et par une industrie et une application continuelles qui pendant tant d'années ont si fortement caractérisé les marchands anglais.



Quantités de coton importées à Londres, Liverpool & Glasgow en 1817.

10 février

Importation de coton en 1817

1818 à Londres	à Liverpool	à Glasgow		
118 815 balles	305 961 B.	45,583	Total en 1817	470, 359
			Total en 1816	370, 863
			En plus en 1817	99, 496

au 31 Xbre 1817 il restait balles de coton en magasin

a Londres	a Liverpool	a Glasgow
43 000	64 000	2744

Le restant en magasin restant au 31 Xbre 1816 2nd

23,020	50,000	5,569.

1818

Commerce

166

8 mars
21 décembre



1818
50

Banqueroutes

Parliam. abstr. 1826 – P. 363

5 Country banks ont fait banqueroute en 1818.



1818

Banquiers anglais.

Garut

Parmi les élémens de prospérité particuliers à l'Angleterre, il en est deux qui méritent une mention particulière.

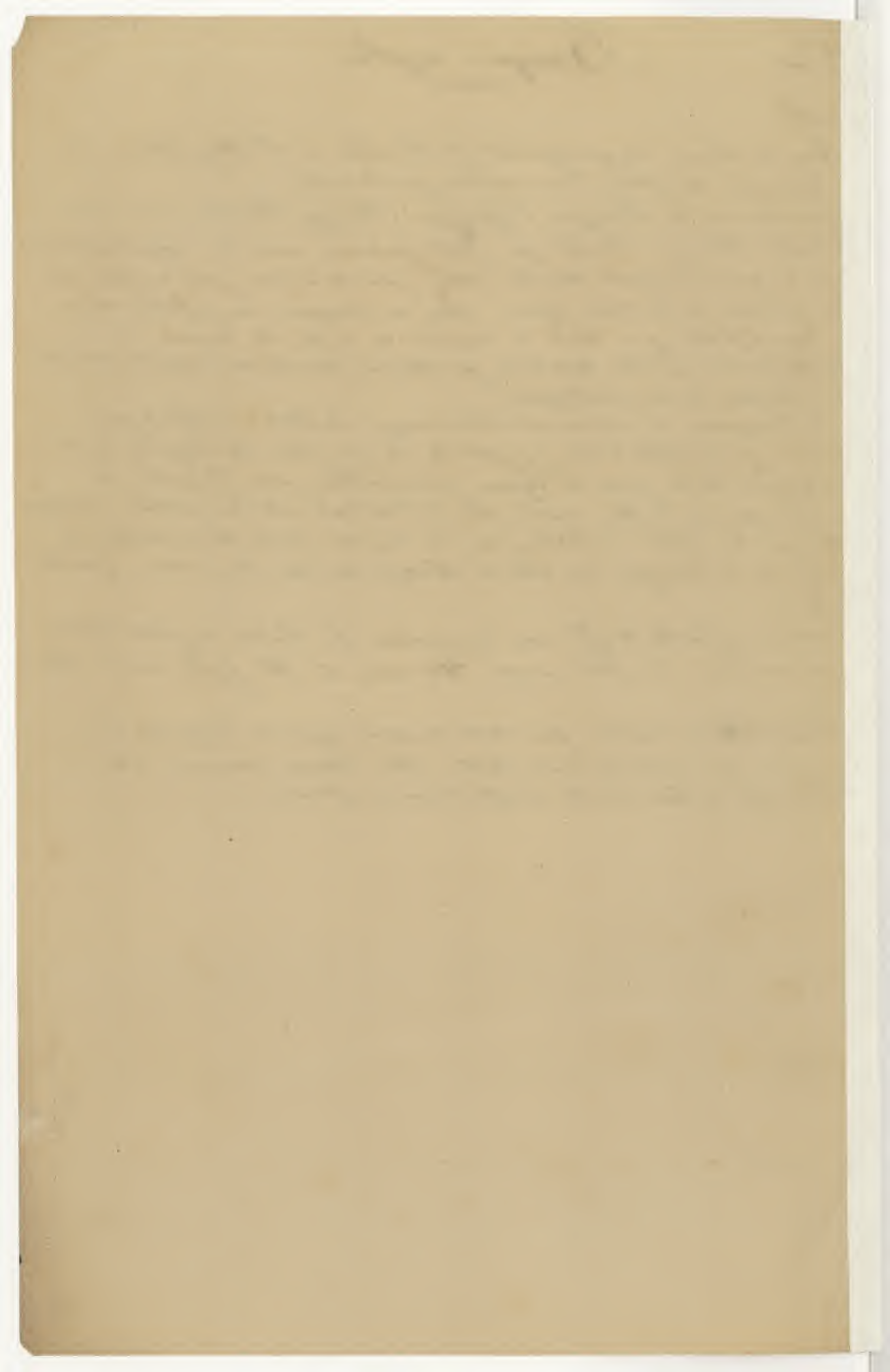
Le premier est les Banques d'épargne (saving banks) voir cahier.

Le second l'usage établi qui fait qu'aucun individu négociant ou autre ne garde d'argent chez lui, même pour ses dépenses journalières les plus minimes, et le tient déposé chez un banquier ou plutôt caissier sur lequel il tire, qui tient ses comptes et solde ses dépenses au prorata de son crédit, tout cela gratis, en tenant un compte ouvert pour chacune de ses pratiques.

Le banquier ou caissier est dédommagé de toutes ses dépenses par l'emploi qu'il fait à son profit de la portion de l'argent dont il n'a pas besoin pour ses dépenses journalières, avec laquelle il achète quelques valeurs réalisables à l'instant et de première solidité telles que des billets de l'échiquier, des coupons sur les fonds publics, des actions de la banque, des lettres de change revêtues de premières signatures &c &c

La maison Coutts & Cie, une des premières de Londres se fait dit on de cette manière tous frais payés 40 000 L. St. (960 000 f.) tous les ans.

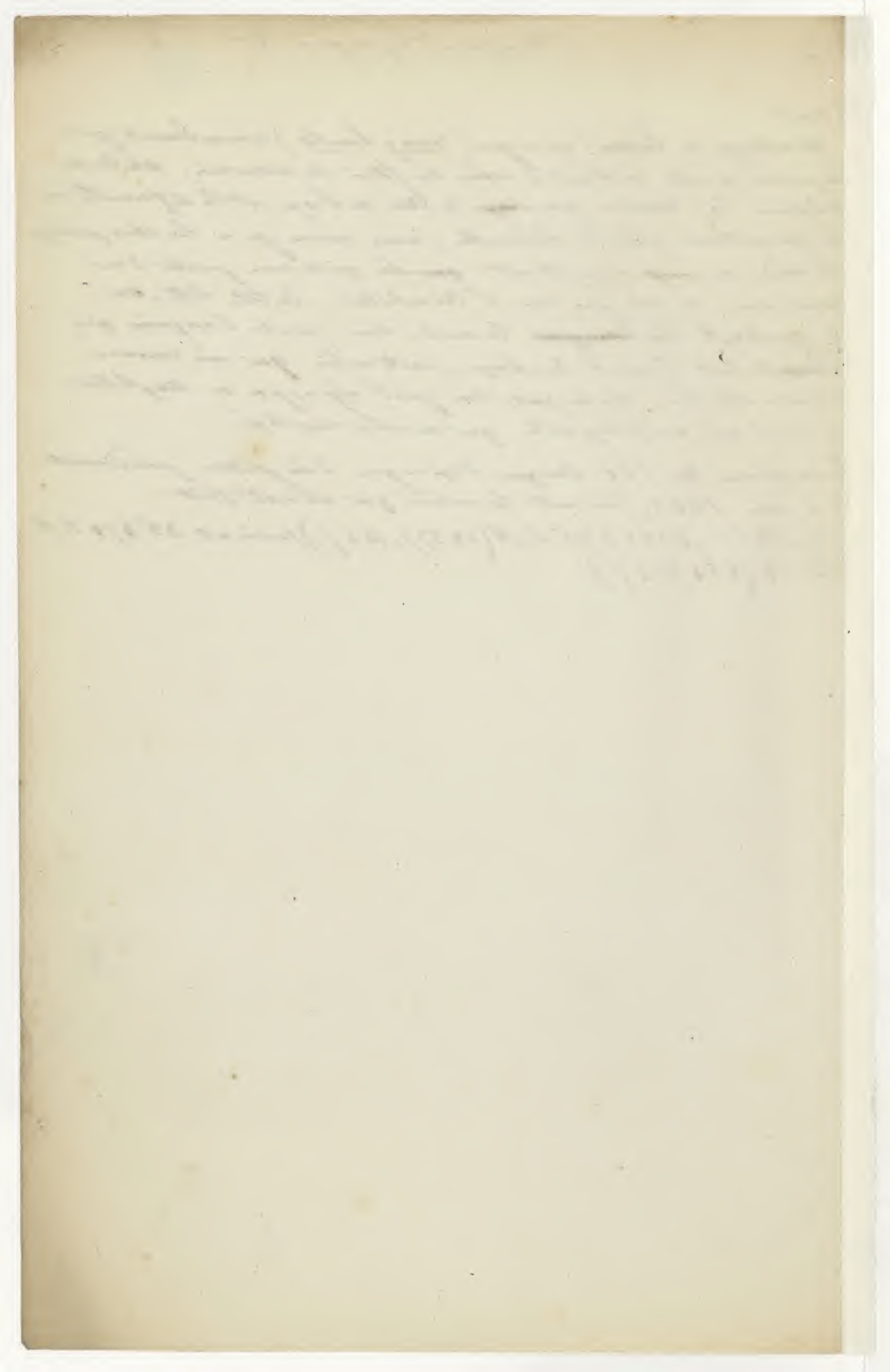
Il résulte de ce mode que tout ce qu'on appelle l'argent du courant qui nécessairement se lie à des sommes immenses est productif, au lieu de rester oisif, comme en France



5 aout

avantage des banques d'épargne (Saving banks) non seulement pour le pauvre qu'elles mettent à même de faire des économies, et de se préparer des ressources pour le tems ou l'age et les infirmités ne lui permettront plus de travailler; mais encore pour la chose publique elle même, en empechant que quelqueune partie du numéraire ne sort pas dans la circulation. de telle sorte, en y ajoutant le mode suivi par les banquiers qui reçoivent tout l'argent de chaque particulier qui n'en conserve jamais chez lui, qu'on peut dire qu'il n'y a pas en Angleterre un seul écu employable qui ne soit employé.

Les capitaux des 221 banques d'épargne d'angleterre possédaient le 2 juin 1818, suivant le relevé qui en a été fait un capital de, 1,182,385 L. st (28,377,140 f.) produisant 35471 2. st. d'intérêt (851,304 f)



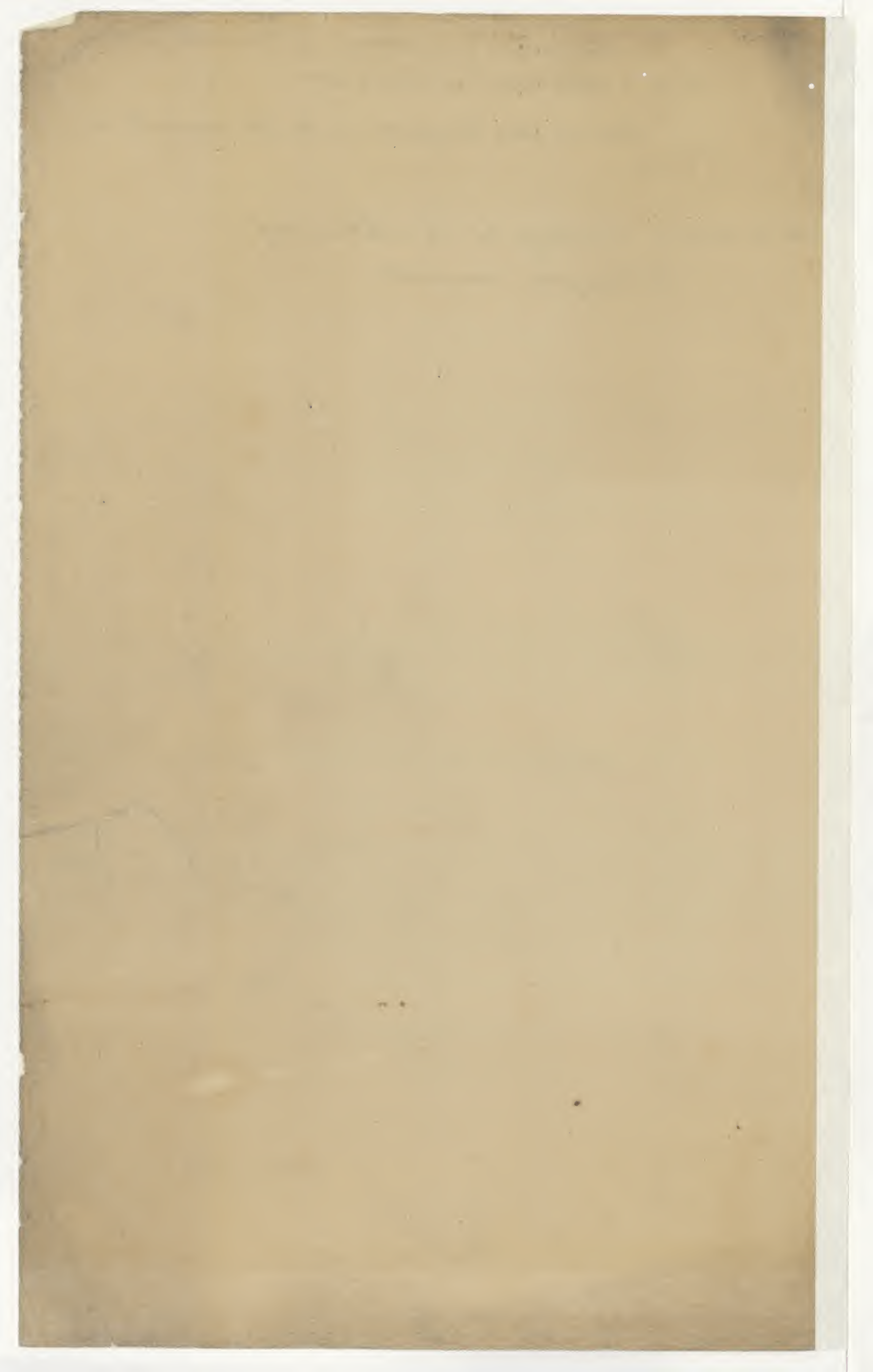
1818

Mouvement maritime et commercial du Port d'Aberdeen en 1816 & 1817

Etat de tous les ports de la côte orientale de l'Ecosse

Lettre du consul à Edimbourg du 14 octobre 1818

Les deux pièces manquent



1818

fait



Situation de l'Angleterre
fait



britannique. Tout l'espace compris entre le Gange et l'Indus, le Cap Comorin et les monts himalaya devrait être assujéti à la puissance britannique enfin le but des anciens plans et l'objet de la guerre actuelle pleinement accompli.
Ceylan — Trouble de Ceylan — guerre d'extermination non entièrement terminée.

Agriculture

1818 — récolte ~~médio~~ en général médiocre quant à la quantité, mais avantageuse quant à la qualité. Jamais l'importation étrangère n'a été aussi considérable

---

Industrie —

Le renchérissement du prix des grains en 1818 affecte la classe manufacturière

grandes fluctuations dans l'état de principales manufactures anglaises en 1818. — amélioration cependant en 1818 comparativement à 1817

Commerce. amélioration en 1818 comparée à 1817

Importations et exportations générales — plus considérables en 1818 qu'en 1817

exportations considérables en 1818 — ~~plus~~

les import. et export. particulières en coton et en laine brut et manufacturés plus considérables en 1818 qu'en 1817

Commerce avec les Indes orientales — l'ensemble de ce commerce plus avant. en 1818 — quoique les import. ~~[illegible]~~ aient été moins considérables

---

Le Commerce avec la France s'améliore chaque année et tout porte à croire qu'il s'améliorera encore.

Naviga.on améliorée en 1818 —

plus de vaisseaux construits et enregistrés

plus de vaisseaux entrés et sortis

Pêcheries amélioration — [illegible]

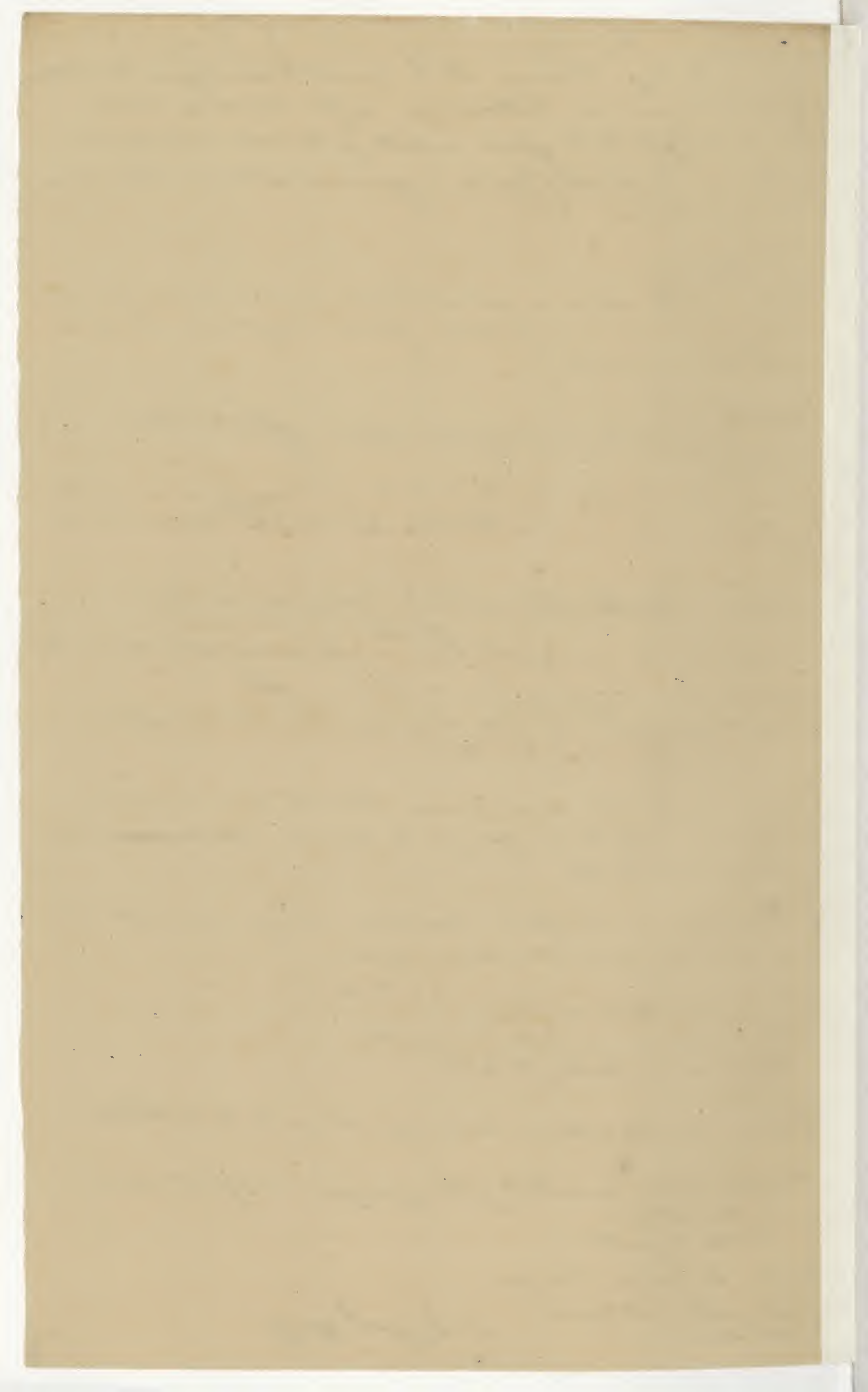
Finances dans un état plus prospère — déficit moins considérable en 1818 —

la dette augmentée —

Caisse du pauvre diminuée

Fonds publics ont éprouvé des variations

Dette publique



nous avons vu que la situation du Royaume uni s'était améliorée sous tous les rapports en 1817 et que malgré le pays après avoir été agité par les tentatives des malintentionnés, pendant la plus grande partie de cette année, avait vers la fin vu la tranquillité à peu près rétablie.

Bill d'indemnité obtenu par le Ministère, pour n'être pas obligés à nommer qui les individus qui leur avaient fourni des informations sur toutes desquelles s'étaient faits l'année précédente les exécutions et arrestations en vertu de l'acte de suspension de l'habeas corpus

Le Ministère demande et obtient création de 30 millions de billets de l'échiquier, pour servir à l'acquit des sommes par anticipation. (février 1818)

Budget

Paiemens de la Banque autorisés. La banque ayant effectué des paiemens en espèce pour 2 à 3 millions Sterling, et éprouvant des embarras dans la circulation, demande et obtient, une nouvelle suspension des paiemens en espèce

mariage du premier. — Parcimonie de la Chambre pour l'augmentation des pensions des princes de la famille royale et en général peu populaire. et refus positif relativement au duc de Cumberland.

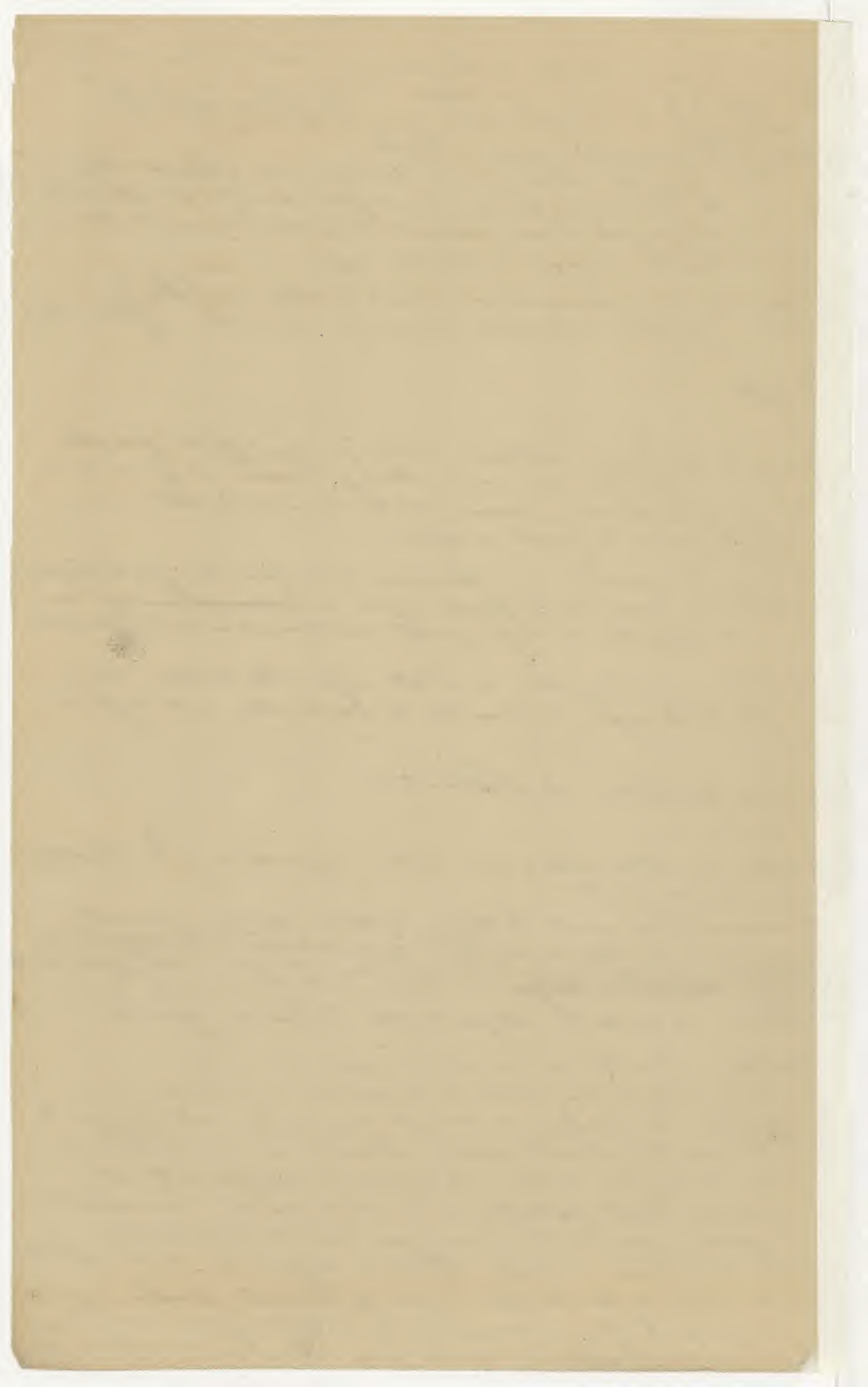
alien bill — prolongation de ce bill, afin d'être à même de surveiller les étrangers et d'empêcher les machinations contre la sûreté de l'État.

12 juin Dissolution du Parlement —
Élection —

troubles de Manchester au mois d'août — appaisés au 7bre — dommages évalués à 80000 L. St.

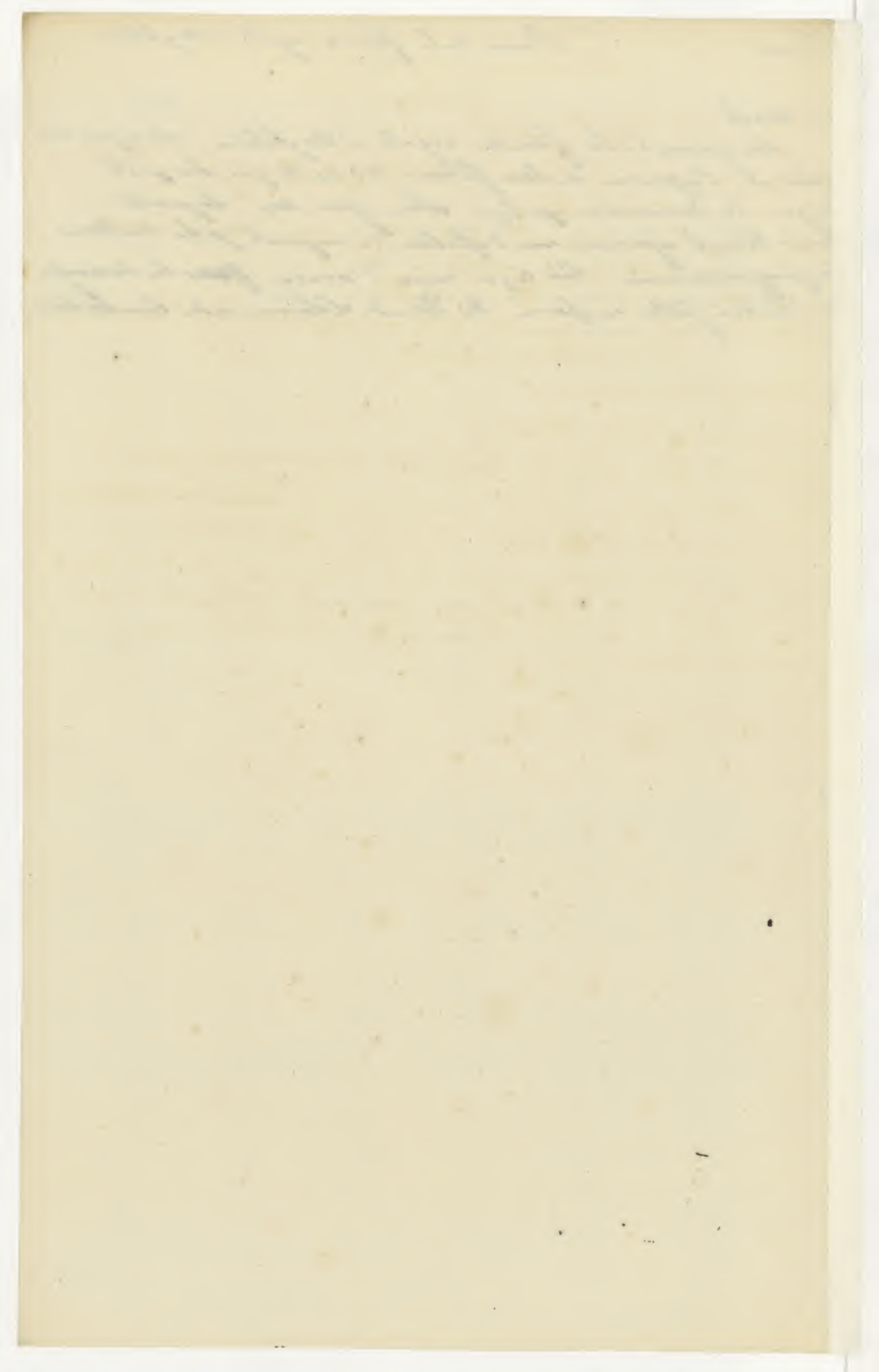
Licenciement d'une partie des troupes rentrées en Angleterre par suite des conventions d'Aix la Chapelle — Mort de la reine 17 9bre. La garde de la personne du roi fut laissée sous la surveillance du duc d'York et la conservation des revenus malgré l'opposition (17 février au 21 janvier 1819) les alarmes de l'Écosse, et les troubles de Manchester augmentation de l'aisance générale

Indostan. troubles au Canada — appaisés
Indostan — Destruction totale de la puissance des Pindarries comme nation. Savoie le Peishwa se soumet aux anglais, entre les mains desquels il se remet; il doit résider à Bénarès avec un revenu annuel de 20 lacks de roupies environ 7,400,000 f. moyennant quoi il renonce à toute prétention à la souveraineté. Le résultat de cette guerre soumet à la Compagnie toute la péninsule de l'Inde de manière à rendre désormais impossible toute confédération des chefs indiens ou Mahrattes qui y restaient, et même à prévenir les guerres qu'ils étaient jusqu'alors en droit de se faire comme souverains, et à les forcer de remettre leurs différends à l'arbitrage



17 avril

Les princes de la famille royale d'Angleterre, n'ont pas en général l'opinion en leur faveur de sorte que lorsqu'il s'agit de demander quelque chose pour eux, le parti ministériel éprouve une défection, et ne peut plus soutenir sa prépondérance. C'est ce qui vient d'arriver pour les demandes de subsides faites en faveur des Ducs de Clarence et de Cumberland.



1818

Evénemens et actes remarquables
de l'année 1818

extraits du New annual register
p. 1818 –

6 nov. 1817 – mort de la Princesse Charlotte (en 1817, je crois, vérifier)
1818 – mort de la reine

17 8bre 1818 – Traité d'évacuation de la France signé à Aix la chapelle
le 9 octobre 1818 et ratifié le 17.

15 novbre 1818 – Protocole d'Aix la chapelle

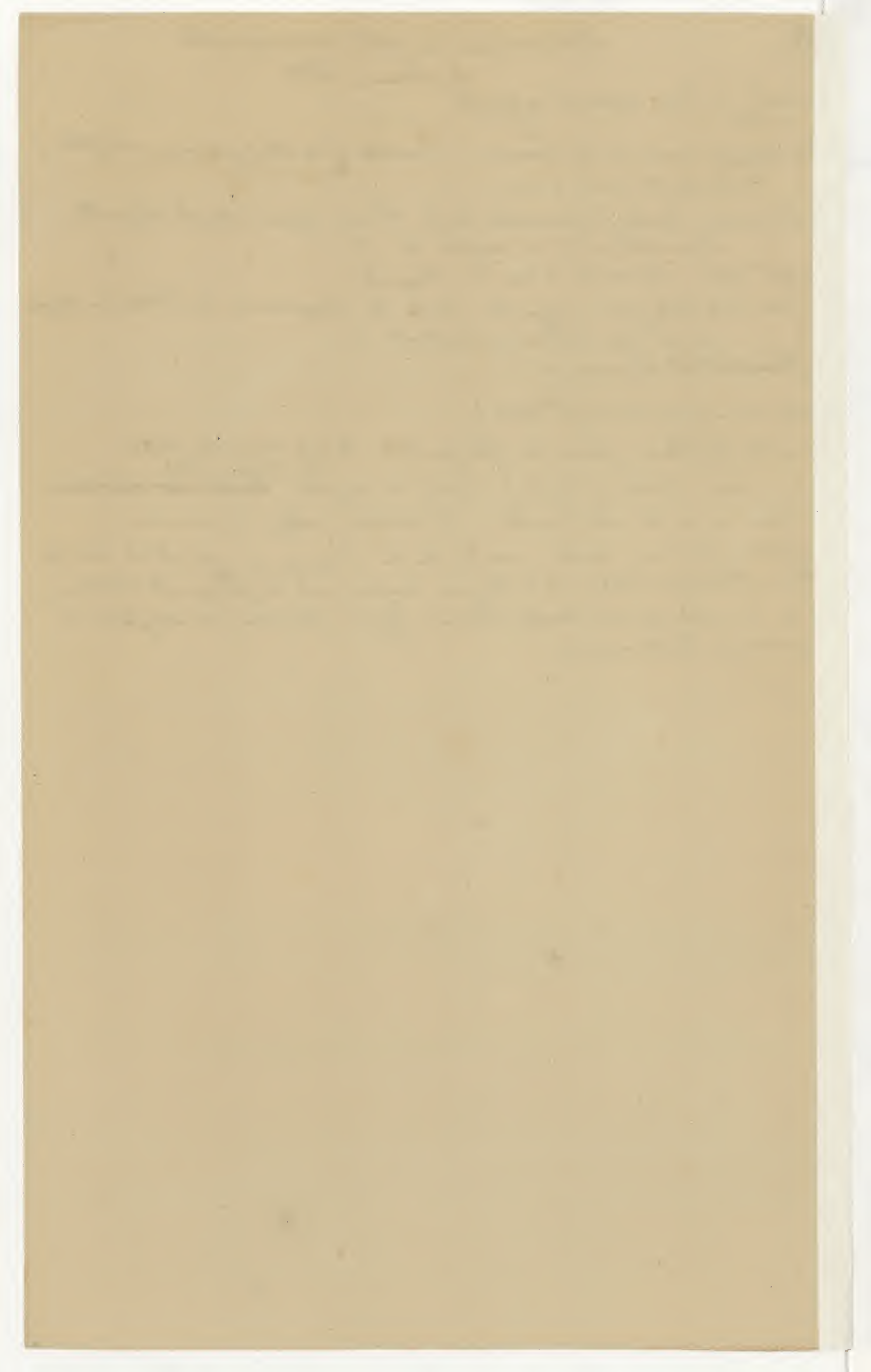
Janvier 1818 Bill pour rapporter l'acte de suspension de l'Habeas Corpus
passé dans la session précédente –

février 1818 Bill d'indemnité

Lesur – annuaire 1818 (P. 362)

mort de la Reine épouse de George III le 17 novembre 1818.

Lesur – ann. 1818 – (375) succès des anglais dans l'Inde contre ~~contre le Peishwa~~ les Pindarries et les Mahrattes; le Peishwa obligé de se rendre prisonnier; mineurs batus, revenu de la Compagnie porté de 8 à 10 millions sterling à 18. Tout l'espace compris entre le Gange et l'Indus, le Cap Comorin et les monts himmalaya directement assujéti à la puissance Britannique



1818

Situation intérieure

Écosse

25 Juin 1818 L. du Consul à Edimbourg
Réforme du système d'administration municipale en Écosse

18 Décembre 1818 Lettre de M. Hugot
Réforme du système d'admon municipale



1818. Situation de l'Angleterre

22 juin — ~~25 id~~ ~~3 juillet~~ ~~7 id.~~ Depuis la Cloture et la dissolution du Parlement tout est en mouvement en Angleterre pour le renouvellement de la Chambre des Communes, et de cette portion des Lords d'Ecosse qui ne figure à la Chambre haute que par représentation. Ce moment est un des plus intéressants et des plus curieux pour un étranger; car alors ~~qu'on peut dire~~ que la machine anglaise fait voir pour ainsi dire à nu les divers ressorts qui la dirigent.

Le résultat des nouvelles élections sera, autant qu'on peut le préjuger, favorable au Gouvernement; ils conserveront la majorité, mais moins nombreuse et moins prépondérante.

Renseignemens curieux mais hors de notre cadre sur les élections et sur l'influence ~~commune~~ de l'opinion publique en Angleterre.

25 juin Scènes assez violentes aux élections de Westminster — par suite de la présentation de Sir Murray Maxwell comme candidat ~~ministériel~~ en opp.on avec S. Francis Burdett; maladresse de Lord Castlereagh le moins populaire des ministres et qui est venu lui donner sa voix.

Le ministère eut dû se contenter d'une demi victoire et l'eut obtenue probablement en présentant un candidat du centre agréable à toutes les parties, tel par exemple que M. Wilberforce.

3 juillet — Le parti populaire l'a emporté à Westminster mais le ministère arrivera à son but, car s'il perd quelques voix dans différens comtés, il les regagnera dans d'autres et conservera la prépondérance.

7 juillet Pour voter à Westminster il suffit d'être locataire d'une maison si petite qu'elle soit; le domest. que de M. Léquier a été votes. — réflexions à ce sujet, comp.on avec la France.

à Liverpool le droit est encore plus étendu, car ainsi que le droit une élection de cette ville, il n'y a d'électeurs que les individus inscrits sur la liste des franchises.

Le droit d'élire ne repose en général en Angleterre ~~sur~~ aucun principe fixe et varie suivant les ~~...~~ chartes les coutumes et la constitution des différentes localités.

23 juillet élections écossaises —

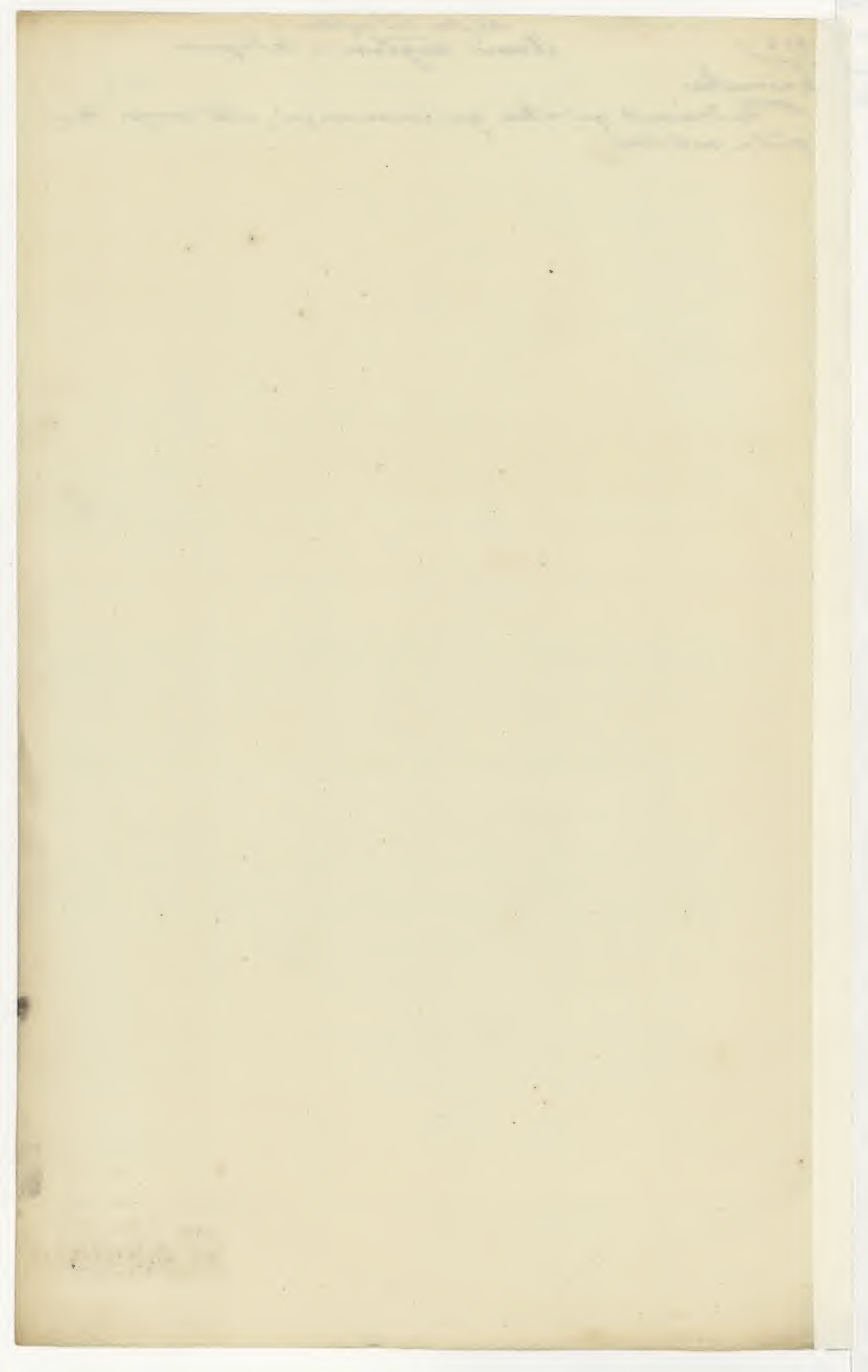
1818

Situation de l'angleterre

Armée anglaise — sa dépense

16 novembre

Le document qui n'était que communiqué, a été renvoyé sans qu'il en reste trace.



Consuls et agens consulaires de France
en Angleterre

fait



1818 Consuls et Agens consulaires de France en Angleterre

2 Mars — ~~21 avril~~ ~~9 juin~~ ~~7 août~~ ~~8 Décembre~~

Le Ministre de la marine pense que les 5 p% proposés par M. Séguier pour dédommagement des peines et débours des agens consulaires de France en Angleterre sont trop considérables et qu'une commission de 2 1/2 p% est suffisante.

Le Ministre pense aussi qu'il faut leur allouer seulement comme aux commissaires de marine 4 f par myriamètre et 7 f par jour de vacation lorsqu'ils se déplacent. M. Séguier qu'il faut au moins 7 shellings par poste et 1 L. St. par jour de déplacement.

Il se fonde surtout sur ce que les places d'Agents consulaires sont profitables aux négociants qui les remplissent et que c'est par ce motif qu'on les leur voit rechercher.

Après avoir, dans sa lettre au Mtre de la marine, discuté les divers points ci-dessus, M. Séguier propose d'accorder aux agens consulaires

5 p% pour les débours qu'ils feront en y comprenant tous frais de courtage, commission et frais de correspondance

2 p% remb.t de frais de pilotage.

7 Shellings par poste et

1 L. sterling par jour de vacation, seulement en cas de naufrage d'un bâtiment de l'état qui les forcerait à se déplacer et lorsqu'il serait formellement appelé par le command.t du B.t

Quant aux bâtimens de commerce les agens présenteraient leur compte de frais qui devrait être vérifié et approuvé par le Consul.

21 avril — propose la révocation de M. Jones, agent à Swansea, d'après le desir de M. Marclet consul à Liverpool et son remplacement par M. William Grove

Création d'une agence à Llanelly (cons.t de Liverpool) partie la plus dangereuse du Chenal de Bristol et nomination de M. Richard Nevill

Création d'une agence à Rye, comté de Sussex où ~~[illegible]~~ divers accidens de mer ont amené des vaisseaux français et la nomination de M. Chatterton, premier nég.t du lieu

ces diverses nomination approuvées le 13 mai 1818

9 juin proposé de créer une agence à l'île Maurice (Ile de France) et d'y nommer M. Auguste Blaize, l'un des plus riches négociants.

approuvé le 22 juin 1818, si le G.t anglais y consent

7 août — établissement d'agence à Leeds, Sheffield, Stockton } V. Consulat de Hull

Pour le 1er on n'en pas fixé encore

1. 2e on propose M. Samuel Clark

3e " M. Wilkinson

8 Décembre — Trois nouveaux agents nommés par M. Marclet Consul d. Liverpool à

M. William Bulkley à Holyhead Ile d'Anglesea
James Harris à Beaumaris Id.
Samuel Horsbutt. à Milford Haven Cté de Pembroke

M. Séguier annonce en même tems que le Ministre de la marine a ~~approuvé la fixation~~ arrêté les dispositions relatives aux agens consulaires de France en Angleterre pour les cas de naufrage, comme M. Séguier l'avait proposé, qu'assimilant les cas de naufrage des batimens de commerce à ceux des batimens de l'état hors des cas de naufrage, il faut qu'ils soient appelés par les commandants de batimens

Pour les avances à faire par les agens – ~~ainsi que M. Séguier l'avait proposé, l'usage~~ ~~établi~~ l'intérêt sera fixé suivant le taux du lieu ~~de sa~~ [illegible] comme M. Séguier l'avait proposé.

Le Consul général joint à sa lettre les instructions réglementaires pour les agens consulaires dans les 3 royaumes et leurs dépendances

1818 Consuls et agens consulaires – Chanceliers

6 août 1818 Lettre du Consul à Edimbourg

Les Chanceliers devraient avoir un traitement fixe, du moins dans la Grande Bretagne, puisque les recettes de Chancellerie se réduisent à peu de chose.

Le traitement du Consul est trop minime comparativement.



Objets divers



1818 Pavillon de la Grande Bretagne 184

25 Septembre

Il résulte des renseignemens (que Mr Séguier a) pris auprès de l'Amirauté ~~par M. Segun~~ d'après la demande du Ministre de la Marine de France

qu'il n'existe qu'un pavillon et l'étendard royal, pour les trois royaumes;

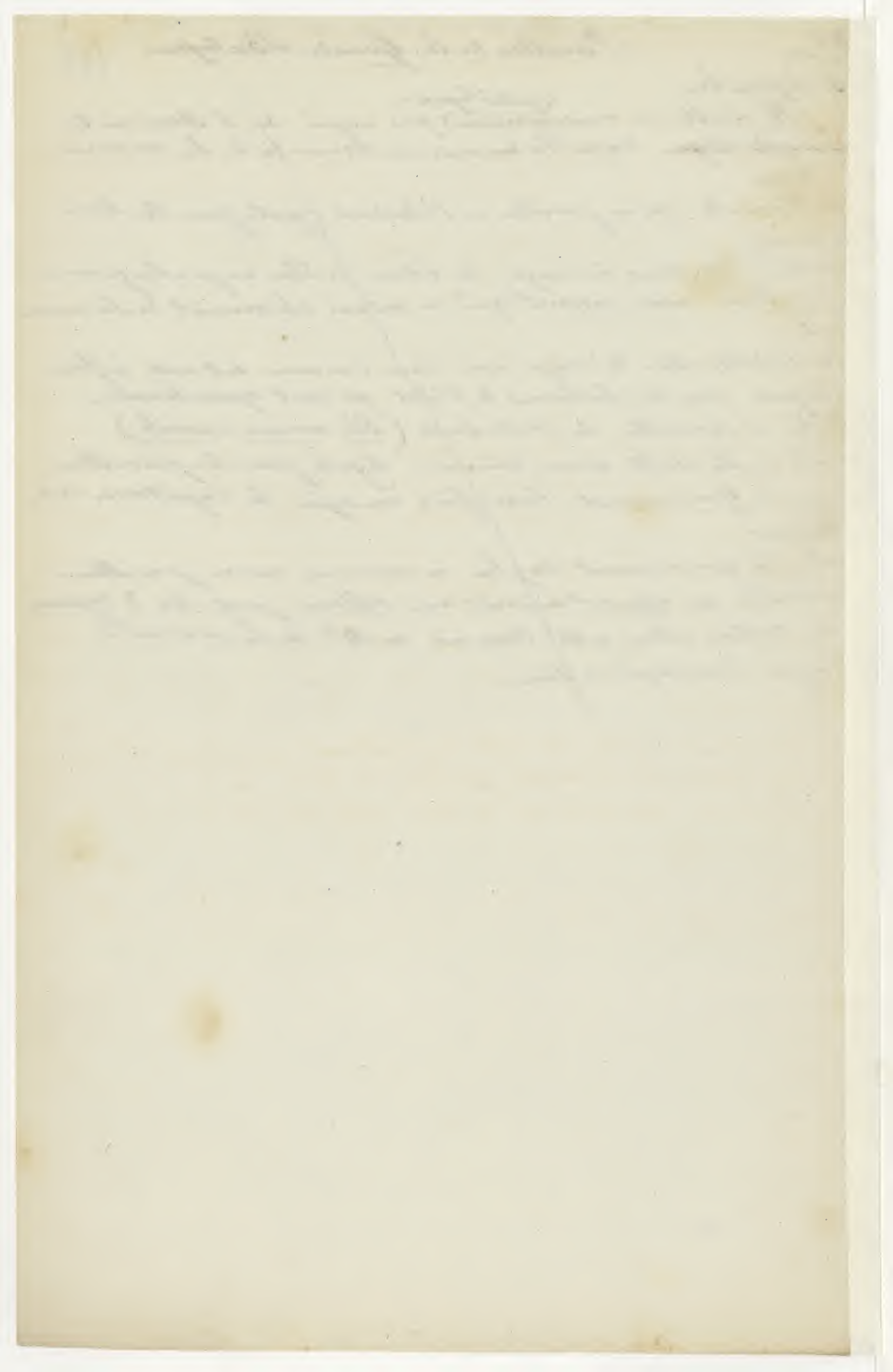
Que les distinctions de rouge, de blanc et de bleu en prolongemens des pavillons n'ont rapport qu'à un certain classement de la marine royale;

Que la distinction du rouge orné d'une couronne sert aussi à faire distinguer ceux des batimens de l'état qui sont spécialement affectés à surveiller la Contrebande (The revenue vessels)

Qu'il n'a été établi aucune dimension légale pour les pavillons et que le Gouvernement laisse faire à cet égard les Capitaines de ces batimens.

Que le gouvernement anglais ne reconnait aucun pavillon particulier qui appartiendrait aux différens ports des 3 royaumes.

Un tableau colorié a été transmis au Mtre de la marine à l'appui de ces explications.



1,818

Naturalisation

185

8 Juin – Débats du parlement relatifs à la naturalisation

Une loi d'Écosse de 1695 permet à un étranger d'acquérir la qualité de sujet naturalisé en achetant dans la Banque d'Écosse un intérêt très médiocre (80 L. Sterl)

Les Ministres, ~~[illegible]~~ font rapporter cette Loi; du moins pour l'avenir, dans un article add.el à Valien Bill

La discussion qui a eu lieu fait connaître d'autres moyens extraordinaires par lesquels on peut devenir sujet anglais; ces moyens sont:

1. d'avoir servi un certain nombre d'années sur la flotte ou dans les armées
2. d'avoir résidé au moins sept ans dans les colonies

pourvu qu'on soit protestant, qu'on ait reçu la communion dans une église protestante et qu'on ait prêté le serment de fidélité (allegeance)

Sir H. Pigot a rappelé le grand principe anglais, d'après lequel un étranger ne peut acheter, aucun bien fonds en Angleterre sans être naturalisé ou denisé et que s'il le faisait il ne deviendrait que le dépositaire d'un objet appartenant dès lors à la Couronne.

3 – Certaines corporations de Dublin, de Drogheda et autres lieux en admettant des étrangers dans leur sein leur donnent par cela même tous les avantages de la denisation sans un consentement préalable du gouvernement.

4 – Il existe en outre un acte du parlement par lequel la denisation peut être accordée sur le simple ~~[illegible]~~ du Lord Lieutenant d'Irlande.

L'intention assez unanime des deux Chambres est de détruire toutes ces facilités.

1848 — Comité du commerce (Board of trade) — 186

6 Décembre

L'établissement du Board of trade (Comité du Commerce) [dont les membres principaux sont du conseil d'état] est un des principaux ressorts qui font marcher la machine politique et administrative anglaise. Il a la mission d'observer continuellement la marche du commerce, et de considérer d'un point plus élevé les obstacles qu'il éprouve, ainsi que les nouvelles routes où il cherche à s'introduire, afin d'indiquer et de préparer les résolutions qui le protègent. Notre Conseil général du commerce près le ministère de l'intérieur n'en est qu'une imitation limitée.

Les personnages les plus considérables, un Archevêque de Cantorbery, un Duc de Montrose, un Lord Chancelier, un Président de la Chambre des communes se trouvent honorés de siéger à un comité de commerce : aussi le négociant qui voit ses intérêts entre les mains de ce qu'il y a de plus élevé dans la hiérarchie politique en conclut que son existence est réellement liée à celle de l'Empire, sa confiance s'en accroit, et comme il est sûr que ses intérêts sont placés sur la même ligne et pesés dans la même balance, il en contracte une assurance sans laquelle les grandes entreprises de commerce ne peuvent réussir.

Si l'on ajoute que chaque administration [telle que les douanes, les Postes, Excises, Tax. etc. et la navigation & c & c] a un bureau particulier de la balance qui l'amène à même de donner à l'instant des relevés comparatifs de toutes les parties du service, relevés qui s'appuyent et se fortifient mutuellement, on en conclura qu'il n'est pas étonnant que cette administration se trompe rarement.

Le Board of trade existe depuis le commencement du règne de Charles II, mais il a subi depuis quelques changements dans sa composition et ses attributions.

Le board of trade actuel a été établi en 1786 (23 août)

Le nombre des membres nommés par le roi dans son conseil privé n'est pas limité, mais les principaux de ces membres sont tirés du Conseil. Quelques uns le sont en vertu des charges dont ils sont revêtus.

Il se divise en deux parties

La partie active composée d'un président, d'un vice président, de deux secrétaires ~~qui ne perçoivent aucun traitement~~; d'un sous secrétaire ~~d'un[illegible]~~ qui a 1250 L. St. par an, d'un avocat, d'un clerk qui a 800 L. St. d'un premier commis qui a 1000 L. St. ~~et de plusieurs autres~~ d'un second commis à 850 L. St. et enfin de plusieurs autres commis, gardiens de Bureau, ~~[illegible]~~ portier concierge. La totalité des traitements s'élève à

5 920 L. St. (148,000 f. environ à 25 f. par L. St.)

Le Président n'a pas d'appointements mais il a toujours une autre charge lucrative le V. Président a 2000 L. St. d'app. et les 2 secrétaires sont en même temps secrétaires du Conseil privé à 2500 L. St. d'appts chacun

Le Comité peut, s'il le juge convenable, provoquer ses délibérations et alors il s'adresse au Roi dans son conseil privé, mais il attend le plus souvent d'être consulté.

Quand il s'adresse aux depts respectifs les lettres sont signées par le secrétaire ou le sous secrétaire

Les avis lorsqu'ils sont demandés par le Roi, sont donnés dans un rapport écrit adressé au Roi dans son conseil privé

Les délibérations sont inscrites dans un registre avec les noms des membres présens.

Le Présid. ou le V. P. décident dans les cas ord. mais dans les affaires importantes les ministres et autres membres assistent aux délibérations.

Les attributions du Board of trade sont fort étendues, il est institué pour prendre en considération tout ce qui touche le commerce intérieur et extérieur, ainsi que les affaires des colonies.

Lorsqu'il communique avec des négociants, étrangers ou autres, il le fait verbalement ou par écrit; il fait appeler personne devant lui et reçoit leurs témoignages sous serment.

C'est à ce comité que doivent s'adresser toutes les personnes qui ont des communications à faire sur le commerce ou la navig.on soit pour présenter des projets d'amélioration, se plaindre de l'effet des lois ou règlemens commerciaux ou les faire modifier.

Il ne communique avec les ministres ou consuls anglais dans l'étranger et avec les ministres ou consuls étrangers en Angleterre que par l'entremise du M.tre des aff. étrangères qui le consulte dans les négociations pour les traités de commerce et lorsqu'il s'agit des intérêts commerciaux des sujets britanniques dans l'étranger.

Il examine (par ordre du roi) les actes passés dans les assemblées coloniales, qui ne sont pas d'adm.on intérieure, fait son rapport qui après avoir été lu en le conseil privé entendu donne des lettres forme de loi après (toutefois) la sanction du [illegible] conseil.

Il ne nomme plus comme autrefois les gouverneurs des colonies, mais il examine et propose leurs instructions en ce qui regarde commerce et navigation dans les colonies.

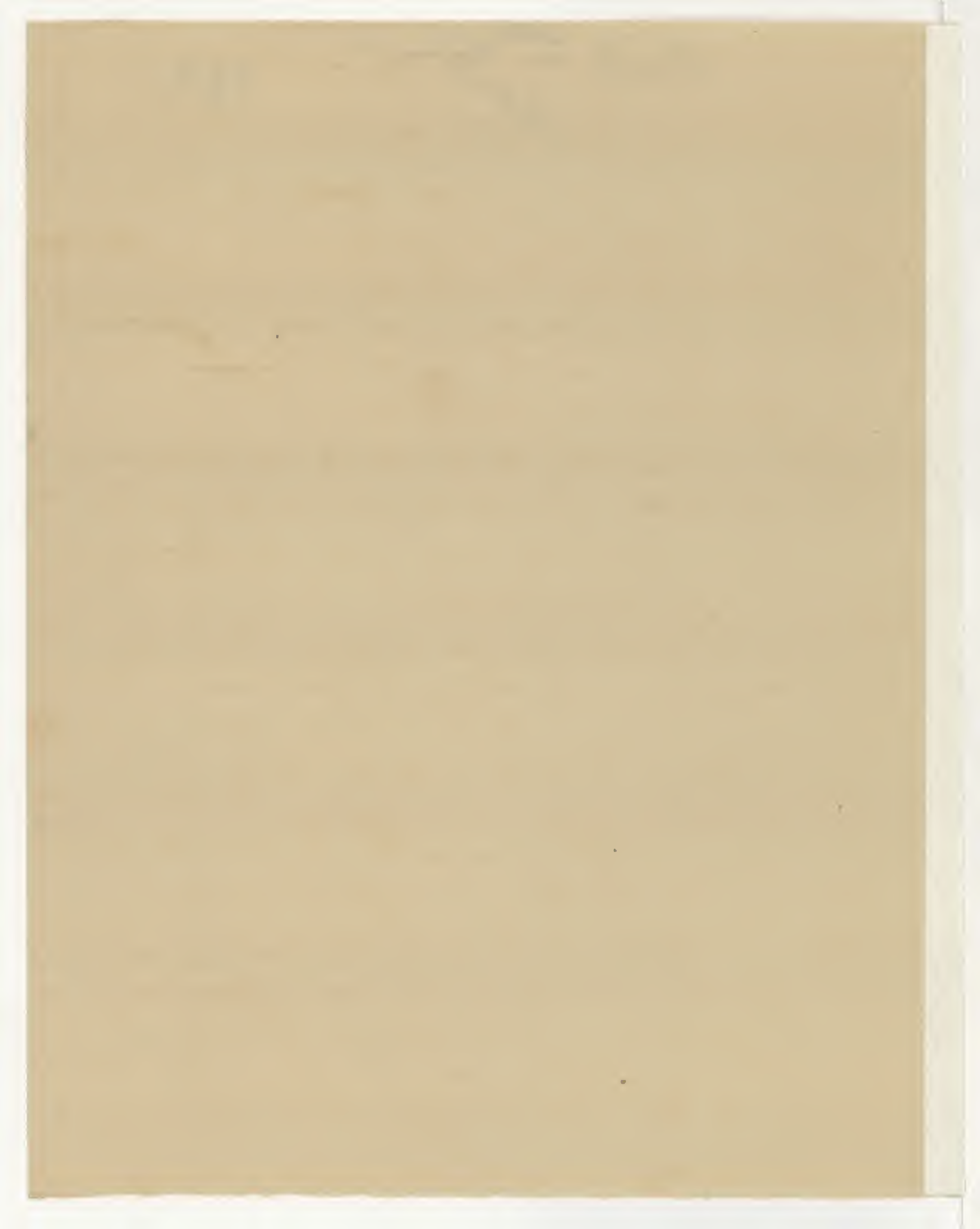
Il n'a toutefois que voix délibérative, ce sont les secrétaires [illegible] qui décident.

La 2e partie du comité se compose des ministres du Président de la Chambre des communes et autres grands personnages dont le nombre est illimité.

Traite des Nègres 1816

fait

187



Traite des Nègres

8 Janvier — Navires français accusés de faire la traite

15 Janvier — Beaucoup de spéculateurs étrangers prennent le pavillon de france pour faire la traite. L'irritabilité des anglais à ce sujet est extrême, ils ont pour eux l'opinion qui favorise leur projet de détruire la traite, projet moitié philosophique et moitié politique. Il est prouvé que le décroissement de la population noire n'est pas tel qu'on l'avait conjecturé d'abord pour les colonies qui ne sont plus recrutées; qu'elle augmente même dans certaines; d'ailleurs la population blanche n'est pas incapable de la tâche appelée importée et le mode d'engagement des nègres libres peut produire d'heureux résultats.

~~22 id.~~
~~25 id.~~
~~30 id.~~
~~5 février~~
~~10 id.~~
~~23 id.~~
~~19 Mars~~
~~10 avril~~
~~12 juin~~

Au lieu d'entraver les mesures du gouvernement anglais, peut être devrions nous aller au devant de lui et inventer même s'il le fallait des mesures de rigueur plus fortes que les siennes. C'est le seul moyen de tirer parti du sacrifice que nous avons été obligés de faire.

22 janvier — Les français de Bourbon sont accusés de faire la traite par les journaux anglais.

25 Id. — Les faits cités le 8 j. sont faux

30 Id. — Nouvelle accusation ~~contre~~ les français de la Guadeloupe

5 février — Les habitans de l'Ile maurice ~~[illegible]~~ plus à la traite que ceux de Bourbon —

La réfutation du moniteur a ~~produit~~ un bon effet en angleterre où l'on se plaint ~~[illegible]~~ néanmoins du peu de sévérité des lois françaises.

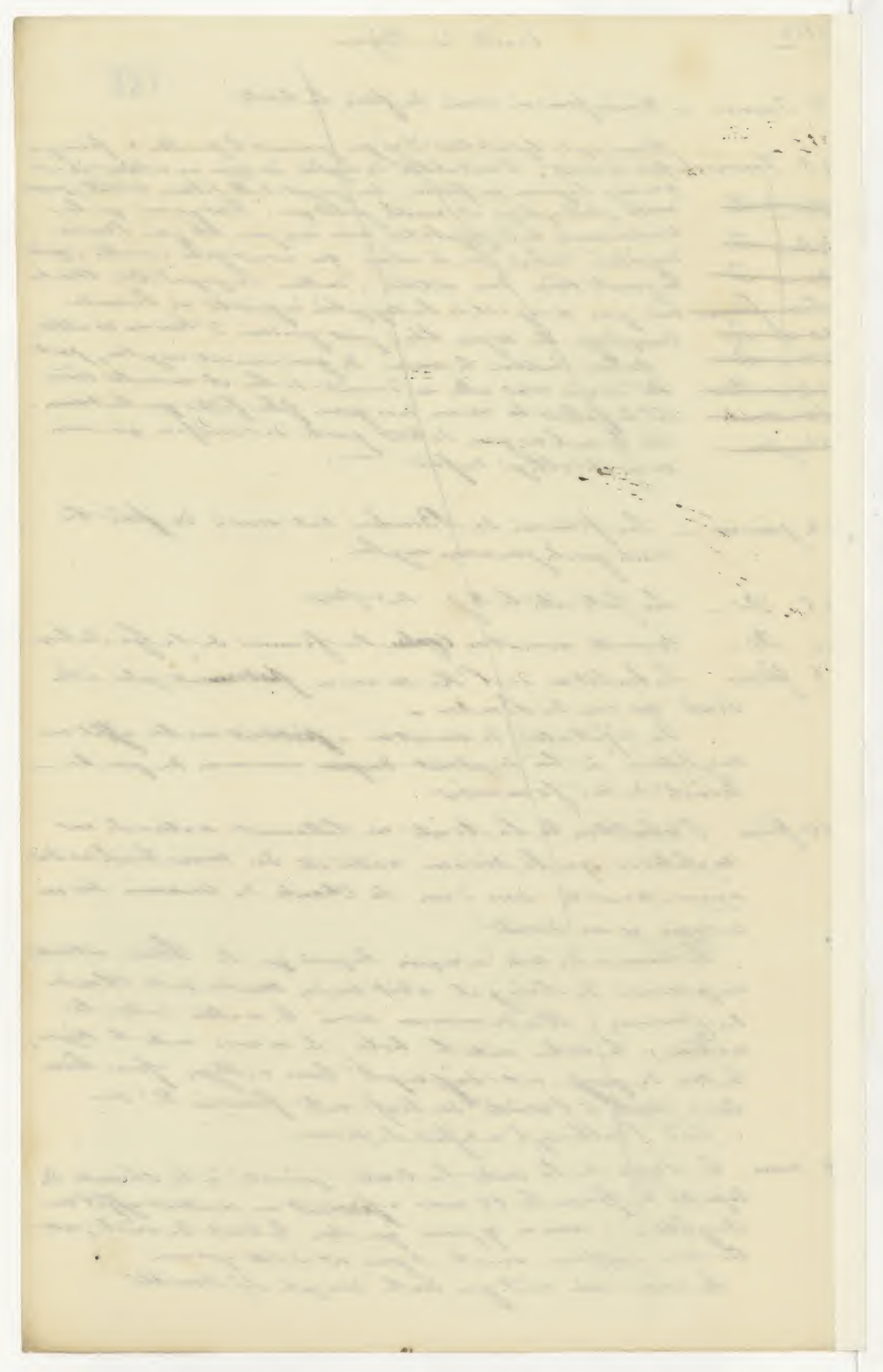
10 février — l'abolition de la traite est tellement nationale en Angleterre que la division naturelle des ministériels et des oppositionistes cesse dans la Chambre des communes lorsque ce sujet y est discuté.

Le commerce des noirs a repris depuis que la France est rentrée en possession du Sénégal a dit un des membres de la Chambre des Communes; Il a de nouveau armé les nations contre les nations, les tribus contre les tribus, les maures contre les nègres; les rois du pays ont dépeuplé leurs villages pour livrer leurs sujets à l'avidité des trafiquants français &c &

Lord Castlereagh a défendu la france.

19 mars. — le projet de loi contre la traite présenté à la Chambre des députés de france le 12 mars a ~~produit~~ un excellent effet en Angleterre; mais on y pense que sans le droit de visite, cette loi sera inefficace et ... le gouvernement est de cette opinion.

Les américains n'ont pas voulu non plus s'y soumettre



1618
Colonies anglaises
fait

189



1,818

Cap de Bonne Espérance

Population

Parliamentary abstracts – 1826-7 P. 154-157.

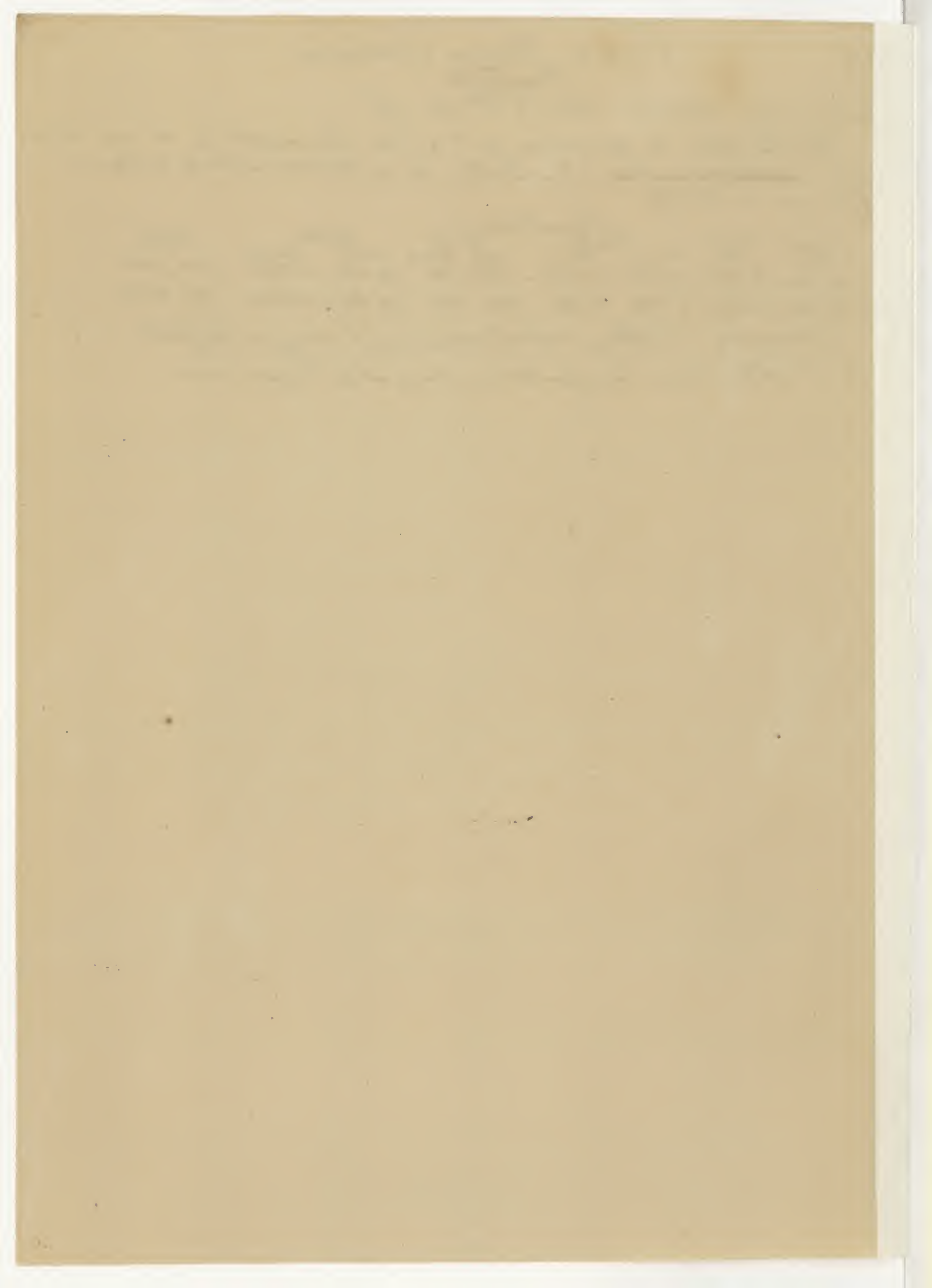
Proclamation du gouverneur g^al. C. H. Somerset du 18 mai 1823 relative ~~au traitement et~~ à la condition et au traitement des esclaves.
(renvoyé à 1823)

Population

En	Hommes libres	Femmes libres	Hottentots hommes	Hottentots femmes	aprentis males	aprentis femmeles	Esclaves males	Esclaves femmeles	Total
1817	20,154	18,578	11,683	11,870	778	330	19,080	12293	94766
1818	22,434	20420	11489	11491	961	412	19507	12802	99,576

à l'exception d'Albany dont le recensement n'a pas été fait.

Le P. abstr. donne la population jusq. et y compris 1822



1818 Colonies anglaises — avantages accordés à ceux qui vont s'y établir

191

8 septembre

Le desir du gouvernement anglais de favoriser les nouveaux établissemens dans le nord de l'amérique anglaise et au cap de bonne espérance, lui a fait accorder à ceux qui desirent s'y établir

un don d'une certaine quantité de terre, sans passage et sans secours après l'arrivée

Si un sujet anglais desire aller cultiver en personne ou par le moyen d'un agent une plus large portion de terre, le Gt recevra ~~les~~ propositions aux conditions suivantes

Que la concession de terrain demandé ne sera faite qu'à ceux qui s'engageront à transporter et installer sur le lieu au moins 10 individus

Que la quantité de terrain accordé sera de 100 acres par individu installé

Que le Spéculateur devra déposer 10 L. St. par individu qui lui seront rendus à la colonie

Que la donation du terrain sera faite sans frais

Qu'une place sur un batiment correspondante à un certain nombre de tonneaux sera accordée pour le transport du spéculateur, de son agent et des nouveaux colons dont la dépense de nourriture sera au compte du dt Spéculateur.

suiv. le new times du 8 7bre 1818

1 Lieut. colonel en demi paie qui veut aller s'établir dans le haut canada a droit à 1200 acres

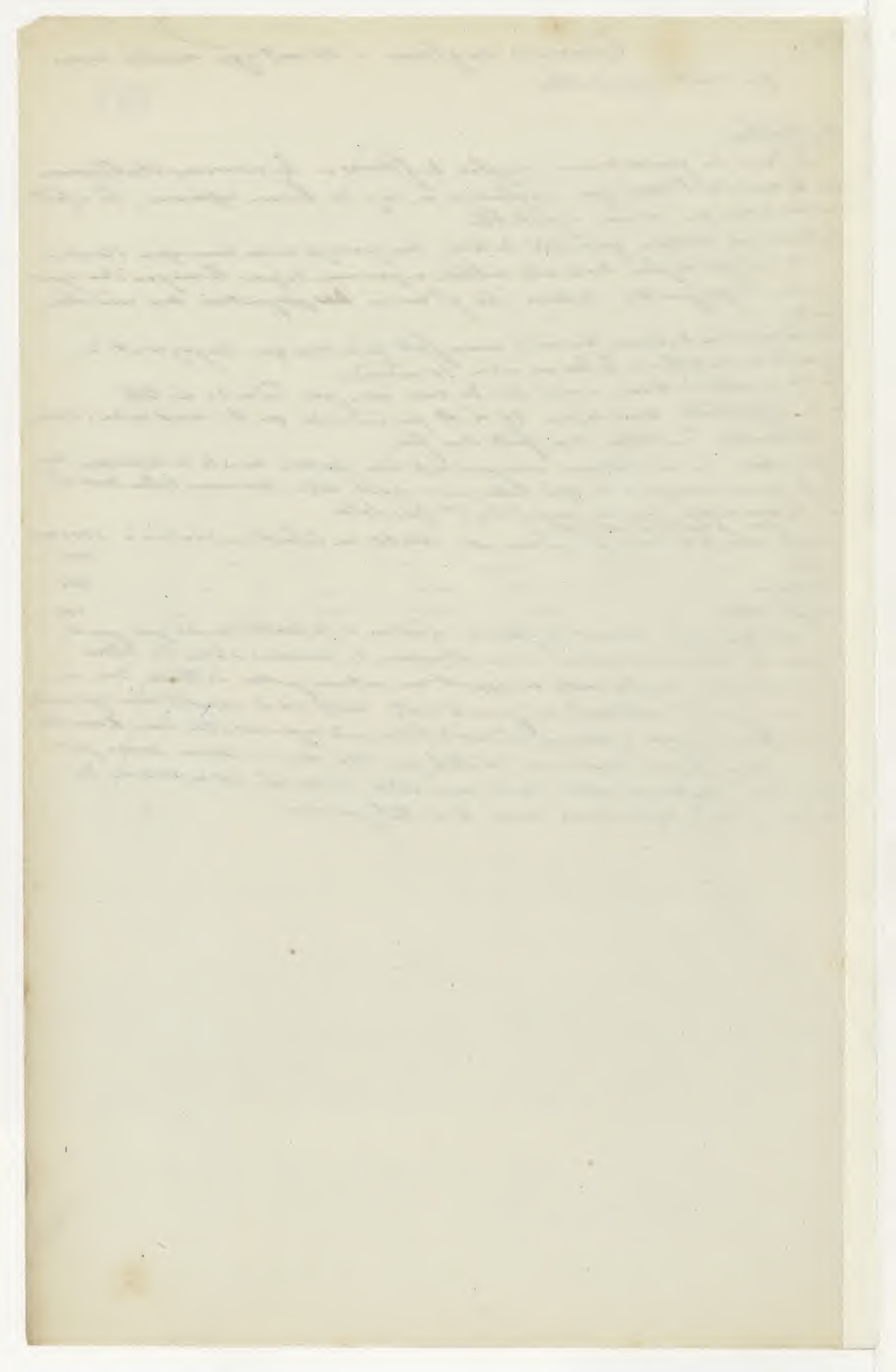
1 major — 1000 —

1 capitaine — 800 —

1 simple soldat — 100 —

Les demandes doivent se faire à Londres et la localité sera désignée par le Gouverneur & le conseil de la colonie sur un Mandamus du secrétaire d'état des Colonies

Les conditions sont de mettre en rapport une certaine portion de terrain dans un tems donné (pour les militaires) et pour le civil certificat de capacité comme agriculteur — point de dépense à payer — jouissance du droit d'élection et de représentation dans les assemblées locales — dépense de prise de possession 3 L. Sterl. pour 200 acres — aucun secours pour établissement — seulement ration d'un an aux soldats licenciés et instrumens de labourage. frais de défrichement environ 2 L. Sterl. par acre.



1818

Longitude (Primes accordées pour une plus parfaite découverte de la) en encouragemens des navigateurs pour trouver une communication nord entre l'Océan Atlantique et le Grand Océan

192

7 Mars.

Gradation des primes accordées par le Parlement pour arriver à une plus parfaite découverte de la Longitude

dabord 4 000 L.H. ensuite 10,000 pour celui qui trouverait le moyen de déterminer la longitude à un degré près

15 000 p. celui qui en approcherait de 2/3 de degré

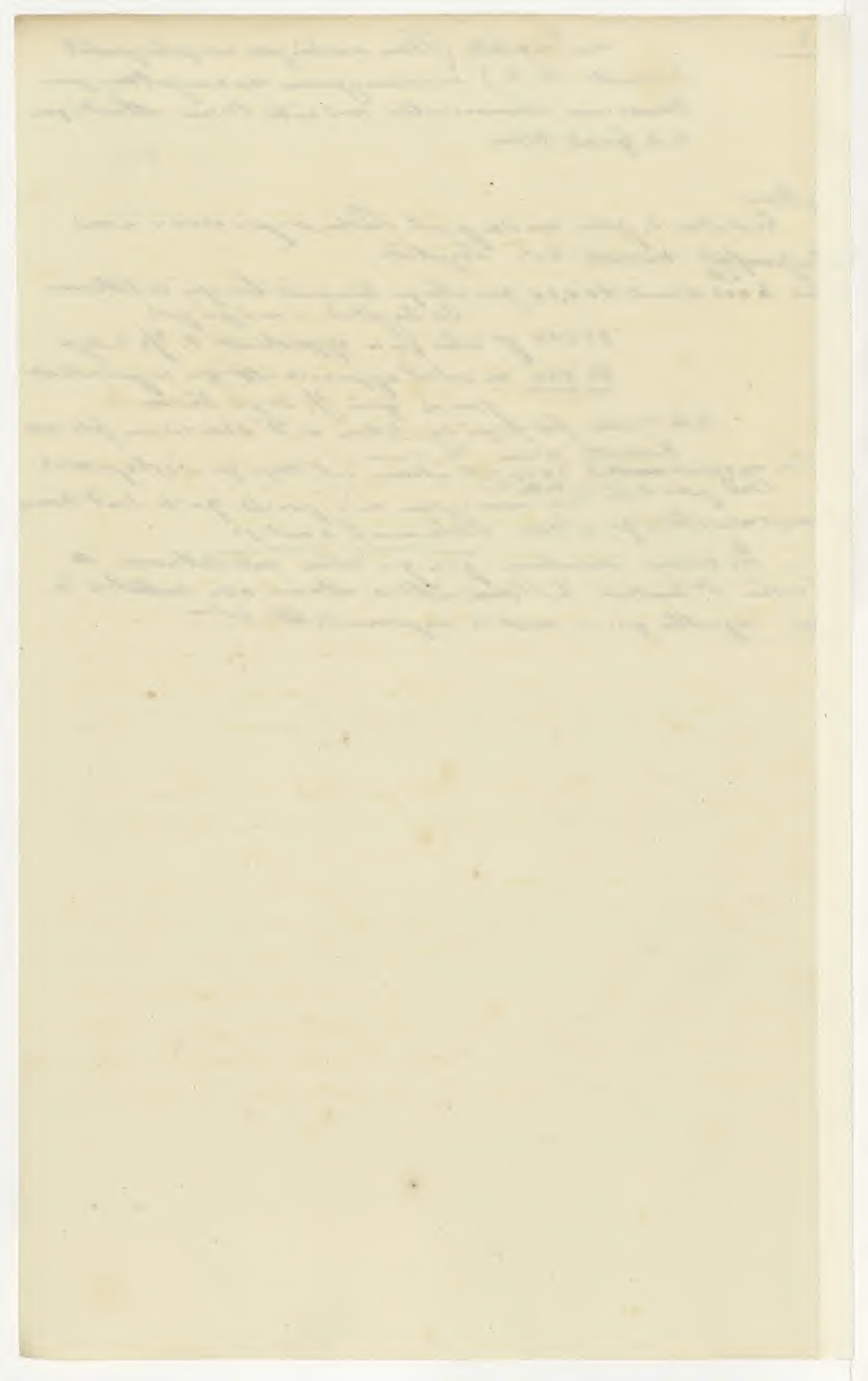
20 000 au calcul approximatif qui ne présenterait jamais qu'un 1/2 degré d'erreur

Cette dernière fut payée dans le tems au Sr Harrison, fabricant de montres, &c.

Encouragement de 3000 L.H. a la veuve de M. Meyer qui en 1760 publia des tables &c.

C'est par suite de ces encouragemens et des procédés qui se sont successivement améliorés que se dresse l'almanach nautique

Les erreurs nombreuses qu'on y a relevées ont déterminé M. Crocker le secrétaire de l'amirauté a retirer à la confection des gens capables qui en aient la responsabilité &c.



1818

Opinion des Etrangers sur l'état de la France

193

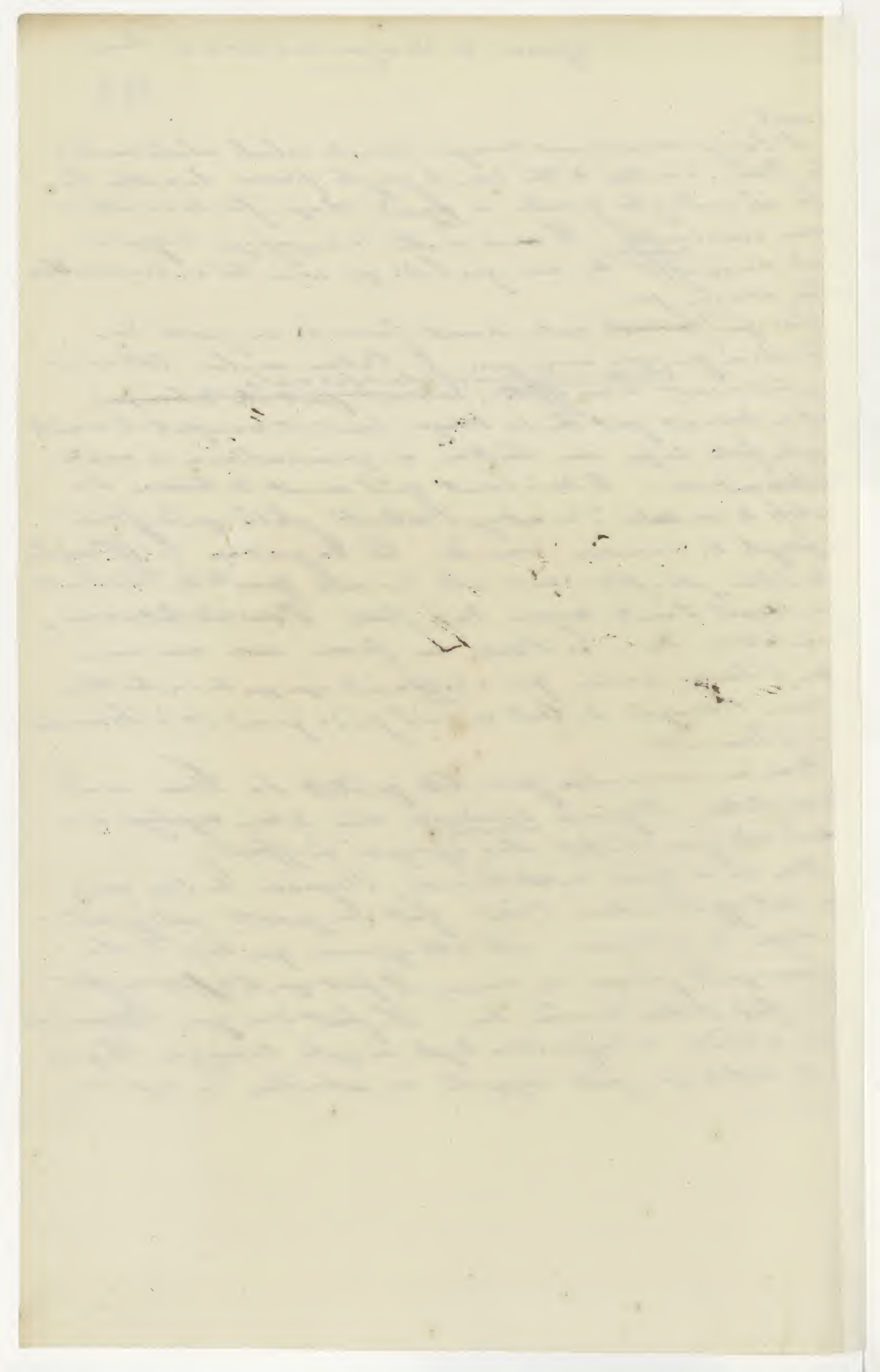
14 aout —

L'Europe successivement trompée dans ses calculs relativement à la France, a vu tour à tour dans le peuple françois la nation la plus vile et la plus grande et regardé chaque fois ses arrets comme irrévocables. Il en résulte de ces préjugés si opposés qu'elle n'a en effet aujourd'hui sur nous que l'idée que nous lui en donnons nous même chaque jour.

Quoique ~~favorable~~ naturellement favorable au parti du libéralisme que nous avons pris, le Cabinet anglais tout en applaudissant ~~à nos efforts, desirant peut être se tromper~~ lorsque des idées se consolidaient de fort vives tout en desirant peut être se tromper, sourit et manifeste les craintes les plus fortes dès qu'on hésitons en qui m'embarras de montrer, trahissant ainsi le desir secret qu'il aurait de trouver des motifs de consentir d'avantage l'autorité plutôt que de faire au peuple des concessions nouvelles. Ces dispositions du Gt anglais sont à plus forte raison celle des autres Gouvts de l'Europe & pour lesquels il existe toujours deux frances l'une révolutionnaire, désolatrice & [illegible] et l'autre une france aussi ancienne que l'Europe civilisée qui a differentes époques de son histoire a donné l'exemple de tout ce qu'il y a de grand et d'honorable dans l'humanité.

Dans une monarchie pure telle qu'était la France avant la révolution, l'opinion des individus, même de ceux employés en second ordre pour l'état était à peu près indifférente;

Mais sous un régime constitutionnel, l'opinion de tous ceux qui sont appelés à servir l'état fait une partie intégrante des moyens de gouverner; c'est cette opinion qui tire le char et pour qu'il prenne sa course, il faut que l'effort se fasse à la fois et dans le même sens. Il faut donc que l'administration tende à rendre sa composition de plus en plus homogène et qu'elle écarte tout ce qui peut rappeler ou entretenir des esprits [illegible]



Saint Domingue (Haïti)

Fait

193



1818

Saint Domingue
nouvelles de cette Ile

23 février — ~~27 Mars~~ ~~1 avril~~ ~~15 Mai~~ ~~26 id.~~ ~~1 Septembre~~

Petion vient de faire battre récemment une nouvelle monnaie d'une valeur intrinsèque de 50 p% supérieure à celle qui avait cours auparavant. Etat prospère de la partie de St Domingue qu'il gouverne; son économie et sa bonne administration; émigration des sujets de Christophe, véritable tirant. Petion ne demanderait pas mieux que de s'arranger avec la France, pourvu qu'il conservât son indépendance.

~~27 mars.~~
1er avril — nouvelles dans le même sens, progrès de la culture dans la partie de Petion, amélioration de la fabrication du sucre

espace de désert de 7 lieues qui sépare le pays de Christophe de celui de Petion —

Excès de table du Président; il sera quelque jour victime des indigestions

Les habitans d'Hayti ~~ne~~ paraissent peu disposés à abandonner leur indépendance, et à céder à la force; s'ils étaient attaqués, ils détruiraient ce qu'ils ne pourraient défendre et se retireraient dans les mornes pour s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité.

15 mai Mort de Petion; le Gal Boyer lui succède; il a été élu Président sans désordre et à l'unanimité. Il a fait marcher un corps de troupes vers la frontière de Christophe pour prévenir toute tentative —

26 mai — article additionnel du 2 mai à la Constitn d'Hayti

Les droits de citoyen haytien accordés à tout homme blanc qui ~~était~~ s'achètera une propriété dans le pays et ~~qui~~ épousera une femme d'Hayti —

Toute femme blanche qui épousera un noir id.

Tout blanc qui dans le pays où il est id. sera épouse une negresse aura le droit de venir s'établir à hayti.

1er septembre - guerre civile entre Christophe et Boyer.

Fonds publics d'angleterre

fait

196



1818

Finances (Projets)

Fonds publics

[147]

17 avril — M. Vansittard chancelier de l'échiquier propose au
~~21 id.~~ public de changer certaine rente sur l'état portant 3 p%
~~23 id.~~ d'intérêt en une autre inscription qui portera 3 1/2, moyennant
un versement de fonds lequel d'après le cours actuel de la rente
devrait être de 13 L. 11. 6.s 8 d par chaque 100 L. mais pour
lequel le Gouvernement se contentera de 11 L. payées de
mois en mois par onzième, ou de 10 L. environ payés tout à la fois.

Si ce projet, qui au premier aspect parait onéreux au Gouvernement,
réussit il pourra racheter à son avantage les fonds rachetables
tel que le 5 p%, un autre peut le devenir tel que le 4 p% &c.
et de faire baisser ainsi graduellement l'intérêt de l'argent et de le
mettre ainsi à portée de se libérer en éteignant la rente rachetable
avec celle qui ne l'est pas.

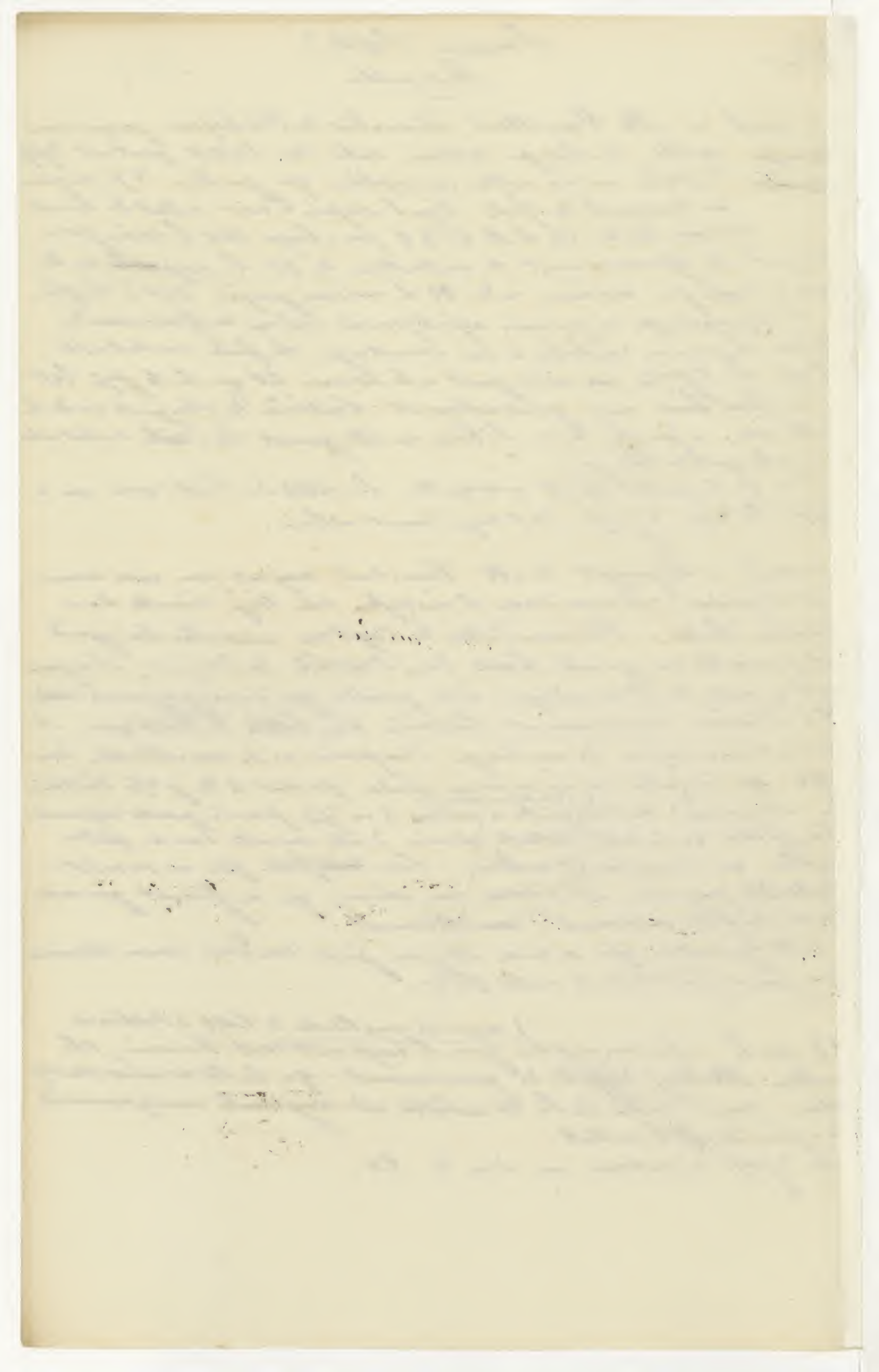
Lorsque le public hésite à accepter, les billets de l'échiquier qui ne
rapportent que 2 p% sont rapidement enlevés.

21 avril — Le projet de M. Vansitard n'ayant pas réussi comme
il l'espérait, il a cru devoir le modifier sans trop s'écarter des
premières bases. L'accumulation des capitaux sans placement lui ayant
fait pressentir une grande baisse dans l'intérêt de l'argent, il a pensé
qu'il y avait de l'avantage à ne prendre que des engagements courts.
Il a diminué successivement l'intérêt des billets de l'échiquier et
faisant une espèce de mélange d'emprunt et de consolidation de ces
billets qui convertis en un nouveau fonds portant 3 1/2 p% d'intérêt
lui ont procuré de l'argent (3 millions sterling) à environ 3 et 3/4 pour la partie empruntée.
La portion de la dette flottante admise à être inscrite dans les fonds
publics est d'environ 27 millions. Pour ~~tout~~ faire face au surcroît
d'intérêts payables, il détourne une réserve qui ne faisait pas encore
partie du fonds nominal d'amortissement.

Cette opération qui a réussi et qu'on peut considérer comme terminée
n'a point fait baisser les autres fonds.

23 avril — La souscription (emprunt et consolidation des billets de l'échiquier) ~~pour l'emprunt~~ est terminée; 16
millions sterling d'effets du gouvernement qui se trouvaient sur la
place vont sortir de la circulation et augmenter conséquemment
la valeur des effets restants.

Le 3 p% se soutient au dessus de 80.



1818

Fonds publics

8 mars — Le 3 p % qui s'était élevé il n'y a pas longtemps ~~~~ jusqu'à 84 en retombé successivement à 77 sans ~~21 avril~~ ~~6 novembre~~ que cette forte variation puisse être attribuée à aucune circonstance défavorable; mais plutôt à ce que les négociants qui avaient placé dans les fonds, lorsque le commerce était languissant ~~~~ ont retiré leurs capitaux, aujourd'hui qu'il reprend de l'activité &.

23 avril le 3 p % se soutient au dessus de 80

21 aout Les 3 p % sont descendus entre 75 et 76. Les papiers de l'opposition attribuent cette baisse à la crainte d'une guerre avec l'amérique, au projet d'une nouvelle émission de billets de l'échiquier &.

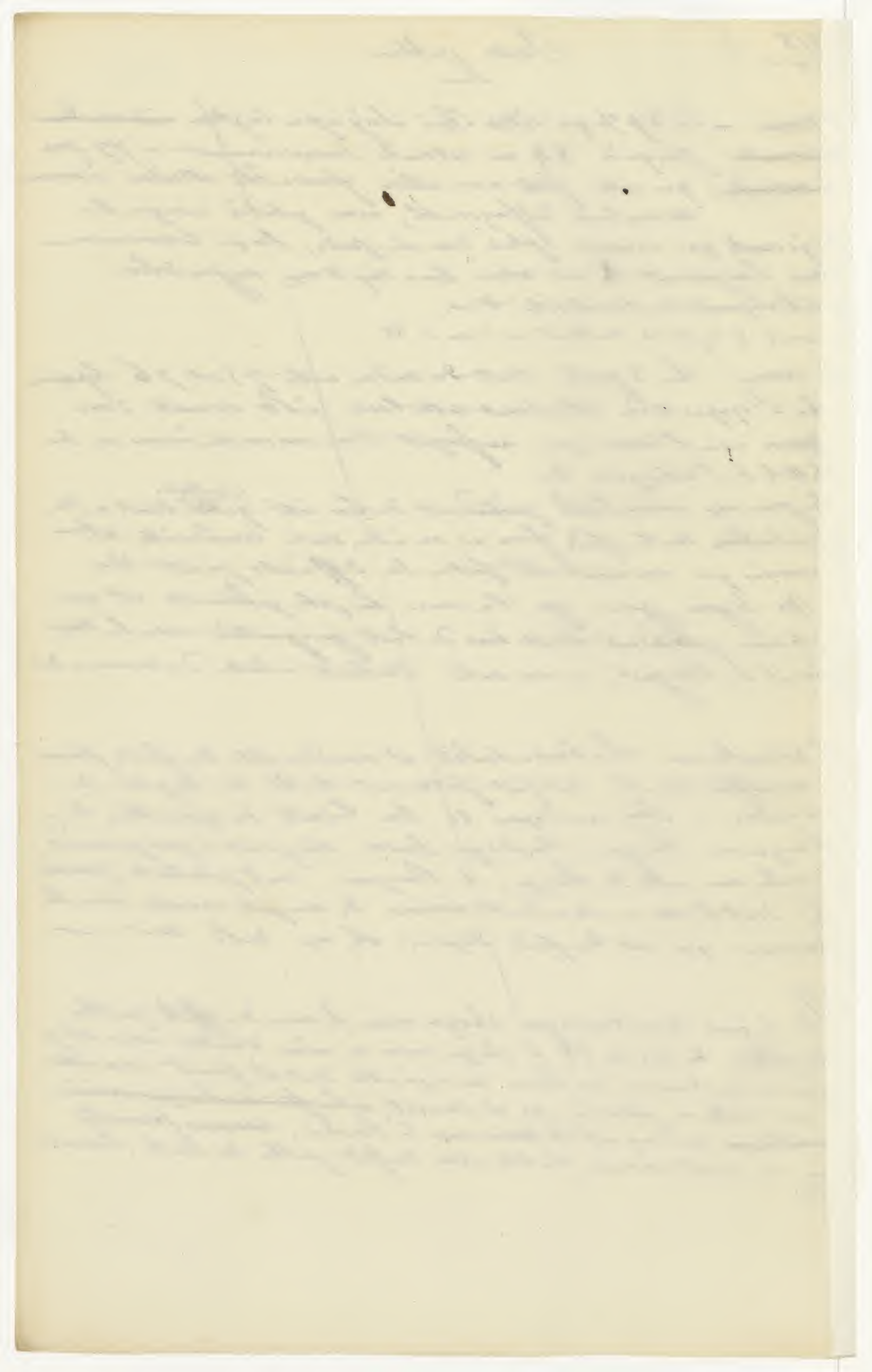
Les journaux ministériels prétendent de leur côté que ~~lle~~ la baisse tient à des spéculations sur les fonds francais et à des ventes considérables et successives qui auraient été faites à différents points &

M. Le guin pense que la cause la plus plausible est que la hausse précédent était hors de toute proportion avec le taux général de l'argent, et en outre l'activité actuelle du commerce &.

6 novembre — La baisse subite et considérable des fonds francais ~~a influé sur l~~ s'est fait fortement sentir sur la place de Londres — Paris est depuis 20 ans le centre des opérations de banque en Europe, tandis que Londres n'est point à proprement parler une ville de banque; les Banquiers sont plutôt des caissiers &. dont le service se reduit à avoir des comptes ouverts avec les personnes qui ont des fonds déposés chez eux &. &

N. a/

M. Le guin devrait envoyer chaque mois le cours des effets publics d'angleterre du 1er du 15 de chaque mois et même d'autres cours s'il y avait eu des hausses ou des baisses remarquables dont il ferait connaître les causes réelles ou présumées, et il devrait, ~~a la fin de chaque année~~ ~~présenter en~~ en donnant le dernier cours de l'année, ~~résumer~~ présenter dans un court résumé, la situation des fonds publics de toute l'année &a.



1818

Cours des effets publics

23 avril.

Le 3 p% se soutient au dessus de 80



Législation commerciale

fait

200



(1818) Commerce des Étrangers aux Indes orientales

Législation commerciale

1er Janvier 1818 Réglement au sujet de la Compagnie des Indes du 30 avril 1811

Il résulte de ce réglement 1° que les batimens appartenant aux nations amies qui ont des établissemens dans l'Inde peuvent fréquenter les ports de la domination anglaise dans l'Inde, soit qu'ils viennent directement de leur propre pays, soit qu'ils sortent de quelque autre port ou place dans les Indes orientales;

2° Que les batimens des nations étrangères d'Europe ~~européen~~ ~~étrangères~~ ou des Etats unis de l'Amérique septentrionale non possessionés dans les Indes, ne sont admis dans lesdits ports pour le commerce que dans le cas où ils arriveraient directement de leurs propres ports.

3° Que ces derniers bâtimens ne pourront exporter des pays sous la domination anglaise que pour les ports de leur propre territoire.

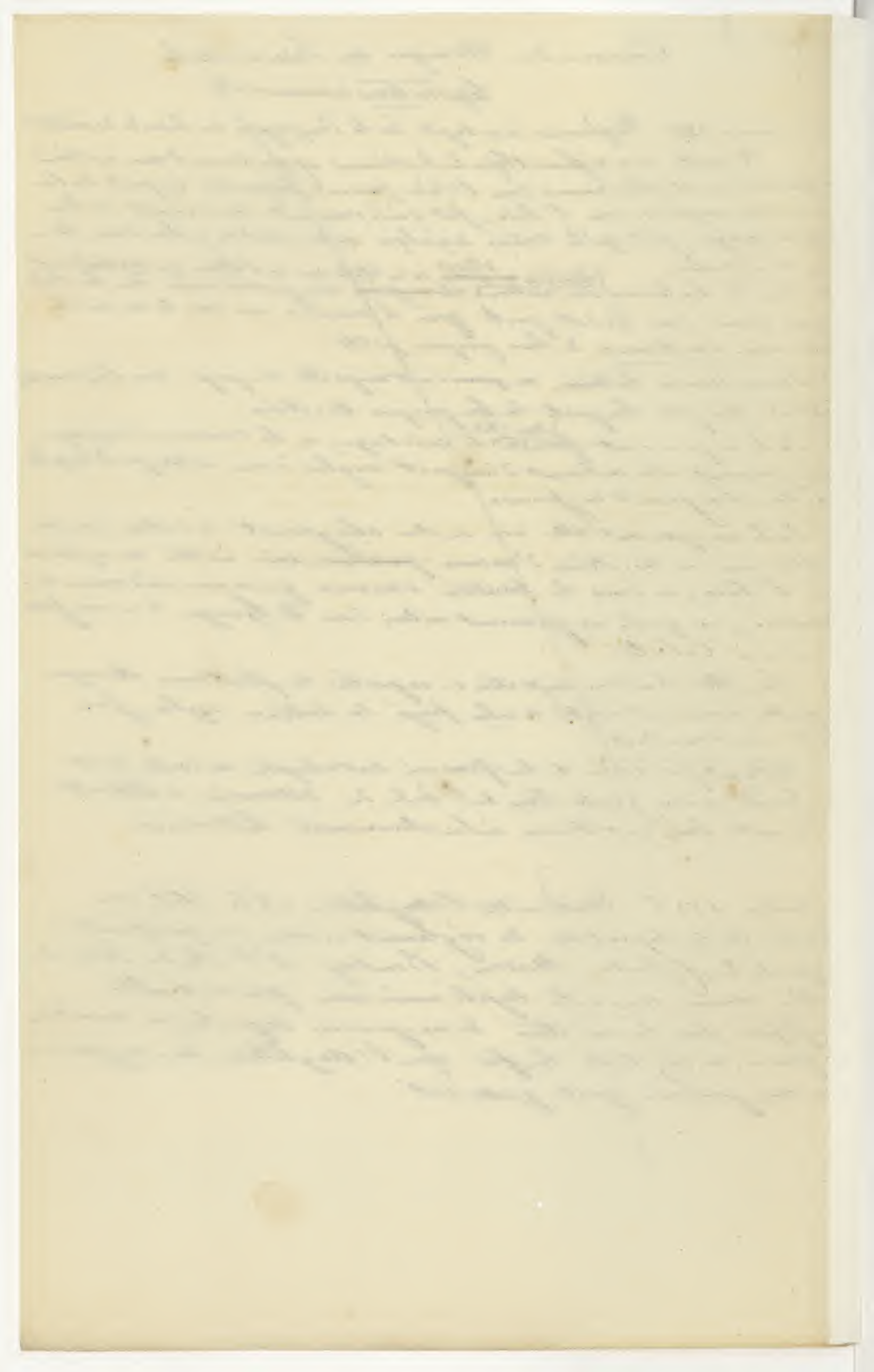
4° Qu'ils ne pourront faire dans l'Inde ni le cabotage, ni le commerce du pays; qu'ils pourront aller seulement d'un port anglais à un autre port anglais avec leur chargement originaire.

5° Qu'ils ne pourront aller avec ou sans chargement de retour dans les établissemens ou territoires d'aucune ~~puissance ind~~ nation européenne dans l'Inde, ni dans le territoire d'aucune puissance indienne ou chinoise, et qu'ils ne pourront entrer dans le Gange si ce n'est pour se rendre à Calcutta.

Les Marchandises importées ou exportées sur Batimens étrangers assujéties à un droit double de celui payé sur batimens anglais, sans bénéfice de drawback.

Il s'agit pour savoir si les français sont assujétis au double droit à Surate et dans d'autres lieux de l'Inde de déterminer si Surate et les autres lieux sont soumis à la Souveraineté britannique.

3 juillet 1815 Traité entre l'Angleterre et les Etats unis établi sur les dispositions du réglement ci-dessus, en spécifiant les ports de Calcutta, Madras, Bombay et l'Ile du Prince de Galles comme ceux où les sujets américains pourront aller trafiquer sous la condition de ne pouvoir exporter, ni munitions de guerre, ni riz toutes les fois que l'Angleterre sera en guerre avec une puissance quelle qu'elle soit.



1818

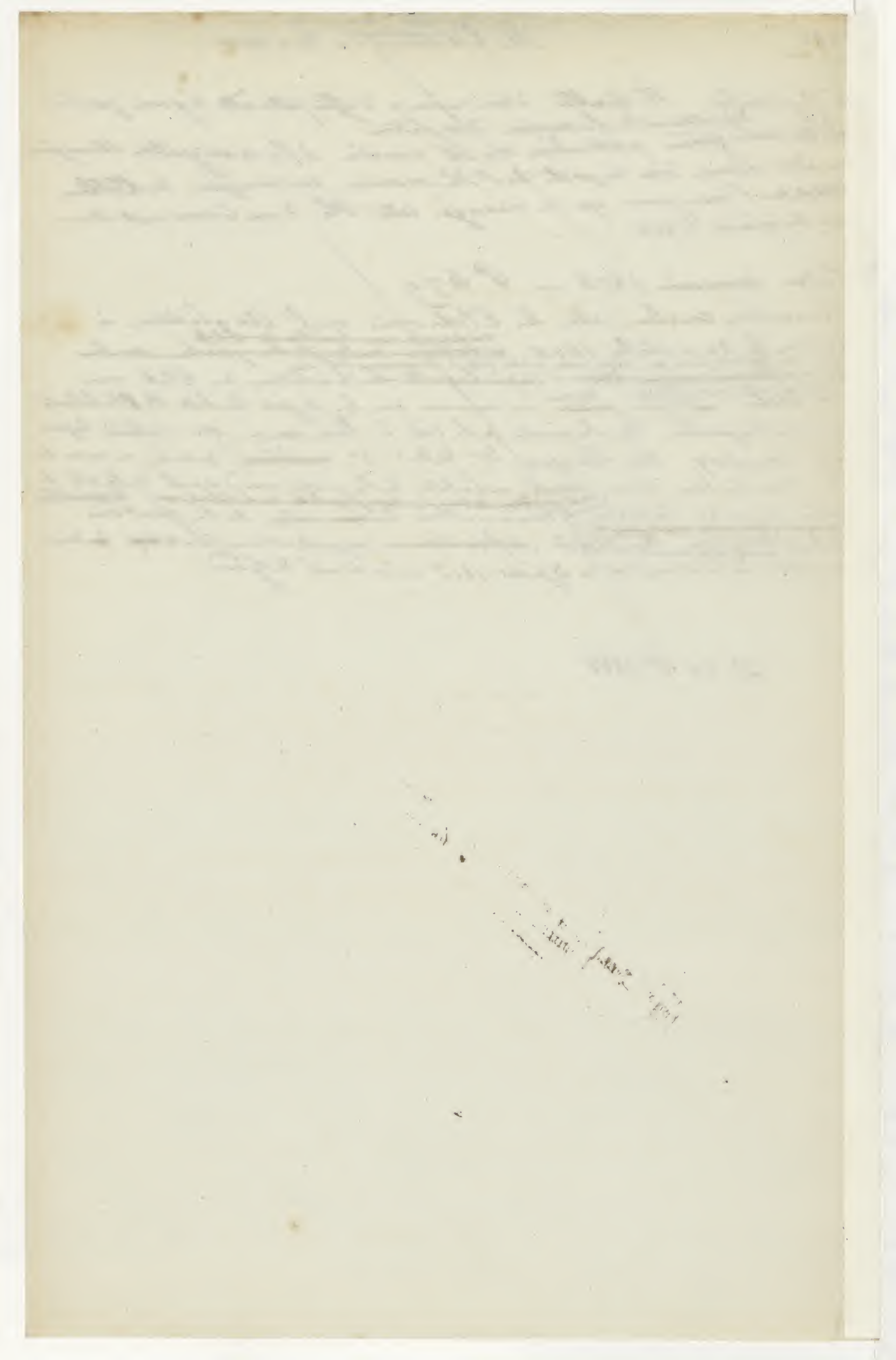
Législation commerciale
Ile Maurice et Terre neuve

25 Septembre Il résulte d'une réponse d'office faite à M. Léguier par le département de la marine d'Angleterre
qu'aucune faveur particulière n'a été accordée à la navigation étrangère pour être admise dans les ports de l'Ile maurice, en conséquence de ~~cette~~ ~~violence~~ l'ouragan qui a ravagé cette Ile dans le courant du mois de mars 1818.

Lesur annuaire 1818 — P. 479

Convention conclue entre les Etats unis et l'Angleterre, à Londres le 20 octobre 1818, ~~et à la~~ relative au droit de pêche des américains sur les côtes de Terreneuve &c. ~~qui accorde aux habitans des Etats au droit de pêche sur les~~ ~~Côtes de Terre neuve &c~~ ~~d'après laquelle~~ les habitans des Etats unis ont d'après cette convention et ~~les Etats~~ ~~ont~~ pour ~~jamais~~ toujours, en commun avec les sujets de S.M.B. la liberté 1° de prendre du poisson sur la partie de la Côte de Terre neuve qui s'étend depuis le Cap Ray jusq. Iles Quirpon &c &c 2° ~~la liberté~~ de sécher et curer le poisson dans les baies, havres, creeks, inhabités de la partie méridionale de la côte de la même Ile et du Labrador ~~La disposition &c~~ ~~&c~~ ~~le parallèle~~ Démarcation ~~de~~ entre de la frontière ~~plus au nord~~ nord des Etats unis &c &c et qui confirmation et rappelle et confirmé ~~de~~ diverses stipulations de la convention du 3 juillet 1815 et du traité de Gand.
entraîne par cette même convention

Le 20 8bre 1818



1818

Législation commerciale

le 4 avril 1818

~~1er mai~~
~~26 mai~~
~~21 aout~~
~~25 septembre~~
~~22 novembre~~
~~3 Décembre~~

~~Lettre~~ Il résulte d'une lettre officielle adressée par M. Lushington (de la chambre du trésor) aux commissaires de la douane et des explications recueillies postérieurement par M. Séguier d'un des bureaux de la trésorerie que même décision de la 13ème année du règne de Charles II d'après laquelle il n'y avait que le vin ~~[illegible]~~ du Rhin qui peut être expédié des ports de la Flandre en Angleterre pour y entrer en consommation ~~[illegible]~~ a été révoquée et que le vin français importé d'Anvers qui pourra ~~[illegible]~~ être admis en consommation en payant les droits ~~[illegible]~~ à Londres, le premier de ces ports devant être considéré à l'avenir comme un port de France sous le rapport de l'acte de navigation.

26 mai — D'après un acte du gouvernement américain concernant la navigation anglaise en date du 18 avril 1818, suite d'une conséquence fâcheuse pour le commerce colonial de l'Angleterre, à dater du 30 7bre prochain les ports des Etats unis sont et demeurent fermés à tout batiment appartenant en tout ou en partie à des sujets de la Grande Bretagne, lorsque ce batiment arrivera d'un port qui d'après les loix du pays sera fermé aux batimens appt à des citoyens des Etats unis. &c &c &c

21 aout — L'envoyé d'Angleterre en Suède, Lord Strangford vient d'obtenir pour les batimens anglais la faveur de pouvoir exporter pendant un an les madriers et bois de construction de Suède sans payer plus de droits que les batimens suédois.

22 9bre — La cour du Brésil a, par une disposition du 25 avril 1818, décidé que tous ~~les~~ vaisseaux étrangers entrant dans les ports du royaume uni seront ~~sujets~~ soumis aux mêmes droits de tonnage, d'ancrage, de fanaux, auxquels les vaisseaux portugais sont sujets dans les mêmes ports d'où ces batimens sont expédiés.

(à ajouter) D'après ce que M. Lake, secrétaire du comité de commerce a dit à M. Séguier, les anglais ne payaient aucun de ces droits ni au Brésil, ni en Portugal, par la raison qu'ils les bénéficiaient en Angleterre aux Portugais.

22 9bre Il existe des négociations entre le gouvernement anglais et le gouvernement des pays bas pour établir entre les deux pays un tarif de navigation qui ait pour base une parfaite égalité. Il existe en ce moment une ~~[illegible]~~ inégalité de près du quart en sus au détriment de ~~[illegible]~~ la seconde de ces puissances, attendu qu'en Hollande les batimens étrangers sont traités quant aux droits de navigation sur le même pied que les Hollandais, tandis que en Angleterre les droits de fanaux, de pilotage et de lest sont plus

considérables pour les étrangers, et qu'en outre les derniers sont seuls soumis aux droits de Bouée.

~~Les hollandais~~ Le Gouvernement hollandais déclare dans une dernière note que si les anglais continuent après le 1er janvier 1819 à conserver l'inégalité chez eux, ils soumettront les batimens anglais à payer à chaque voyage en Hollande un certain droit qui ne s'y paye aujourd'hui tant pour eux que pour les hollandais qu'une seule fois chaque année.

Pour connaître jusqu'à quel point il conviendrait à la France de suivre l'exemple des Hollandais et des Portugais, aujourd'hui que l'égalité dans les droits de navigation semble devenir depuis quelque tems un principe fondamental pour les relations de commerce entre les puissances maritimes, il serait nécessaire d'avoir des notions précises sur la différence de traitement des batimens étrangers en France comparativement à nos propres batimens.

M. Séguin trouve d'après les renseignemens qu'il a pu recueillir et dont il ne saurait garantir l'exactitude qu'en ~~[illegible]~~ comparant 2 batimens de 130 tonn.

les droits de navigation payés en France par un batiment français venant de l'Etranger ~~[illegible]~~ s'élèvent seulement à	35 f.
tandis que les mêmes droits payés en France par un batiment étranger seraient de	516. 50

La ~~grande~~ principale différence provient surtout du droit de tonnage qui est de 487 f. 50 pour un navire étranger de 130 et auquel ne sont pas soumis les navires français.

3 Décembre — à l'occasion de l'ordonnance du ... qui modifie quelques uns des articles de celle du 8 février 1816, sur la prime accordée à la morue pêchée par bat. français ~~D'après les lois anglaises~~

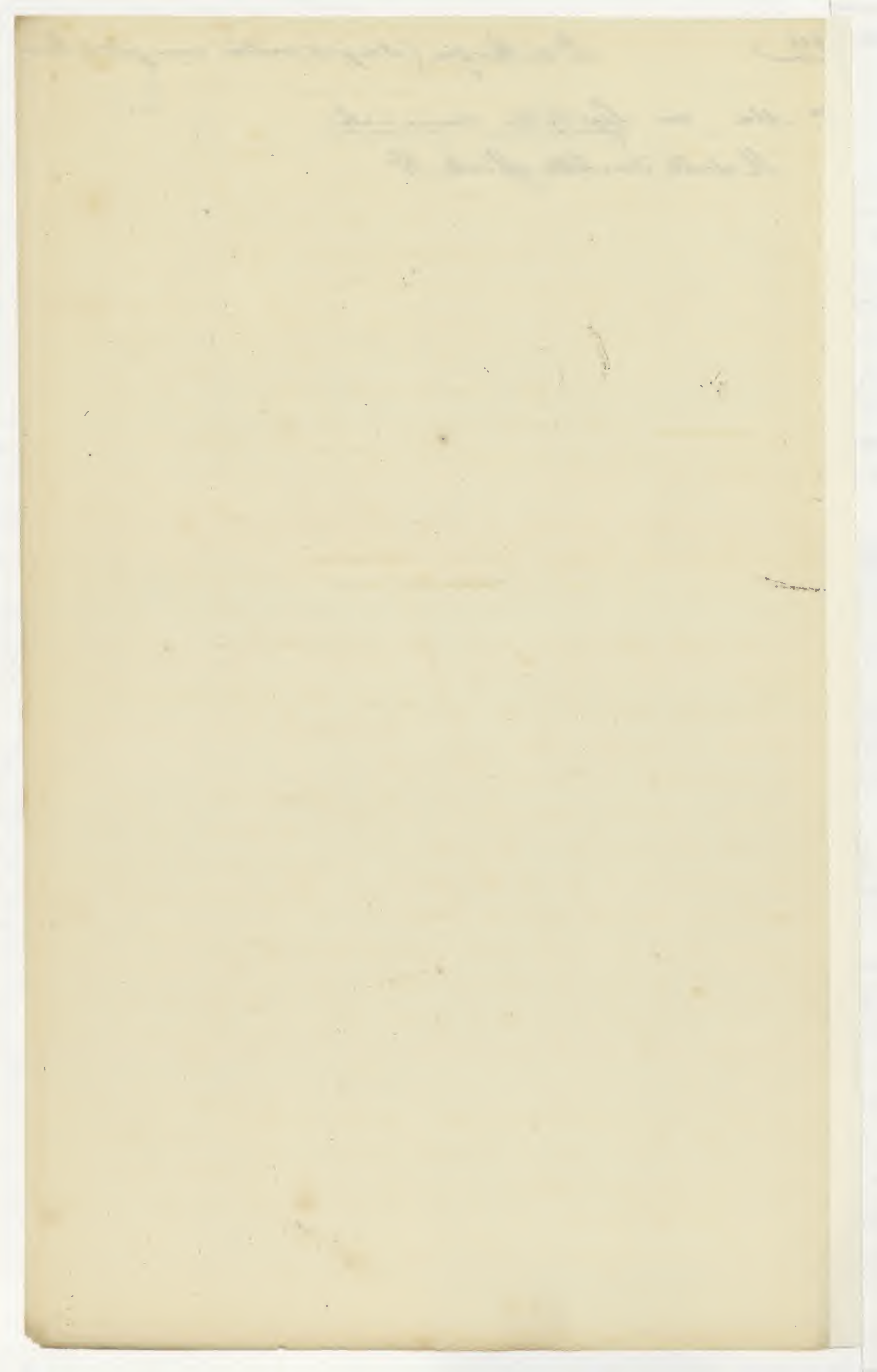
M. Séguin fait observer que d'après les loix anglaises actuellement en vigueur sur la pêche, aucune morue verte (Ling) morue (Cod) fraiche ou salée, ou sèche, aucune sardine, merluche, merlan, maquereau, anguille de mer &c. aucun poisson plat, ni aucun poisson frais d'aucune sorte, ne peut être importé, ou exposé en vente sur le sol anglais, s'il a été pris par un étranger acheté ou reçu d'un étranger, ou apporté par un étranger, à moins que cet étranger ne soit un protestant domicilié dans les royaumes.

Les seuls articles de pêche qu'un étranger puisse apporter et débiter dans les trois royaumes sont : les anguilles d'eau douce vivantes, le stock-fish, les anchois, les homards, les turbots, le caviar et la boutargue

1818 Dunkerque (son port considéré comme port de France

1er Mai voir Législation commerciale

Il résulte d'une lettre officielle &c.



1818
5 8

Police des navires marchands &c en angleterre
à Législation commerciale

21 Juillet

D'après la demande qui en a été faite par le Ministre de la Marine, M. Séguier transmet les informations qu'il a recueillies sur les règles et usages pratiqués en Angleterre pour la répression des délits et contraventions relatifs à la police des navires marchands et à celle des marins employés sur ces bâtimens.

1- C'est devant la haute cour d'amirauté établie aux Doctors Commons que se portent toutes les causes maritimes, mais les tribunaux ord.es sont compétens dans certains cas, particul. quand il y a ~~tort personnel~~ action en dédommag.t. M. Séguier ne pense pas que l'état de guerre ou de paix change rien à la juridiction des tribunaux.

2- Le propriétaire s'oblige à livrer le navire en bon état de navigabilité (?) ~~ne met en mer son bât~~ ~~préalablement assuré et~~ ~~les~~ assureurs en font un examen sévère. ~~Dans le cas~~ si la cargaison souffre par insuffisance du batiment, ~~action~~ le marchand a action contre l'armateur.

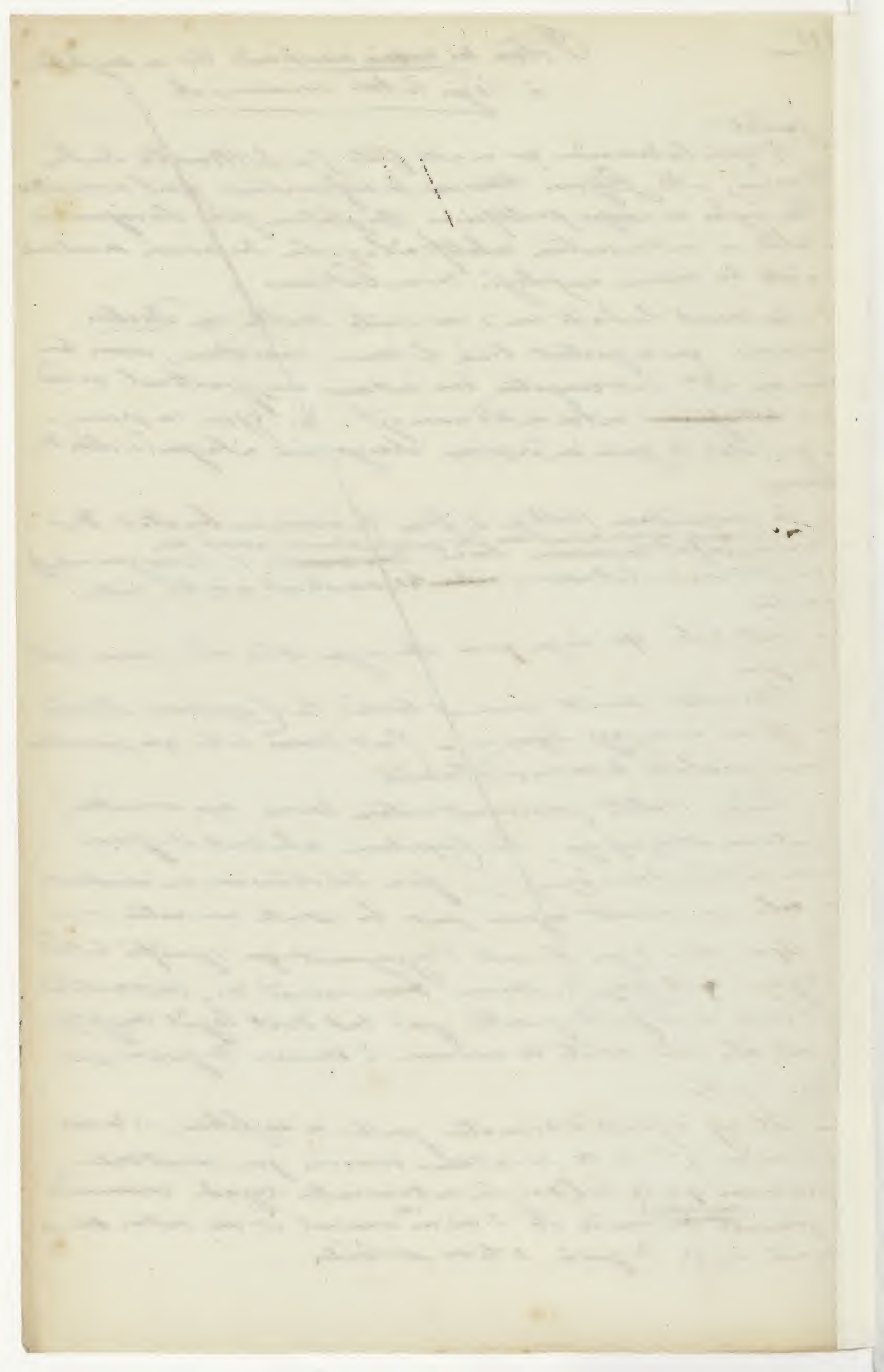
3- Point de loi qui exige qu'un chirurgien et des médicamens soient embarqués

4- L'armateur choisit comme il l'entend le Capitaine et celui-ci les officiers et engage l'équipage. - Point ~~d'exam~~ de loi qui prescrive d'examen préalable de savoir et d'habileté.

5. Plusieurs statuts prescrivent certains devoirs aux armateurs, capitaines et équipages; le Capitaine a le droit de punir chaque individu de son équipage pour désobéissance ou insubordin; mais celui qui se croit injurié peut lui intenter une action &

6. Après avoir signé son acte d'engagement qui spécifie le but du voyage, ~~et~~ les gages de chacun ~~&~~ condition &, tout matelot qui déserte ou refuse de partir perd tout droit légal aux gages et peut être même arrêté et condamné à un mois de prison par le juge de paix

7- Il n'y a point d'accusateur public en angleterre, si ce n'est le procureur g.al du roi en certaines occasions peu nombreuses. La personne que le délit ou la contravention regarde commence une poursuite (prosécution) au nom du Roi si c'est un cas criminel et une action dans tout autre cas, si le délit est civil.



1818 — Navigation (Droits de) Tarif

22 novembre

~~28 décembre~~

Droits de navigation pour un bâtiment anglais de 10 pieds tirant d'eau, ce qui correspond à 130 tonneaux

Total £ 31.19.6

Droits de navigation pour un bâtiment étranger de 130 tonneaux dans le port d'Angleterre

L.St. 40-19

plus un droit payé inégalement à la Corporation de Trinity house lorsque les bât. sont obligés de prendre du lest, l'étranger paye un 1/4 de plus que l'anglais

La différence totale est du 1/4 en sus pour l'étranger, provenant des droits de phares, pilotage et lest et dans ceux de Bassin auxquels les étrangers seuls sont sujets.

Droit de navigation que paye en France un bâtiment français venant de l'étranger

Total — 35 f.

Droits de navigation que paye en France un bâtiment étranger

Total — 516 f. 50 c.

1818

Batimens français entrant dans les ports d'Angleterre ; Droits auxquels ils sont tenus

17 mars

aucun droit de navigation (tonnage duty) – Si le batiment français ou autre entre dans un port anglais, quoiqu'ayant une autre destination par suite de détresse, fortune de mer &

aucun droit ——— Sur les autres batimens à destination des ports anglais, s'ils n'y chargent, ni n'y déchargent.
Sur s'il sort ou entre sur lest.

droit de navigation — S'il décharge la moindre portion de sa cargaison ce droit est plus ou moins élevé suivant une certaine circonscription des lieux d'arrivée ou de destination

de 6 sols (environ) par tonneau, pour tous les batimens (allant à ou) venant de Jersey, Guernesey, Surk, Alderney, des mers du Groenland, de la mer pacifique où se fait la pêche de la Baleine, de Terre neuve, du Cap breton, des Iles St Jean et de Prince Edouard et de la côte du Labrador, à moins dans les deux cas que les batimens ne soient sur leur lest

de 1 Sh. ou 24 sols Ang. Id. pour tous batimens venant de, ou allant à tous les ports au delà du détroit de Gibraltar, de Russie ou au dedans de la Baltique, d'Europe, excepté Ile de Man de tout port d'Afrique non désigné, Etats unis, toute Ile anglaise ou plantation en Amérique et de tout autre port de l'Amérique non désigné – toujours à moins qu'ils ne soient sur leur lest

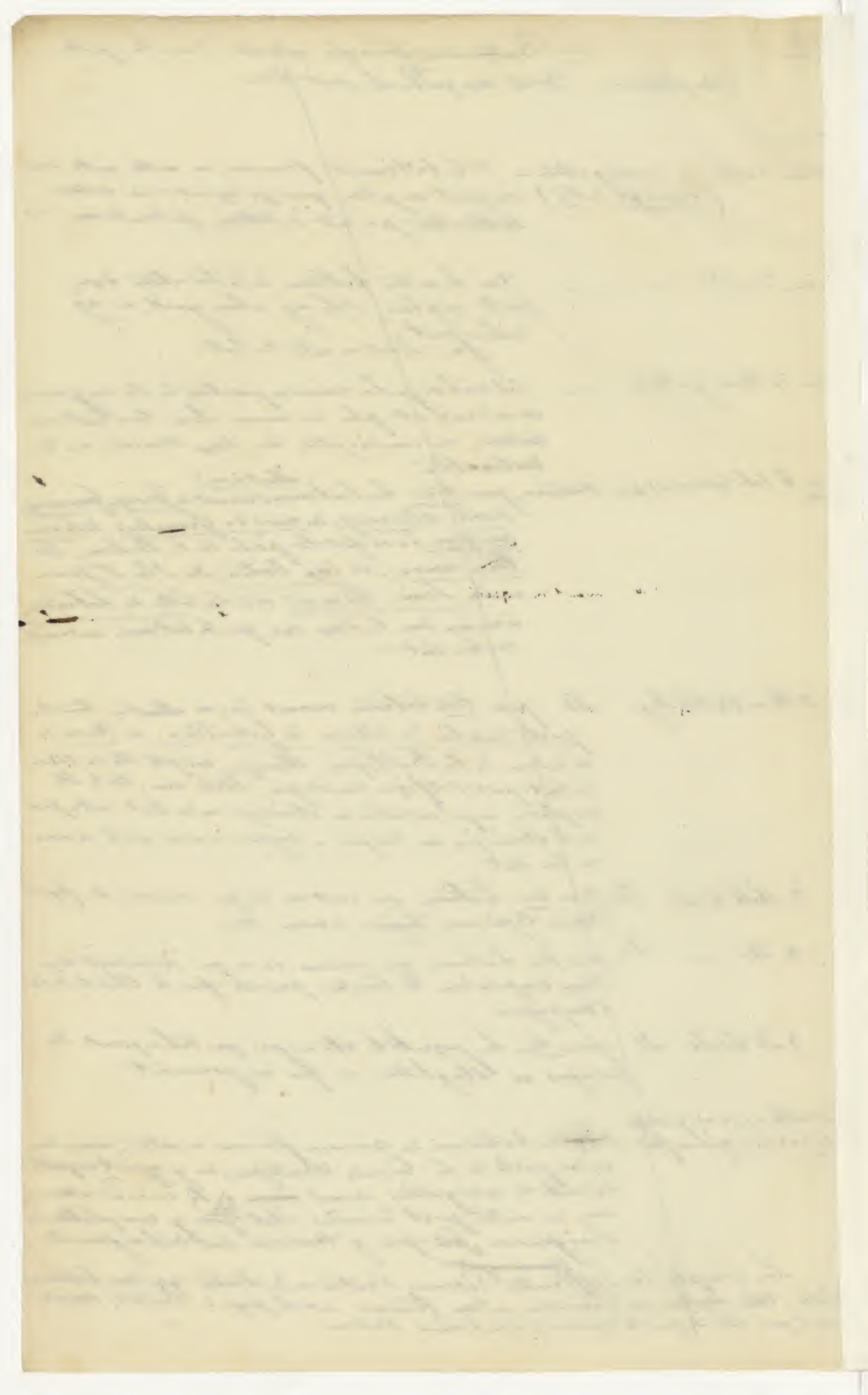
d. 2 Shell. 6 sols Id. pour tous batimens qui vont au ou qui viennent du Cap de Bonne Espérance, toujours à moins &

3 Id. — Id. pour tous batimens qui viennent des ou qui se rendent aux lieux compris dans les limites prescrites par la Charte de la Compagnie

3 Id 6 sols Id. pour tous les paquebots étrangers qui débarquent des passagers en Angleterre ou qui en prennent

Les droits de navigation ne se payent qu'une fois – si un batiment de commerce français ou autre, venu dans un des ports de la Grande Bretagne, et y ayant acquitté les droits de navigation se rend de là immédiatement dans un autre port du même état soit pour y completter son chargement soit pour y terminer son déchargement.

Les comptes des différentes dépenses d'entrée et de sortie que deux batimens Suédois, trois anglais, un américain, et deux français ont dû payer à Bristol, servent à expliquer les cas que les réponses présentées aussi d'obscur.



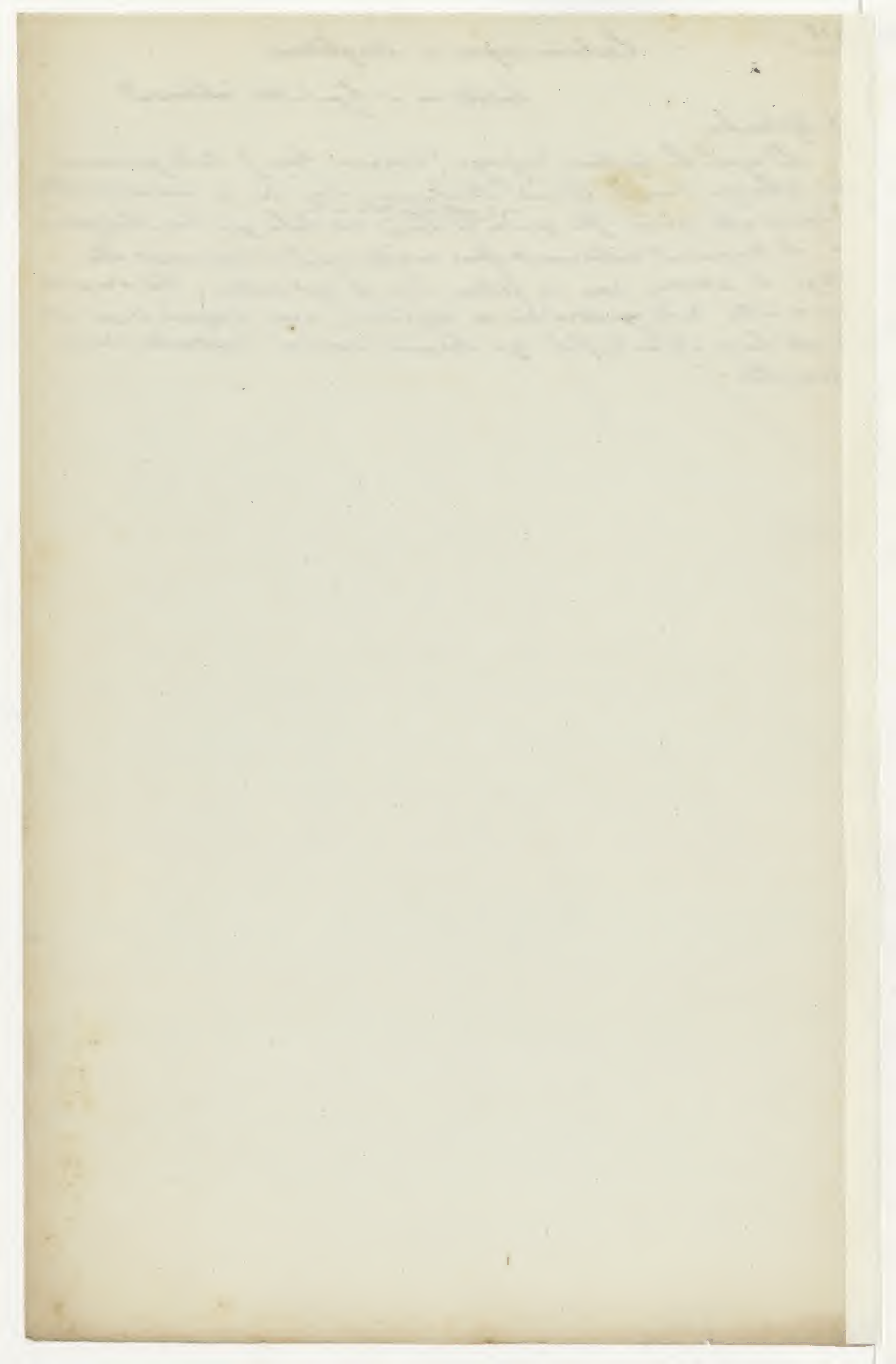
1818

Esclaves nègres en Angleterre

peut être mis à législation intérieure

25 Septembre

D'après la coutume du pays (<u>Common law</u>) toute personne qui débarque dans la Grande Bretagne étant dès ce moment libre, il en résulte que une fois que des esclaves (quelle que soit leur couleur) sont débarqués dans le royaume uni, ils deviennent entièrement leurs maîtres et ils ne sauraient être obligés à retourner dans la colonie d'où ils sont sortis. Rien n'empêche leurs maîtres de les introduire en Angleterre; mais d'après ce qui est dit plus haut, ils ne le font que lorsqu'ils sont dans l'intention de les affranchir.



Consuls d'angleterre en France

209

fait

1818 Consuls de l'Angleterre en France

1818

Consuls d'Angleterre en France

209 bis

13 février 1816 — Lettre de l'Ambassadeur d'Angleterre à Paris qui se plaint de ce qu'un juge de paix s'est opposé à l'intervention du consul g.al d'Angleterre dans l'adm.on de la succ.on d'un anglais mort à Sèvres (William Thomson)

16 mars id — Réponse du Ministre au même

Lorsqu'il s'agit (de la succession) d'un anglais mort en France, le concours de l'autorité locale n'est indispensable et de droit, que pour la sûreté des dettes que le défunt aurait pu contracter dans le pays.

Les consuls anglais peuvent procéder sans obstacle à l'administration de la succession des anglais morts en France après la reconnaissance légale des scellés apposés.

Il demeure établi que les successions des sujets anglais morts en France seront à l'avenir exclusivement gérées par les consuls anglais, à moins qu'il ne se présente des créanciers français ou d'une autre nation, auquel cas la conservation de leurs droits exigera l'intervention de l'autorité française et V. E. reconnaîtra qu'en conformité du principe de la réciprocité, les consuls du roi en Angleterre devront jouir de la même faculté lorsque des sujets ~~anglais~~ français viendront à y décéder.

17 avril 1816 L'Ambassadeur d'Angleterre demande que l'on prenne les mesures nécessaires pour empêcher le départ des navires ~~français~~ anglais sortant des ports français, avant que leurs papiers ~~n'aient été~~ ~~portés~~ présentés aux consuls de S. M. B. et attestés par eux.

R. le 7 mai 1816 — on ne trouve pas la minute, mais on voit par une lettre de l'ambassadeur d'Angleterre du 7 mai 1817, que le M.tre lui a fait connaître que les règlemens actuels des douanes ne permettaient pas de considérer les certificats des consuls anglais en France comme nécessaires pour que les capitaines de navires anglais obtinssent leurs papiers de mer.

12 janvier 1817 - L'amb.r d'Angleterre se plaint de ce que les commissaires de la marine dans les ports de France vendent les produits des navires anglais échoués sur les côtes sans permettre aux consuls anglais d'intervenir

23 janv. 1817 et 13 mars id. du Ministre à l'amb.r — D'après les réglemens français à défaut des armateurs et propriétaires d'un vaisseau échoué ou naufragé, l'administration de la marine procède et doit procéder au sauvetage des bâtimens même étrangers, lorsqu'il n'y a pas de traités ou conventions contraires établies d'après les principes de réciprocité. Dans ce dernier cas même, qui se présente à l'égard des consuls d'Espagne et de Prusse, l'administration de la marine ne doit pas rester étrangère à l'événement et prend toutes les informations prescrites par nos réglemens.

Le Gouvernement français sera sans doute disposé à prendre en considération les représentations de S. E. autant que les consuls de S. M. T. C. n'éprouveront en Angleterre aucune entrave, ni difficulté en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions à cet égard.

Consuls d'Angleterre en France

12 février 1817 L'Ambassadeur d'Angleterre assure que les consuls de France en Angleterre qui obtiennent la faveur de faire entrer dans ce pays, exempts de droits, les effets qu'ils y apportent pour l'établissement de leur famille, et certains articles pour leur propre usage, avec la facilité de les renvoyer.

~~Calais~~ – Et demande une semblable faveur pour les consuls d'Angleterre à Calais et à Boulogne –

2 avril 1817 – Le Ministre, après s'être concerté avec le Dr Gal des douanes, répond que la plupart des meubles et effets des deux consuls anglais ont été reconnus neufs, que les uns sont admissibles, comme étant portés au tarif et que les autres sont prohibés. Il s'y trouve en outre de l'argenterie, qui doit avec les droits de douane ceux de garantie, un baril de manganèse sur laquelle la perception est de rigueur.

Pour concilier autant que possible les dispositions des réglemens de douane avec les intérêts des consuls anglais, le Dr gal des douanes propose de faire admettre les deux mobiliers tels qu'ils ~~les~~ comportent moyennant le droit modéré de 15 p% de la valeur, sauf l'argenterie en ce qui concerne le droit de garantie qui sera perçu par l'administration de la monnaie.

Cette proposition paraît d'autant plus convenable au Ministre que les consuls de France en Angleterre n'y jouissent d'aucune franchise. –

Est-ce vrai ?

23 avril 1817 – L'ambassadeur accepte et remercie au nom des consuls.

2 Mars 1817. L'Ambassadeur prétend que quoique les consuls de Suède et d'Espagne entre autres aient toute facilité pour exercer leurs fonctions en France, une prohibition exclusive, qui n'est pas réciproque existe à l'égard des consuls anglais.

Il cite le fait du sauvetage de bâtimens naufragés voir la réponse du Ministre du 13 mars 1817 citée plus haut

1818

Consuls d'Angleterre en France

7 mai 1817 — L'Ambassadeur d'Angleterre se plaint de ce qu'un huissier français est intervenu dans une affaire qui appartient à la juridiction civile des Consuls sur les Capitaines des navires de sa nation.

~~Une telle invasion lui paraît d'après~~ Le privilège antérieur dans l'exequatur de S. M. T. C. qui protège un Consul et sa demeure, et le met à l'abri d'une telle invasion, lui paraît indisputable, à moins que tous les privilèges attachés à ses fonctions ne soient annulés, et il demande que des ordres soient donnés de faire respecter et exécuter ledit exequatur en ~~faveur~~ des consuls anglais en France.

4 juillet 1817 — Le ministre répond que un huissier s'est en effet présenté chez le Consul anglais à la requête d'un capitaine anglais pour ~~lui~~ remettre au Consul une sommation et prendre acte de sa réponse. Cela est régulier.

Les immunités accordées en France aux Consuls étrangers diffèrent essentiellement de celles attribuées aux Ambassadeurs &c. Ils demeurent généralement soumis à la juridiction territoriale excepté pour les faits qui se rattachent à l'exercice de leur charge, mais même dans ce cas ils ne peuvent décliner l'intervention des officiers ministériels, puisque c'est seulement d'après cette procédure préliminaire que l'affaire peut être caractérisée et que la compétence peut être réglée par qui de droit.

8 août 1817. ~~Lettre de~~ L'Ambassadeur d'Angleterre pense que si les tribunaux de première instance ne sont pas déclarés incompétens pour connaître des causes entre un Consul et les sujets de son gouvernement, la juridiction de ce fonctionnaire est entièrement annulée.

17 mai 1817 — L'Ambassadeur d'Angleterre se plaint d'un règlement du gouvernement français d'après lequel les Consuls étrangers ~~ne peuvent~~ résidant en ~~France~~ dans des ports français ne peuvent délivrer de passeports aux négociants ou aux marins de leur nation qui y arrivent ou qui en sortent, à moins qu'ils n'aient été visés par les Préfets des dép.ts ou par celui de police de Paris.

Demande que sous la responsabilité de leurs consuls les anglais puissent avoir sur les lieux des passeports des autorités françaises.

5 juin 1817 — Le Ministre répond que les dispositions du règlement étant générales ne peuvent être modifiées.

1818 Consuls d'Angleterre en ~~[illegible]~~ France

25 juin 1817 – L'Ambassadeur d'Angleterre ~~demande que~~ expose que les commissaires de marine dans les ports de france ne veulent plus délivrer de passeports aux anglais qui n'en ont pas eu des Consuls de S. M. B. et comme ces consuls ne sont pas autorisés par les lois d'Angleterre à délivrer des passeports et qu'ils n'ont aucun pouvoir sur les personnes qui vont en angleterre ou qui en viennent, il est ~~résulté de graves inconvéniens~~ à desirer que l'ordre donné à cet égard soit changé.

10 juillet 1817 – Il a été écrit au Mtre de la marine ; on ne trouve pas la suite.

8 juillet 1817 L'ambassadeur d'Angleterre rappelle une circulaire du Dteur Gal des douanes du 10 9bre 1816 qui en annonçant que le Gouvernement français a accordé aux consuls prussiens le droit d'intervention en cas de naufrage de leurs nationaux – ajoute que la mesure n'a aucun inconvénient ni pour la marine ni pour les douanes, et qu'il en serait de même si elle était étendue aux navires de toute autre nation

23 aout 1817 lettre de M. Leguier au sujet des consuls de france en Angleterre.

19 aout 1817 L'ambassadeur d'Angleterre se plaint de ce qu'on a fait payer au vaisseau anglais l'Harmony – pour un seul et même voyage deux fois le droit de tonnage, l'une à Caen et l'autre à Rouen.

29 aout 1817 – Le Ministre répond que le droit de tonnage est perceptible en france par le seul fait de l'entrée d'un navire étranger dans un de nos ports ; les déchargements successifs dans plusieurs ports quoique partiels étant considérés comme autant d'opérations de commerce.

1818 Consuls d'Angleterre en France

9 aout 1817 - L'ambassadeur d'Angleterre demande que les propriétaires de navires anglais qui ont apporté ~~en France~~ des grains en France soient exemptés de droits

23 aout 1817 L'ambassadeur d'Angleterre se plaint de ce que le commissaire de police de Calais a demandé aux Capitaines de navires conduisant des passagers et naviguant de ce port à la côte d'Angleterre, une certaine rétribution par mois, sous peine de les empêcher de débarquer ou d'embarquer leurs passagers après neuf heures du soir.

25 novembre 1817. L'ambassadeur d'Angleterre se plaint de ce que dans différentes cérémonies publiques les autorités françaises de Calais lui ont refusé la préséance qui lui appartenait sur les autres sujets anglais à cause de ses fonctions qu'il remplit de représentant du gouvernement britannique. Ce consul prétend qu'il lui est entièrement impossible de conserver une influence convenable, lorsque les fonctionnaires français se considéreront comme inférieur aux agens de la marine et à ceux du département de la Guerre.

Et l'ambassadeur ajoute que l'usage établi sur le territoire de son souverain à l'égard des consuls de S. M. T. C. justifie son attente d'une entière réciprocité envers les consuls anglais &c.

15 7bre 1817 - Réponse de M. Séguier au Mtre qui lui avait demandé le 5 7bre des renseignemens sur la manière dont les Consuls Français étaient traités en Angleterre.

29 juillet 1818 L'ambassadeur d'Angleterre se plaint de ce que les courtiers maritimes exigent dans différents ports de France des navires étrangers des droits plus considérables que ceux qu'ils sont autorisés à recevoir d'après le tarif ; et il demande que les Consuls anglais soient autorisés à faire l'entrée des navires de leur nation &c

Le Mtre a écrit à l'intérieur le 12 aout

31 aout 1818 voir une lettre du Mtre de l'intérieur

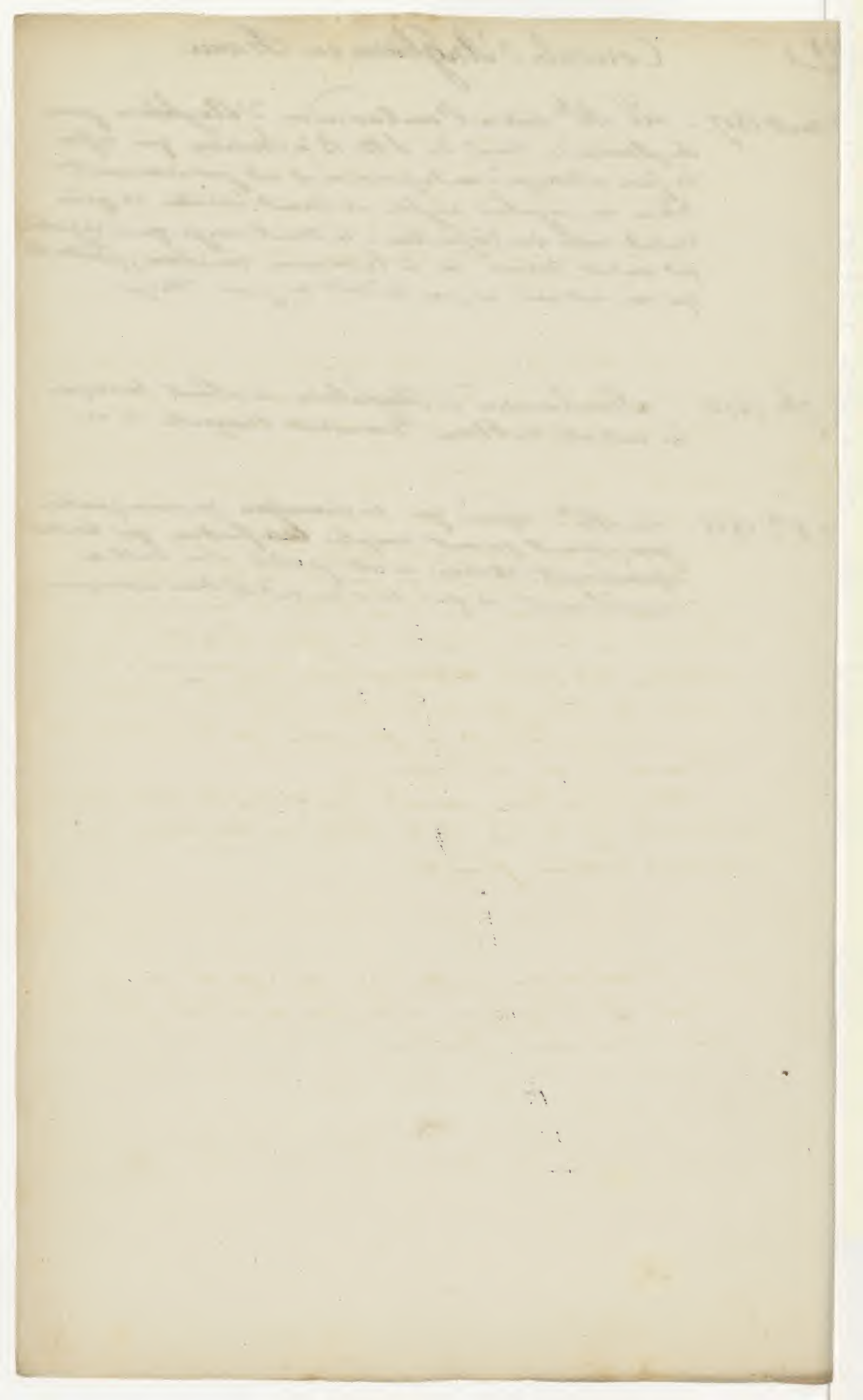
1818

Consuls d'Angleterre en France

14 aout 1817 - Le Mtre écrit a l'ambassadeur d'Angleterre pour se plaindre du Consul de S. M. B. à Bordeaux qui refuse de faire interroger dans la prison où il est provisoirement détenu un vagabond anglais se disant déserteur et qu'on voulait mettre à sa disposition. Le Consul exige que ce vagabond fut conduit devant lui à la maison consulaire, prétention qui n'en autorisée ni par le droit ni par l'usage.

28 7bre 1818. L'ambassadeur d'Angleterre se plaint de ce que les autorités du Havre demandent l'exequatur du roi

17 8bre 1818 Le Mtre répond que les chanceliers reconnus par leur gouvernement peuvent remplir cette fonction qui leur sont spécialement attribuées en cette qualité sans trouble ni empêchement et que des ordres ont été donnés en conséquence.



Un juge de paix peut-il s'opposer à l'intervention d'un consul de S. M. B. dans l'administration de la succession d'un anglais décédé en France — non ; mais il doit y avoir réciprocité si un français meurt en Angleterre.

Peut on exiger que les capitaines de navires anglais se pourvoient d'un certificat des consuls de leur nation, pour obtenir l'autorisation de sortir des ports de France ? non

---

Si les commissaires de marine doivent-ils procéder à la vente des navires anglais échoués ou naufragés sur les côtes de France ? oui, mais les consuls de S. M. B. peuvent y intervenir, si les consuls français en Angleterre jouissent du même privilège dans des cas semblables

---

Un consul anglais a-t-il en France le droit de faire entrer ses effets et autres articles, exempts de droits ? Non, puisque les consuls français en Angleterre ne jouissent pas de cette faveur en Angleterre.

Un huissier français peut-il intervenir dans une discussion entre un anglais et un consul de S. M. B. en France ? oui

---

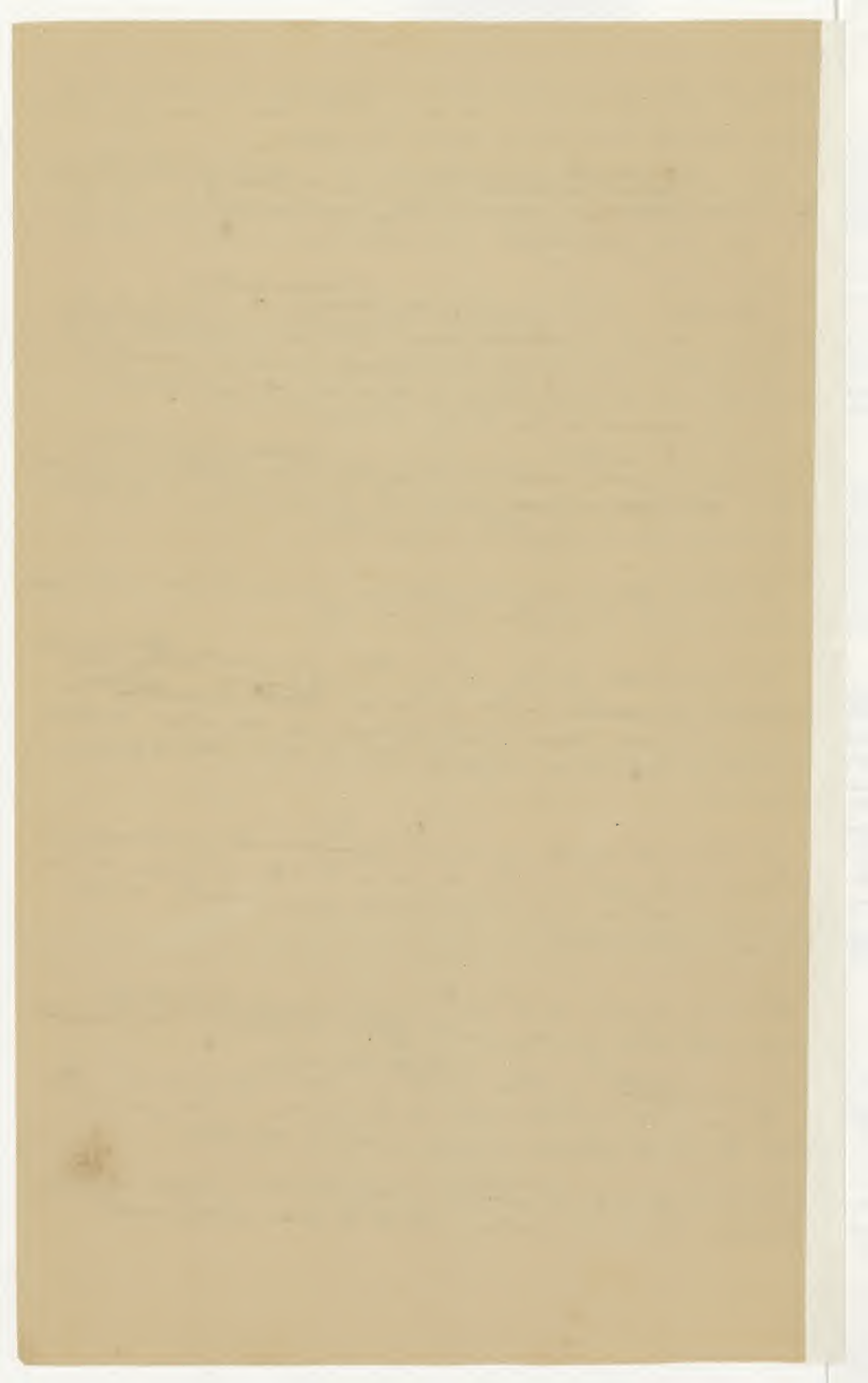
Les consuls de S. M. B. en France peuvent-ils obtenir pour leurs nationaux des passeports des autorités françaises de leur résidence, sans être obligés de recourir aux préfets des dép^ts ou au préfet de police de Paris ? Non les règlements s'y opposent.

Les consuls de S. M. B. en France n'étant point autorisés par les lois de leur pays à délivrer des passeports à leurs nationaux, et les commissaires de marine exigeant au préalable, avant de délivrer les leurs. Quel mode doit-on suivre ?

Le même navire anglais est-il sujet à payer un double droit de tonnage s'il entre dans deux ports différents de France en y faisant un déchargement partiel. oui.

Les consuls de S. M. B. en France ont-ils un droit de préséance sur les anglais qui se trouvent dans le lieu de leur résidence à raison de leurs fonctions ? Non puisque les consuls français n'ont pas ce droit en Angleterre.

Les consuls de S. M. B. en France ont-ils le droit de faire, à l'exclusion des courtiers maritimes, l'entrée des navires de leur nation



Importations et exportations

Appendix au mémoire annuel de M. Séguier pour 1819 p. 144 et 145 joint à sa lettre du 1er août 1820

Années finissant le 5 janvier (a)	Importations dans les trois royaumes, évaluations officielles en Livres Sterling — Marchandises d'Europe, d'Afrique et d'Amérique importées — Dans la Grande Bretagne	Dans l'Irlande	Dans les trois royaumes	Marchandises des Indes et de la Chine importées dans les trois royaumes	Total général des importations dans les trois royaumes.	Exportations évaluations officielles en Livres Sterling — Produits du sol et de l'Industrie des trois royaumes exportés — de la Grande Bretagne	de l'Irlande	des trois royaumes	Marchandises coloniales et étrangères exportées — de la grande Bretagne	de l'Irlande	des trois royaumes
1818	21,505,682	5,644,175	27,149,857	12,459,550	39,609,407	41,590,516	6,412,892	48,003,408	11,524,616	150,562	11,675,178
1819	27,866,180	6,098,720	33,964,900	12,291,454	46,256,545	44,564,045	6,436,950	51,000,994	12,287,275	84,078	12,371,352

Résumé

Années	Total général des importations de toutes les parties du monde dans les trois royaumes valeur officielle	Total général des exportations des trois royaumes, dans toutes les parties du Monde, valeur officielle.	Grand total général des importations et des exportations
1817 (a)	39,609,407	59,686,655	99,296,062
1818	46,256,545	63,372,346	109,628,700

Parliamentary abstracts - 1826 - p. 36, 403 et 404.

Années finissant le 5 janvier	Importations dans les trois royaumes de toutes les parties du monde valeur officielle en Livres Sterling — Dans la grande Bretagne	Dans l'Irlande	Dans les trois royaumes	Exportations, évaluations officielles en L. St. — Produits du sol et de l'Industrie des trois royaumes, exportés — De la grande Bretagne	de l'Irlande	des trois royaumes	Marchandises coloniales et étrangères exportées. — de la grande Bretagne	de l'Irlande	des trois royaumes
1818	29,910,502	5,644,176	35,554,678	39,233,466	6,412,875	45,646,341	10,269,271	150,562	10,419,833
1819	35,845,340	6,098,720	41,944,060	41,960,555	6,436,951	48,397,506	10,835,800	84,078	10,919,878

Résumé

Années	Total général des importations de toutes les parties du Monde dans les 3 royaumes valeur officielle	Total général des exportations des trois royaumes dans toutes les parties du Monde, valeur officielle	Grand Total général des importations et des exportations.
1817	35,544,678	56,066,174	91,610,852
1818	41,944,060	59,317,384	101,261,444

P. abst. 1826. p. 403 et 404 ... Nous croyons utile de donner
D'après ce recueil ~~[illegible]~~ le détail des importations [de tous les pays du monde dans la G. Bret. (non comp. l'Irlande)] et des exportations ~~par pays en [illegible]~~ [partie du monde] [de la G. B. (non compris l'Irlande) pour tous les pays du monde, suivant] l'ordre de leur importance par pays; afin de faire connaître quels sont les pays avec lesquels la G. B. fait le plus de commerce.

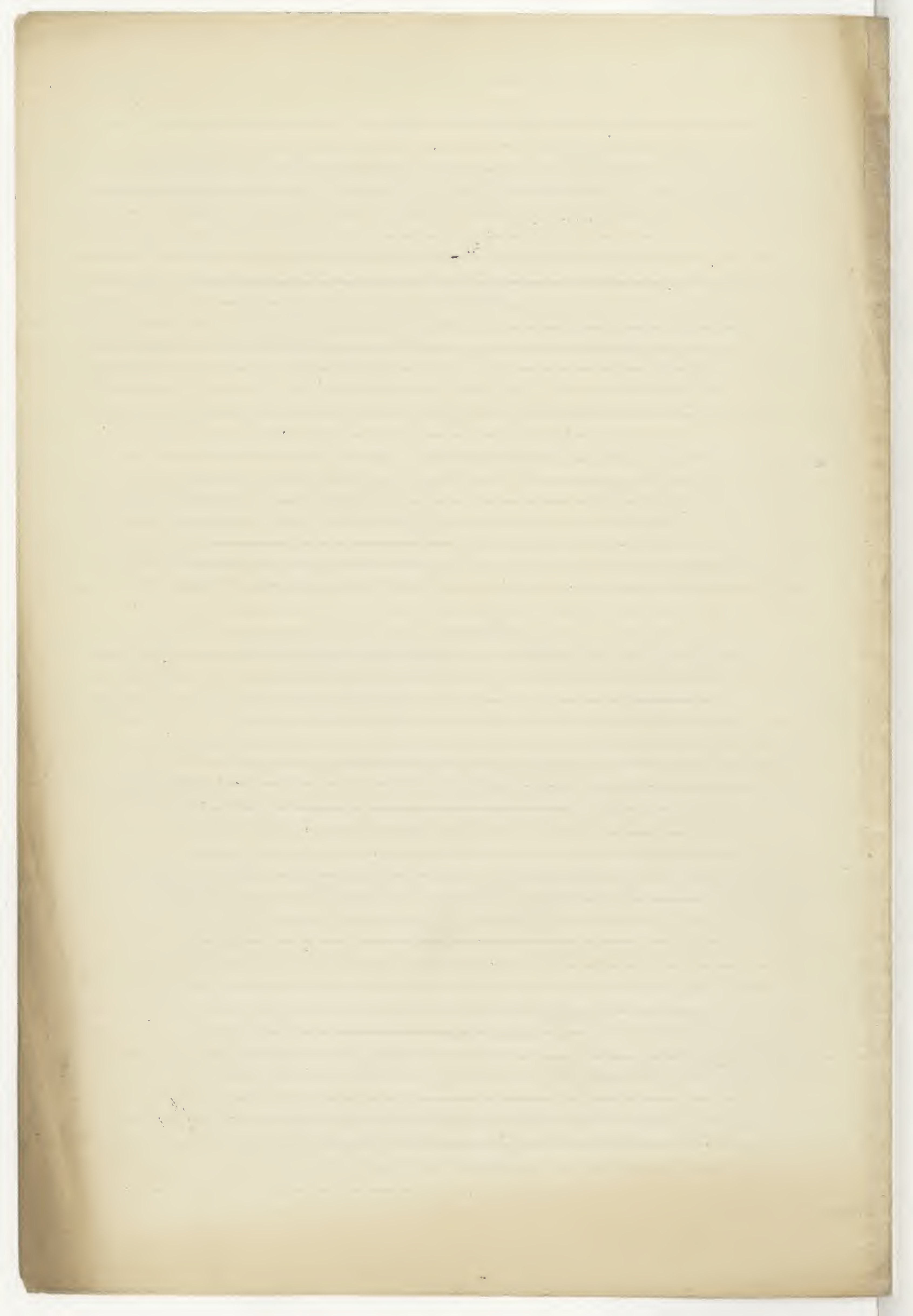
N^a. Nous donnerons plus bas la note de quelques ~~[illegible]~~ des importations les plus considérables par matière et par pays.

Années / Pays	Importations de tous les pays du monde [illegible] dans la Grande Bretagne en 1817	Id. en 1818	Exportations de la Grande Bretagne pour tous les pays du monde en 1817	Id. en 1818	Total des import. et des exportations en 1817	Total des Imp. et des export. en 1818.
Europe						
Allemagne						
Asie et Océanie						
Afrique						
Amérique.						

P. abst. 1826. p. 413 et 414.

Importations de tous les pays du monde (excepté la G. B.) en Irlande en 1817	Id. en 1818	Exportation	Total des imp. et export. 1817	Total des imp. et exp. en 1818.

(a) L'année financière d'Angleterre d'Écosse et d'Irlande se calcule de chaque 5 janvier au 5 janvier de l'année suivante; ainsi l'année finissant le 5 janvier 1818 est l'année 1817; celle finissant le 5 janvier 1819 est l'année 1818 &c.



1818

Phare

Ecosse

20 Janvier 1819 — Lettre de M. Hugot

3 Phares érigés en Décembre 1818 dans l'Ile de Man
qui luiront pour la 1ère fois le 1er février 1819
située dans la mer d'Irlande à 30 milles de la côte d'Angleterre, 18 milles de l'Ecosse et 26 de l'Irlande

1 à la pointe d'Ayre
2 au Calf of Man



1818

Pairie d'Ecosse

219

Mode suivi pour l'élection des 16 Pairs écossais

25 Juillet 1818 – Lettre du Consul à Edimbourg.



1818 Monnaies — espèces monnoyées fabriquées en Angleterre

16 Octobre — rien à extraire

29 Idem — La série d'échantillons de monnaies d'or et d'argent a été envoyée le 17 9bre 1818 au Mtre des finances



1818

Militaires français en Angleterre (conduite à suivre à leur égard)

1er Mai — rien à extraire

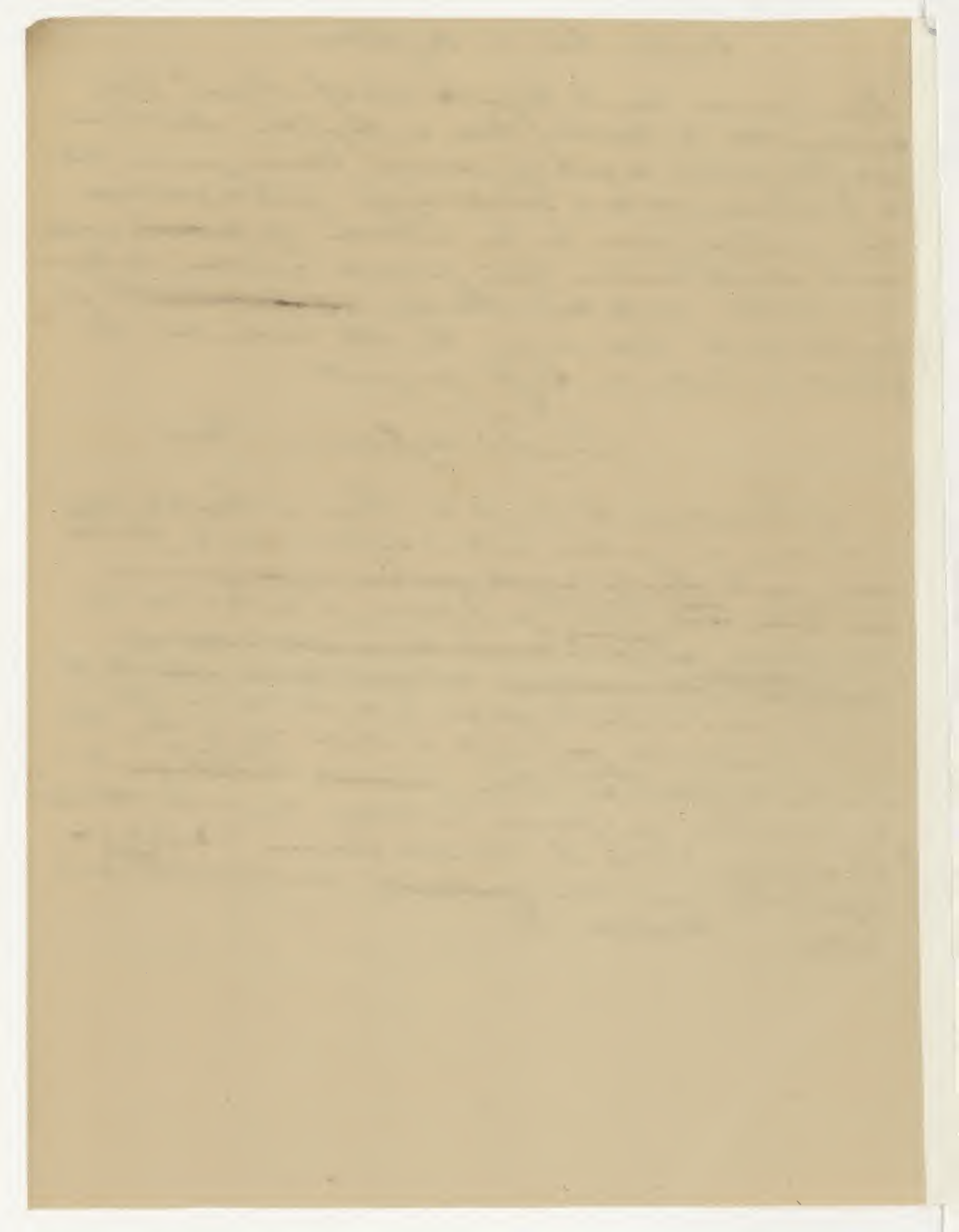


Consuls de France en Angleterre

Nous avons vu dans le Rapport relatif à l'année 1817 que la position des Consuls de France en Angleterre était on ne peut plus précaire et qu'ils n'y jouissaient d'aucune préséance soit sur les individus, soit sur les autorités du pays, qu'ils ne pouvaient même en réclamer aucun sur leurs nationaux, que leurs ~~rapports~~ relations avec les autorités secondaires étaient purement volontaires de la part de ces dernières ; que la seule distinction ~~dont ils jouissaient~~ qui leur fut accordée était de voir leur titre reconnu dans la Gazette de Londres ; et Enfin que quant

Consuls d'Angleterre en France

Pendant que les Consuls de France en ~~Angleterre~~ dans le Royaume uni y étaient traités si défavorablement, ~~[illegible]~~ sous prétexte ~~[illegible] que les Consuls des autres puissances n'y [illegible]~~ éprouvaient que, comme on ~~[illegible]~~ ne leur avait ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ promis que le traitement de la nation la plus favorisée ~~et que les consuls d'aucune autre nation n'en~~ éprouvaient (pas d'aucune) ~~de plus avantageux et comme aucune n'était [illegible]~~ ils n'avaient pas à se plaindre, puisque les consuls d'aucune autre nation n'en éprouvaient ~~[illegible]~~ de plus avantageux que le leur, les Consuls d'Angleterre (en France jouissaient) ~~jouissaient d'avantages~~ de droits et de prérogatives qui formaient une étrange disparate, ~~[illegible]~~ que L'ambassadeur de S. M. B. cherchait néanmoins à étendre ~~en~~ défendait avec rigueur leur cause avec ~~une [illegible]~~ sa correspondance attestait qu'il mettait. ~~[illegible]~~ Il



1818

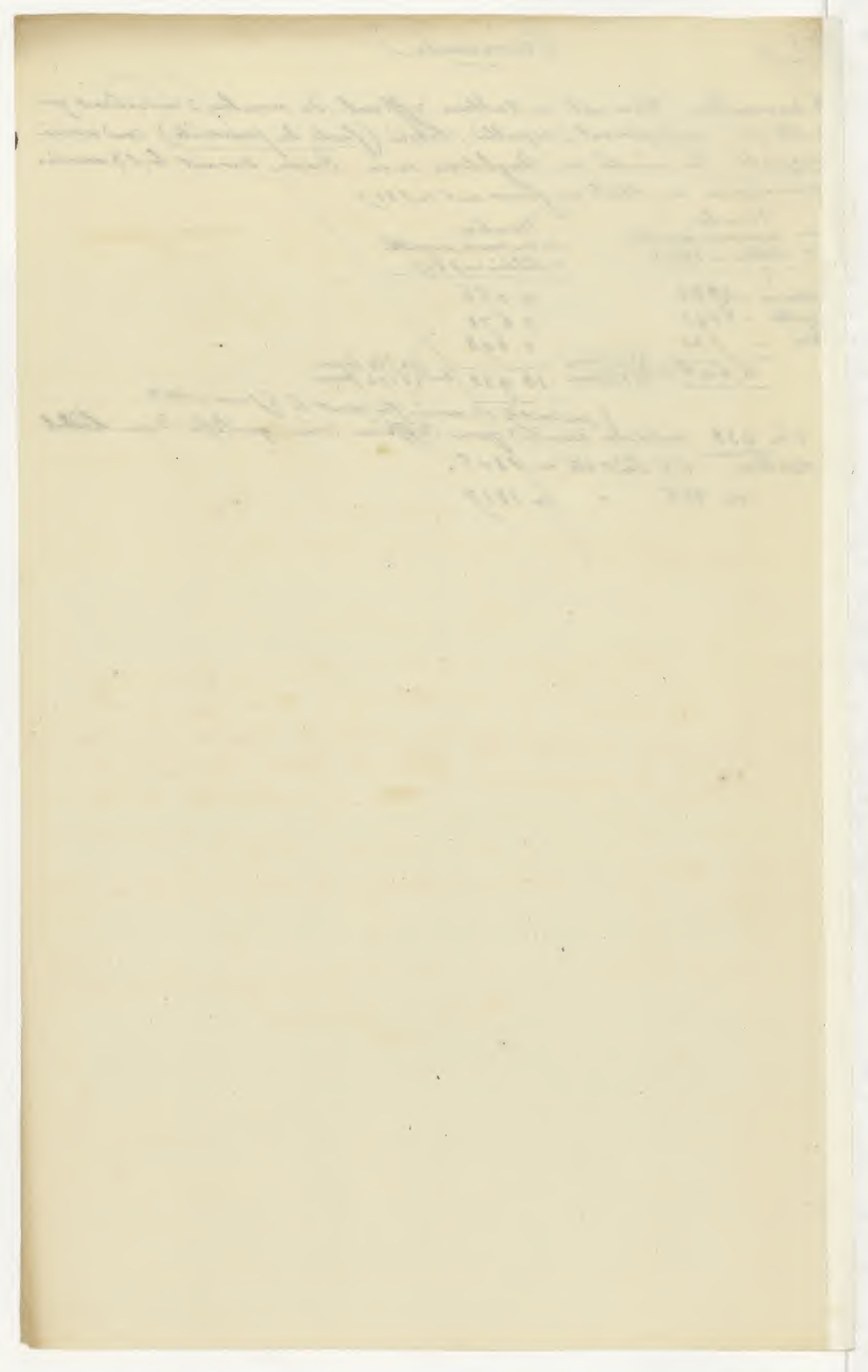
Criminels

13 novembre transmet un tableau officiel du nombre d'individus qui ont été mis en jugement, acquittés, libérés (faute de poursuite) condamnés transportés et exécutés en Angleterre et en Ecosse durant les 13 années commençant en 1805 et finissant en 1817

	Nombre des condamnés, acquittés et libérés en 1805		Nombre des condamnés, acquittés et libérés en 1817	
Condamnés	2,783		9 056	
acquittés	1 092		2 678	
libérés	730		2 198	
	4,605	dont {3 267 hommes, 1 138 femmes	13 932	dont {11 758 hommes, 2 174 femmes

Sur 938 individus exécutés (pendant les 13 années finissant le 5 janvier 1818) pour différens crimes qualifiés dans le tableau, 68 l'ont été en 1805

et 115 " en 1817



Plan succinct de mon rapport pour 1818

Agriculture

L'agriculture dont l'état avait commencé de s'améliorer dès les premiers mois de 1817 et qui offrait un aspect favorable à la fin de cette même année, fut sinon très florissante (du moins le fermier fut pour ses travaux récompensé par quelques bénéfices) pendant le cours de 1818, il est cependant constant que les prix des céréales baissèrent graduellement et que sous ce rapport les années 1816 et 1817 furent plus avantageuses sous le rapport agricole que 1818 —

Faire remarquer la contradiction entre les lettres de M. Séguier des 22 mai 1818 et 25 juin 1821 — en ce qui concerne l'agriculture en 1818 — comparée à 1816 et 1817

Industrie

Nous avons vu que les efforts de l'industrie qui avaient continué d'être généralement paralysés dans les premiers mois de 1817, avaient obtenu dès le milieu de la même année, des succès dans quelques branches, tandis que d'autres continuaient de souffrir, par suite de l'accumulation des produits faute de débouchés suffisants &c.

Cette amélioration ne resta pas stationnaire en 1818 et malgré quelques échecs de peu d'importance, on peut affirmer que cette année fut remarquable par les progrès de l'industrie.

Citer quelques exemples.

Commerce

Le commerce est si intimement lié à l'industrie, qu'il n'est point étonnant que ces deux branches si importantes de la richesse du royaume uni, languissantes toutes deux en 1816, et qui toutes deux avaient éprouvé un commencement d'amélioration vers la fin de 1817, aient fait ensemble de plus rapides progrès en 1818. Les lettres du Consul général et celles des Consuls de Liverpool et d'Edimbourg constatent ces progrès qui ressortent d'une manière plus frappante par la comparaison du nombre des bâtiments et de bâtiments des provinces entre 1817 et 1818, que nous avons puisée dans les tableaux abstraits et par celle des importations et des exportations que nous devons tous à cet utile recueil et à nos consuls en Angleterre.

Importations et exportations

Les importations des divers pays du Monde dans le royaume uni et les exportations de cet empire dans les mêmes pays ont été plus considérables en 1818 qu'en 1817. Cette augmentation graduelle est la frappante preuve d'une manière incontestable que la crise commerciale dont la paix était une des principales causes est entièrement terminée et cette conclusion si favorable au royaume uni est appuyée par des documens puisés tant dans la correspondance du consul général que dans celles des consuls de Dublin, Edimbourg, Liverpool et par ceux que nous avons choisis dans les parliamentary papers et abstracts. Commerce du Royaume uni avec les Indes orientales et cette partie de l'Asie et avec la Chine.

La correspondance de M. Séguier ne permet satisfaisante en ce qui concerne le commerce particulier de la Compagnie des Indes orientales et sa situation politique et financière, il est probable qu'il n'a pu parvenir à se procurer des documens assez dignes de foi pour en entretenir le Ministère, c'est une lacune importante à remplir. Nous trouverons dans la corresp. du consul général quelques renseignemens sur le commerce particulier



2/ des anglais avec les Indes et avec la Chine ~~de moins pour 1818,~~
~~car elle en fournit de moins dans ce même commerce en 1816 et 1817,~~
~~commerce~~ qui prouvent que ce commerce ~~s'est accru~~ s'est accru
~~deja~~ pendant le cours de l'année 1818. Les importations ~~de coton~~ dans
~~Angleterre~~ le royaume uni en coton, en sucre, et en indigo des Indes
orientales ont été plus considérables, et nous voyons dans les Parliamentary
papers and abstracts que si les importations totales des indes orientales
et de la Chine dans le royaume uni ont été un peu moins fortes
en 1818 qu'en 1817, les exportations totales du royaume uni dans
ces mêmes pays ont augmenté dans une plus grande proportion
en 1818 et qu'en résultat la somme totale des importations et des
exportations a été aussi plus forte pendant cette dernière année.

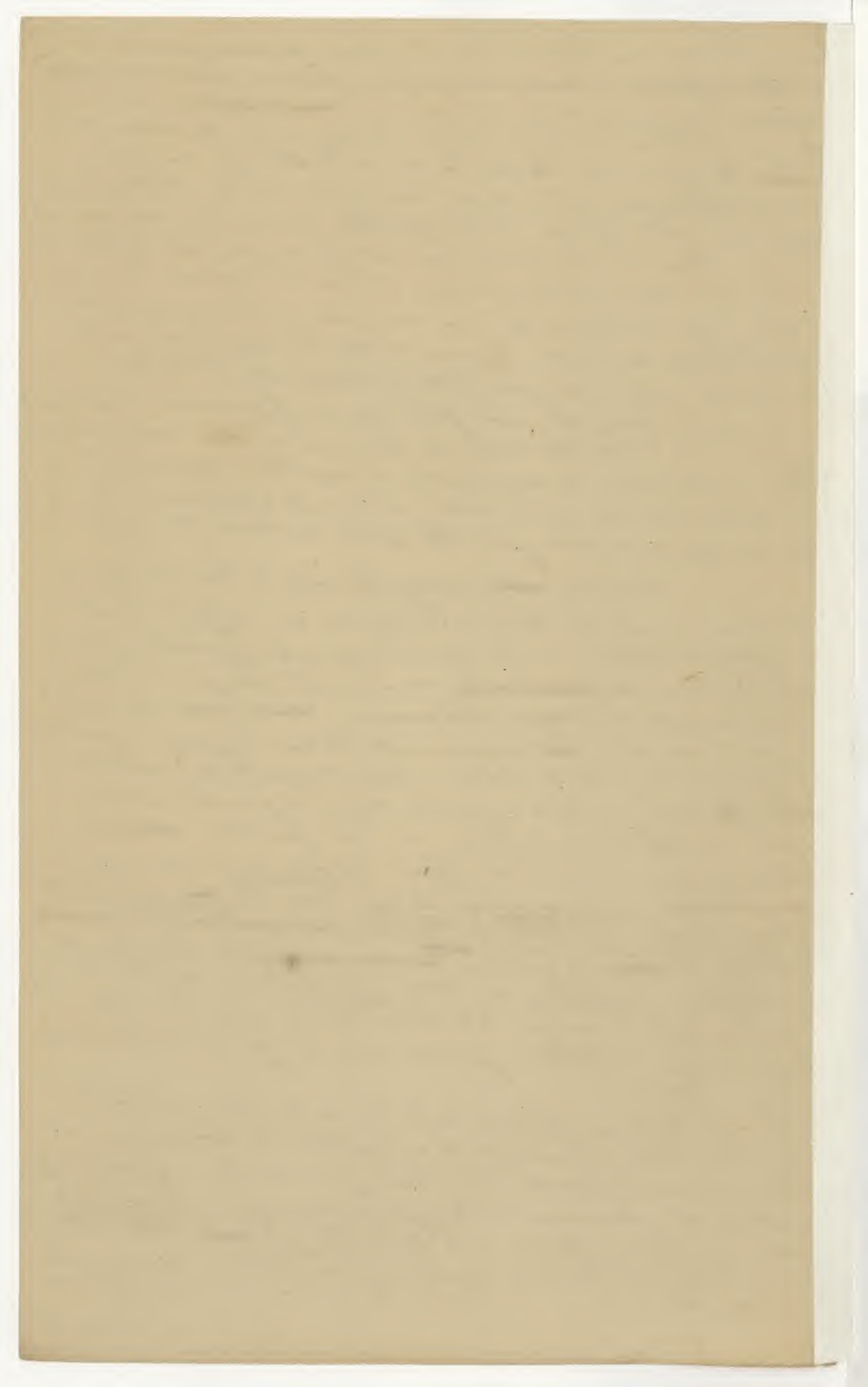
Le coton du Bengale prend faveur dans le Royaume uni, et quoiqu'il
n'ait pas toutes les qualités de coton des indes occidentales, comme il est
meilleur marché, ~~et que~~ les importations en angleterre augmentent
et il peut en résulter une révolution commerciale au détriment des
Etats unis, que le seront peut être forcé de baisser leur prix.

Commerce ~~entre~~ et navigation entre la France et le Roy. uni

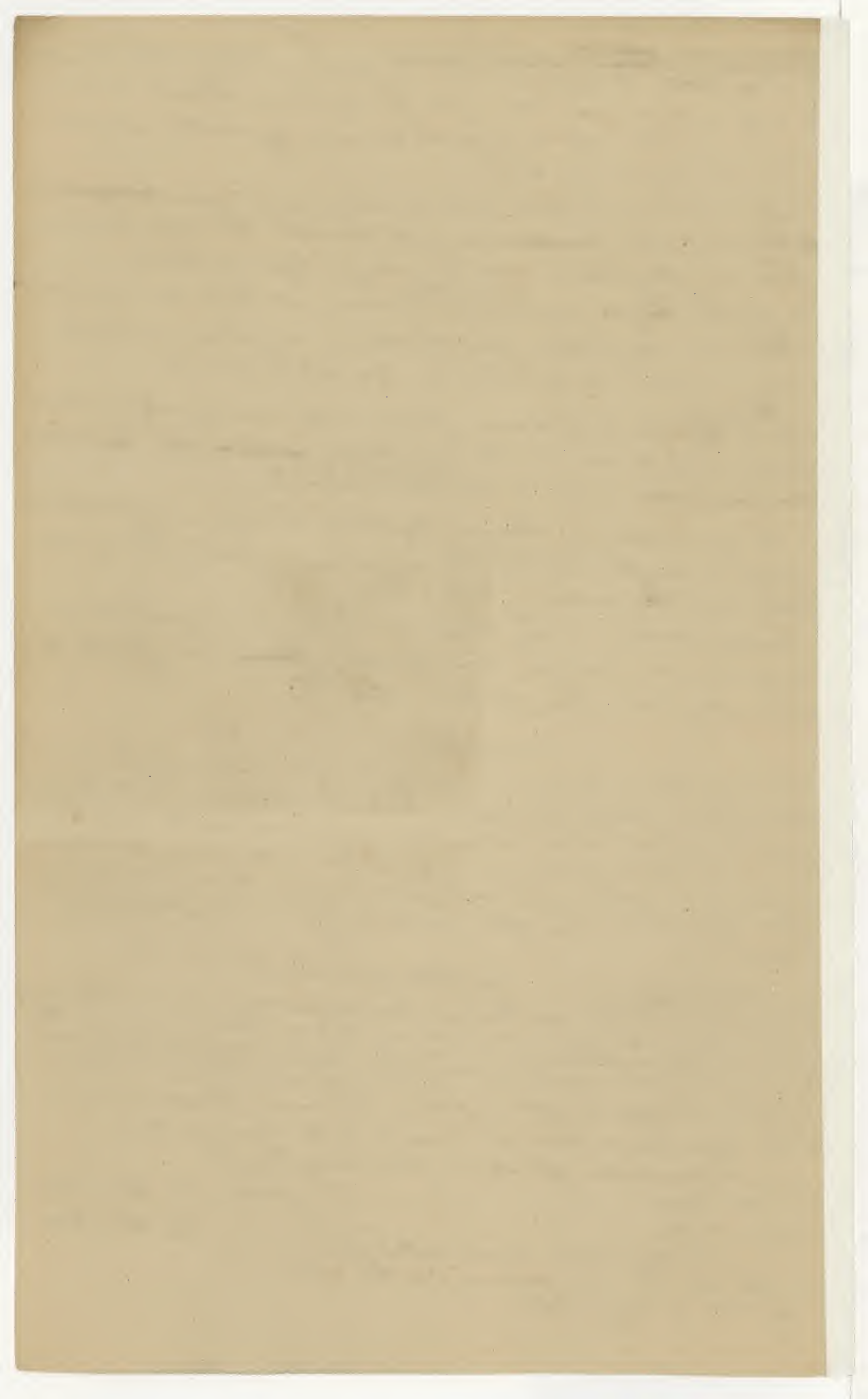
Le commerce entre la France et le Royaume uni se fait surtout
par le port de Londres, car les importations et les exportations pour
compte français ~~de par les autres~~ se réduisent à bien peu de chose
par les autres ports de l'Empire britannique. ~~Aussi peut~~ On peut
donc prendre une idée du commerce entre les deux royaumes par celui
qui se fait par le port de Londres. Celui d'importation surtout
~~paraît~~ s'est accru en 1818 et paraît devoir augmenter encore,
quoiqu'il soit difficile de s'en former une idée positive ~~attendu~~
d'après la correspondance de M. Séguier attendu que le consul général
~~n'a pu parvenir à se procurer les exp~~ le détail des importations ~~en celui~~ des importations de France en angleterre par bâtimens
et des exportations par bâtimens français ~~..~~ donne bien ~~..~~
anglais, mais qu'il n'a pu parvenir ~~..~~
à se procurer les ~~..~~ renseignemens ~~..~~ nécessaires sur
les exportations d'Angleterre en France par bâtimens anglais.
Quoi qu'il en soit et malgré cette lacune importante dans les informations, M.
Séguier pense que la balance paraît avoir été grandement à notre
avantage en 1818.

En 1817 - 67 bâtimens français dont 51 sur leur lest sont entrés
dans le port de Londres et ont importé en angleterre des ~~...~~ produits
et ~~...~~ du sol ou de l'Industrie de la France pour une valeur de 4 018,050 f.
et en ont exporté ~~...~~ en produits anglais ou coloniaux fr 26,924,170 -
Total des imp. et exp. en 1817 - 30,942,220 - entrées
et en 1818 - 90 bâtimens français dont 22 sur leur lest ~~..~~
le port de Londres, ont importé en Angleterre p. une valeur de - 12,723,960
et en ont exporté — 22,963 516

35,687,476



3/ Il résulte de cet tableau comparatif (par nos avons trouvés)
2° Que le commerce entre la France et l'Angleterre a été plus actif en 1818 qu'en 1817 puis que la somme totale de ce commerce, c'est à dire celle des importations et des exportations est plus considérable de près d'un 6ème
3° Que ce commerce nous a été plus avantageux puisque l'augmentation porte surtout sur les importations de France en Angleterre qui ont plus que triplé en 1818.
M. Séguier qui n'avait pas le goût aussi (pour 1817) l'accroissement total des importations de France en Angleterre par bâtiments anglais, a été plus heureux pour 1818 où elle s'élève à 40,435,420 f.
1° que le nombre de bâtiments français entrés dans le port de Londres en 1818 est plus considérable qu'en 1817, tandis que celui de nos bâtiments entrés sur leur lest a diminué (dans le même port)
Les importations de France en Angleterre se composent principalement de graines de trèfle, vins, eaux de vie, et de garance, fruits, savon, crème de tartre, suif, térébenthine, soude, &
Les exportations d'Angleterre en France se composent principalement, d'indigo, écailles de tortue, sucre, girofle, poivre, plomb, acier, ferblanc étain &
Navigation
La navigation du Royaume uni a été plus active en 1818 qu'elle ne l'était en 1817, soit que l'on compare le nombre des vaisseaux construits et enregistrés pendant ces deux années, celui des vaisseaux anglais et étrangers entrés dans les ports du Royaume uni ou qui en sont sortis, ainsi le tonnage et la force des équipages, soit enfin qu'on considère le nombre des bateaux à vapeur appartenant aux différens ports du Royaume uni pendant chacune de ces années.
Législation commerciale
Différens réglemens (dispositions & traités) sont de l'année 1818, soit antérieurs, sont relatés dans la correspondance de M. Séguier, parmi les plus importants nous citerons un traité entre l'Angleterre et les États unis relatif au commerce avec les Indes orientales, et un acte du gouvernement américain qui ferme à dater du 30 7bre 1818 les ports des États unis à tout bâtiment anglais
(a) D'après les rapports officiels faits au Parlement Britannique cités dans l'appendice au mémoire annuel de M. Séguier f. 1821
Les importations (valeur officielle) de France en Angleterre s'élevèrent en 1818 à — — francs 28,443,850
et les exportations à — 29,868,800.
ici le lieu d'expliquer ce qu'on entend par valeur officielle. V. voir commerce entre la France et l'Angleterre en 1817. note.



lorsqu'un batiment arrivera d'un port fermé aux batimens appartenant aux Citoyens des Etats unis.

Change avec la France

La disette de Numéraire à Paris fit tomber ~~la livre sterling~~ vers la fin de 1818 la livre sterling de 24.f 20c à 23.50.

Fonds publics d'Angleterre

Les fonds publics de l'angleterre ont éprouvé de grandes variations pendant le cours de 1818; Dans les premiers mois de cette année, ils s'étaient élevés jusqu'à 84; au mois de mars ils tombèrent successivement à 77 & se relevèrent le mois suivant à 80. Après être restés quelque tems à ce taux ils descendirent au mois d'aout entre 75 et 76 et ne paraissent pas s'être relevés infiniment dans les derniers mois de l'année, sans qu'on puisse assigner des causes bien précises à toutes ces fluctuations.

Colonies anglaises

Le desir du gouvernement anglais de favoriser les nouveaux établissemens dans ~~le~~ les colonies du nord de l'Amérique ~~et~~ du cap de bonne espérance l'a déterminé à accorder a ceux qui iraient s'y fixer des avantages assez considérables ~~que~~ M. Seguier ~~dans le det~~ énumère dans la correspondance. ~~Cette~~ La population de cette dernière colonie prend d'année en année de nouveaux accroissemens; (V. abrt. 1826-7 f.154-157) Elle ne s'élevait en totalité qu'à

73,663	individus de tout sexe, de tout age et de toute couleur		en 1807
94,766	Id —	Id —	1817
99,516	Id —	Id —	1818

non compris albany dont le recensement n'avait pas été encore fait.

Recettes et dépenses

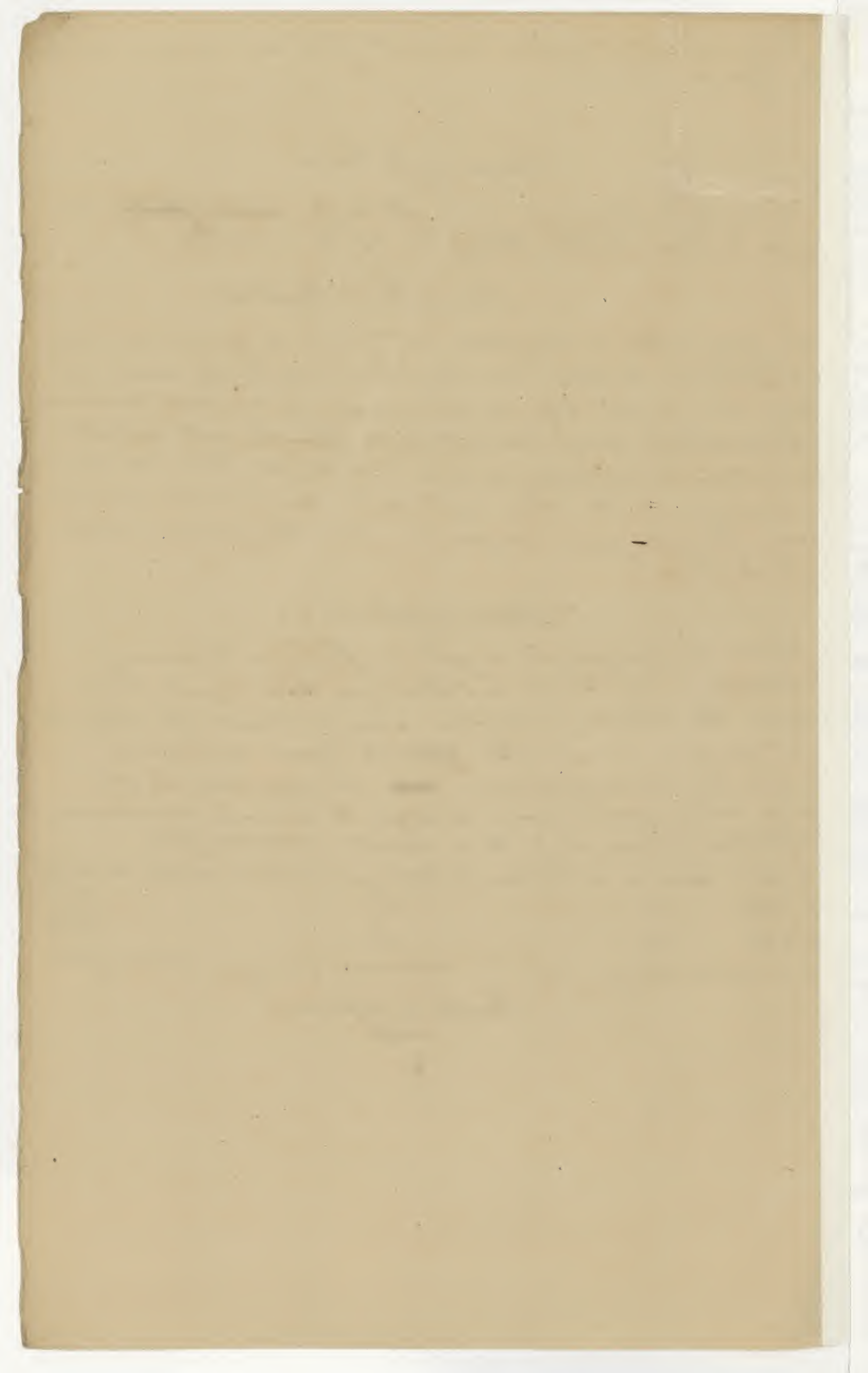
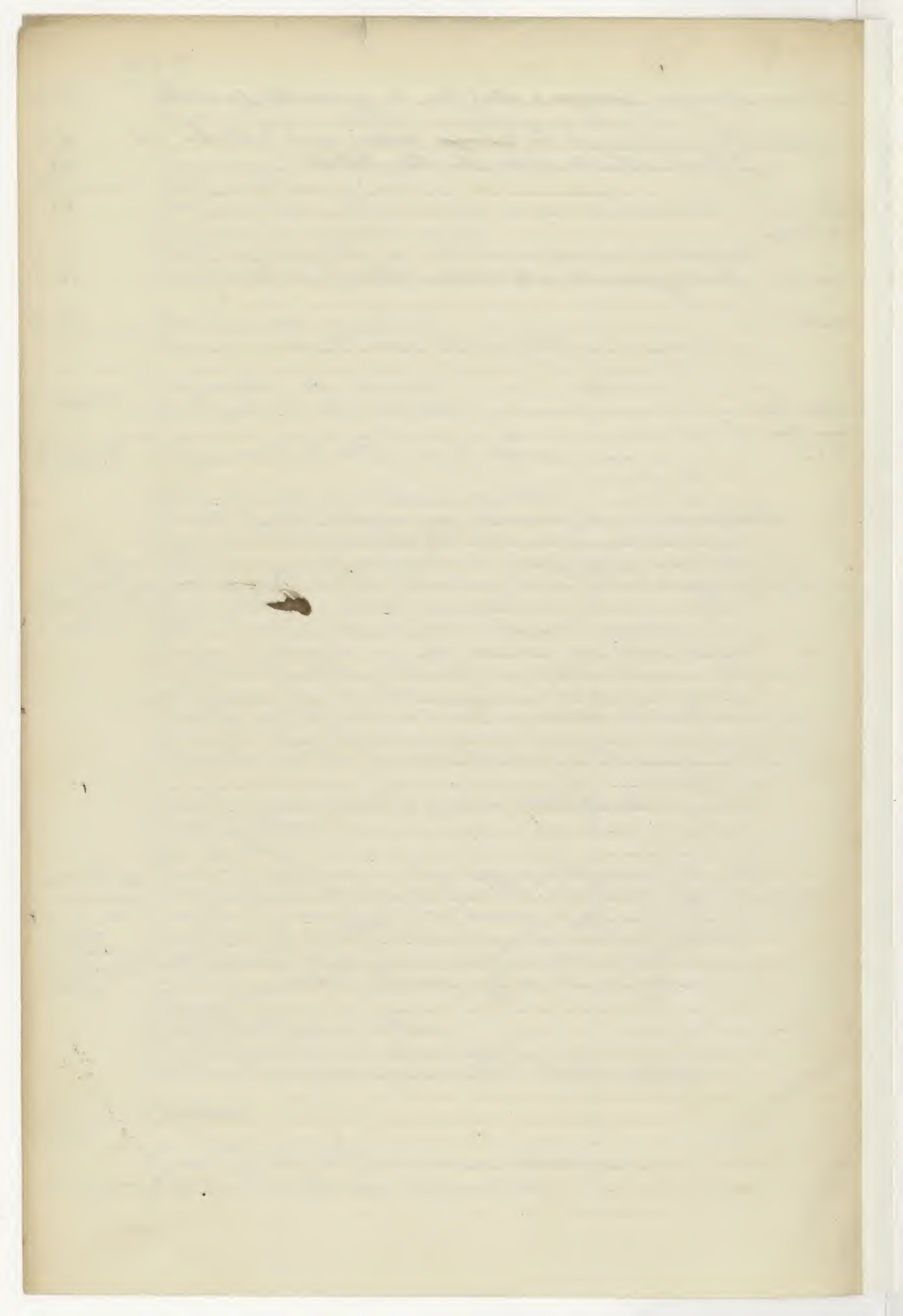


Table générale des matières

228



1818

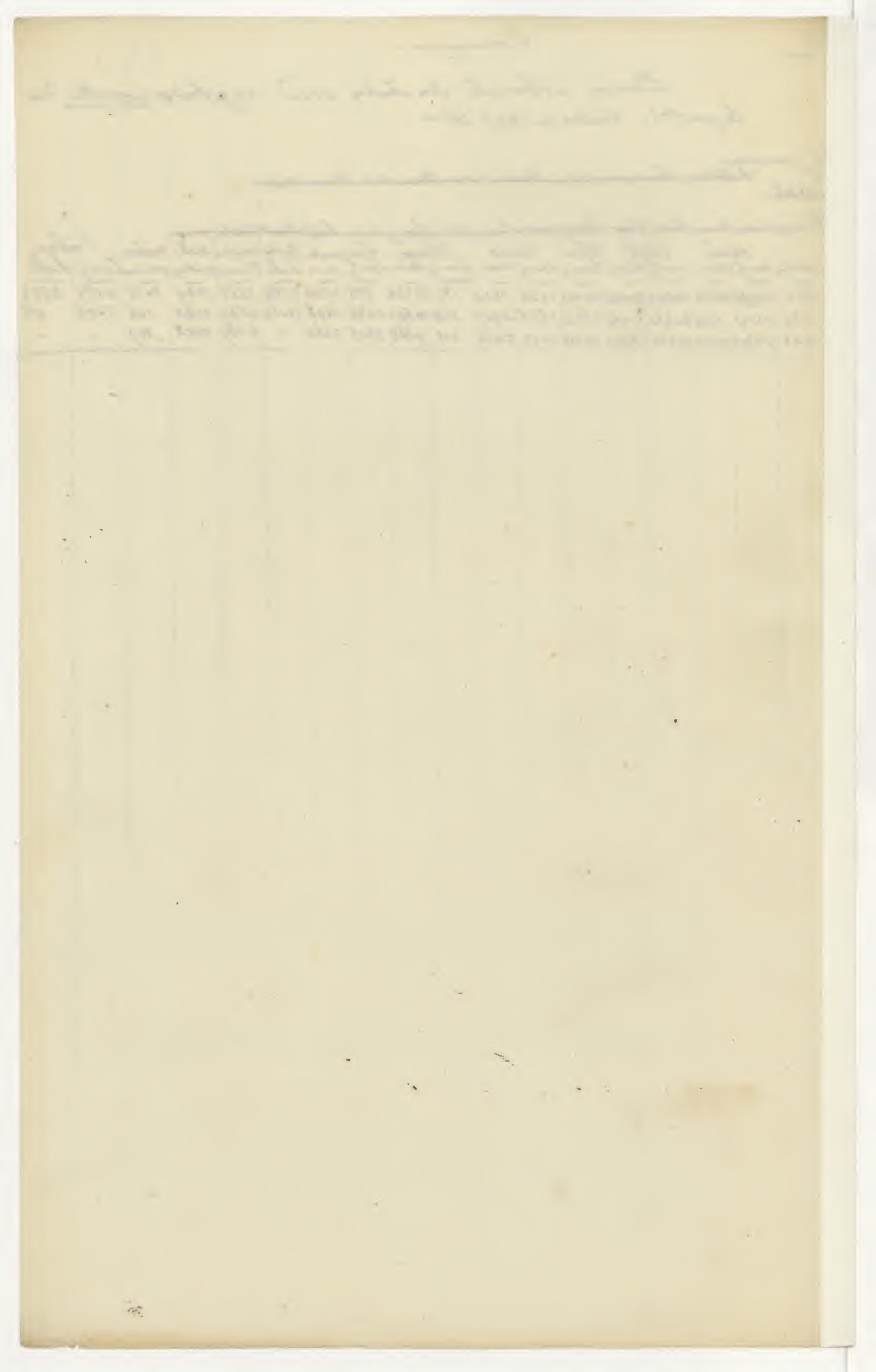
Commerce

Denrées Coloniales des Indes occid. anglaises importées dans le port d. Londres en 1817 &c

30 janvier

~~1815~~

		Sucre		Café		Rhum	Cacao		Poivre		Gingembre		Coton	Campêch	Fustic	Melasse	Tabac	
année	Batimens	barriq.	caisses	barriq	caisses	barriq.	barriq	caisses	barriq	caisses	barriq.	caisses	balles	tonneaux	quintaux	poinçons	barriq.s	balles
1815	508	182996	20521	38349	240865	41891	1036	7834	187	12288	378	10743	27584	7543	1249	2026	12154	3422
1816	449	175,127	7074	30450	57256	21260	1575	4407	314	10597	1084	1498	18052	4539	1243	108	7004	96
1817	441	175,394	10690	30256	55,172	36111	1112	2626	201	9434	2505	2466	"	6089	1108	109	"	"



Remise d'établissements français

231



Agriculture – Grains

1818

fait



1818. **Grain**

Parliam. abstr. 1825 f. 406.

Prix moyen des différentes espèces de grains dans la Grande Bretagne.

f[e]	Froment	Orge	avoine	seigle	fèves	Pois
1817	s. d.					
février –	100-10	50-9	29-8	64 "	58 "	60-9
mai –	102-8	50-10	33-9	60-10	47-6	53-2
aout –	96-11	49-3	36-4	59-10	49-10	50-8
novembre –	79-7.	42 "	25-5	44-4	45-9	45 .
1818 –						
février	86 "	45-6	27-2	49-10	49-7	51-10
mai	89-6	51-4	30-11	53-9	54-6	56-4
aout	83-7	49-9	34-1	51-2	62-11	57-8
novembre	80-2	59-7	33-5	58-1	74-7	71-5

Parliamentary abstr. 1826 f. 14 & 15

Grains et farines exportés d'Irlande dans la Grande Bretagne & les pays étrangers.

en 1817 – 725,620 quarters de grain et 64 373 Cwts. de farine p. la G. Bretagne
Id – 18 821 id. Id – et 5 007 Id. id. p. les pays étrangers

en 1818 – 1,184,125 id. id. et 169,870 id. id p. la G. Bretagne
Id. 6,557 id. id. et 14,597 id. id p. les pays étrangers.

Suiv. une lettre de M. Seguin du 28 mars 1819, il a été exporté d'Irlande ~~en~~ de ~~l'Anglet.~~ [seulement] l'Ile de Man en Angleterre et en Ecosse
en 1818 – 1,135,880 quarters de grain et 148,111 Quintaux de farine

11 juin 1819 – Importation et exportation des diverses espèces de grains et farines de toutes les parties du monde pour la Gr. Bretagne [non compris l'Irlande et l'Ile de Man] et de la Grande Bretagne pour tous les pays du monde de 1792 à 1818 inclus. Extrait d'un rapport fait à la Chambre des Communes

	Importation grain quarters	Importation farine quintaux	Exportation grain quarters	Exportation farine quintaux
1817 –	1,479,180	1,114,379	379,234	464,516
valeur –	4,9[illegible]6,267 L.St.	1,497,626 L.St.	379,030	623,739
1818 –	3,349,921	604,823	82,849	151,162
valeur –	10,182,353 L.St.	725,781 L.St.	250,809	185,530

Importation de l'Irlande et de l'Ile de Man dans la Grande Bretagne en 1817 et 1818.

	grain	farine
1817	679,551	52 933
valeur	1,283,969 L.St.	76 032 L.St.
1818	1135,880	148 111
valeur	203,494	

Prix moyen du grain ~~et~~ farine en Angleterre au pays de Galles au [illegible] janvier

	Bled	seigle	orge	avoine	fèves	pois	farine d'avoine le quintal
1818 –	85.1.4	~~[illegible]~~ 50-9	45-11	27-10	52-5	51-0	34-7.
1819 –	78-10.	57-9	63-6	35-1.	72-3	70-9	38-6.

C'est en 1818 que les importations de grain ont été le plus considérables surtout si on les comp

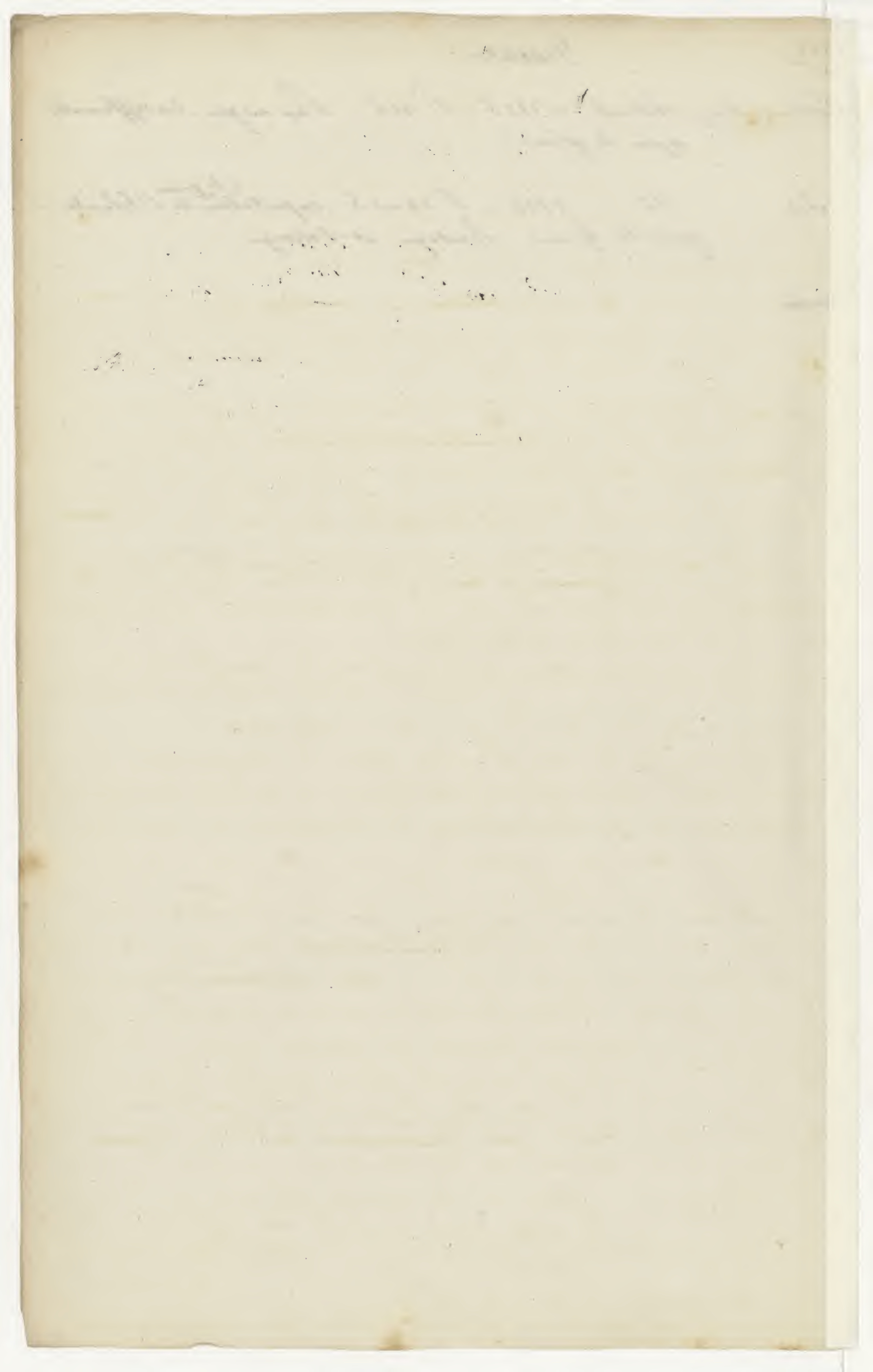
1818

Grains

Parliamentary abstracts — 1825 — P. 406 — Prix moyen des différentes espèces de grains.

Id. Id. 1826 — P. 14 et 5 — exportation de grains de l'Irlande pour la Grande Bretagne et l'étranger

années



1818 Agriculture voi Grain

25 Juin 1821

Suivant un rapport du comité d'Agriculture les produits de l'agriculture ont commencé à baisser de prix en 1818, et ont continué à baisser jusqu'en Juin 1821

En 1816 et 1817 ces produits se soutinrent à un prix élevé, tandis que les produits du commerce manufacturier au contraire baissaient de prix

New annual register p. 1818 p. 283 - à 286.

Suivant ce recueil l'année 1816 fut mauvaise pour l'agriculture et quoiqu'en 1817 la température ne fut ni aussi froide ni aussi pluvieuse, la récolte ne fut cependant ni abondante ni de bonne qualité

Des vents impetueux et la pluie régnèrent pendant la première partie de l'année 1818 jusque vers le milieu et la fin de mai. Depuis le milieu de mai jusqu'au milieu de décembre la température fut plus élevée qu'elle ne l'avait été depuis un siècle et la secheresse ne fut pas moins remarquable. La chaleur de l'été qui regna pendant, de l'automne et partie de l'hiver promettait une récolte abondante de grain. mais il n'en fut pas ainsi; la récolte fut médiocre pour la quantité mais excellente en qualité de tous les grains. dédommagea un peu de ce que la quantité n'était pas aussi considérable qu'on devait l'espérer.

L'extrême chaleur de 1818, fut très favorable aux fermiers des hautes terres d'Ecosse et à ceux d'Irlande dont on sait que le climat est infiniment plus humide que celui d'Angleterre

Mais pour parler d'une manière générale les produits de l'Agriculture de la Grande Bretagne et de l'Irland quoique excellents par leur qualité en 1818, ne donnèrent en aucune espèce de grain une moisson moyenne et dans beaucoup elle fut même au dessous de la moyenne. Il en résulta une augmentation du prix des grains qui aurait tourné au profit des fermiers s'ils avaient entendu leurs vrais intérêts et s'ils avaient agi en conséquence. Mais n'ayant point voulu vendre leurs grains lorsqu'ils s'élevèrent à un prix élevé et ayant préféré les garder dans leurs greniers et attendre afin d'en tirer un profit encore plus grand, ils firent monter les grains à un prix exorbitant, d'où il résulta quelque temps autorisa l'importation des grains étrangers.

Cette importation fut plus considérable que elle n'avait été dans aucune autre année. Suivant les papiers officiels mis sous les yeux du Parlement; le coût primitif des différentes espèces de grains importés dans la G. Bretagne en 1818 a dû s'élever à environ 6,000,000 L.st

et la valeur suivant les prix donné aux grains dans les différens marchés anglais à l'époque des différentes importations a été au delà de 11,000,000 -

cette immense importation fit nécessairement tomber le prix des grains, et les fermiers anglais qui en avaient en réserve des quantités considérables, furent obligés en partie par leur avidité, de perdre pour se défaire de cette masse de réserve. »

aussi demandaient ils à la législature une loi sur les grains qui leur fut plus favorable.

1818

Grains – importation & exportation

14 Janvier
25 id.
29 id.
13 février
25 février
11 mars
25 id.
8 avril
22 id.
6 mai
20 id
3 juin
17 juin
1 juillet
15 id.
29 id.
29 id
12 aout
26 aout
9 septembre
23 idem
7 Octobre
9 idem
15 idem
21 idem
30 idem
4 novembre
18 idem
2 Décembre
15 Décembre
30 idem

1818 — Le prix moyen général des grains à la bourse de Londres était le ⊥ ~~7 Décembre 1817~~ 3 janvier 1818

Bled le quarter	seigle le Q.	orge le Q.	avoine le Q.	fèves le Q.	pois le Q.
85 sh. 4 d	50 sh. 9	48-11	27-10	52-5	51
⊥ 85-9	50 "	46-1	28-3	51-7	51-11

Le prix moyen g.al du bled à Londres le 10 janv. a été de 87 sh. 6 d. le quarter.

On s'attend, d'après l'élévation graduelle des prix à voir les marchés de l'intérieur s'ouvrir le 22 février aux imp.ons de grains étrangers –

25 Janvier — Importations des grains anglais, Ecossais, Irlandais et Ecossais dans le port de Londres

Années	Bled, quart.	seigle qu.	orge, q.	avoine, q.	fèves, q.	pois q.	farine sac	farine barils
1814	768,021	2259	292,578					
1815	471,140	3415	282,805		déjà	fait pour	1817.	
1816	516,151	3049	229,762					
1817	680,790	21,763	290,499					

25 février 1818 — Le prix moyen ~~[illegible]~~ général s'étant élevé

pour le bled à 86 sh. le quarter
orge 45 " 6 d. id
avoine 27 " 2 – id.

Les ports anglais se sont ouverts le 23 février pour l'importation de l'étranger dans l'intérieur de ces 3 articles. Quant aux Seigle, aux fèves et aux pois comme leur prix moyen ne s'est pas élevé au taux nécessaire pour autoriser leur importation de l'étranger, il n'y a que ceux des 3 roy. et de l'Amérique du nord anglaise qui continuent à être admis en Consommation.

Le prix moyen général de la semaine finissant le 14 février était ainsi le quarter

Bled	seigle	orge	avoine	fèves	pois
85 sh.	51 sh. 1 d.	45 = 3	28 sh. 6.	51 sh. 4	52 sh.

22 avril – malgré les importations considérables de grains étrangers le bled était le 11 avril à 89 sh. 10 d. — et à 91 sh. 1 d. le 25 avril. N.a l'élévation des prix porte sur les pr.res qualités, car les 2es et 3es sont sans [illegible]

6 mai —

20 mai – la farine, ~~[illegible]~~, les fèves et les pois actuellement étrangers sont admis à la consomm.on intérieure d'après l'élévation de leur prix dans les 6 dernières semaines

29 juillet — Baisse considérable des prix, par suite de grands arrivages de l'étranger, du défaut de demande dans l'intérieur et de l'opinion favorable qu'on a de la récolte de l'année.

7 octobre — le prix moyen général du bled des 6 dernières semaines qui ont commencé le 15 août ne s'étant élevé qu'à 79 sh. 11 deniers p. quarter les ports d'angleterre ont été fermés à l'importation de tous les bleds venant des ports entre l'Eyder et la Bidassoa.

21 octobre — Les bleds admis actuellement à la consommation sont ceux du Nord c.a.d. de Russie, de Dantzig, de Poméranie et de Zélande.

30 octobre — La récolte du froment de 1818 a été plus abondante que la précédente, cependant elle ne s'est pas élevée au terme moyen des récoltes annuelles — froment d'une excellente qualité pesant cette année près de 60 livres le quarter [évalué à 88 sh. le quarter] dans les années ord. de 57 à 58 livres.

D'après l'acte du parlement du 23 mars 1815 actuellement en vigueur, c'est le 15 9bre que le prix moyen du quarter durant les 6 semaines précédentes qui doit être de 80 shell. pour la libre importation du bled décidera si cette importation aura lieu ou non — et on croit qu'elle aura lieu

L'exportation du bled d'angleterre est toujours libre, l'acte du parlement n'établit de réglement que pour l'importation.

Le bled que produit l'Angleterre ne suffit pas depuis [illegible] années à la consommation — 1 quarter par personne. On exporte beaucoup de seigle, parce qu'il n'y est pas d'un usage aussi commun que le froment.

1 quarter angl. correspond à 2 hectolitres 4/5 d'hectolitre

le quarter contient 4 boisseaux

1 last donne 10 quarters

Les droits [illegible] sont les mêmes pour toute espèce de grains et pour tout chargement

Le fret qui n'est que de 3 shell. par batim. anglais serait de 6 id par id. français

On estime d'un cours de 1 000 quarters de froment par bâtiment anglais de Londres au Havre

1 000 quarters de bled de Riga — prix rendu à bord —	3 300 L.st.
frais et charges	206
	3 506
Comm.on à 2 p%	70-2-4
Prix total L.st.	3 576-2-4

18 9bre Le prix moyen du bled durant les 6 dernières semaines finissant le 15 novembre s'étant élevé à 80 sh. 3 d. le quarter, le 16 l'importation des bleds étr. a été permise.

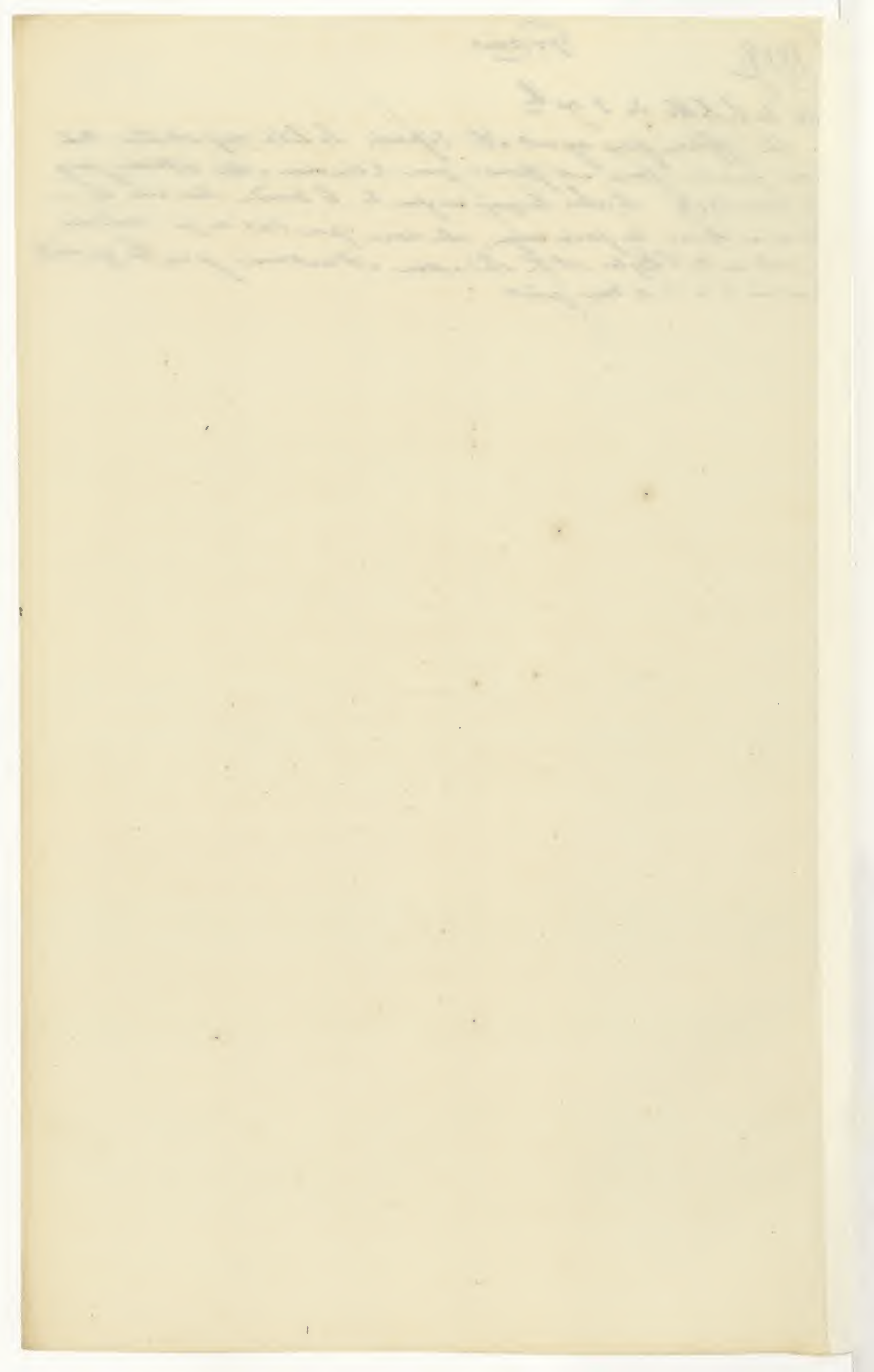
2 Décembre — Prix auxquels et au dessus desquels les ports du roy. sont tous ouverts à l'importat. des grains étrangers pour l'intérieur et pour leur admission à la consommation francs de droit par quarter

Bled	orge	avoine	fèves	pois	seigle
80 sh.	40 sh.	27 sh.	53 sh.	53 sh.	53 sh.

2/ 1818. Grains

Suite de la lettre du 2 7bre

Ces différens prix ayant été dépassés la libre importation des grains et de la farine est permise pour la consommation intérieure jusq. 15 février 1819. Si alors le prix moyen des 6 dernières semaines se trouve au dessous des prix moyen, elle cessera pour tout ce qui viendrait des ports entre l'Eyder et la Bidassoa et maintenue pour les grains venant au de là de ces deux points.



1818 Agriculture voir Grains

22 Mai

L'agriculture, cette véritable base de la prospérité anglaise, en reste florissante, le prix des grains suffisamment élevé



1818

Graine – Commerce

Consulat de Liverpool

26 août
~~30 avril~~ 1818

Plan de ~~Bensse~~ la maison la plus considérable de Liverpool, Croper, Benson et Cie ~~pour~~ qui fait un immense commerce de grains et farines, pour connaître l'état exact de la récolte annuelle de l'Angleterre, et faire des spéculations avantageuses.



Industrie

1818

Fait

840



1818

Industrie

Ecosse

Eclairage par le Gaz

28 mai 1818 - Lettre du consul à Edimbourg — rien à prendre



1818

Industrie

23 avril – des améliorations se font sentir depuis un an dans le commerce et l'industrie des 3 royaumes.

~~22 mai~~

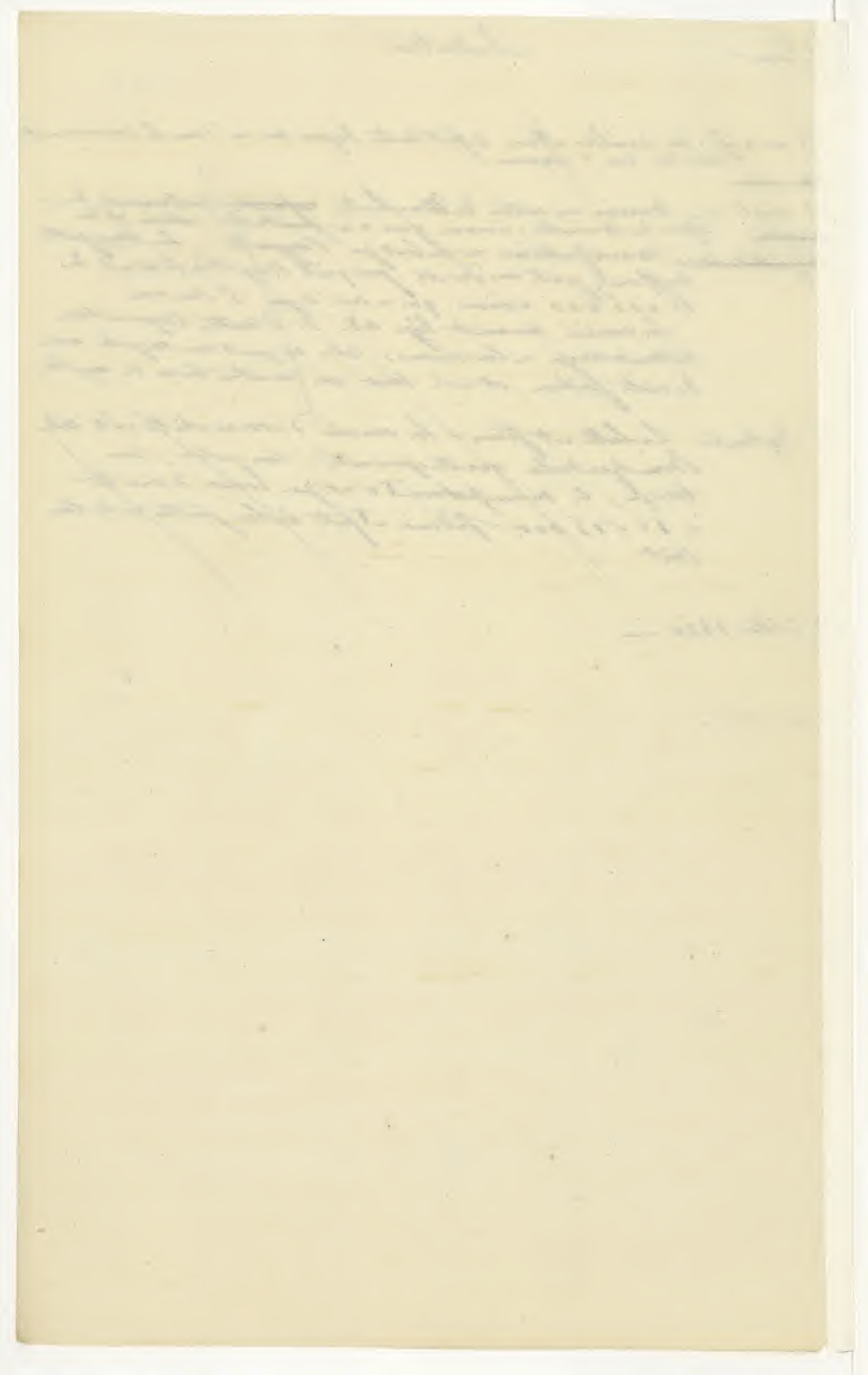
21 aout – Ouvriers en coton de Manchester ~~refusent~~ continuent de
~~11 9bre~~ refuser de travailler, à moins qu'on n'augmente leur salaire et les
~~23 Juillet 1820~~ Manufacturiers ne veulent pas l'augmenter – Les deux parties souffrent, perte considérable puisqu'il s'agit du travail de 12 à 15 000 ouvriers qui a cessé depuis 5 semaines.

Les ouvriers auraient déjà cédé si d'autres corporations n'étaient venues à leur secours; cela ne peut aucunement avoir de suites fâcheuses et cela tient au caractère tenace des anglais.

1r septembre La lutte est finie – les ouvriers de Manchester ont cédé Beau spectacle que celle qu'a présenté, sans police, sans troupes, les manufacturiers n'ont pas craint de résister à 12 à 15 000 fédérés – forts de leur justice et de leur droit

23 Juillet 1820 –

25 juin 1821 –



1818 Société des manufactures et du commerce de Glasgow, Ecosse

30 octobre 1817 Lettre du Consul à Edimbourg, renseignements sur cette société

27 août 1818 - Id — exportation des produits des manufactures de Glasgow et Paisley (par les douanes de la Clyde) voir importations & exportations

New. annual register (année 1818) p. 286 Suivant les rédacteurs de ce recueil

L'état des classes manufacturières (en 1818) fut malheureux par suite du renchérissement des grains; aussi tandis que les fermiers demandaient que la loi sur les grains (corn bill) fut modifiée; en mettant de nouvelles et de plus fortes entraves à l'importation des grains étrangers, la classe manufacturière au contraire demandait à la législature que les entraves existantes fussent détruites, afin qu'en Angleterre on put se procurer le bled à aussi bon marché que dans les autres pays.

L'état des principales branches des manufactures anglaises éprouva beaucoup de fluctuations en 1818, particulièrement les manufactures de coton, qui ordinairement sont sujettes à de grandes variations qui furent plus marquées dans le courant de l'année précitée. La branche qui concerne du tissage (the weaving branch) continua à souffrir par suite des grands établissements du même genre formés dans différentes parties du continent; la branche de filature (spinning the branch) souffrit aussi par différentes causes: 1° la principale, l'augmentation immense dans le nombre des manufacturiers, 2° grandes améliorations dans les machines 3° spéculations des maîtres manufacturiers (master manufacturers) les deux premières causes ont produit une accumulation de produits manufacturés en action que si tous les manufacturiers avaient travaillé, ils auraient pu produire en peu de mois de quoi satisfaire aux demandes de tout le Globe pendant une année. La troisième cause a exercé une influence fâcheuse surtout en 1818, par suite de l'énorme quantité de marchandises de coton que les manufacturiers importèrent dans l'Inde bien au delà des besoins de ce pays, et ensuite par les immenses exportations en Angleterre du coton de l'Inde.

Les manufactures de laine dont les spéculations sont ordinairement plus stables et régulières que celles du coton, ne furent pas généralement dans un état florissant en 1818. Il y a eu cette année une grande fluctuation dans les demandes de l'étranger; et les demandes de l'intérieur, qui sont dans tous les temps les plus considérables, retombe

pas été cette année autant qu'ils l'avait dû l'espérer. L'introduction des machines ou leur amélioration, est indubitablement la cause de la richesse de toutes les classes de la communauté, lorsqu'elle ne s'étend pas trop loin, c'est à dire au delà de la demande des articles manufacturés; mais lorsque cette introduction ou cette amélioration arrivent au moment même où les demandes diminuent ou sont stationnaires, et lorsque par suite un grand nombre des bras manufacturiers est sans emploi; il est impossible qu'il n'en résulte pas une extrême misère, et c'est à craindre que ce n'ait été le cas en 1818.

Les manufactures de soye a été et sera toujours (dans ce pays) une branche forcée et contre nature (forced and unnatural). Le parlement n'aurait pas dû l'encourager, surtout depuis les progrès considérables que nous avons faits dans les manufactures de coton. C'est une branche qui devait souffrir beaucoup depuis la paix avec la France; elle a souffert et elle doit souffrir encore.

Les manufactures de Clincaillerie, surtout celles de Birmingham sont les plus florissantes (que la plupart des autres) branches, mais quoique le bon goût, la variété et le bon marché qui distinguent les articles de cette ville, doivent leur assurer un marché régulier et sûr, et qu'elles doivent donner une idée extrêmement avantageuse de l'habileté anglaise, cependant on ne peut les considérer comme une source abondante de la richesse nationale.

En somme l'état de nos manufactures pendant l'année 1818 n'était pas plus flatteur que celui de notre agriculture

1818
5

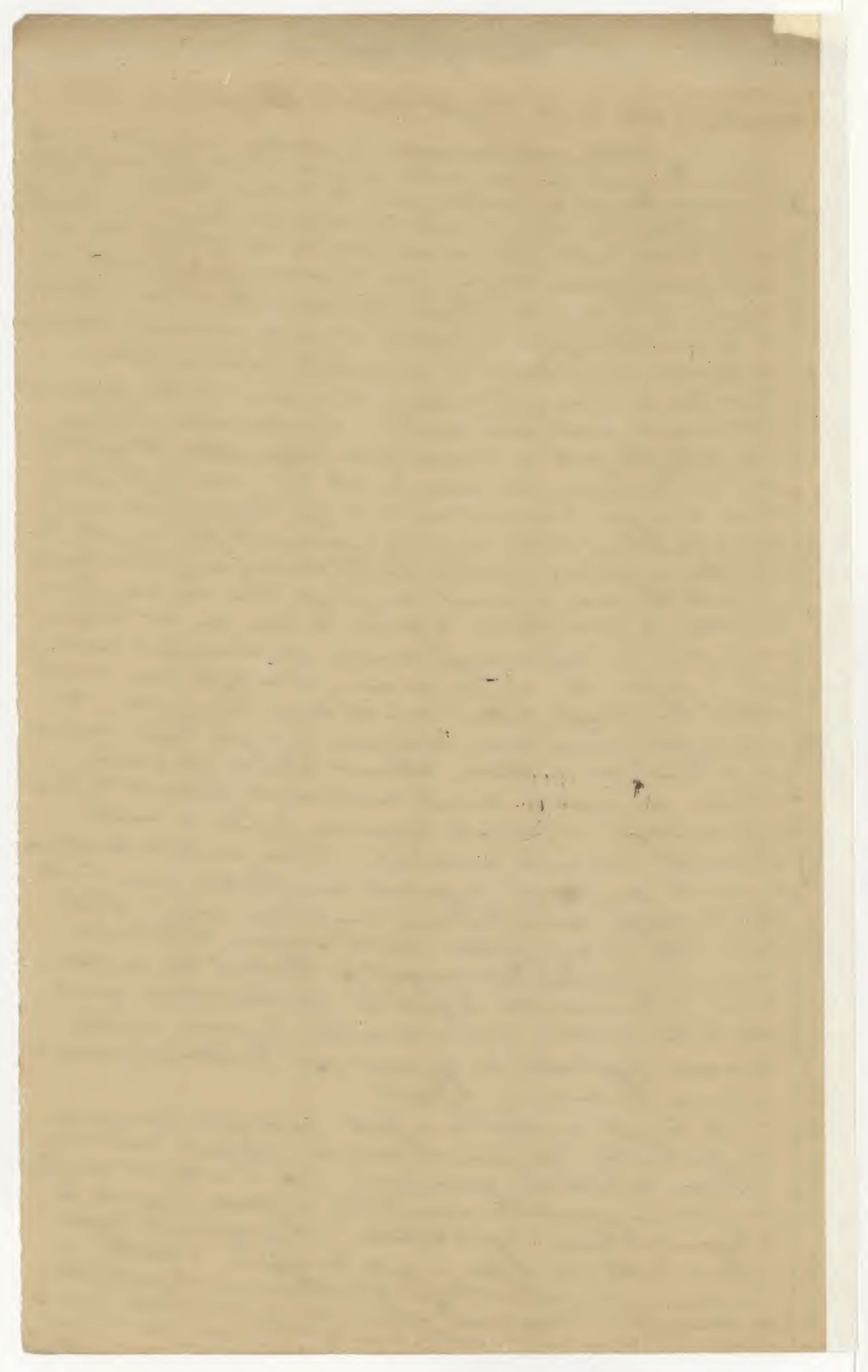
Manufactures — Machines

12 mars 1817 Lettre de M. Hugot Consul à Glasgow

L'extrême perfectionnement des ~~machines~~ manufactures, a été, suivant le Consul, une source de bien réel pour la Société; mais à côté de ce grand bien est un écueil qui peut lui devenir funeste. En Ecosse la population des villes s'y accroît dans une proportion qui n'a d'exemple dans nulle autre contrée, mais c'est aux dépens des campagnes. Sans les bras de pauvres paysans Irlandais pour se procurer la subsistance, les campagnes des environs de Glasgow cesseraient d'être si bien cultivées. Les anciennes tribus éparses de paysans et montagnards écossais diminuent ou s'éteignent insensiblement, et une multitude de terreins voyent disparaître les Clans qu'ils avaient portés et nourris de tems immémorial, et deviennent des déserts muets et arides. La nature a doué l'Ecossais d'un génie plus porté au commerce qu'à l'Agriculture, et on peut dire que son aversion pour la terre est telle que toutes les fois qu'il trouve les moyens de vivre autrement (quoique beaucoup plus mal) qu'en y travaillant, il l'abandonne avec empressement pour se jeter dans les villes où il devient le triste et humble serviteur non pas des hommes ses semblables, mais uniquement d'une pompe, d'une roue, d'un fuseau. Des milliers de jeunes paysans vigoureux des deux sexes sont chaque année privés de l'apprentissage de métiers qui les auraient rendus aptes à gagner leur vie par eux mêmes, et entassés dans de vastes atteliers bien échauffés pendant 12 à 14 heures chaque jour, sans avoir à faire presqu'aucun mouvement du corps, ce qui rend en peu de tems leur constitution tellement délicate, que le même individu qui naguère bravait moitié nud et gaiement les frimats de ses montagnes, ne peut plus supporter la pluie ou même l'humidité sans en être incommodé. Ce n'est pas tout, un débouché un marché pour la vente des produits manufacturés vient-il à être fermé ou engorgé momentanément dans quelque coin du Globe? Tout à coup les manufactures dont les magasins se trouvent encombrés, s'arrêtent et renvoyent à l'instant leurs instrumens vivans, de la conservation desquels ils s'inquiètent moins que de celle de leurs machines, et 15 à 20 milliers de pauvres créatures humaines agglomérées sur un point sont subitement privées de feu, de pain et souvent de logement.

Le Consul conclut de ces faits qu'excepté dans quelques cas particuliers qui peuvent avoir un rapport direct avec les besoins ou le service du gouvernement, celui ci ne devrait rien faire pour l'encouragement des manufactures en faveur desquelles de si bruyantes clameurs se font entendre. Elles prospéreront toujours si elles sont utiles, si on se borne à ne pas leur opposer d'obstacles ou d'entraves, sans qu'il soit besoin de les favoriser par des prohibitions au détriment de la communauté entière, attendu qu'à la suite des grands bénéfices dont elles ont été productives et qui ont été payés fort cher, viendraient ^

^ tout autant des embarras incalculables, relativement à la masse d'individus qui se verra sans occupation, plus nécessairement inaptes à tout autre travail, par le défaut d'exercice de leurs facultés naturelles.



1818

Industrie ~~[illegible]~~ –
Fers ouvragés

voir la lettre du 29 [illegible] 1817 n° 290

9 Janvier 1818

~~Il est à désirer que les français profitent des progrès que les anglais ont fait dans l'emploi de la fonte de fer~~ – L'amirauté anglaise vient d'adopter l'usage des cables en fer, les parcs de bestiaux en grilles transportables et les palissades en fer autour des domaines ruraux deviennent tous les jours plus communs ; les ponts, les magasins, les hangars, les toitures, les pilastres en fer se multiplient en angleterre où l'excellence de l'exploitation a réduit le métal à un si bas prix qu'il remplacera bientôt dans bien des circonstances le bois, la pierre et même le chanvre.

Il est à désirer que les français ne restent pas en arrière dans un genre d'industrie dont la nature leur a fourni les matériaux en aussi grande abondance qu'à leurs voisins et pour laquelle ils sont aussi propres qu'eux.

[illegible] –



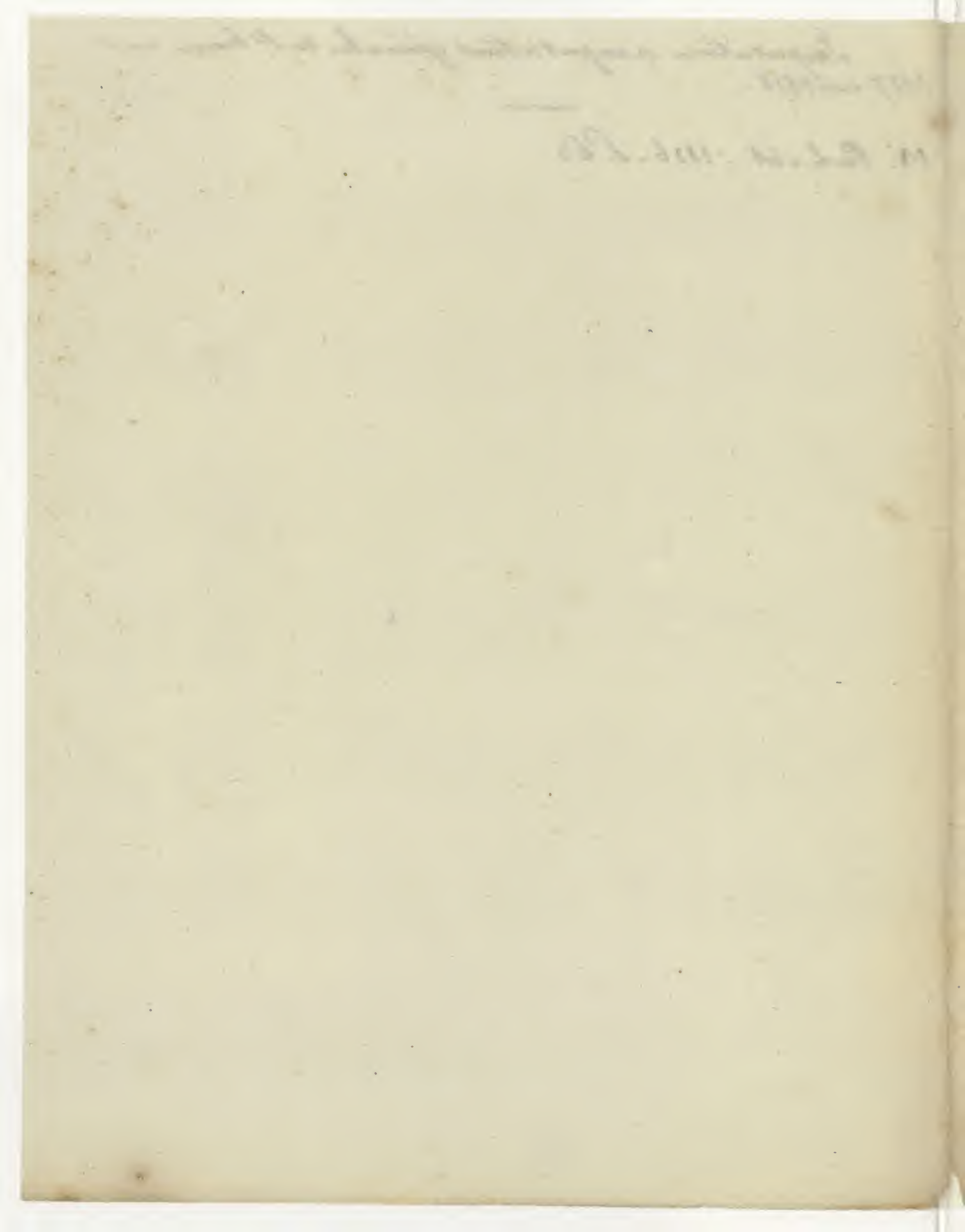
Importations et exportations 2/2

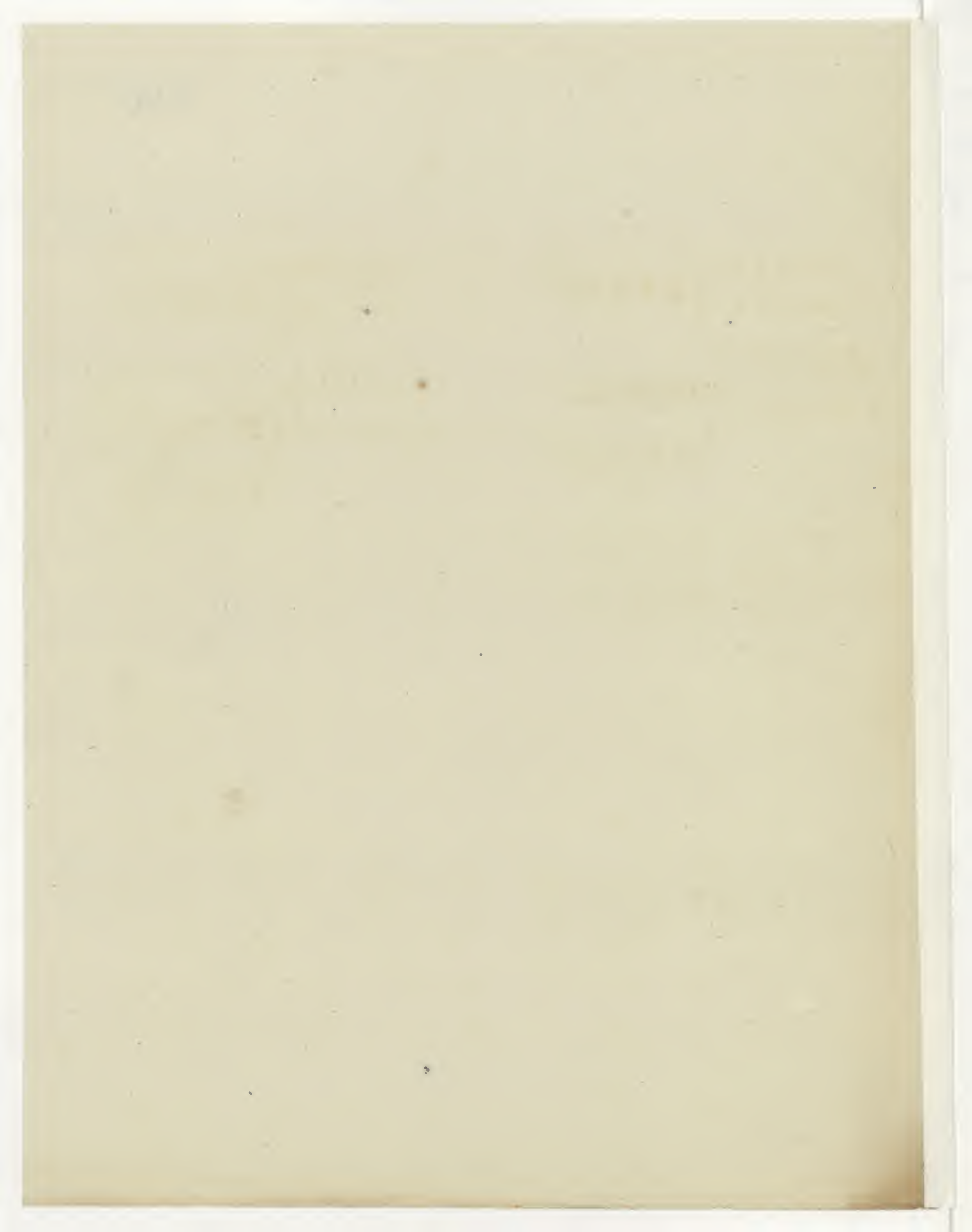
fait



Importations et exportations générales de l'Ecosse en 1817 et en 1818.

M. Parl. abst. - 1826 - P. 63





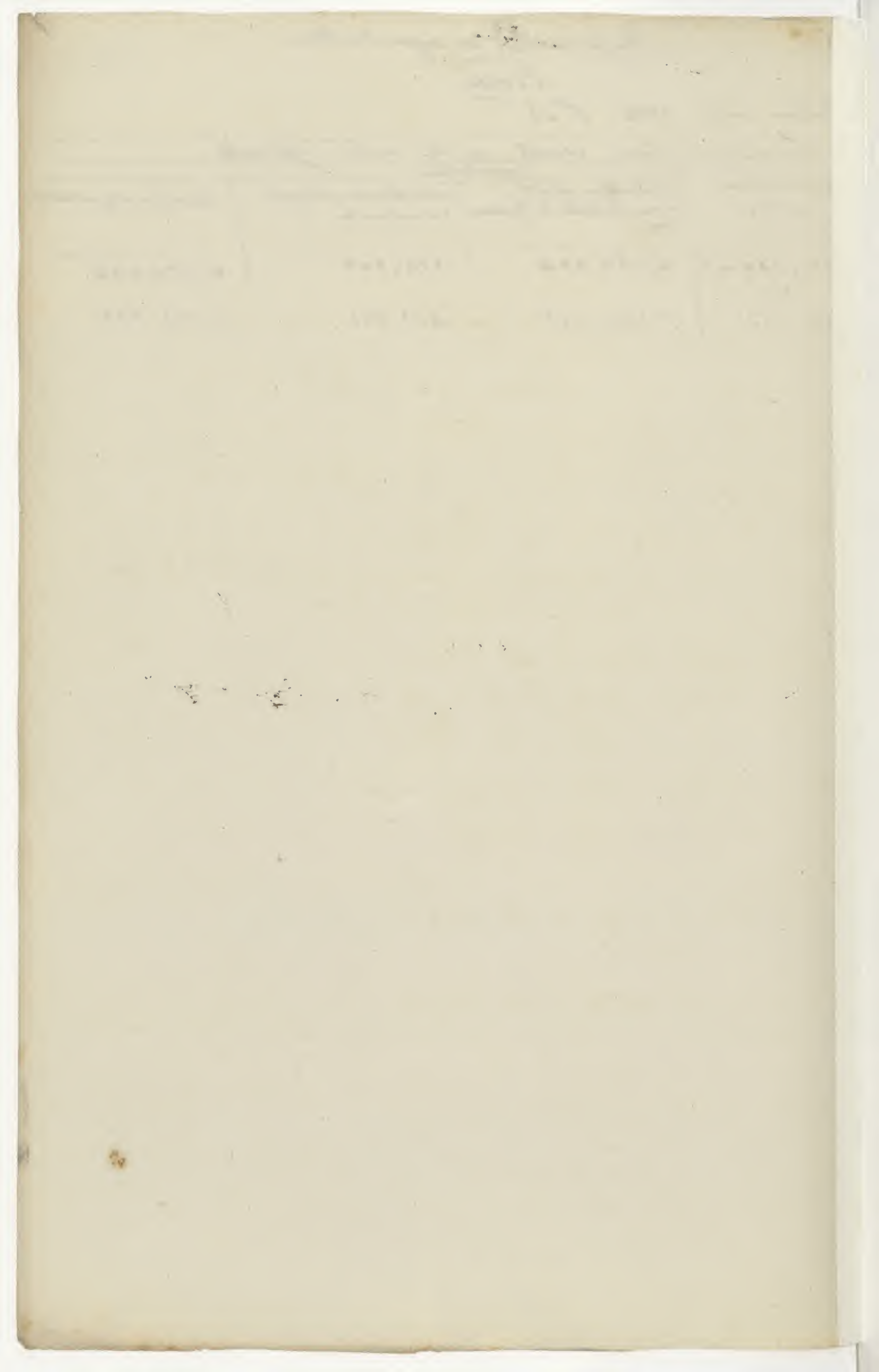
1818,
5

M
Importations et exportations
Ecosse

Parliam. abstr. 1826 - P. 63.

Commerce de l'Ecosse, établi sur la valeur officielle

importation en 1818	Exportation		
	Produits et objets manufacturés du Royaume uni.	marchandises étrangères et coloniales	Total des exportations
4,130,360 L.st.	6,255,224	514,808	6,770,033
1817			
3426 753	7 329,745	423,802	7753 548



1818

Importations et exportations
mouvement commercial du Port de Leith et de Grangemouth, Ecosse.

250

28 janvier 1818 – Lettre de M. Hugot Consul à Edimbourg

En 1817 – 1678 Batimens chargés entrés dans le port de Leith venant de l'étranger
dont – 112 id. étrangers
et 1566 id. anglais

En 1817 1292 id. chargés entrés dans le port de Grangemouth id
dont – 15 étrangers
et 1277 anglais

outre pour les ~~deux ports~~ 1er des ports les vaisseaux entrés sur lest et les Smaks ou transports réguliers

En 1817 – 852 – Batimens sortis de Leith avec chargement
dont – 37 – id. étrangers
et 815 – id. anglais

en 1817 – 785 – Batimens sortis de Grangemouth Id
dont – 21 – id. – étrangers
et 764 – id – anglais

mouvement commercial du Port du Clyde
Glasgow, Port Glasgow et Greenock

28 février 1818 Lettre de M. Hugot

En 1817 – 1,630 Batimens entrés avec chargement
Dont – 23 – Id. étrangers
et – 1607 – Id – anglais

En 1817 – 1580 Batimens sortis Id
dont – 24 – étrangers
et 1556 – anglais –

6 avril 1818 – Lettre de M. Hugot
voir navigation

27 avril 1818 Lettre de M. Hugot

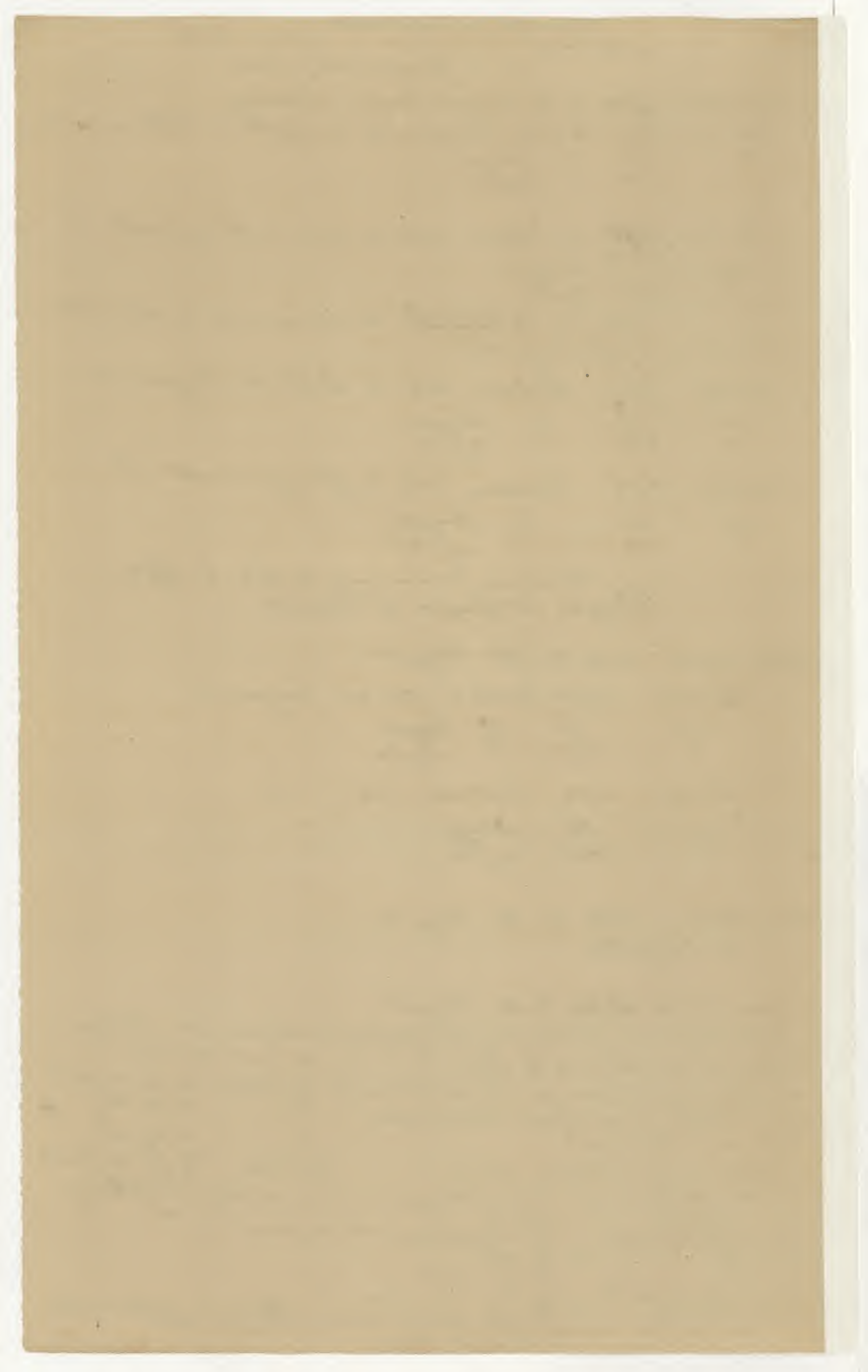
Exportations des produits des manufactures de Glasgow et de Paisley, seulement par la douane du Clyde du 1er mai 1817 au 1er mai 1818

Aux colonies et dans les ports britanniques de la méditerranée par	162 batimens	30,066,202 yards
aux ports d'Europe et aux colonies d'états europeens	55	13,950,856
Aux Etats unis d'Amérique	41	6,617,922
	258 batim.	50 635 080 yards

Outre des produits divers tels que

fil de coton et de laine pr	651,724 livres pest. dont 234,064 Liv. pr St Petersbourg
fil de lin et de coton	184,182 id
Rubans de fil et de coton	67 529 grosses ou 12aine de pièces
Shalls de coton	11 988
gaze et linon	24 000 yards
Dentelle de fil de coton	9160 id
Dentelle de fil de lin	10 717 id

L'exportation des manufactures de coton (d'Ecosse) par la douane de Liverpool peut être évaluée à 15,000,000 yards indépendamment des produits divers



2/ (1818) Importation et exportation
Ecosse

251

27 août 1818 — Suite de l'analyse de la lettre de M. Hagot

Il faut y ajouter les exportations par la douane de Leith qui est au moins de ——— 5,000,000 yards

Nous avons vu que les export.ons par la douane de Clyde étoient 50,635,080 id
Liverpool ——— 15 000 000 id
Total 70,635 080

Ce qui pour — 70,000,000 de yards au moins au raison de ——— 1 Shelling par yard donne au moins rond — 3,500,000 Livres Sterling
en y ajoutant 300 000 id. pour les articles de produits divers
3,800 000 L. St. pour une seule branche de commerce d'exportation d'une ou deux villes

En ajoutant à cette somme le montant de la consommation intérieure dans la Grande Bretagne, on est très près de la vérité en portant à 7,600,000 L. St. la fabrication totale des cotons dans un seul district

Rentrée dans le port d'Aberdeen

en 1816 - 1467 batimens de commerce jaugeant 112,496 tonneaux
1817 - 1382 id — — 117,184 id.

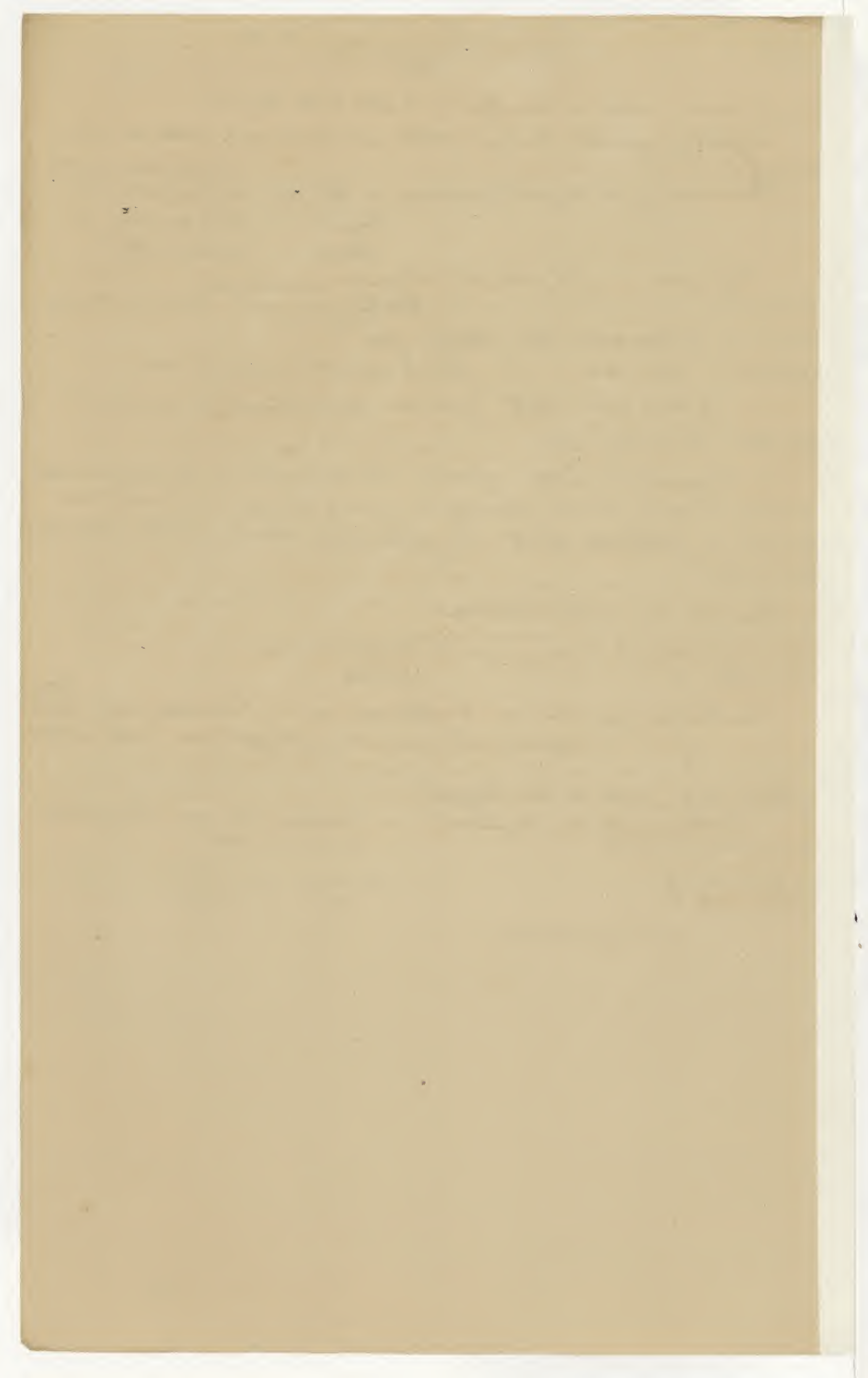
Les batimens appartenant à Aberdeen au 1er 7bre 1818 étoient. 267 - 37,851 tonnage
id. id. aux ports de la côte orientale d'Ecosse (avec les ports du Clyde) — 2148 - 225,681

10 février 1819 Lettre de M. Hagot

Batimens entrés avec chargement dans le port de Leith
en 1817 - 1678
en 1818 - 1715

Batimens sortis avec chargement du port de Leith
en 1817 — 852
1818 — 1493

Les importations



1818

Commerce

27 août 1818 Lettre de M. Hugot

Il résulte d'un État joint à cette lettre, que quoique le commerce total extérieur du royaume uni ait été plus considérable en 1817 qu'en 1816, il a été cependant inférieur

10 février 1819 Lettre de M. Hugot

Il résulte de 4 États détaillés du mouvement de la navigation et du commerce du port de Leith en 1818 comparé avec 1817, que la comparaison est sur le plus grand nombre d'articles à l'avantage de 1818; l'état actuel des choses permet de penser que l'année 1819 ne sera pas moins favorable au commerce. Ce qui prouve qu'à cet égard la confiance est générale, c'est que la construction des bâtiments de commerce est dans la plus grande activité, non seulement dans les chantiers de Leith, mais dans tous ceux des autres ports d'Écosse

18 janvier 1819 Lettre de M. Hugot

Le mouvement commercial des Ports du Clyde dont Glasgow est le chef lieu a été plus considérable en 1818 qu'en 1817. Le Commerce continue de prospérer, et l'on espère encore de nouvelles améliorations tout telles que les travaux de construction de bâtiments ont depuis deux mois pris un essort extraordinaire.

Les manufactures du Clyde sont aussi en pleine activité, et il n'y a pas en ce moment d'ouvriers en coton inoccupés, quoique la main d'œuvre soit à vil prix et que la détresse des ouvriers soit à son comble. Ceux qui il y a 4 à 5 ans gagnaient 2 à 3 guinées par semaine, ne peuvent plus gagner que 15 à 16 shellings en travaillant bien davantage et pour se soutenir ils sont forcés de recourir aux paroisses.

A. Chateaubriand



Portug.	Esp.	Russ	Ital.	Norw.	Gibr.
138 426	41,734	459	29 347	4787	17 645
45 871	75,344	46,126		18,584	1 078
184,297	117,078	46,585		23,371 +	18 723

Her Guern.	Pruss	France	Holl.	Sued
5 413	37	1833	818	10 291
12 116	20 116	9 512	9 528	
17,529	20,153 +	11,345	10,346	

Turq.	allem.
2613	130
	350
	480

211,287
280,881
492,168

158

8726 2

202,554

280,876

923,797 – } 1,825,169
901,372 }

1,039,841 } 1,803,824
763,983 }

4,720,378 } 10,382,460
5,662,082 }

12,207,629

3,058,879 } 10,815,924
5,757,045 }

12,619,748

5,644,175	6,098,720
6563,454	6521,028
12,207628	12,619,748

Port.	Esp.	Russ	Ital	Norw	Prus
60 935	87,940	52 775	32 216	31 593	35577
75,084	14 211	71	107	11 877	1939
136,019	102,151	52 846	32 323	43,470	37,516
Gibr.	Hr Guern.	Fr.	Holl	Suéd.	
6	13139	24 669	72,505.	17 625	
15698	7911	2011	963.	530	
15704	21,050	26,680	73,468	18 155	
Eurg.	Allem.	E.U	Ind. ocean	Col. an.	
	325	236,651	261,554	97 563	
	1912	361 078	205,156	62 915	
	2,237	597,729	466,710	160,478	

C.-A.	Ind. occ. ang	Col. angl. du Nord	Ind. occ. etc
258 196	305 723	78 977	17
338 600	253 521	95 547	784
596,796	559 244	174,524	801

444,071
132,321
576,392

923 797
901 372
1,825,169

1,039,841
763,983
1,803,824

30878, 451

3018551 00

335
28
2 010, 603
14,780 272
200 -
430, 743
15, 058
10,466, 904
60 346.
400 209
792 874
1,355, 447,

447
28
2,486,
14 131,8
331,5
15,2
10,524,.
106 5.
427 4
736,5
957,400

1813 à 1823 inclus. Importations et exportations N

Exportation

Irlande

5 Juin 1824 Lettre du Consul à Dublin

	1813 L. Sterl.	1814 L. Sterl.	1815 L. Sterl.	1816 L. Sterl.	1817 L. Sterl.	1818 L. Sterl.	1819 L. Sterl.	1820 L. Sterl.	1821 L. Sterl.	1822 L. Sterl.	1823 L. Sterl.
exportation en produits du sol et des manufactures de l'Irlande	6,822,036	6,558,103	6,742,905	6455943	6,884,772	6,925,693	6,106,377	7,602,468	8,283,450	7,252,765	8,091,113
En marchandises étrangères et denrées coloniales.	436,576	581,332	333,217	247,144	225,640	138,754	144,960	175,023	146,762	141,969	61,635
	7,258,612	7,139,436	7,076,123	6,703,087	7,110,412	7,064,448	6,251,337	7,777,491	8,430,212	7,394,735	8,152,749



1818 Importations et exportations 255

appendix du Mémoire annuel de M. Séguier p. 1820
Coton
668,332 sacs de Coton importés en 1818 dans les différens ports du Royaume uni

Sucre d'Amérique et d'asie importé et exporté en 1818
3,965,947 quintaux de sucre importés dans la G. B. dont 162,394 q. d'asie et 8751 de St Domingue
1,695,628 — id. id. exportés de id. " 110,323 — id.
dont 31,636 q. en France

appendix au mémoire annuel pour 1819 p. 145 extrait du rapport au Parlement

Année finissant le 5 janvier	Total général des importations de tous les pays du monde dans les trois royaumes valeur officielle en Livres Sterling	Total general des exportations des 3 roy. dans tous les pays du monde. valeur officielle en Livres Sterling
1817	34,799,310	57,451,696
1818	39,609,407	59,686,655

13 mars 1820 — mémoire annuel de M. Séguier P. 67.
Les profits agricoles de 1818 ont augmenté le travail et doublé la production, et bien que cette année est dans les fastes du Commerce d'Angleterre celle où les ~~marchandises~~ exportations de marchandises ont été les plus considérables; une grande partie de ces marchandises a passé en Amérique qui est le principal marché de l'Angleterre; mais le moment était mal choisi pour une pareille spéculation, ainsi que nous le verrons en traitant l'année 1819

Parliam. papers and abst. 1826 — p. 403. voir pour 1818 le titre Imp. et exp. 1819 (i)

1817 — Import. et export. du Roy. uni pour les divers parties du Monde

Importation dans la G. Bretagne en L. Sterl. valeur officielle	Exportation: Produits du sol et des manufactures des 3 royaume	Marchandises étrangères et coloniales	Total des Exportations
29,910,502 - 9 - 8	39,233,466.	10,269,271	49,502,738

Les pays dont les importations dans la gr. B. et dont les exportations de la Grande Bret. ont été les plus considérables sont

en Europe — importations dans la G. B. valeur officielle		En Europe — exportations de la G. B.	
russie	2,194,238, L.st.	allemagne	8,726,850
Espagne	958,726	Italie	2,942,916
Prusse	801,448	Russie	2,758,997
hollande	730,485	hollande	2,579,644
Italie	721,814	Flandres	1,844,182
allemagne	687,576	France	1,649,181
Portugal	586,610	Portugal	1,592,542
France	518,353		

suite

Importation		Exportation	
Asie Indes orient. & chine –	7,687,278	Asie – Indes orient. & Chine –	2,779,626
Afrique – Cap d. B. E. –	167,582	Afrique – Cap de B. Esp. –	263,161
Amérique – Indes occid. anglaises –	8,021,203	Amérique – Indes occid. angl.	6,762,069
États unis –	3,067,315	États unis –	6,387,077
Brésil –	817,222	Brésil –	2,284,568

voir Imp. et Exp. 1819 (1) pour 1818.
en remarquant

Allem.
1,265,584 - 4 - 4
8,684,233 - 3 - 4
9,949,817 - 7 - 8

Gr. Russ.
2,851,549 - 18 - 6
2,820,741 5 - 4
5,672,291 - 3 - 10

Ital.
1,274,240 - 14 - 5
4,288,853 - 13 - 2
5,563,094 - 7 - 7

Holl
1,133,772 - 12 - 5
2 046 124 - 19 - 1
3,179,897 - 11 - 6

Port.
707,245 - 1 - 7
1,408,278 - 19 - 7
2,115,524 - 0 - 14

France
1,137,754 - 15 - 7
1,194,752 - 8 - 0
2,332,507 - 3 - 7

Hand.
571,902 - 16 - 10
1,922,098 - 12 - 5
2,494,001 - 9 - 3

Prus.
1,390,834 - 3 - 5
1,062,799 - 2 - 3
2,453,633 - 5 - 8

Esp.
1,245,989 - 12 - 2
602 609 2 5
1,848,598 - 14 - 7

Gibr.
61,203 - 10 - 9
896,178 - 2 - 7
957,381 - 13 - 4

Malt.
61 419, 15, 11
674,878 - 3 - 6
736 297 - 19 - 5

Curq.
369,052 - 2 - 11
1 061 810 - 11 - 10
1,430,862 - 14 - 9

Dan.
376 318 - 13 - 0
377 695 - 15 - 2
754,014 - 8 - 2

Iles Guern.
146 440 - 1 - 1
280 980 - 13 - 4
427,420 - 14 - 5

Suèd
196,854 - 2 - 10
136,969 - 19 - 0
333,824 - 1 - 10

Norw.
88,333 - 9 - 11
130,772 - 12 - 1
219,106 - 2 - 0

Iles Ion.
87 224 - 6 - 6
13 220 - 9 - 3
100,445 15 - 9

8,133 492 - 16 - 4
26,782 386 - 1 - 9
34,916,878 - 18 - 1

12,965 720 - 2 - 2
27 602 997 - 12 - 4
40,568,718 - 14 - 6

Ind. Or.
7,687,278 - 2 - 0
2,779,626 - 2 - 9
10,466,904 - 4 - 9

N. Holl
50 - 4 - 3
15008 - 1 - 6
15,058 5 - 9

Cap de B.
167,582 - 8 - 9
263,161 - 7 - 8
430,743 - 16 - 5

Autres parties
180,273 - 4 - 5
242,584 - 10 - 2
422,857 - 14 - 7

Ind. occ. ang.
8,021,203 - 15 - 2
6762069 - 4
14,783,272 - 19 - 2

Et. uni
3,067,315 - 13 - 7
6,387,077 - 14 - 7
9,454,393 - 8 - 2

Brés.
817,222 - 7 - 3
2284,568 - 12 - 11
3,101,791 - 0 - 2

Ind. occ. étr.
758,025, 17 - 5
1,862,502 - 15 - 1
2,620,528 - 12 - 6

C. ang. sept.
615,032 - 19 - 7
1395,570 - 8 - 3
2,010,603 - 7 - 10

Buenos.
113,942 - 11 - 8
665,622 11 9
779,565 - 3 - 5

Chil.
599 - 13 - 1
32797 - 4 - 4
33,396 - 17 - 5

R. d. l.
1458 - 5 - 8
26,875 - 14 - 4
28334 - 0 - 0

Col.
0 - 8 - 10

Perou
0

Mexico
0.

Pêch.
332,736 - 1 - 10
2 887 - 19 - 6
335,624 - 1 - 4

March. Jav.
14,287 - 19 - 10

Ind. Or.	Nouv. Holl.	Cap.	Autres p.	Ind. occ. ang.	Et. unis
7,337,689-16-1	5 111-1-6	126 224-19-10	158, 864-14-3	8,347,235-16-0	3,433,621-17-0
3,185,750-16-10	10 073-13-3	205,292-16-1	273, 648-16-7	5,784,553-18-0	8,383,436-15-11
10,523,440=12-11	15,184-14-9	331,517-13-11	432, 513-10-10	14,131,789-14-0	11,817,058-12-11

Brés.	Ind. occ. étr.	Col. ang. sept.	Buenos A.	Ch.	R. de C.
1,080,543=6=4	850,041-17-11	690,431„13„7	272,502-2-2	16818-16-2	28,507-12-4
3,191,621-1-0	1,509,752-1-1	1,795,264„4„3	690,304„16.8		
4,272,164-7-4	2,359,793-19-0	2,485,695=17=10	962 806-18-10		

Col.	Pér.	Mexi.	Pêch.	March. Sains
21,631-6-11	2713-0-10	99,645=5-9	444, 519-3-0	11 556-17-8
		112 599-8-5	3 020-	
		212, 244-14-2	447,539-3-0	

29,910,502-9-8	35,845,340-0-2
49,502 738-8-7	52,796,355-9-9
79,413,240=18-3	88,641,695-9-11

On voit par le tableau ci-dessus 1° que la somme totale (de tous les pays du monde (excepté l'Irland.) pour la G. B. des importations et des exportations de la Grande Bretagne pour tous les pays du monde ayant été

en 1817 de 79,413,240 Livres sterling soit f. +
et en 1818 de 88,641,695. soit ‡

+ 1,985,331,000 francs
‡ 2216 042 375 id
230,711,375 francs

La Différence du commerce en faveur de 1818 = 9,228,455 L. St. soit f. 230,711,375

dont 5,934,838 L. St. soit f. 148,370,950 en plus sur les importations
et 3,293,617 id. id. 82,340,425 id. sur les exportations

Somme égale — 9,228,455 L. St. soit 230,711,375 f.

2° que en Europe les pays dont le commerce a été le plus étendu avec la Grande Bretagne l'avait été. En Europe en 1817 en 1818

1818) Commerce avec Buenos ayres

2 Juillet 1819

D'après un rapport officiel présenté à la chambre des communes sur la quantité, l'espèce et la valeur des marchandises qui ont été exportées d'Angleterre pour Buenos Ayres, ainsi que sur la quantité de marchandises importées de Buenos ayres en Angleterre

années	valeur des exportations d'Angleterre à Buenos ayres en L. St.		valeur des importations de Buenos ayres en angleterre en L. St.	
1816 –	311,657			
1817 –	548,689			
1818. –	730,808	–	272 380	marchandises consistant en Canelle, Cochenille, cuivre, plumes, peaux, poils, cuirs, suif, &c. &c.
id. en marchandises coloniales étrangères –	16 385			

88 - 60
88 - 50
88 - 40
88 70
354 20 / 4
88 - 55



1818

Commerce entre la Grande Bretagne et les colonies des Indes occidentales

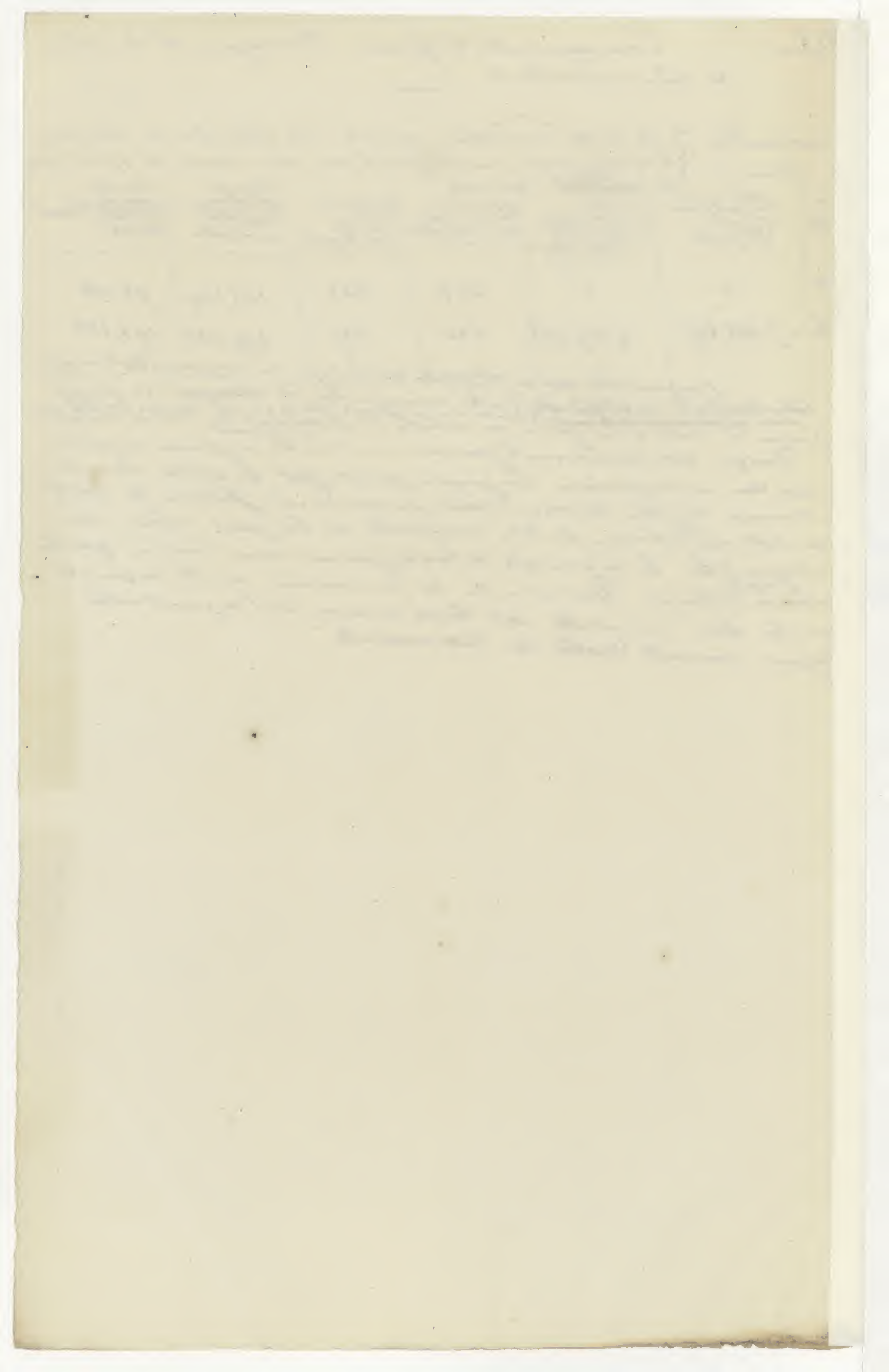
6 novembre
10 idem

Il résulte d'un tableau présenté à la Chambre des Communes le 28 mars 1817, et embrassant une série d'années de 1760 à 1816 les faits suivants

années	valeur des importations en L. St.	valeur des exportations en L. Sterl.	Nombre de bâtimens employés pour l'importation	Nombre de bâtimens employés pour l'exportation	Tonnage pour l'importation	Tonnage pour l'exportation [illegible]
1760	1,907,002	1299 759				
1774	"	"	626.	541	105,369	98,261
1816	7 428,617	4 559 665	680	637	219,042	198,133

L'augmentation qui ne doit cependant considérer que sous le rapport du tonnage ~~date surtout de 1797 qui~~ date principalement de 1797, plutôt ~~qu'au tonnage des bâtiments~~ qu'à la valeur des cargaisons, attendu que c'est toujours du rhum, du sucre, du café que l'Anglet. tire des colonies, dont le prix s'est augmenté. époque où nous avons perdu nos colonies

Quoique cet accroissement paraisse considérable au premier aspect, ce n'est rien en comparaison des progrès qu'ont fait les autres branches du commerce anglais soit avec l'Amérique méridionale, soit avec les États unis et surtout avec les Indes orientales; on peut même dire qu'aujourd'hui les négociants éclairés pensent avec raison que le commerce appelé colonial tend à sortir de son ancienne route et que celui avec les Indes occidentales doit baisser en raison de l'augmentation toujours croissante de celui des Indes orientales.



1818.

20

Commerce

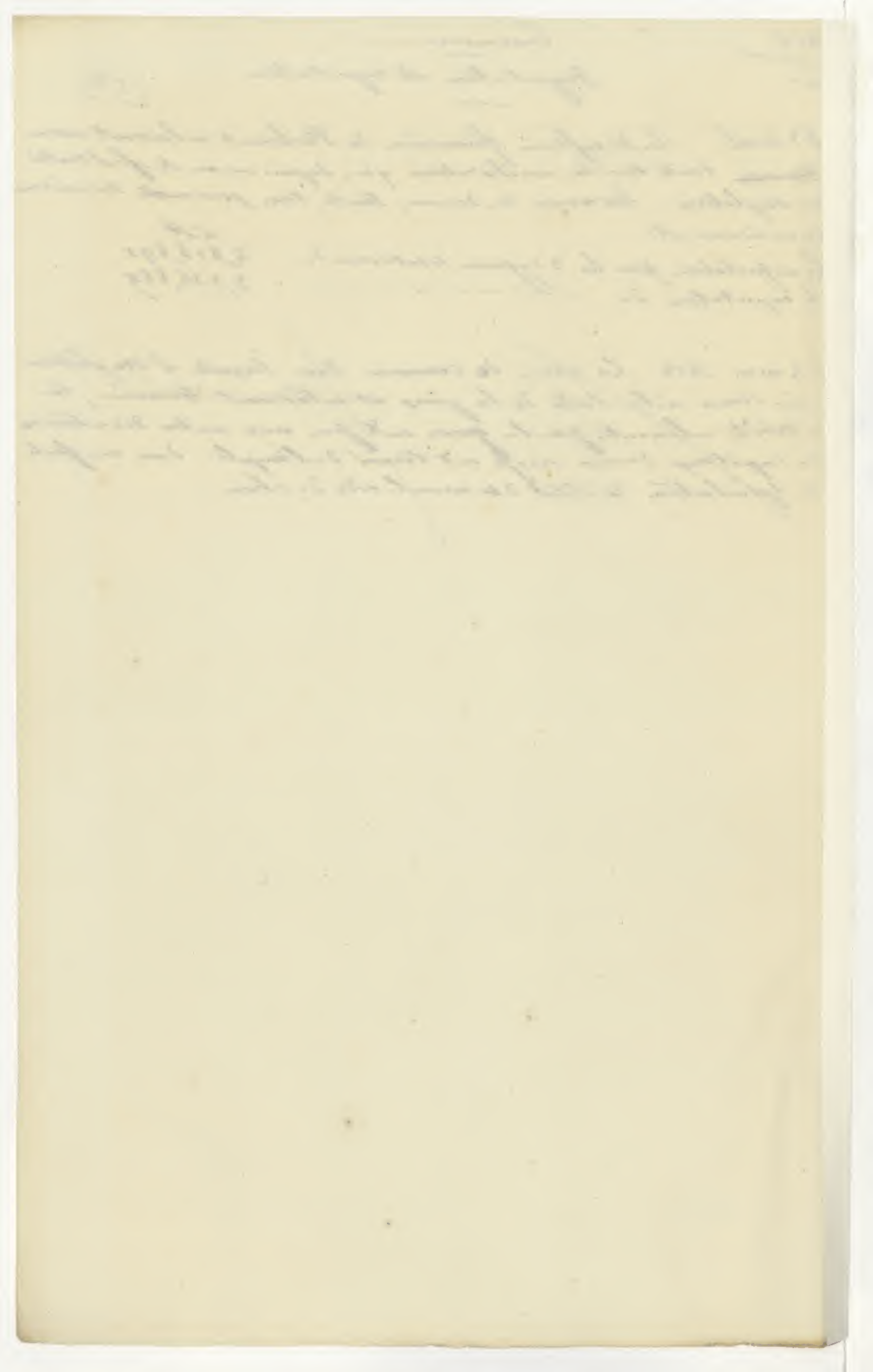
Importation et exportation

253

23 avril ~~22 mai~~ Les discussions financières du Parlement ne laissent aucun doute sur les améliorations qui, depuis un an se font sentir en Angleterre. Les revenus des douanes, timbres, taxes personnelles s'accroissent successivement.

	L. st.
Les importations pour les 3 royaumes se sont accrues de	4,815,891
et les exportations de	2,236,889

22 mai 1818 La crise de commerce dans laquelle l'Angleterre s'est trouvée à la suite de la paix est entièrement terminée ; les intérêts alimentés par la guerre ont pris une autre direction et les capitaux devenus oisifs ont trouvé de l'emploi dans une foule de spéculations résultat de ce nouvel ordre de choses.



Importations et exportations générales du royaume uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande en 1817 et 1818

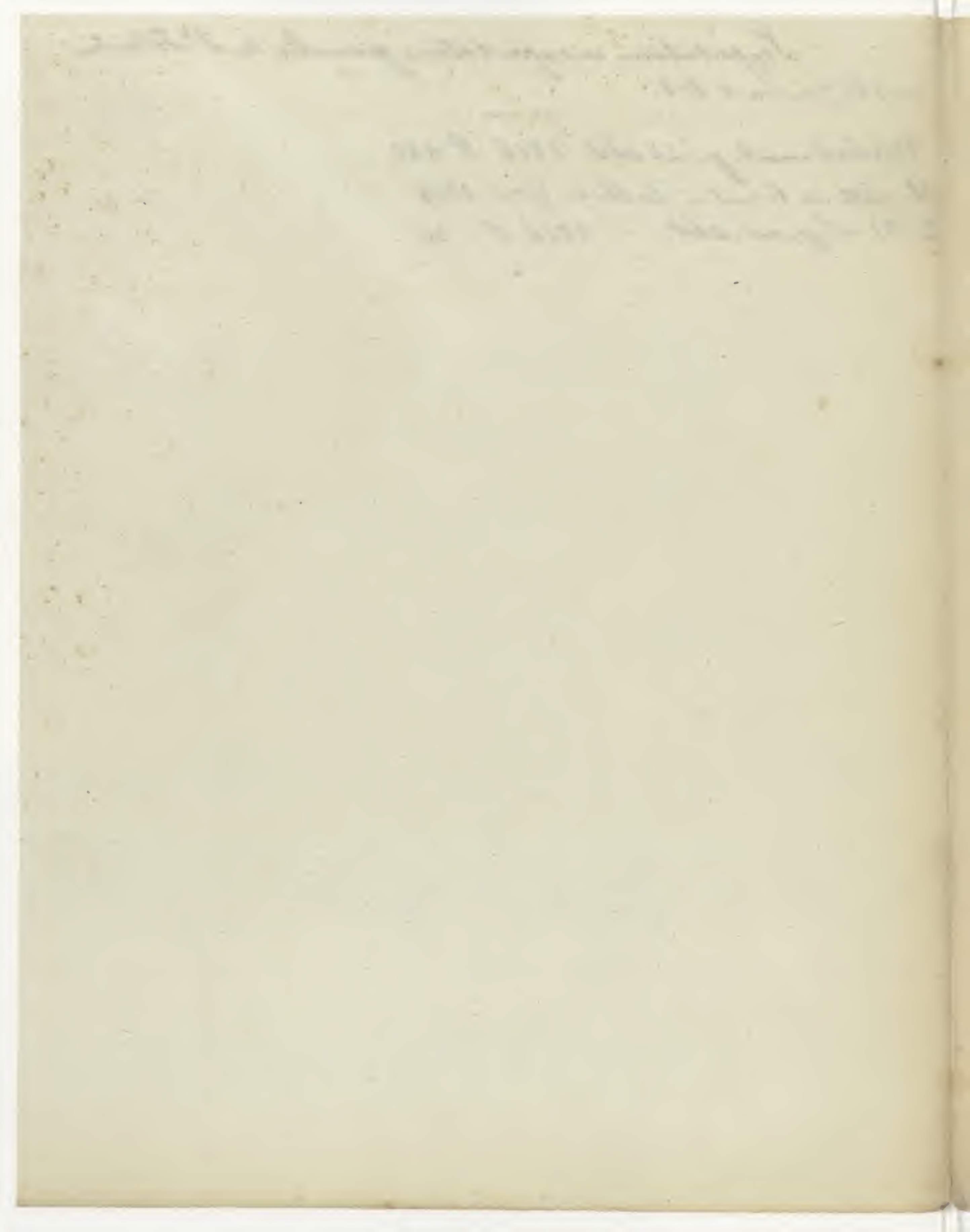
I. (l.) P. p. and abst. 1826 - P. 402 et 404: et Θ

Θ appendix au mémoire annuel pour 1819 P. 145.

26

Importation et exportation générales de l'Irlande en 1817 et en 1818.

P(i) Parliament. p. and abst. 1826 P. 422
N. Lettre du Consul à Dublin du 5 juin 1824
I(K) – P. p. and. abst. – 1826. P. 36.





1/1818

I

Importations et exportation

voir Finance de l'Angleterre

(a) Parliamentary abstracts - 1825 P. 403 - Quantités d'or et d'argent exportées du royaume uni.

(b) - Id - Id. P. 484 - suif importé

~~Id - Id. P. 488 - Huile de contribution~~

(c) Id - Id. 490 Etain

(d) Id - Id 498 laine

(e) Id - 1826 15 &c. Bled & farine exportés d'Irlande

(f) Id - Id. 1826. P. 18 & 19 Bestiaux &c exportés d'Irlande dans la Grande Bretagne et à l'étranger.

(g) Id - Id - 1826 P. 21 Diverses exportations de l'Irlande

(h) Id - Id - 1826 P. 32 &c. Beurre exporté d' Id.

(K) Id. Id - id - 36 - importation et exportation totales de l'Irlande

(l) Id - Id - " 404 - Import. & export.

(i) Id - Id. " 422 - Imp. & export. Irlande

(j) Id - Id. 1826-7 - P. 617. - Export. du Roy. uni en Russie et en Prusse

Id - - Id. - Id. 618 - Impon de grains de Russie dans la Gde Bre id Prusse

Id. - - Id - Id. 619 -

Id - - - Id - Id - 621 à 736. Impon & expon

(a) Or et argent exportés du Royaume uni &

année	or en barre et autre		British gold coin	foreign gold plate	british gold plate	Exportation totale de l'or
~~1800~~	Gold Bullion	foreign gold coin				
	oz. - dwts				oz.	oz. dwts
1817.	57,569 - 5	116,277 - 17	"	"	2576 "	176,423 - 2
1818.	57,437 - 9	78,770 - 12	"	"	1768 - 3	137,976 - 4

argent en barre et autre

Année	silver Bullion	foreign silver coin	British silver coin	foreign silverplate	British silverplate	exportation totale de l'argent
	oz. dwts					
~~1817~~	~~195,119 -~~	~~6,468,839 - 16~~	-			
1817	1,300,746 - 15	6,878,838 = "	"	195 - "	142,991 - 1	8,322,770 = 16
1818	9,205,636 - 17	8,425,905 = 10		"	145,824 - 4	17,777,366 = 11

(b) - Importation de Suif en Angleterre

1817 - 539,191 - 0 - 1 (Cwts. q. lbs) - La russie figure pr. 497,410 - 1 - 11 et la france pr. 12,687 - 0 - 14
1818 - 581,678 - 0 - 26 - id - 559 807 - 0 - 12 Id - 2697 - 2 - 11

(c) Exportation d'étain de la Grande B. valeur déclarée en L. H.

1817 - 239,062 - 16 - 6 (L. H.) Les Etats unis y figurent p. 31,531 - 13 (L. H.) et la france pour 18045 - 6 (L. H.)
1818 - 277,458, 18 - 6 Id. 59 729 - 7 44 159 - 17

(d) Laine en importée dans la Grande Bretagne (non compris les imp.ons d'Irlande)

années	lbs.					
1817	14,061,722	l'allemagne	4,816,567	l'Espagne	6,282,073	et la France 770,844
1818	24,749,570	l'allemagne figure p.	8,432,237	l'Espagne p.	8,760,627	2,129,677
~~18..~~	~~16,100,973~~	~~Id.~~	~~4,489,478~~		~~5,528,966~~	~~998,644~~

(e) Bled et farine exportés d'Irlande

	Quarters de bled et autres graines		Cwts de farine	
1817	725,620	p. la G.de B.gne	64,373	p. la Grande Bret.
id.	18,821	p. l'étranger	5,007	p. l'étranger.
	744,441		69,380	
1818	1,184,125	p. la G.de B.gne	169,870	p. la G.de B.gne
id.	6,557	p. l'étranger	14,597	p. l'étranger
	1,190,682		184,467	

(f) Bestiaux, chevaux et moutons exportés d'Irlande

	Bœufs et vaches	cochons	chevaux	chev. moutons	Total ~~exportés p. la G.de B.gne~~ ~~exportés p. la grande Bret.~~	
1817	45,301	24193	848.	29460	99802	exportés pour la G.de B.gne
id.	21	225	31.	18	295	id p. l'étranger
	45,322	24,418	879	29,478	100,097	
1818	58,165	23,960	2,142	25,152	109,419	exportés p. la G.de B.gne
id.	20	368	49	"	437.	id p. l'étranger
	58,185	23,328	2,191	25,152	109,856	

(g) diverses exportations de l'Irlande —— (attendre)

(h) Beurre exporté d'Irlande

année	Quantités Cwts	
1817	77,785 ½	p. l'étranger
	320,179 ¾	p. la Grande Bretagne
	397,965 ¼	
1818	50,884 ¾	p. l'étranger
	381,553 ¾	p. la Grande Bretagne
	432,438 ½	

(k) Importation et exportation totale de l'Irlande

	importation valeur officielle	Exportation valeur officielle: Produit et manufact. du roy.	marchandises étrangères et coloniales	Total des exportations
~~1817~~	~~5,644,176 L.st.~~			
1817	5644,176 L.st.	6,412,875	150,562	6,562,437
1818	6098,720 "	6,436,951	84,078	6,521,029

(l) Importation et exportation de la Grande Bretagne et Irlande

~~1817~~	Importation dans la grande Bretagne valeur officielle L. st.	Exportation de la Grande Bretagne: Produits et manufactures anglais et irlandais	marchandises étrangères et coloniales	Total des exportations
1817	29,910,502 = 9 = 8.	39,233,466 = 19 = 10.	10,269,271 . 8 . 9.	49,502,738 . 8 . 7.
1818	35,845,340 = 0 = 2	41,960,555 = 3 = 5.	10,835,800 . 6 . 4	52,796,355 . 9 . 9
		exp. id.	exp. id.	id.
Les Indes occidentales anglaises sont comprises dans les imp.ons p.	8,021,203 L.st.	6,384,440	377,628	6,762,069
et la France p.	518,353 id.	594,946	1,054,234	1,649,181
allemagne	687,576.	5,443,759	2,683,090	8,126,850

2 (1818) P

Importations et Exportations

Suite des Parliamentary abstract. voir finances de l'Angleterre

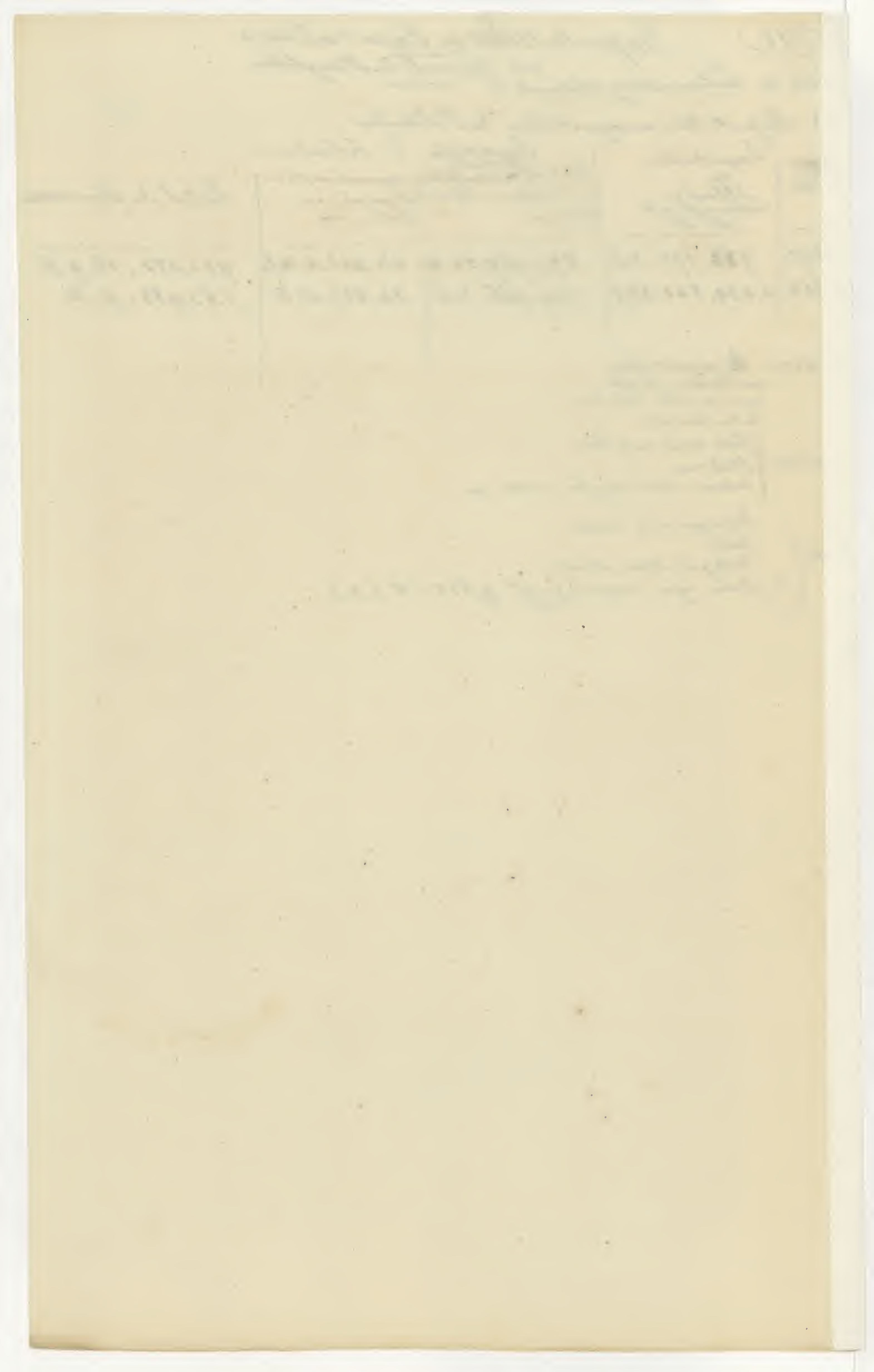
(i) Importations et exportation de l'Irlande

années	Importation en Irlande valeur officielle L. St.	Exportation d'Irlande: Produits et manufactures de l'Irlande et de la Grande Bretagne	Exportation d'Irlande: marchandises étrangères et coloniales	Total des Exportation
1817.	923,797. 3. 6	877,959. 13. 11	23,413. 4. 10½	901,372. 18. 9½
1818.	1,039,841. 12. 9	739,966. 3. 6	24,017. 6. 5	763,983. 9. 11

En 1817. Les importations en Irlande les plus considerables sont dans l'ordre suivant

amérique { Indes occid. anglaises
Etats unis
Colonies septent. anglaises en Amérique

Europe { Espagne et les Canaries
Russie
Portugal, Açores et Madère
La France n'y est comprise que pour: 9,512 L. St. 2. 8½



Importation et exportation diverses
Grande Bretagne

I. (c) Parl. pap. and abst. 1825 p. 490 – étain
(b) – – id – id – id – 484 – Suif
(j) — id — id 1826–7 617 – export. en Russie et en Prusse
— id id id – 618 et 619 – impon de grains de Russie et Prusse



1818 — Banque

Parliam. Abstracts — 1826 — p. 356-368.

~~En 1817 il fut émis~~

Nombre de billets ~~des banques~~ des banquiers de province Country Bankers émis en Angleterre

		au dessous de 5 L. St.	de 5 L. à 10	de 10 à 50 L.	de 50 ~~à 100~~	de 50 L. à 100
1817	1,012,333 dont	923 235	58 660	28 550	1139	731
1818	1,079,840	965 423	70 901	41 101	1700	715

~~année 1826~~ ~~1817. 2,053,920~~ [illegible struck-out line]

Les détails dans lesquels il faudrait entrer seraient trop étendus



Importation et exportations diverses

Irlande

II (e)	P. p. and abst.	1826	P. 15	Blé et farine
(f.)	id.	id	18 et 19	Bestiaux &c
(g)	id	id	21	Diverses exportations
(h)	id	id	32	Beurre

770

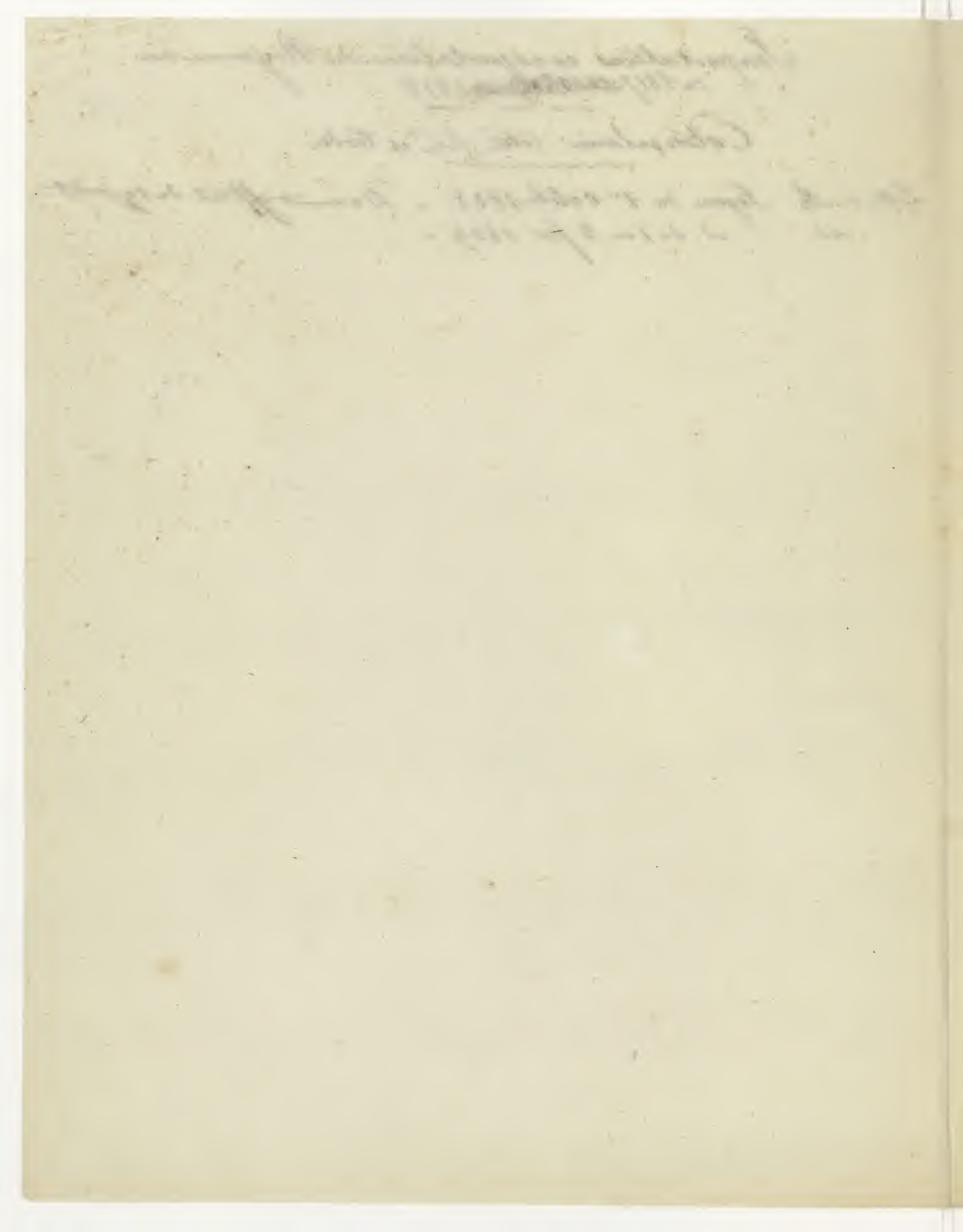


Importations et exportations du Royaume uni
en 1817 ~~et 1816~~ et 1818

Coton en laine, coton filé et tordu

Lettre de M. Seguier du 1er Octobre 1828. – Document officiel du 19 juillet.
id. id. des 1er et 2 fev. 1819 –

171





1818

Commerce

1er 2 février 1819. voir article Commerce 1819 où la première de ces lettres est analysée

Importation de coton dans la Grande Bretagne
en 1818 ——— 665,300 sacs
Il restait en magasin le 31 Xbre 1817 — 111,744 sacs
777,044 sacs

Exportation en 1818 ——— 57 000 sacs dont 35000 des Indes orient.
Il est resté en magasin le 31 Xbre 1818 — 296 000
353 000

353 000

Il aurait donc été manufacturé en 1818 - 424,044 sacs

Les importations de coton dans la Gde Bre. se sont élevées

	sacs				
en 1816 ———	370,000	dont 166,000	des Etats unis &	31000	des Indes orient.
en 1817 ———	477,160	" 195,560	id	117000	id
en 1818 ———	665,300	" 219,950	id.	227,000	id.

Importation dans la Gde Bretagne en café

1816	31,550	barriques	86,200	sacs et barils
resté en magasin	19850	"	102,300	id.
1817 —	43,800	id.	152,600	id.
resté en magasin —	17,600	id	160,000	id
1818 —	52,600	id.	101,900	id.
resté en magasin —	16,800	id.	74,700	id

Une augmentation se fait remarquer (dans l'impon. du sucre) ~~[illegible]~~.

qui en 1817 — 261,800 barriques
en 1818 271 500

Augmentation extraordinaire du commerce des Anglais avec les Indes orientales

En 1817, il fut importé des Indes orient.

	1817		Et en 1818	
Coton ———	117,955	sacs	227,300	sacs
sucre ———	58 371		88,835	id
Indigo ———	14,630		17,078	id

Lorsqu
Le coton des Etats unis se vend entre 19 et 21 deniers (38 à 42 sols) la livre anglaise
Celui du Bengale ne se vend que de 7½ à 8½ d. (15 à 17 s.) id.

mais la laine du coton de Bengale ~~étant~~ plus courte que celle du coton des Etats unis les machines existantes ne sont pas propres à le filer, à moins de changemens considerables et dispendieux, le premier ne convient pas à tous les tissus, les couleurs ne prennent pas et ne ressortent pas avec eclat, tandis que les cotons d'amérique leur laissent tout leur brillant.

9 avril 1819

Sur plus de 100,000,000 de livres pesant (de coton en laine) importées annuellement en angleterre il ne s'en exporte pour l'étranger qu'à peu près un 20ème le reste est manufacturé ou employé en Angleterre.

ce[t] article à Industrie

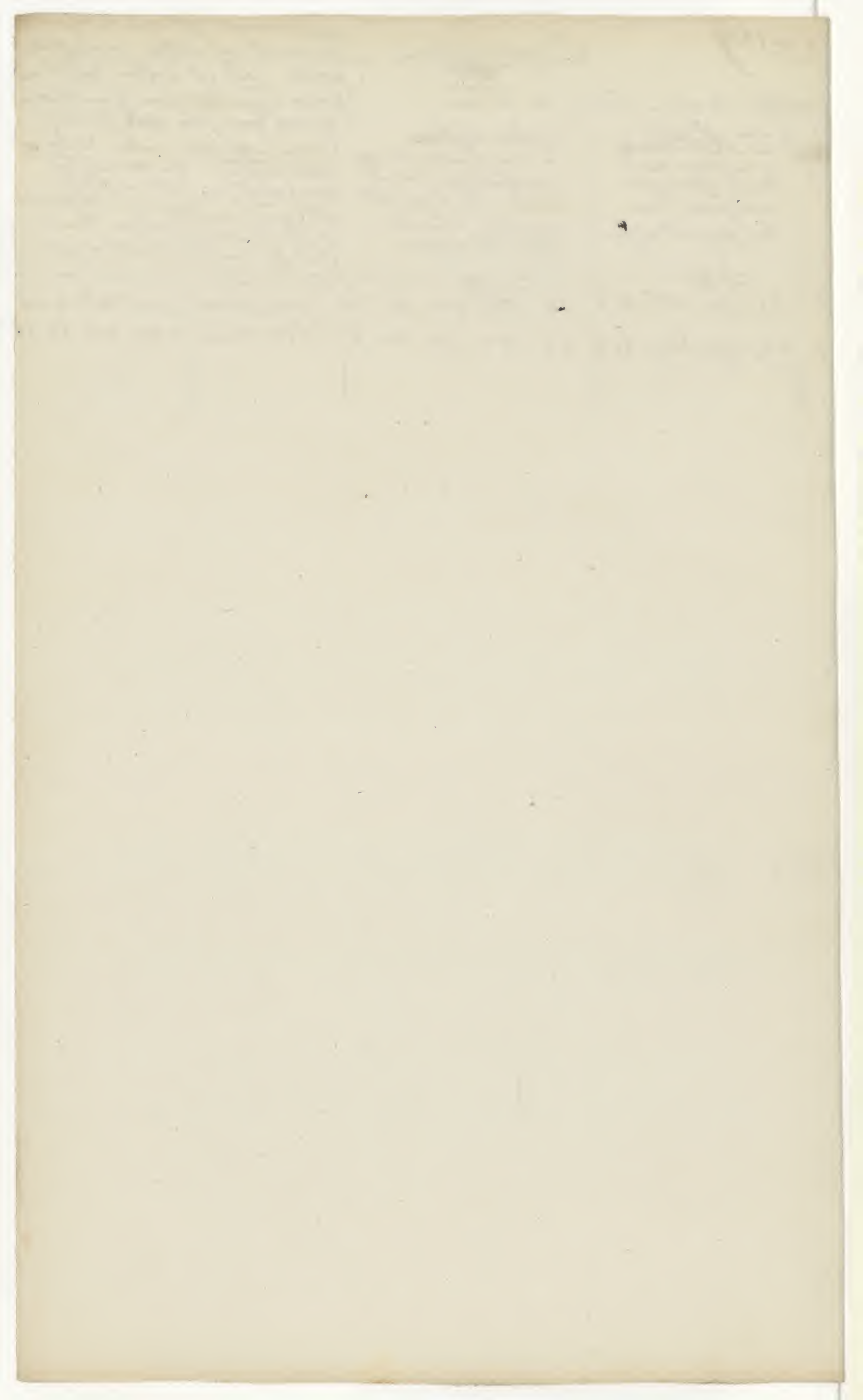
~~2 9bre le fonds~~

1818 et 1819

Exportations coton — Document officiel du 19 juillet 1828. Account of cotton manufactured goods, and of cotton twist and yarn exported from Great Britain in each year from 1818 to 1826.

1er octobre 1828 — Écrits de Coton

Années	Valeur officielle de marchandises de coton manufacturées dans la Grande Bretagne et exportées dans les pays étrangers (L. St. s. d.)	Valeur déclarée de marchandises de coton manufacturées dans la Grande Bretagne et exportées dans les pays étrangers (L. St. s. d.)	Valeur officielle du coton anglais tordu (twist) et filé (yarn) exporté de la Grande Bretagne dans les pays étrangers	Valeur déclarée du coton anglais tordu et filé exporté de la Grande Bretagne dans les pays étrangers
1818	21,292,355 = 3 = 1	16,372,211 . 16 . 10	1,296,775 . 11 - 8	2,395,305 = 4 = 10
1819	16,696,539 = 8 = 11	12,180,129 . 3 . 9	1,585,753 = 6 =	2,519,782 = 13 = 11



1818

Imp. et export
Commerce..

Laines

State of the British wool trade P. 333 & 341 Juillet 1828.
& Parl. pap. and abst. 1825 P. 501

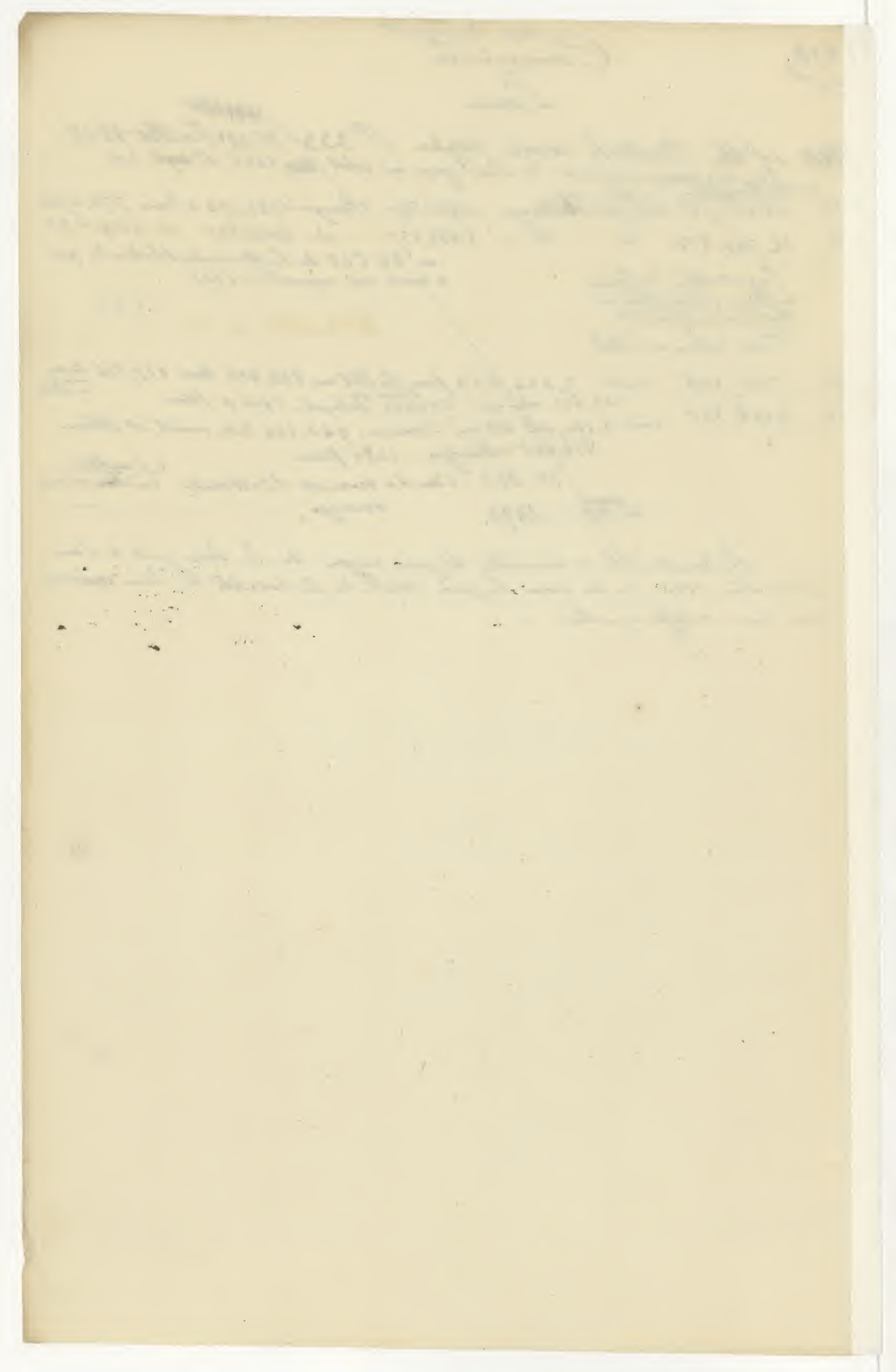
Imp^{ons} en laines en angleterre de toutes les parties du monde

1817 — 14,061,722 livres poids (lbs) d'allemagne — 4,816,567 — d'Espagne 6,282,073 de France — 770,344.
1818 — 24,749,570. id. id — 8,432,237 id — 8,760,627 id — 2,129,677 — et 86 525 de la Nouvelle Hollande qui n'avait rien importé en 1817

Exportations de laines anglaises, de laines filées et d'articles manufacturés en laine, valeur déclarée en L. Sterl.

1817 — 7,177,335, dont 2,234,653 pour les États unis d'amérique 864,426 Russie 827,726 Indes orientales et Chine 544,681 allemagne — 572,662 Portugal, 5916 p^r France
1818 — 8,145,327. dont 3,160,406 états unis d'amérique, 943,184 Indes orient. et Chine 678,665 allemagne, 2483 France
et 662 dans la Nouvelle Hollande où l'angleterre avait envoyé — en 1817 — 1,492

Il serait utile de connaître le prix moyen de la livre poids de laine en 1817 et en 1818 — ou du moins le prix total de la totalité des laines importées et des laines et étoffes exportées —



1818

Importations et Exportations
Hull

23 mai 1817 Lettre du Vice Consul

En 1817 – 2 batimens français sont seulement venus à Hull de Bordeaux, chargés de Sommes, noix & vin pour une valeur totale de 40,000 f

1er trimestre 1818 – 1 batiment français de Gravelines chargé de Sommes, valeur 10,000 f.

18 avril 1821

Droits de douane perçus à Hull — 528,348 L. St.

Importations et exportations du Royaume uni en 1817 & 1818

Laines, ~~et étoff~~ laines filées et étoffes de laine.

State of the British Wool trade. p. 333



Compagnie des Indes orientales
et commerce avec l'Inde et la Chine

fait



1818 Commerce particulier des anglais dans les Indes orientales

et Commerce de la Compagnie id.

30 janvier. la Compagnie des Ind. orient. a vendu à Londres en 1817 - 26,400 000 livres dt thé 5,000 000 L. H. avec les droits de 96 p% 10 millions

soye p. 400,000 L. H.

16 juillet – Le Commerce particulier des anglais dans les Indes orientales (celui qui n'est pas fait par la Compagnie) s'accroît tous les jours d'une manière remarquable.

du 10 avril 1814 au 10 avril 1815 il employa 36 batimens de 17 163 tonnx.

du 10 id 1817 au 10 id - 1818 — 125 id. 58 517 -

Le Coton, l'Indigo et le sucre sont les trois principaux articles de ce commerce; les epices, la soye, le riz, le café &c viennent ensuite.

Les articles que les anglais y portent sont métaux, quincailleries, draps legers, et ce qu'il y a d'étonnant des étoffes de coton, faites avec du coton de cette même Inde.

Des gens instruits pensent que le Commerce avec l'amérique souffrira de ce nouveau débouché.

du sucre acheté dans l'Inde a couté 12 L. H. (24) le quintal

en y ajoutant au prix 07 L. 18.40 pour le fret

cela forme un total de 32. 40 rendu à Londres

04 Septembre. Les demandes énormes de coton en laine faites aux Inde orientales en ont fait hausser extraordinairement le prix

au commencement de 1817 on en demanda de 5 à 6 000 balles par mois

et à la fin de la même année — de 12 à 13,000 id.

Le prix de la livre de coton des Indes orientales était coté de 9 à 10 deniers 18 à 20 sols de france.

15 Septembre Après avoir fait ressortir les avantages des machines qui font que les anglais peuvent vendre avantageusement dans l'Inde des étoffes de Coton fabriquées en angleterre avec le Coton acheté à Calcutta quoique dans l'Inde, on possède depuis plusieurs milliers d'années d'approvisionner de coton manufacturé les 4 parties du Monde, la main d'œuvre soit de 4 à 5 sols par jour, M. le génie donne les manifestes d'aller et de retour du navire l'harmonie parti de Hull pour l'Inde le 26 juin 1817 et de retour dans le même port le 1er août 1818, afin de faire connaître les divers articles d'importation et d'exportation

Ce qui aide encore le fabricant anglais c'est qu'il n'est assujéti qu'à un simple droit de 2 ½ p%, tandis que le tisser and indien est tenu a deux droits ensemble 12 ½ p%

5 8bre La valeur des exportations anglaises dans l'Inde et à la Chine a été

en 1814 de 2,612, 897 L. H. } par qui en Coton manufact. 109 487 L. H.

en 1817 de 4, 021, 518 id. } — " id. 423, 418 id

Les autres principaux articles sont le cuivre brut et travaillé, la verrerie la ferraille, le fer coulé, le fer en barre [illegible] soyeries, papeteries &c

Les importations en Angl. le comprenant de 5 à 6 millions de livres pesant d'indigo une masse énorme de coton en laine

Les tableaux joints à cette lettre ayant été transmis au M[tre] de l'Intérieur, il n'est pas possible de donner les détails curieux qu'ils devaient renfermer.

12 novembre — Extension rapide du commerce des anglais dit de privilège dans les Indes orientales ~~comme dans~~ au delà de la Compagnie depuis 1814, d'après un compte rendu à la Chambre des communes

~~celui de la Compagnie~~ L'état des Batimens de la Compagnie expédiés ~~d'Angleterre~~ dans les mers de l'Inde et de ceux arrivés de l'Inde est ainsi qu'il suit

~~Tonnage~~ Année	Arrivages ~~Tonnage~~ Batimens	Tonnage	Sortie Batimens	Tonnage
1814	97	71 028	52	39,141
1815	95	69 836	121	79,980
1816	116	84 691	162	98,521
1817	119	74 498	189	104,628

~~Le commerce dit de privilège~~, c'est à dire les licences accordées par la Compagnie au commerce dit de privilège est ainsi au 29 avril 1818

1814	27 batimens jaugeant	14 812 tonneaux
1815	79 —	40 077 —
1816	148 —	72 461 —
1817	196 —	90 831 —
(1818 avril 29)	62 —	28 830 —
	512	247,011

Le 69e n° registre avait fait connaître que le tonnage des batimens qui ont fait le commerce des Indes occidentales en 1816 s'élevait à 219,000 Tx [importation] et à 198,000 Tx [exportation] et [valeur de l'importation] 7,400,000 L.St et [export.] 4 500 000 L.St.

Et que pour les Indes orient. la valeur de ce commerce s'est élevé en 1817 à 12,400,000 L.St. pour l'impon en Angl. et à 3 300 000 pr l'export.

d'où proportion suivante

Commerce de l'Angleterre avec les Indes occidentales en joignant les imp. aux exportations	Commerce de l'Angleterre avec les Indes orientales en joignant les impons et
417 000 Ton. valeur 11 900 000 L.St.	à 350 000 Tx valant 15,500,000

Ainsi tonnage pr Indes occid plus considérable mais valeur moindre.

Trouvez prix courant de la valeur des denrées anglaises aux Indes orientales au mois de févr 1818

Les opinions sur les avantages du commerce avec les Indes orientales ne sont pas bien assises depuis qu'il est devenu libre. La Compagnie cherche à l'entraver.

Leith est Nouveau port ouvert pour l'admission des marchandises de l'Inde.

Edimb. review. déc 1822 cité par Revue Britannique T. 1. p. 58 dit qu'il résulte d'un rapport fait à la Chambre des Lords sur le Commerce des Indes orientales p. 334 que le thé vendu par la Compagnie a été en 1818 au [illegible] de 25 millions de livres.

Commerce de la Compagnie des Indes orient.
avec la Chine

281

total de
Exportations de la
Comp. des Indes Orient.
à la Chine — Rapp. sur le commerce avec les Indes
orient. en Chine f. mai 1821 f. 118.

en 1817 — 2,236,986 Tales (a) sur lesquels elle a perdu — 77,337 tales
1818 — 1,851,369 Idem id — gagné — 122,034 idem

Importation de la
Compagnie en chine

en 1817 —

(a) Le Tale se divise en 3 roupies ; 100 Dollars égalent 72 Tales ; et
chaque tale a ~~[illegible]~~ 514,788 grains d'argent fin f. 161



1818 Importat. & export

Rapport sur le Commerce des Indes or. et Chine – p. 162 — Chine et angleterre

L. Sterl.

1817 — 772,477 – export. d'Angl. en Chine en marchandises compagnie des indes orient. — 1,410 545 import. de Chine en anglet. en marchandises

1818 — 658,438 – Id — 1,406,951 Id.

Tot. des Importation et exportation en 1817 — 2,183,022
Id — 1818 2,065,389

~~En 1817 les Importations~~

Le commerce d'import. & d'exportation fait par des ~~pa~~ commerçants particuliers anglais avec la Chine s'est élevé en 1817 et 1818 à près du double de celui fait par la Cie

p. 354 —

Totaux des importations dans la G. Bretagne de toute espèce de produits des Indes or. et de la Chine valeur déclarée p. 354 – 355.

~~Par la~~ Années	Par la Compagnie des Indes L. St.	Par le commerce libre et le commerce de privilège L. St.	Total général L. St.
1817 –	7,361,802	5,097,748	12,459,550
1818 –	5,192,804	7,098,650	12,291,454

Exportations de la Grande Bretagne aux Indes orientales et à la Chine valeur déclarée p. 363, 364

1817	1,313,493	2,708,024	4,021,518
1818	1,250,064	3,052,741	4,302,805



1818 Importations et exportations (voir finance de l'Angleterre)
Commerce des Indes orient. et Chine

26 juin 1820.

9 juin 1829 – Importation et Exportation – Commerce des Indes orientales et de la Chine – (Document officiel – 4 juin 1819)

2 février 1819 augmentation continuelle du commerce des anglais avec les Indes orientales.

en 1817 – importation des Indes orient. en Angleterre 117,955 sac coton & en 1818 – 227,300 sac
58,371 sucre id – 88,835 id
14,630 – Indigo id – 17 078

Parliam. papers and abstracts 1826 L. 403 articles Asie

	Importation des Indes orient. et de la Chine dans le R. Uni valeur officielle	Exportations du Royaume uni dans les Indes orient. et Chine valeur officielle	Total des imp. et des export.
en 1817 –	7,687,278 L. St.	2,779,626 L. St.	10,466,904
1818 –	7,337,689	3185,750	10,523,439

Suivant le Report relative to the trade with the East India and China 7 mai 1821 Pages ~~355, 355, 363~~ 354, 355, 363, 365 (dont les espèces sont détaillées)
La valeur ~~des~~ de toutes les marchandises ~~de toute espèce~~ produit des Indes orientales et de la Chine importées dans la Grande Bretagne était

années	Par la Compagnie des Indes orientales valeur en L. St.	Par le commerce libre et le commerce de privilège valeur en L. St.	Total des importations Valeur en L. St.
1817 –	7,361,802 L. St.	5,097,748 L. St.	12,459,550 L. St.
1818 –	5,192,804 –	7,098,650	12 291,454

La valeur de toutes les marchandises (en livres sterling) exportées de la Grande Bretagne dans les Indes orientales et à la Chine ~~était~~ et dont les espèces sont dét

année	Par la Compagnie des Indes orientales	Par le commerce libre et le commerce de privilège	Total des exportations
1817.	1,313,493	2,708,024	4,021,517.
1818	1,250,064	3,052,741	4,302,805

1818 Coton des indes orientales - augmentation de prix

4 Septembre (voir commerce particulier des anglais aux Indes orientales)



Commerce entre la France et l'Angleterre

Fait

285



(1,818)

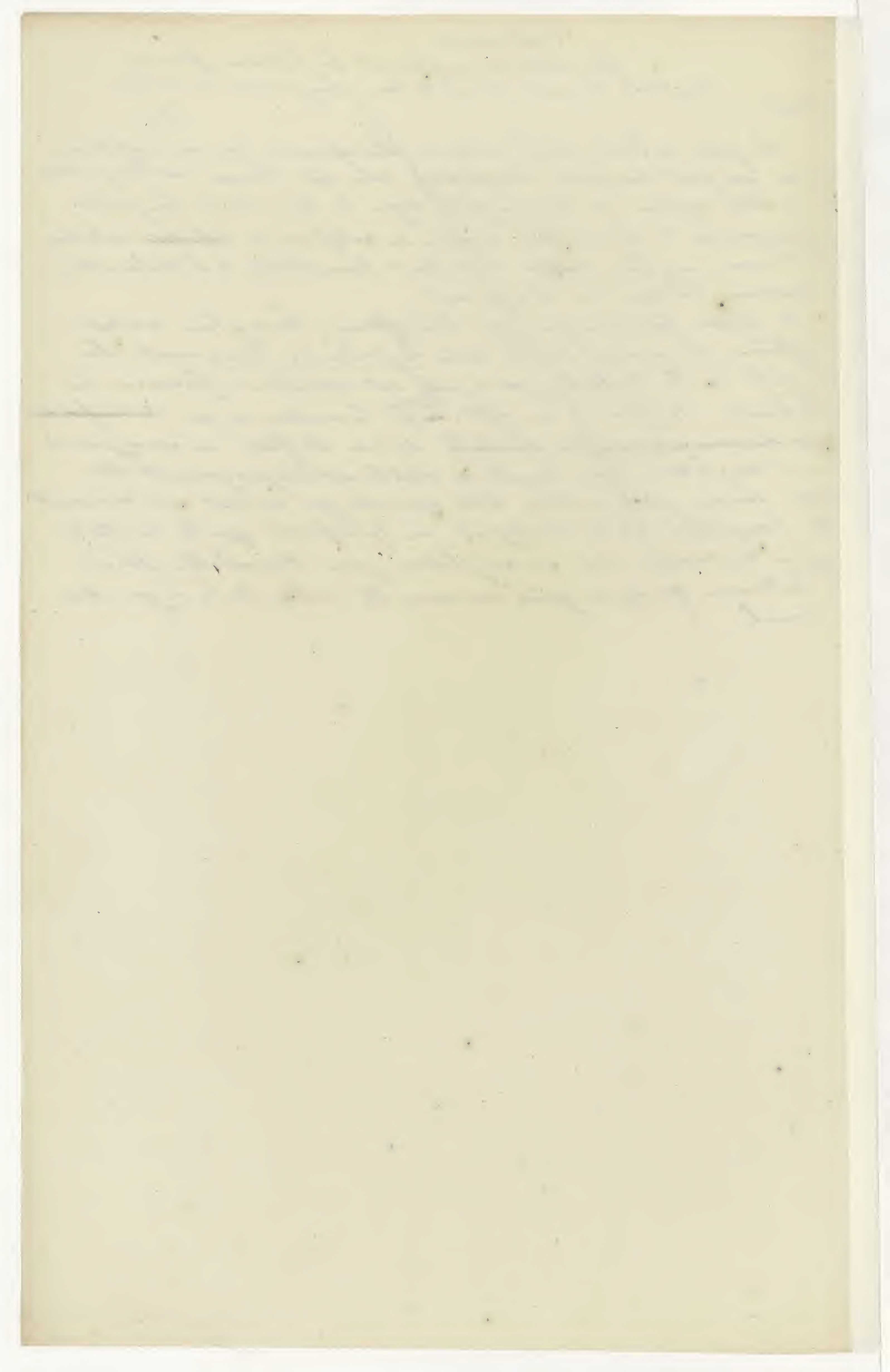
Contrebande

formalités que remplissent les bâtiments français en Angleterre lorsqu'ils prennent leur chargement de retour.

10 Août —

Les pièces de bord, justificatives du chargement dont un capitaine français qui part d'un port d'Angleterre pour la France, doit être porteur sont de trois espèces : 1°. le manifeste signé du Consul ; 2°. les polices de chargement 3°. les Cockets anglais ou certificats du ~~collecteur~~ contrôleur de la douane anglaise, ~~certifi~~ constatant l'exactitude de la déclaration du Capitaine relative à son chargement

M. Séguier fait remarquer que l'indifférence des anglais [illegible] les différences qui peuvent exister entre les polices de chargement, les manifestes et les Cockets, parce qu'ils ont intérêt à favoriser la contrebande, la favorise en effet ; ~~et~~ Il pense que le meilleur moyen ~~de vérification serait la connaissance des Cockets~~ serait de faire un arrangement avec l'Angleterre dans lequel on établirait réciproquement des ~~deux~~ mesures préservatrices telles que celles qui existent en ce moment entre l'Angleterre et le Portugal, en spécifiant que les Cockets anglais ne seraient visés en Angleterre pour l'expédition finale des bâtiments qu'après qu'ils auraient été revêtus de la signature du Consul.



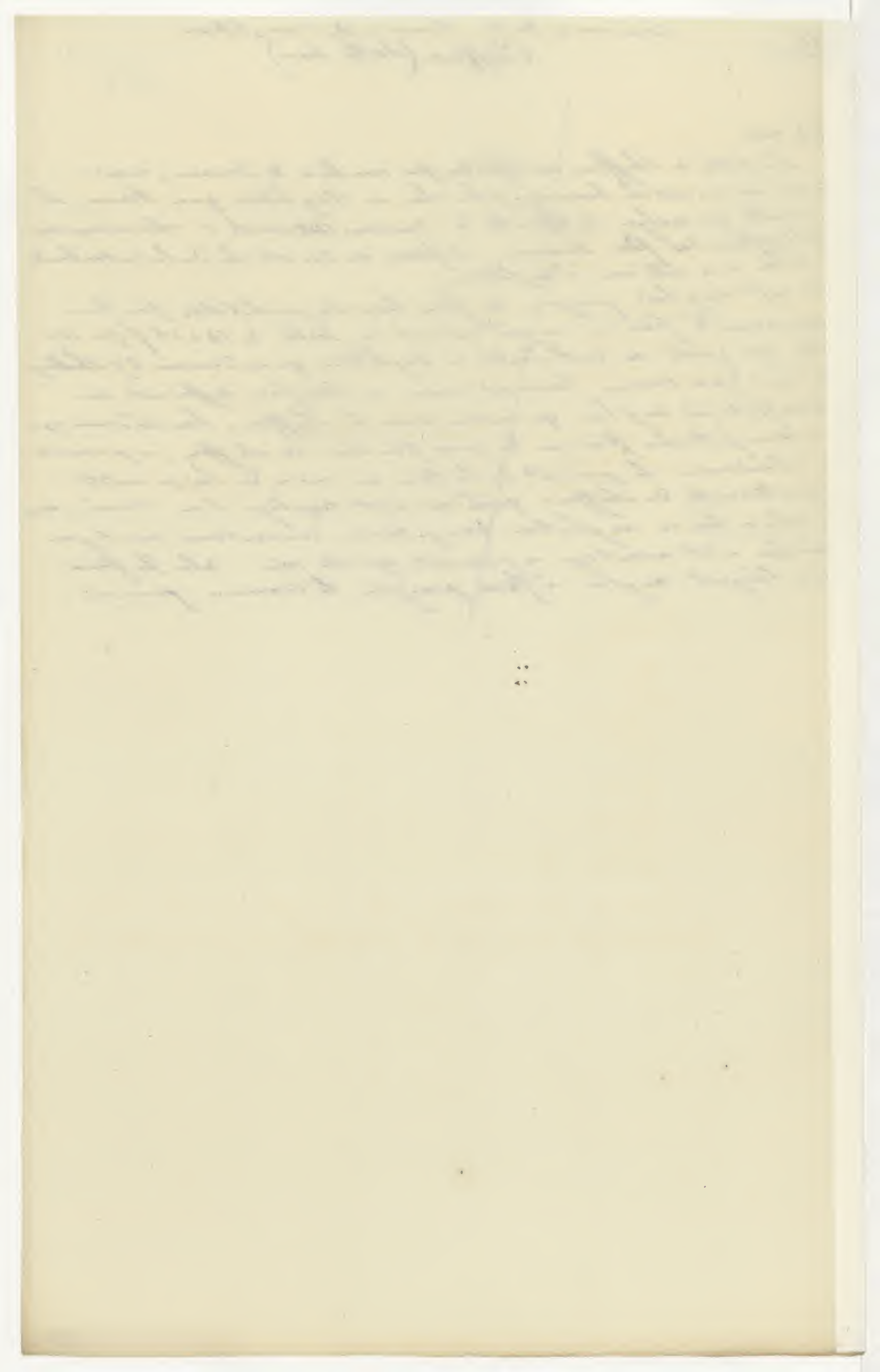
1818

Commerce de la France avec l'Angleterre
Chiffons (Sortie des)

14 mai

La sortie des chiffons est défendue par nos lois de douane; mais comme c'est un article beaucoup plus cher en Angleterre qu'en France, il en résulte que malgré la difficulté de soustraire cet article si volumineux aux investigations des [illegible] douaniers, il forme un des articles de la contrebande qui a lieu de ce côté avec l'Angleterre.

Un négt anglais propose de faire lever la prohibition par le gouvernement français moyent un droit de sortie de 14 à 15 f par 100 kilog. qui ajoutés au droit d'entrée en Angleterre qui est d'environ 27 shellings (32 f. 40 c.) par tonneau laisserait encore un bénéfice suffisant au manufacturier anglais qui met en œuvre les chiffons. Pour dédommager les manufacturiers français du prix plus élevé des chiffons, on pourrait leur abandonner le produit de la taxe en raison de la quantité proportionnelle des chiffons qu'ils auraient employés dans l'année, ainsi que cela a lieu en Angleterre dans plusieurs circonstances analogues. ~~[illegible]~~ à cet avantage on pourrait ajouter aussi celui de faire venir l'argent anglais et faire prospérer le commerce français.



1818.

Importations et exportations
Irlande

21 Décembre 1818 — 4ème trimestre
lettre du consul à Dublin

importations de France à Dublin en Irlande
par batiment français de Dieppe le 1er depuis 4 ans — 16,768 f
viandes salées
pommes de terre
corne de boeuf.

8 Janvier 1819 — Total des importations de France en Irlande
Bordeaux et Caen en 1818 ——— 2,500,000 f
Exportation d'Irlande Idem —— — 200,000

Total des importations à Dublin en Irlande
en 1818 ——— —130,000,000
exportation id ——— 80,000,000

L'Irlande envoie
salaisons
toiles
grains
bestiaux
et reçoit
bois
fer
chanvre
coton
laine
semences
lin
charbon
draps
goudron &c.

Obstacles à des relations plus actives avec la France droits excessifs d'une part, et nature des productions de l'autre.



1818

Impon & exportation
Irlande

14 août 1818 Lettre du Consul à Dublin

Importation de Dublin du 4e trimestre 1817	37,572,669 f.
Exportation — id	15 819 852 f.
Importation de France en Dublin ~~d'Irlande en France~~ — id	235,736 f.
Exportation de Dublin d'Irlande en France	76,176 f.

1er Juin - 1818.

Imp.on du 3e trimestre 1817	44,959,229 f.
Exp.on — id	12,181,798
Importation de France en Irlande	235 420 f.
Exportation d'Irlande en France	néant

8 mars 1818 —

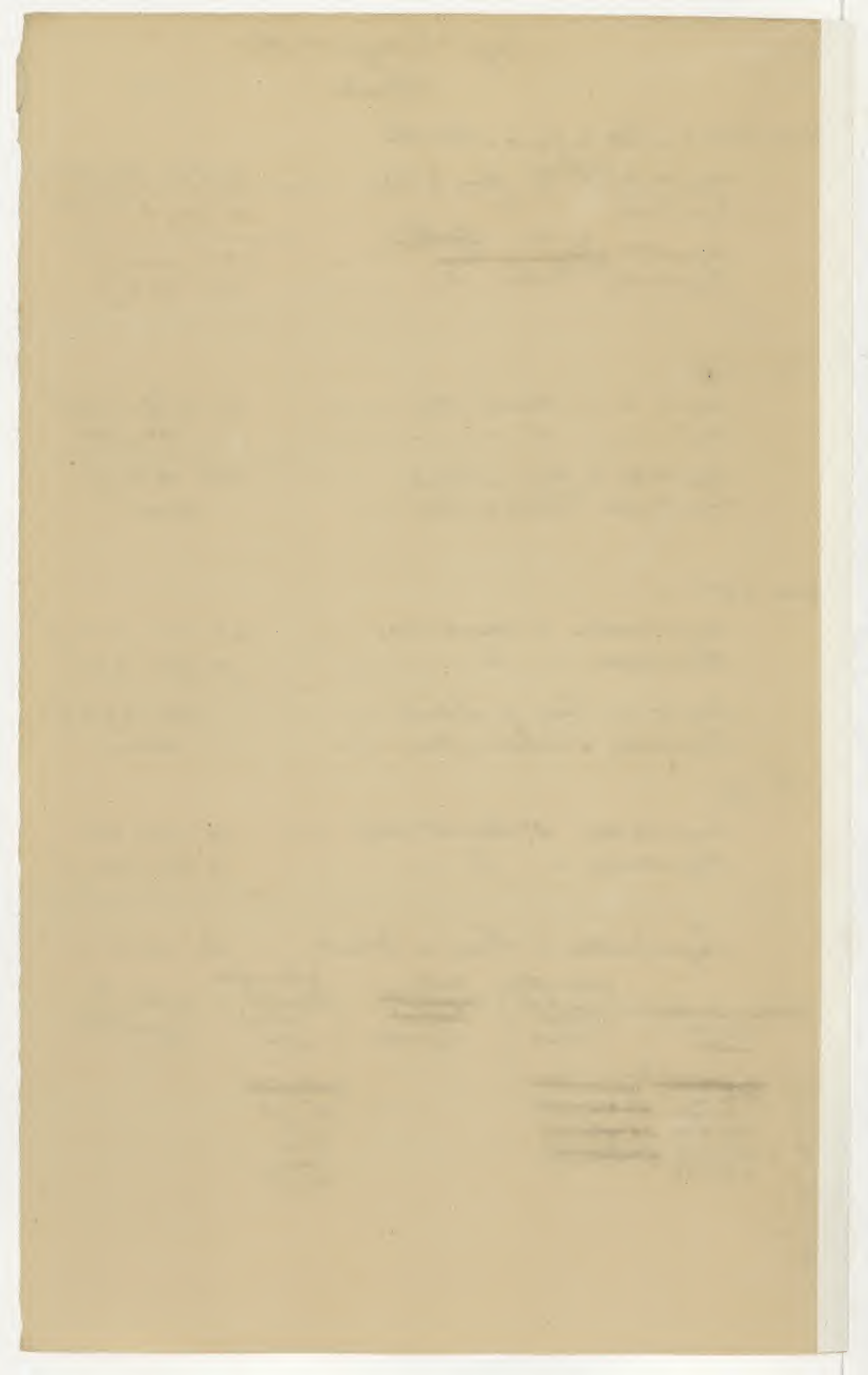
Importation 2e trimestre 1817	43 220 753 f.
Exportation — id	7 471 373
Imp.on de France en Irlande	310,896 f.
Exportation d'Irlande en France	néant

1 7bre 1817

Importation, 1er trimestre 1817	19 475,306
Exportation — id	9,127,740 f.

Importation de France en Irlande — 60 000 —

~~1er trimestre 1817~~ trimestre ~~Dublin~~	valeur en francs des importat. de France en Irlande	nature ~~exportation~~ ~~Dublin~~ des importation	valeur en francs des Exportat. d'Irland en France	nature des exportation
1817. 1er	~~[illegible]~~ f. 60,000 ~~19,475,306~~	— — —	~~9,127,740~~ 76,176	
id 2.	310,896 ~~43,220,753~~		néant	
id 3.	235 420 ~~44,959,229~~		néant	
id 4.	235 736 ~~37,572,669~~		néant	
	842,052		76,176	
1818. 1. —				
id 2. —				
id. 3 —				
id. 4. —				



1818

Importations et exportations Irlande

290

18 Janvier Lettre du Consul de Dublin — Il évalue les importations de l'Irlande à — 120,000,000 francs et les exportations id — à — 100,000,000 id
D'après les Etats comparatifs.

25 novembre 1818 —

Importation de l'Irlande 1er trimestre 1818

342 batimens angl.
2 Portugais
2 hollandais
2 américains } —————— 32 203 782 £
348

exportation du même trimestre par 119 batimens anglais ou Irlandais —————— 10,643,214

Diff. en faveur des importations 21,560,568

Pendant le même trimestre
3 batimens Irlandais ont importé de Bordeaux (France) fr. 344,088 £
et 2 batimens Irland ont exporté en id — 57 000

Différence en faveur de la France 287,088

2eme trimestre importon par 543 batimens, dont 539 Anglais ou Irlandais, 2 holland. & 2 Portug. 44,706,400
Expon par 106 bat. dont 3 américains et les autres ang. ou Irl. —————— 4 763 928

39,942,472

Pendant le même trimestre
4 batimens Irlandais ont exporté de Bordeaux (France) —————— 1,613,136.

exportation nulle —

on remarque qu'aucun batiment français n'est employé ni à l'importation ni à l'exportation

objets d'exportations en France
Sabots de boeufs
Bords de Boeufs, porc, Langues
fèves
avoine
foin
colle forte

Objets d'importation de France en Irlande
Peaux de Chevreaux
Bouteilles Champagne ou Bordeaux
vin en pièce
habillemens
oignons
(sommes) fruits, à l'eau de vie & autres secs ou frais
liqueurs, — Parfumeries, modes, cuirs dorés
huile et capres
Miel ou vinaigre
Bouchons
meubles
plumes
truffes, pâtés et comestibles, bouts salés
papier peint, chiffons



1818

Navigation ~~entre la~~ France et l'Angleterre

Entrée & sortie de batimens français — Port de Londres

~~29 janvier~~

~~28 avril~~

~~9 juillet~~

~~13 octobre~~

29 janvier — nombre des batimens français entrés dans le port de Londres en 1817 — ~~1er trimestre~~

	valeur approximative des importation	valeur approximative des exportation
	~~[illegible]~~ 4,010,050 francs	~~[illegible]~~ 26,924,170 fr.

en 1818.
~~1er trimestre~~
~~2e id.~~

1818 —

1er trimestre —	19 batimens français	dont	3 sur lest
2e —	15 —	—	3
3e —	31 —	—	7
4e —	25 —		9
	90		22

~~[illegible] 29 janvier.~~

~~1er quartier~~

28 avril —

~~[illegible]~~

1er quartier — 19 Bts franc. entrés dont 3 sur lest — valeur des importation — francs 4,677,750
composée principalement de graines de trèfle, graine de moutarde — garance, liège, vins, huiles, filé de poil d'angora &c

valeur des exportation — 6,468,060
composée d'indigo, écaille de tortue, sucre, girofle, piment, cacao, fer fer blanc, étain, fanons de baleine, dents d'éléphant.

La valeur des marchandises importée de france en angleterre tant par batimens anglais [quoique batimens français] pend. le 1er trimestre 24,116,880 f.
on ne peut donner les exportations en France

9 juillet.
2e Quartier 1818 — 15 batimens français entrés dans le port de Londres dont trois sur leur lest — importation de 12 nature à peu près la même que dans le 1er qu^r grande quantité de graines de trèfle — valeur totale — 2,409,860 fr.
Les exportations se sont élevées à environ — 3,280,856 —
La valeur des importation faites de france en angleterre tant par batimens anglais [que par bat. français] pend. le 2e quartier a été d'environ — 11,313,650 francs
les articles principaux sont vins, eaux de vie, garance.

Batimens étrangers entrés dans le port de Londres pend.t le 2e trimestre 1818 a été de —— 1349 et celui des Batimens sortis de 1378.
pend.t le 2e trim.re 1817 — 846 — 927

cette grande différence prouve que le Commerce anglais a repris toute sa activité.

13 8bre 1818. — ~~Batimens sortis de ...~~
3eme trim. 1818 — 31 bat. français entrés dans le port de Londres dont 7 sur leur lest — valeur des importations —— 3,507,850 francs
id des exportations —— 6,435,600

Valeur des importations en angleterre de France tant par batimens français que par batimens anglais pend. le 3e trimestre 1818 —— 8,570,950 francs
en savon, fruit, laines, graines, eaux de vie, vin &c.

1916 Batim. étrangers entrés dans le port de Londres 3e trimestre 1818
1216 id. id sortis d'id.

nouvelle preuve de l'accroissement du commerce anglais.

14 janvier 1819	années	Batimens entrés dans le port de Londres	Batimens sortis du port de Londres
	1817	3908	3,388
	1818	5322	4,164.

4eme trimestre 1818 — 25 bat. français entrés dans le port de Londres, dont 9 sur lest - La valeur totale de l'import. des 16 chargés peut être estimée à —— 2,134,000 francs
et se composait princip.t de vins, crême de tartre pruneaux, eaux de vie, graines de trefle, suif, térébenthine beurre, soude &c.

Sur ces 25 bat. 2 sont partis sur lest et les 23 autres ont exporté en indigo, fer, plomb, acier, ferblanc, étain, coton, sucre, bois de teinture, épices &c pour —— 6,780,000 fr.

	Récapitulation de la valeur des importations par batimens français	Récapitulation des exportations du port de Londres en France par bat. français
1816	1,319,000	15,894,000 francs
1817	4,018,050	26,924,170 "
1818	12,723,960	22,964,516 "

dont en 1818 par bat. anglais 40435420 f

Le commerce surtout celui d'importation (de la France en Angleterre par le port de Londres) paraît s'accroître, quoiqu'on ne puisse en prendre une idée positive, puisque M. Séguier n'a pu encore parvenir à se procurer les exportations d'Angleterre en France par batimens anglais. Il espère cependant y parvenir et pense malgré cette lacune que la balance paraît avoir été grandement à notre avantage en 1818.

Quoiqu'il ne parle que du Commerce de Londres, on peut suivant M. Séguier le considérer comme celui de l'Angleterre, car les importations et les exportations pour C.te français se réduisent à bien peu de chose relativement aux autres ports de l'Angleterre.

1818 Commerce de la France avec l'Angleterre

appendix au mémoire annuel de M. Seguin pour 1821. Etat N° 3. extrait des rapports faits au parlement Britannique.

En 1818 - Les importations (valeur officielle) de France en Angleterre sont de - francs 28,443,850

Idem - Les exportations (Idem) d'Angleterre en France — 29,868,800

voir l'article qui porte le même titre en 1819 - note sur valeur officielle et ce qu'on entend par là en Angleterre.

